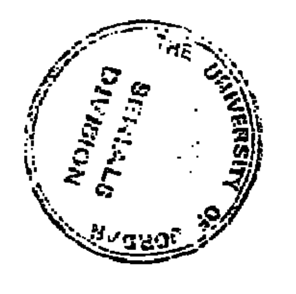

Supplément Arts et Spectacles

Le Monde



15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14609 – 6 F – JEUDI 16 JANVIER 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Réservés pour la Bosnie-Herzégovine et la Macédoine

Les Douze décident de reconnaître la Slovénie et la Croatie

La CEE et ses Etats membres «ont décidé d'engager le processus de reconnaissance de la Slovénie et de la Croatie», a affirmé mercredi 15 janvier dans un communiqué la présidence portugaise de la CEE. «Il y a encore d'importantes questions auxquelles il faut répondre» pour pouvoir reconnaître les deux autres républiques yougoslaves qui l'ont demandé, à savoir la Bosnie-Herzégovine et la Macédoine, ajoute ce communiqué.

Un résultat peu glorieux

LES pays de la Communauté vont finalement reconnaître – *ou non* – dans le désordre les Républiques de Yougoslavie qui leur en ont fait la demande. Après des mois d'hésitations précautionneuses, dont le motif était de maintenir une position commune, le résultat n'est pas glorieux pour l'Europe.

C'est M. Mitterrand qui, dans la Communauté, avait le plus insisté pour préserver cette unité. Ce souci était légitime, et sa démarche s'imposa jusqu'à la mi-décembre : non seulement les Douze jusque-là agirent collectivement, mais tous les Etats concernés de la région (Autriche, *Hongrie, Bulgarie, Albanie,* notamment) s'alignèrent sur eux, évitant ainsi de reconstituer les réseaux des amitiés et des inimitiés balkaniques qui furent à l'origine des déchirements de l'Europe au début de ce siècle. C'est l'Allemagne qui la première a rompu ce consensus en décidant avant Noël de reconnaître unilatéralement la Slovénie et la Croatie, sans attendre que la procédure mise en place à l'initiative *de la France arrive à son* terme ce 15 janvier.

CETTE responsabilité-là incombe donc à Bonn. La responsabilité *de M. Mitterrand* est en revanche d'avoir cru pouvoir faire l'unité de l'Europe autour de ses propres positions, *de moins en moins convain*cantes. Le président de la République est parti en juin d'une idée dépassée, à l'époque assez largement partagée : l'idée que les peuples en conflit pouvaient s'entendre.

Tout en proclamant le droit à l'autodétermination, il n'a jamais paru par la suite admettre vraiment le bien-fondé d'aspirations qu'il tenait pour la résurgence de nationalismes archaïques de la part des communautés slaves de Yougoslavie, trop souvent qualifiées par lui de « tribus » ou, comme mardi encore, d'*« ethnies enchevêtrées ». Il n'a* ensuite pas réalisé que cette attitude, vu l'évolution du rapport de forces sur le terrain, revenait à cautionner tacitement les menées expansionnistes de la Serbie contre la Croatie. Il s'est mis finalement dans la situation où ses plus fermes alliés n'étaient, en Yougoslavie que la Serbie et, en Europe, que la Grèce.

C'EST pour ne pas être de reste – la Grande-Bretagne ayant changé son fusil d'épaule, – que la France a finalement décidé, mercredi, de ne *plus différer la reconnaissance de* la Croatie.

Les actes de reconnaissance ne peuvent à eux seuls régler le conflit yougoslave et, *si existent* aujourd'hui quelques espoirs de rétablir la paix, c'est plutôt dans l'envoi de « casques bleus » de l'ONU qu'ils résident. A cela, la France aura pris une part déterminante, de même qu'à la mise sur pied de la conférence de La Haye, comme éventuel cadre d'un règlement négocié. *Par son* action *sur le terrain*, M. Bernard Kouchner lui a en outre évité de donner l'impression de trop pen*cher d'un côté. Cela étant, il aura* fallu des changements de position « in extremis » pour que l'épisode des reconnaissances ne se traduise pas par une totale débandade européenne.

M 0147 - 0116 0 - 6,00 F

Les minorités d'abord

par Alain Debove

«Oui» à la Slovénie, «oui» à la *Macédoine*, «non» à *la* Bosnie-Herzégovine. Quant à la Croatie, elle est priée de revoir un peu sa copie...

Telles sont les conclusions que la commission d'arbitrage, composée de cinq membres de cours ou tribunaux constitutionnels européens et dirigée par M. Robert Badinter, a remises, mercredi 15 janvier, à la présidence portugaise de la CEE ainsi qu'à *lord* Carrington, président de la Conférence pour la paix en Yougoslavie. Les Douze avaient demandé, le mois dernier, aux Républiques de l'ex-Yougoslavie qui souhaitaient voir leur indé*pendance reconnue diplomatique*ment de présenter le dossier de leur «candidature», qui devait être conforme aux critères énon*cés par les Européens,* le 16 décembre, pour la reconnaissance de nouveaux Etats – tant en Yougoslavie que dans l'an*cienne Union soviétique.*

Lire la suite et nos informations page 4 ainsi qu'un entretien avec M. Zvonimir Separovic ministre croate des affaires étrangères

Après la perquisition au siège du PS

Les socialistes dénoncent une opération « partisane »

Deux semaines après avoir pris en charge le dossier Urba ouvert par le juge Jean-Pierre, en janvier 1991, le juge rennais Van Ruymbeke a perquisitionné mardi 14 janvier au siège parisien d'un bureau d'études et au siège national du PS, quelques heures après que M. Mauroy eut passé le relais de la direction à M. Fabius. Les socialistes soupçonnent une démarche «partisane», tandis que M. de Villiers, député (UDF) de la Vendée, promet l'implication de membres du gouvernement.



Chance et périls

par Bruno Frappat

La justice n'est pas lente. La justice est indépendante. Après deux semaines de travail sur le dossier à tiroirs de l'affaire dite « Urba », versant sarthois, M. Renaud Van Ruymbeke – qui débuta *naguère avec fracas dans* l'affaire Boulin – a perquisitionné au siège du parti au pouvoir en France.

Ce rebondissement peut susciter deux lectures, l'une morose – c'est dans l'air du temps, – l'autre rassurante. *La lecture positive* s'appuierait sur la spectaculaire démonstration ainsi faite qu'en dépit des cris d'orfraie des uns (l'opposition) et des manœuvres des autres (les socialistes) il existe dans ce pays une logique judiciaire nettement autonome. Au moins quand ceux qui en sont chargés s'emploient à la faire vivre. C'est la chance de cette démocratie fran*çaise fin de siècle que d'ap*porter aux citoyens, et à l'étranger qui observe, l'impression que le pouvoir ne peut pas tout, et que ce qui se fait finit par se savoir.

Lire la suite page 8

Une présidence collégiale pour l'Algérie

Les pouvoirs que détenait M. Chadli ont été confiés à un Haut Comité d'Etat

ALGER

de notre correspondant

Et de deux ! Trois jours à peine après le premier acte conclu par la déposition du président Chadli, le nouveau pouvoir – deuxième acte – s'est doté d'une apparence formelle en créant, mardi 14 janvier, un Haut Comité d'Etat (HCE), direction collégiale du pays qui exerce l'ensemble des pouvoirs confiés jusqu'alors au président de la République. La nouvelle instance est assistée d'un conseil consultatif national qui reste à réunir, mais qui pourrait être composé de personnalités des milieux socio-professionnels, culturels, religieux, ainsi que de quelques représentants de partis.

Le HCE exercera ses fonctions jusqu'en décembre 1993 au plus tard, limite du mandat de l'ancien président. Par la même occasion est réglée l'épineuse question d'une élection présidentielle qui, d'après la Constitution, aurait dû intervenir au plus tard quarante-cinq jours après le début de la vacance du pouvoir. Il reste maintenant – troisième acte – à gouverner, ce qui n'est pas le moins périlleux, tant les difficultés créées par les conséquences de la déposition de M. Chadli s'ajoutent aux problèmes *déjà accumulés. La com*position du HCE a été rendue publique après consultation du Conseil constitutionnel et du président de la Cour suprême, et à l'issue d'une longue réunion du gouvernement. Ce respect de la forme, tatillon jusqu'à l'extrême, est assez significatif de l'énergie *mise par le nouveau pouvoir* à convaincre de la régularité de son initiative.

GEORGES MARION

Lire la suite page 3 et le reportage de JACQUES DE BARRIN page 2

Sereine Allemagne

Malgré les difficultés actuelles, les scénarios économiques outre-Rhin sont plutôt optimistes

FRANCFORT

de notre envoyé spécial

Hier «locomotive» de la croissance européenne et mondiale, l'Allemagne va-t-elle se retrouver en queue de train en 1992, tirée par les autres ? Les critiques, hors d'Allemagne, s'élèvent : la réunification, électoralement payante, s'avère financièrement coûteuse et engage *le* pays sur une pente dangereuse. Comme les salariés allemands refusent de payer et réclament des hausses de salaires *autour de 10 % pour* 1992, la Bundesbank est contrainte de remonter ses taux d'intérêt. Par effet de contagion, l'argent devient cher, ce qui bloque la reprise mondiale. L'Allemagne égoïste présenterait ainsi la note au reste du monde, en particulier aux autres Européens. Vu d'Allemagne, ce scénario noir est entièrement rejeté au profit d'un autre beaucoup plus optimiste.

Les statistiques d'outre-Rhin nourrissent, *a priori*, les inquiétudes. Après un boom de deux ans, l'économie s'est arrêtée l'été dernier. Croissance zéro au troisième trimestre, et il en sera très probablement de même au quatrième. La stagnation devrait, selon les prévisions, se prolonger *durant la première moitié* de cette année 1992.

ÉRIC LE BOUCHER

Lire la suite page 16

Le «Bilan économique et social 1991» du «Monde»

Sous le titre «Secousses», *le Monde* publie son dix-septième «Bilan économique et social», supplément aux *Dossiers et documents du* Monde. Cet ouvrage, outre ses synthèses *traditionnelles,* comporte un dossier spécial sur vingt ans d'évolution économique 1970-1990 dans les principaux pays industriels, ainsi qu'un texte illustré de cartes sur «l'Europe de l'Est meurtrie». Depuis 1975, le « Bilan » a été diffusé à plus de 2 millions d'exemplaires.

Lire page 15 l'article de PAUL FABRA

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m : Allemagne, 2,60 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 485 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Nuances américaines et menace iranienne

Le département d'Etat américain, peu connu pour ses revirements, est revenu mardi 14 janvier sur ses déclarations de la veille selon lesquelles la mise en place du Haut Conseil de sécurité en Algérie était conforme à la Constitution. Cette prise de position, qui pouvait être interprétée comme un soutien au Conseil et à sa base militaire, a suscité un tollé parmi les mouvements d'opposition algériens et dans les milieux diplomatiques de Washington. Devant ces protestations, le département d'Etat a reconnu avoir dû *«modifier»* sa position. *«Nous avons décidé que nous n'allions pas du tout nous mêler du débat constitutionnel»*, a affirmé Mme Tutwiler; elle a cependant souligné mardi que le reste de sa déclaration de lundi, demandant un dialogue entre toutes les parties et un retour à des élections démocratiques, n'avait pas changé. Selon des responsables de l'administration américaine, celle-ci aurait décidé de prendre ses distances à l'égard du nouveau pouvoir algérien après avoir notamment constaté le silence discret des pays européens riverains de la Méditerranée – France, Italie et Espagne – sur la situation en Algérie.

En revanche, les autorités iraniennes, ont continué, mardi par la voix de Radio-Téhéran, à fermement dénoncer l'annulation des élections en Algérie. Dans une menace à peine voilée, l'Iran estime que les partisans du Front islamique du salut (FIS), sont contraints à recourir à la violence puisqu'ils ont été privés de leur victoire électorale. Téhéran souligne que l'attitude des dirigeants algériens va pousser *«les forces islamiques à utiliser des moyens non pacifiques»*.

En Egypte, l'association islamiste des Frères musulmans a appelé le gouvernement du Caire à dénoncer la suppression du processus électoral en Algérie. Le porte-parole de cette association, théoriquement interdite mais tolérée dans les faits, affirme que *«dans le monde entier, on réclame la démocratie. Mais quand la démocratie en Algérie amène un gouvernement islamique, on refuse la démocratie. (...) Il y a des Etats occidentaux opposés au gouvernement islamique qui ont fait pression sur l'Algérie»*. De son côté, le président Hosni Moubarak, a appelé, mardi, la communauté internationale à respecter la souveraineté de l'Algérie et à ne pas s'ingérer dans les affaires intérieures de ce pays.

La Tunisie a démenti, mardi, avoir fermé sa frontière avec l'Algérie, comme l'avait indiqué la radio algérienne. Des responsables tunisiens ont néanmoins reconnu que *«des mesures de vigilance ont été prises, qui s'expliquent aisément compte tenu des circonstances»*. L'ensemble des pays du Maghreb ont observé une attitude prudente face aux événements algériens. Au Maroc, *Rissalat Al Umma* le journal de l'Union constitutionnelle (assojciée au gouvernement), a indirectement lancé une mise en garde aux islamistes et opposants marocains en écrivant que *«ce qui est arrivé en Algérie confirme en tout cas que l'application de la démocratie constitue un processus long et nécessitant beaucoup de sagesse et de patience. La démocratie est un idéal avant d'être une pratique et (...) il est difficile de pratiquer la démocratie de manière saine et positive»*. Au Soudan, la junte militaire de tendance islamiste au pouvoir depuis 1989, suit *«avec intérêt»* la situation en Algérie et a appelé les dirigeants du pays à la *«sagesse afin que ne soit pas* [remis en cause] *le droit du peuple algérien à décider lui-même de son propre sort»*. Le Parti de l'islam, une des organisations de moudjahidins sunnites afghans a prédit *«l'échec des complots»* et exprimé sa *«solidarité»* avec le peuple algérien. – *(Reuter, AFP, AP.)*

Les militants islamistes semblent suivre les consignes de leurs dirigeants

«On laisse venir, on est calme»

ALGER

de notre envoyé spécial

Le gros œuvre est achevé, les plâtres sont en train de sécher. Situé en front de mer, au pied de la Casbah, l'ancien Hôtel Oasis, rénové de fond en comble, sera prêt à accueillir sous peu l'état-major du FIS, provisoirement logé dans un local vieillot du centre-ville. Répartis sur cinq niveaux, une soixantaine de bureaux, quelques appartements de fonction, et, bien sûr, une salle de prière. Pris dans la tourmente politique, les islamistes pourront-ils emménager, avoir vraiment pignon sur rue? Le planton de service – peut-être homme de foi – ne voit pas pourquoi il en serait autrement.

Difficile, par les temps qui courent, de faire sortir de ses gonds même le plus incisif des *«frérots»*. La démission du président Chadli, l'annulation des élections législatives et la possible dissolution du FIS? Les *«barbus»* ne laissent rien paraître de leurs états d'âme, et se retranchent derrière le communiqué du bureau exécutif provisoire diffusé lundi soir, qui les invite à rester *«vigilants»*, à *«s'armer de prudence»*, mais aussi à *«se préparer à toutes les éventualités»*.

Les islamistes, comme une troupe disciplinée, suivent les consignes qui se transmettent d'un minaret à l'autre. *«On n'est certain de rien, on laisse venir, on est calme*, lâche un militant. *La junte au pouvoir trouvera toujours une bonne raison pour dissoudre le FIS.»* Pour l'heure, le dix-septième numéro d'*El Forkane* vient de paraître sans retards techniques. Dans cette livraison, l'organe officieux du FIS, qui, au cours de sa première année d'existence, avait essuyé à plusieurs reprises les foudres du pouvoir, *«parie sur la dissolution de quelques partis politiques existants»* et vilipende au passage les *«demi-crates nourris du poison de la laïcité»*.

La violence pour bientôt? *«Très soupe au lait, les jeunes disent n'attendre qu'un signal pour descendre dans la rue»*, raconte un commerçant de la Casbah. Mais à l'en croire, *«ce ne sont que des paroles en l'air»*. Comme au lendemain des troubles du mois de juin dernier, beaucoup de *«frérots»* ont, en quelque sorte défroqués, mis au placard leur robe blanche *(khamis)*. *«J'en ai même repéré trois qui viennent de se raser la barbe*, assure ce boutiquier. *Ils ont peur de l'armée»*, qui se tient pourtant à distance des citadelles du FIS.

Jeux troubles

Plutôt qu'à fourbir leurs armes, les militants de base en seraient à compter les points que le FIS a marqués dans les récentes batailles politiques. Des scènes de joie avaient accompagné samedi soir, dans les quartiers populaires d'Alger, à Badjarah, et à Kouba notamment, l'annonce de la démission de M. Chadli. *«Au mois de juin, on a eu la tête du premier ministre* [M. Mouloud Hamrouche]; *on vient d'avoir celle du chef de l'Etat»*, clament les jeunes intégristes qui comptent bien, sur leur lancée, *«avoir la peau de cette junte qui a trahi Dieu»*.

A-t-on volé au FIS sa victoire en annulant le second tour des élections législatives? Ses militants ne s'en formalisent pas outre mesure car l'épreuve de vérité démocratique, le «parti de Dieu» l'a subie avec succès le 26 décembre en raflant au premier tour près de 48 % des suffrages exprimés. Peu importe, au fond, que l'on en soit resté là. *«De toute manière, le jour où les gens retourneront aux urnes*, explique M. Fouad Delici, responsable de la rédaction d'*El Forkane*, *il n'y a pas l'ombre d'un doute qu'ils voteront de nouveau pour nous.»*

Les choses ne sont peut-être pas aussi simples que l'exquis M. Delici veut bien le dire à ses visiteurs. Bon nombre de militants du FIS sont à ce point aveuglés par le fanatisme et si peu familiers des jeux troubles de la politique politicienne qu'ils peuvent céder sans peine à toutes sortes de provocations et de manipulations, comme cela s'est vu dans le passé. Au risque d'entraîner le «parti de Dieu» sur un terrain que ses adversaires auront choisi pour lui.

Les responsables du FIS ne sont pas tous acquis à l'idée de laisser passer l'orage, comme ils ne l'étaient pas tous à celle d'entrer, par le biais des urnes, dans la lutte démocratique. Mais, au sein du bureau exécutif provisoire – le seul organe à fonctionner de manière cohérente, – un accord paraît s'être dégagé pour ne pas rechercher dans l'immédiat un affrontement avec le pouvoir que le «parti de Dieu» paierait très cher. Mardi soir, à El Harrach, dans la banlieue d'Alger, les propos du numéro un, M. Abdelkader Hachani, invitant l'armée à *«se ranger aux côtés du peuple»* ne ressemblaient pas à un appel à la guerre sainte.

Les dirigeants du FIS tableraient sur un pourrissement de la situation, et partant, sur un *élargissement* du «front du refus» pour refaire surface. Reste qu'ils ne maîtrisent guère les petits groupes de marginaux qui peuvent se saisir du moindre incident – voire le provoquer – pour mettre le feu aux poudres.

Le véritable détonateur des violences pourrait être la dissolution – sèche, ou accompagnée d'arrestations – du FIS, si tant est que cette mesure fasse l'unanimité dans les cercles politico-militaires du pouvoir. *«Les militants de base risquent de tomber de haut si pareille décision est prise*, avertit un observateur local. *Le FIS ne serait peut-être plus alors en mesure de contenir leur colère.»*

Nouveaux slogans

Il est, malgré tout, des électeurs du FIS qui seraient, paraît-il, pas du tout mécontents de la tournure prise par les événements et presque reconnaissants à l'armée d'avoir réparé la gaffe qu'ils avaient commise dans un moment d'égarement en votant pour le «parti de Dieu».

Changement de décor, dans les fiefs islamistes d'Alger. Les slogans badigeonnés sur les murs en français annoncent-ils des temps nouveaux? *«Non au gouvernement des mosquées»*, *«Halte à l'endoctrinement de nos enfants»*, *«Vive l'armée, seule garante de la démocratie»*, peut-on lire ici et là.

Un gros commerçant de la Casbah croit savoir quels sont les auteurs de ces graffitis *«patriotiques et républicains»*. *«Des militaires, il n'y a pas de doute, car*, note-t-il, *c'est écrit en bon français, et sans faute d'orthographe...»*

JACQUES DE BARRIN

M. Mitterrand : «Les dirigeants s'honoreront en retrouvant le fil de la démocratisation»

Réagissant pour la première fois, mardi 14 janvier, aux événements d'Algérie, lors de la conférence de presse qu'il donnait à Luxembourg, M. François Mitterrand a souhaité qu'il soit renoué au plus vite avec le processus démocratique dans ce pays. Il s'est toutefois abstenu de condamner les auteurs du coup de force. Voici sa déclaration :

«Le processus engagé pour des élections en Algérie a été interrompu. Cela représente un acte pour le moins anormal, puisque cela consiste à installer un état d'exception. Il y a eu, avec la démission du président, ce qu'on peut appeler un vide constitutionnel, et il faut pour les autorités algériennes improviser une réponse qui n'est pas prévue dans les textes.

»Je ne me porte pas en juge de ce qui se passe en Algérie. Je dis simplement que ce qui n'a pas été accompli en cette circonstance jusqu'au terme prévu devra l'être et que les dirigeants algériens s'honoreront en retrouvant le fil de la démocratisation nécessaire qui passe forcément par des élections. Ils ont jugé en leur âme et conscience selon les intérêts qu'ils pensaient correspondre au salut de leur pays. Là-dessus les conceptions s'entrechoquent, on le voit bien, et ce n'est pas à un Français de se substituer au débat politique interne en Algérie.

»Mais sur un plan plus général, considérant ce qui se passe dans l'ensemble du monde où l'on va heureusement vers la démocratie, il faut qu'au plus tôt les dirigeants algériens renouent les fils d'une vie démocratique qui s'amorçait et qui devra, je le répète, arriver à son terme.»

«Une démocratie sans esprit civique ne veut absolument rien dire»

déclarait M. Boudiaf après le premier tour des élections législatives

M. Mohamed Boudiaf, vétéran du FLN et membre du Haut Comité d'Etat, avait accordé le 9 janvier, après le premier tour des élections législatives algériennes, une interview qui doit paraître jeudi 16 janvier dans l'hebdomadaire* Jeudi d'Algérie, *supplément du* Quotidien d'Algérie. *En voici des extraits.

«Il y a un problème essentiel, *souligne d'abord M. Boudiaf*, c'est que le vide culturel est énorme. Une démocratie sans esprit civique, une liberté sans discipline ne veulent absolument rien dire. Cela ne débouche sur rien du tout, et, la preuve, voilà où nous en sommes. Le malheur pour l'Algérie c'est qu'il n'y a aucune classe politique jusqu'à présent.

– Malgré le nombre de partis qui existent?

– Macache. Une classe politique consciente place les intérêts de l'Algérie au-dessus de tout, or nous constatons le contraire. D'ailleurs, je m'explique la victoire du FIS de cette façon-là. Ce peuple-là en a marre du parti unique. Il veut un changement et un changement radical. Le seul qui soit pour un changement radical, c'est le FIS. Par ailleurs, les autres partis – en réalité des personnes plus que des partis – sont tellement éparpillés que les gens n'ont rien trouvé. Ils ont trouvé le FIS, et le FIS a fait un raz de marée au premier tour. Le problème, c'est de savoir ce que ces gens sont capables de faire s'ils ont le pouvoir.

– Pensez-vous qu'il faille aller au deuxième tour?

– J'ai la conviction absolue que tant que les peuples ne participent pas à la gestion de leurs difficultés, rien ne peut se faire. Seulement, il faut tenir compte de la spécificité de l'Algérie. Les Algériens ont vécu pendant trente ans sous le parti unique, donc pas de communication, pas de dialogue, pas de culture politique, et arrivent les élections législatives. Il se trouve un parti, le FIS, qui se sert de l'argument de la religion pour capter le maximum de voix. La question que je me pose, c'est pourquoi toute cette masse de jeunes suit le FIS. Qu'ont-ils trouvé dans le FIS? Peut-être une certaine chaleur dans les mosquées.

– Vaut-il mieux aller au deuxième tour ou stopper l'expérience démocratique pour sauver la démocratie?

– Qu'est-ce qui pourrait stopper cela?

– L'armée.

– L'armée, qu'est-ce qu'elle est cette armée? Est-ce qu'elle a un programme, est-ce qu'elle a une vue sur la situation? Si l'armée intervient, il faut lui dire que puisqu'elle a accepté le passage par les urnes il faut qu'elle respecte les règles du jeu. Maintenant, c'est votre démocratie, telle que vous l'avez instituée, elle a donné une majorité au FIS, c'est bien ou c'est mauvais, c'est un autre problème. Maintenant, ils sont là, ils ont la majorité, ils doivent diriger le pays.

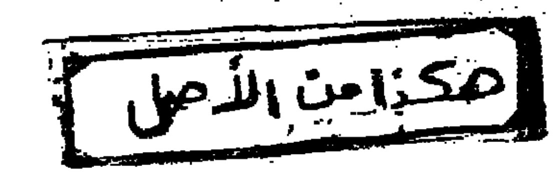
» C'est le choix des Algériens. Bon ou mauvais. C'est le choix d'une majorité d'Algériens, en particulier des jeunes. Ou bien c'est une démocratie, ou bien on se retourne contre le FIS et on remet tout en question. Le FIS alors ne va pas vouloir continuer dans cette expérience. J'ai lu par ailleurs une déclaration d'un membre du FIS qui a dit : *«Nous ne sommes pas pour une démocratie à l'occidentale.»* Pour quelle démocratie sommes-nous?

» Il y a comme cela des choses qui ne sont pas très claires dans la tête des gens. Il ne faut pas que l'Algérie, à travers le FIS *ou autre* chose, se cabre devant des mots d'ordre qui n'ont rien d'essentiel, à savoir l'Occident. Nous ne sommes pas des Occidentaux. Mais l'Occident a une situation. Il est *développé*, il a la haute main sur l'économie mondiale. Nous allons nous révolter contre cet ordre? Vivre en autarcie? Dire que nous allons mettre un point final à cette expérience du FIS en disant que nous allons continuer la démocratie, c'est une contradiction.

– Ce qui est prévisible, c'est que la démocratie soit mise entre parenthèses jusqu'à ce que les choses se calment et que l'expérience démocratique puisse démarrer de nouveau.

– Bon, ça, c'est une hypothèse qui ne peut avoir de consistance que dans la mesure où ce changement puisse aboutir à trouver des solutions. Parce que là, qu'est-ce qu'on va faire? Et le FLN, est-ce qu'on va le dissoudre, est-ce qu'on va dissoudre les partis? Est-ce qu'on va les laisser? En 88, c'était le moment du changement, et on ne l'a pas fait.

» Pourquoi? Par manque de culture politique, parce que les gens ont vécu pendant des années sous la férule du parti unique. Ca n'a pas marché, ils ont trouvé cette démocratie faussée au départ par l'encouragement de certaines gens à créer des partis, des groupuscules. Je comprends dans une certaine mesure cette option des gens pour le FIS parce que, de l'autre côté, il n'y a pas de solution de rechange.»



LA CRISE ALGÉRIENNE

Le Haut Comité d'Etat

Une institution « disposant de tous les pouvoirs dévolus au président de la République »

Voici des extraits du texte officiel annonçant la création du Haut Comité d'État :

« Le Haut Conseil de sécurité (...), après consultations et débats, le Conseil constitutionnel et le président de la Cour suprême consultés, le chef du gouvernement entendu, déclare :

– que la situation exceptionnelle que traverse le pays ne saurait perdurer sans risques graves pour l'Etat et la République,

– que la continuité de l'Etat exige de pallier la vacance de la présidence de la République par l'institution de tel organe de suppléance, disposant de tous les pouvoirs dévolus par la Constitution au président de la République,

proclame :

1. – Il est institué un Haut Comité d'Etat composé de cinq membres

– Mohamed Boudiaf, président ;

– Khaled Nezzar, membre ;

– Ali Kafi, membre ;

– Tedjini Haddam, membre ;

– Ali Haroun, membre.

2. – Le Haut Comité d'Etat exerce l'ensemble des pouvoirs confiés par la Constitution en vigueur au président de la République.

3. – En cas d'empêchement au sens constitutionnel du président du Haut Comité d'Etat, de décès ou de démission, le Haut Comité d'Etat élit en son sein un nouveau président.

4. – Le Haut Comité d'Etat accomplit sa mission jusqu'à réunion des conditions nécessaires au fonctionnement normal des institutions et de l'ordre constitutionnel. Cette mission ne saurait excéder la fin du mandat présidentiel issu des élections de décembre 1988.

5. – Il siège à Alger au palais de la présidence de la République.

6. – Le Haut Comité d'Etat est assisté d'un Conseil consultatif national.

7. – La réunion permanente du Haut Conseil de sécurité prend fin dès la prestation de serment des membres du Haut Comité d'Etat.

8. – La présente proclamation, acte constitutif du Haut Comité d'Etat, sera publiée au Journal officiel *de la République algérienne démocratique et populaire.*

Fait à Alger, le 14 janvier 1992.

Signé : les membres du Haut Conseil de sécurité. – Le chef du gouvernement, ministre de l'économie, M. Sid Ahmed Ghozali, le ministre de la défense nationale, le général-major Khaled Nezzar, le ministre de l'intérieur et des collectivités locales, M. Larbi Belkheir, le chef d'état-major de l'ANP, le général-major Abdelmalek Guenaïzia, le ministre des affaires étrangères, M. Lakhdar Brahimi, le ministre de la justice, M. Hamdani Benkhelil. »

Une présidence collégiale

Suite de la première page

Cela n'exclut pas, cependant, les improvisations. Convoqués à 18 heures pour participer à une conférence de presse au cours de laquelle le premier ministre, M. Sid Ahmed Ghozali, devait dévoiler et commenter la nouvelle direction du pays, les journalistes ont appris, quatre heures plus tard, que la réunion était décommandée, sans que soient données d'autres raisons que des *« difficultés techniques de dernière minute »*.

Entre-temps, les journalistes avaient pu entendre les échos d'une fusillade à proximité du palais du gouvernement où ils étaient réunis. Les coups de feu à peine entendus, les policiers et gardes du corps qui battaient la semelle dans le hall de l'édifice, se ruaient vers la sortie, arme au poing, pour revenir, quelques instants plus tard, protéger les couloirs contre d'éventuels assaillants. D'après de succinctes explications, un *« gamin »* aurait lancé *« une bouteille »* contre un des blindés disposés aux alentours. Les soldats auraient riposté par un tir *« en l'air »*.



Donner un supplément d'âme démocratique

La nomination du HCE était généralement attendue pour la fin de la semaine (*le Monde* des 12-13 et 14 janvier). En brûlant les étapes, le Haut Conseil de sécurité, organisme consultatif qui, depuis le départ de l'ancien président le 11 janvier, s'était emparé de la réalité du pouvoir, a voulu ne laisser planer aucun doute sur la pureté de ses intentions.

Accusé, ici et là, de vouloir accaparer le pouvoir de façon permanente, voire de chercher à établir une dictature militaire, le Haut Conseil de sécurité, dont trois des six membres étaient des généraux, a répliqué par la création d'une instance de cinq personnes où ne siège plus qu'un seul militaire, le général-major Khaled Nezzar, ministre de la défense. Le Haut Conseil mettra fin aux fonctions exécutives qu'il s'était arrogées dès que son successeur, vraisemblablement sous huitaine, prêtera serment.

Fait significatif, la présidence du HCE n'est pas assurée par le général Nezzar mais par une personnalité dont les convictions démocratiques sont au-dessus de tout soupçon, M. Mohamed Boudiaf qui, après une absence d'Algérie de près de trente ans, fait un étonnant retour dans l'arène politique. Membre fondateur du FLN en 1954, responsable politique de l'insurrection et vice-président du Gouvernement de la République algérienne (GPRA), M. Boudiaf était l'un des passagers capturés, le 22 octobre 1956, à la suite du détournement par la chasse française de l'avion qui transportait plusieurs dirigeants de la révolution algérienne, dont MM. Ben Bella et Aït-Ahmed.

Au lendemain de l'indépendance, en désaccord avec le cours autoritaire suivi par le nouveau régime, il s'était, en 1964, volontairement exilé, en Europe, puis au Maroc, où il dirigeait une modeste entreprise de briqueterie. Depuis les années 70, il avait toujours refusé d'assumer une quelconque responsabilité politique. Les amis de M. Ghozali ont su le convaincre que la gravité de la situation nécessitait la présence d'une personnalité capable de donner un supplément d'âme démocratique à un organisme marqué par les circonstances de sa création.

Autre gage donné à une opinion nationale et internationale sensible à l'origine contestée du nouveau pouvoir, le HCE compte parmi ses membres M[e] Ali Haroun, ministre des droits de l'homme du gouvernement Ghozali. Avocat, M[e] Haroun a assuré la défense de plusieurs prisonniers politiques poursuivis devant les tribunaux d'exception sous les régimes Boumediène et Chadli.

Contrairement aux prévisions, M. Ghozali ne siège pas dans le nouvel organisme, dont les règles de fonctionnement n'ont pas été autrement précisées. Mais, hormis M. Boudiaf, tous les membres du HCE figurent parmi les proches du premier ministre, ce qui ne devrait pas amoindrir son rôle, bien au contraire. Tout aussi intéressant est le fait que trois membres du HCE, MM. Boudiaf, Kafi et Haroun, ont été, à un moment ou à un autre, en délicatesse avec la direction du FLN dont ils étaient militants.

Président de l'Organisation nationale des moudjahidins (ONM), M. Ali Kafi, comme M. Ghozali, voue une profonde inimitié à M. Mouloud Hamrouche, ancien premier ministre et actuel membre du bureau politique du FLN. Durant la dernière campagne électorale, l'ONM, à la fureur de la direction du FLN, a apporté tout son soutien au premier ministre en présentant des candidats *« indépendants »* chargés de chasser sur les mêmes terres électorales que les candidats de l'ancien parti unique.

Le FLN, nouvel ennemi

Quant à MM. Boudiaf et Haroun, ils ont en commun de s'être, dès 1962, tous deux opposés au FLN qui entendait construire l'avenir sur le parti unique. Leur promotion d'aujourd'hui constitue une première révision officielle de l'Histoire, une tentative de renouer avec une conception politique, battue lors de l'indépendance, mais dont beaucoup s'accordent aujourd'hui à dire qu'elle aurait pu éviter à l'Algérie le désastre dans lequel elle perd aujourd'hui pied.

Elle est, en creux, une critique de l'équipe de M. Hamrouche, présenté comme l'héritier des errements du passé. Au-delà de la justesse du propos, elle confirme le désir du gouvernement de considérer la direction du FLN comme un ennemi à peine moins nocif que le Front islamique du salut (FIS).

Le principal argument du HCE est, finalement, sa forte image symbolique : un prestigieux dirigeant de la révolution, M. Boudiaf, vierge de toute compromission avec les dirigeants déconsidérés des trente dernières années ; un militaire de bonne réputation professionnelle, le général Khaled Nezzar, pour exprimer l'autorité de l'Etat ; un ancien colonel de l'Armée de libération nationale (ALN), M. Ali Kaci, « patron » des anciens moudjahidins, groupe de pression particulièrement révéré ; un ancien militant du mouvement nationaliste, M. Tedjini Haddam, chirurgien et recteur de la Mosquée de Paris, pour exprimer la piété moderniste ; un avocat, enfin, M[e] Ali Haroun, défenseur des droits de l'homme et ancien dirigeant de la Fédération de France du FLN, pour rassurer les démocrates que le cours nouveau inquiète.

Ce large spectre suffira-t-il pour rallier au pouvoir des Algériens passablement blasés sur la qualité de leurs gouvernants ? Saura-t-il dépasser la crise que traverse le pays, résoudre les innombrables problèmes économiques qui n'ont pas, eux, connu de trêve électorale, empêcher que la lutte contre les islamistes ne s'emballe de façon sanglante ?

Mardi, lors d'un prêche à la mosquée d'El-Harrach, M. Abdelkader Hachani, président du bureau exécutif provisoire du FIS, a appelé ses militants et ses sympathisants à *« garder leur calme »*, tout en précisant que son parti entendait rester *« dans le cadre de la légalité sans renoncer à son projet d'Etat islamique »*. Paroles qui ne sont pas que de façade : les jeunes islamistes pourraient faire savoir, vendredi, jour de grande prière, qu'ils n'acceptent pas d'avoir été floués de leur victoire. C'est, en tout cas, une possibilité de jour en jour plus redoutée.

GEORGES MARION

M. Mohamed Boudiaf, un des pères fondateurs du FLN

Des quatre chefs historiques du FLN capturés lors de l'interception de leur avion le 22 octobre 1956, M. Mohamed Boudiaf était sans doute le plus *« politique »* d'entre eux. Ce révolutionnaire pragmatique, tacticien et organisateur qui savait être inflexible et qui, dès le début de la révolution, préférait – à l'encontre de son camarade et rival Ben Bella – la réalité à la rhétorique idéologique, est né en 1919 à M'Sila. Originaire d'une famille modeste, il entre dans l'administration comme petit fonctionnaire des contributions avant de devenir adjudant dans l'armée française.

Il commence très jeune sa vie de militant politique, d'abord dans les rangs du Parti du peuple algérien (PPA) et du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) de Messali Hadj. Un des fondateurs de l'Organisation spéciale (OS), puis du Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action (CRUA), dont les neuf chefs déclenchèrent l'insurrection de la Toussaint 1954, M. Boudiaf fut titulaire de la carte n° 1 du FLN. Libéré par la France, il devient ministre d'Etat, puis vice-président du Conseil du gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA).

L'Algérie est à peine indépendante qu'il se brouille avec M. Ben Bella, qui le fait arrêter dès la fin juillet 1962. Libéré quelques jours plus tard par les hommes du colonel Boumediène et rétabli dans ses fonctions, il refuse de participer aux premières élections, qu'il qualifie de *« préfabriquées »*, affirmant au *Monde* qu'*« aucun parti populaire ne pourra naître à l'ombre des mitraillettes »*, démissionne de ses fonctions et fonde le Parti de la révolution socialiste (PRS). M. Ben Bella le fait arrêter à nouveau en juin 1963 pour *« complot contre la sécurité de l'Etat »*. Libéré en octobre, il choisit l'exil au Maroc, où il va animer, avec le PRS, la résistance clandestine de gauche au régime FLN.

En 1976, M. Boudiaf avait soutenu un appel lancé par d'anciens chefs du FLN, dont Ferhat Abbas et Mohamed Ben Khedda, soulignant que *« la revendication de la démocratie qui s'y trouve ne concerne pas la seule « bourgeoisie libérale » ni quelques « hommes dépassés », mais répond aux aspirations profondes du peuple algérien dans toutes ses couches »*. Longtemps connu comme un homme de principes, il avait affirmé ses convictions dans une interview au *Monde* du 20 juillet 1962 : la difficulté du FLN à se reconvertir est à l'origine de la crise, déclarait-il déjà. Une phrase qu'il pourrait sans doute reprendre aujourd'hui.

« Une révolution ne se fait pas avec des mots, ajoutait-il. (...) *Parler inconsidérément de révolution agraire, d'industrialisation, de nationalisation, de lutte contre l'analphabétisme, etc., est à la portée du premier venu qui aurait feuilleté deux ou trois études sur la croissance des pays sous-développés. »* Une conception de la politique que le vieux militant a, peut-être, la chance, trente ans après l'accession à une indépendance qu'il considérait comme trahie, de mettre en pratique.

P. de B.

□ **M. Mohamed Ali Haroun, ministre des droits de l'homme.** – M. Mohamed Ali Haroun, soixante-quatre ans, a été appelé au gouvernement en tant que ministre délégué aux droits de l'homme le 18 juin dernier, après les émeutes sanglantes qui firent officiellement cinquante-cinq morts. A l'occasion du remaniement du 16 octobre dernier, il est devenu ministre de plein droit.

Né à Birmandreis, près d'Alger, docteur en droit, avocat à la Cour suprême, il a été l'un des fondateurs de la Fédération de France du FLN, au début de la guerre d'Algérie. Il est l'auteur d'un livre sur les activités du FLN en France durant la guerre d'indépendance, *Septième willaya*, qui avait été interdit en Algérie au moment de sa parution.

Avant de prendre une part active dans la lutte d'indépendance, il avait fait partie du *« collectif d'avocats »* chargé par le FLN de défendre les nationalistes algériens. Après l'indépendance, il avait pris ses distances avec la politique et avait eu maille à partir avec les autorités algériennes pour ses prises de position en faveur des droits de l'homme.

□ **M. Ali Kafi, secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidins.** – M. Ali Kafi, soixante-douze ans, est le secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidins (anciens combattants de la guerre d'indépendance). Né à El-Harrouch, dans l'est du pays, dans une famille de petits paysans, il s'engage à l'âge de seize ans au MTLD, puis, en 1955, il rejoint le maquis dans la région de Skikda (Philippeville).

En 1959, il quitte l'Algérie pour assurer la fonction de secrétaire du Conseil national de la révolution algérienne (CNRA), sorte de parlement en exil. Il entame en 1961 une carrière de diplomate, en occupant dans un premier temps le poste d'ambassadeur du GPRA au Caire. Puis il devient ambassadeur en Syrie, au Liban, en Libye et en Tunisie. En janvier 1979, il entre au comité central du FLN.

► ***Le Monde* a publié une notice biographique sur le général-major Khaled Nezzar, ministre de la défense, dans son édition du 14 janvier 1992.**

Recteur de la Mosquée de Paris

M. Tedjini Haddam, diplomate plus que théologien

M. Tedjini Haddam, l'un des cinq membres du nouveau Conseil d'Etat algérien, recteur de la Mosquée de Paris depuis 1989, a déclaré au *Monde*, mercredi 15 janvier, que sa mission à Alger était provisoire et qu'il n'envisageait de quitter aucune de ses fonctions en France.

M. Pierre Joxe, alors ministre de l'intérieur et des cultes, avait piqué une belle colère le 10 juin 1989 en apprenant que M. Tedjini Haddam, ancien ministre des affaires religieuses puis de la santé en Algérie (de 1964 à 1970), ancien ambassadeur en Tunisie et en Arabie saoudite, avait été nommé recteur de l'institut musulman de la Mosquée de Paris.

Ancien interne des hôpitaux de la Seine, le docteur Haddam, chirurgien, n'était pas tout à fait inconnu en France. Mais Paris voulait saisir l'occasion de la succession de Cheikh Abbas, décédé le 3 mai 1989, pour clarifier ses rapports avec la Mosquée du 5[e] arrondissement, vieux sujet de contentieux avec Alger, et favoriser l'élection, à la tête du principal établissement de culte musulman en France, d'un musulman français ou vivant en France.

Il n'en fut rien. Une fois de plus, Si Hamza Boubakeur, président d'honneur de la Société des habous et lieux saints de l'islam – une association de droit français propriétaire de la Mosquée depuis 1957, – avait négocié directement avec le gouvernement d'Alger l'élection de M. Haddam à la tête de la Société des habous et de la Mosquée. Cette nomination contestée a longtemps pesé sur les épaules de cet homme de soixante et onze ans, marié et père de six enfants, modeste et timoré, affectueux mais piètre orateur, qui donnait toujours l'impression d'avoir quelque chose à se faire pardonner, de ne pas pouvoir se livrer ou de vouloir ménager ses interlocuteurs.

Sans doute plus politique et diplomate que théologien et chef spirituel, ses prudences, ses tergiversations, pendant la crise du Golfe, ses nombreux séjours à Alger, qui ont répandu chez les paroissiens de la Mosquée le sobriquet d'« imam caché », ne lui ont pas valu que des amitiés dans la communauté musulmane en France. Le recteur Haddam n'en a pas moins joué un rôle-clé dans la naissance et les premiers pas du CORIF, cette instance de réflexion sur l'islam en France créée en 1990, à l'initiative de M. Joxe, pour amorcer l'organisation de cette communauté et faciliter l'intégration des musulmans.

Un ami de M. Ghozali

Le recteur de la Mosquée de Paris a cherché à développer des relations avec les autorités politiques, avec les responsables religieux, juifs, protestants, catholiques. Ce qui lui vaut d'être sans doute, et paradoxalement, plus populaire en France à l'extérieur qu'à l'intérieur de la communauté musulmane. Récemment encore, il faisait partie d'une mission interreligieuse en Yougoslavie. Il croit au dialogue des religions, cite Jean-Paul II, et avait naturellement pris la coprésidence de l'Association pour le dialogue interconfessionnel (ADIC), qui se veut politiquement indépendante et que les nouvelles fonctions de M. Haddam à Alger mettent dans l'embarras. Les raisons de sa nomination sont sans doute à rechercher dans sa situation de responsable religieux en France, dans ses amicales relations avec M. Ghozali, natif comme lui de la région de Tlemcen, à l'ouest du pays.

Si, récemment, il ne faisait pas mystère de sa méfiance à l'égard du FIS, où milite pourtant une partie de sa famille (dont son neveu, M. Habib Haddam, et deux autres membres qui étaient candidats du parti islamiste), le recteur s'estimait capable d'engager un dialogue avec les éléments les plus raisonnables de ce courant, ces médecins (comme lui), ingénieurs, cadres, intellectuels qui ne souhaitent pas créer en Algérie une République islamique, mais réclament une prise en compte plus nette des aspirations morales et religieuses de la population.

HENRI TINCQ

EN BREF

□ **ANGOLA : visite du ministre français de la coopération.** – Le ministre français de la coopération, M[me] Edwige Avice, est arrivé, mardi 14 janvier, à Luanda pour une première visite officielle de trois jours en Angola. M[me] Avice devait être notamment reçue par le chef de l'Etat, M. José Eduardo Dos Santos, pour parler du processus de paix en Angola. – *(AFP.)*

□ **INDE : la fille de Rajiv Gandhi refuse un poste au Parti du Congrès (I).** – M[lle] Priyanka Gandhi, la fille de l'ancien premier ministre indien Rajiv Gandhi, assassiné l'an dernier, a décliné, mardi 14 janvier, l'offre qui lui avait été faite d'entrer au comité directeur du Parti du Congrès (I) de l'Etat d'Uttar-Pradesh, fief électoral familial. – *(AFP, Reuter.)*

□ **IRLANDE DU NORD : un homme tué par balles dans une banlieue protestante.** – Un homme a été tué par balles, mardi 14 janvier, dans le quartier majoritairement protestant de Dundonald, dans la banlieue est de Belfast, en Irlande du Nord. Le même jour, l'Armée républicaine irlandaise (IRA) a reconnu avoir tué lundi, un jeune catholique (*le Monde* du 15 janvier), sur la foi d'informations erronées, et a présenté ses excuses à la famille de la victime. – *(AFP.)*

□ **NIGÉRIA : nouveau gouvernement.** – Le nouveau gouvernement nigérian, dont la composition a été annoncée lundi 13 janvier, est réduit à dix-neuf ministres, qui étaient membres de l'ancien cabinet à l'exception de deux nouvelles personnalités. Le départ du ministre de l'information et porte-parole controversé du gouvernement, M. Chief Alex Akinyele, constitue le principal remaniement de cette équipe de transition, l'actuelle direction militaire ayant décidé de remettre le pouvoir à un gouvernement civil cette année. – *(AFP.)*

EUROPE

Les Douze et la reconnaissance des Républiques yougoslaves

Le premier groupe de «casques bleus» est arrivé mardi 14 janvier en Yougoslavie. Dans les jours qui viennent, ces quelque cinquante officiers de liaison provenant de dix-neuf pays différents parcourront tous les foyers de crise et devraient préparer l'arrivée du gros des troupes de l'ONU – environ dix mille soldats. Le général yougoslave Slavko Jovic, chargé de la coopération avec les forces des Nations unies, a déclaré que les régions où seront déployés les «casques bleus» seront démilitarisées et que *«l'armée yougoslave était prête à se retirer puisqu'elle a donné son soutien aux opérations de paix de l'ONU»*.

A la veille de la réunion des directeurs politiques des ministères des affaires étrangères des Douze, à Bruxelles, sur la reconnaissance des quatre Républiques yougoslaves désirant accéder à l'indépendance, en l'occurrence la Slovénie, la Croatie, la Bosnie-Herzégovine et la Macédoine, le premier ministre grec, M. Constantin Mitsotakis, s'est rendu à Belgrade pour rencontrer le président de Serbie, M. Slobodan Milosevic.

M. Mitsotakis a ensuite gagné Bonn puis Rome, pour s'entretenir avec le chancelier Helmut Kohl et le premier ministre italien, M. Giulio Andreotti. Selon les termes d'un communiqué officiel, MM. Mitsotakis et Milosevic ont constaté que *«la Serbie et la Grèce aspiraient au rétablissement d'une paix stable et à un règlement politique de la crise yougoslave»*, pour ensuite convenir que *«la continuité de la Yougoslavie était vitale»* non seulement pour les peuples et les Républiques yougoslaves qui aspiraient à continuer à vivre ensemble dans un même Etat, mais aussi pour la stabilité et la paix dans cette région. A l'issue de ces entretiens, M. Milosevic s'est déclaré *«satisfait»* de la politique du gouvernement grec.

On estimait, mardi à Belgrade, que l'objet de cette visite était avant tout la question de l'indépendance de la Macédoine. En effet, la Grèce, qui s'oppose à la création d'un Etat macédonien, craint la reconnaissance imminente de cette République yougoslave par certains pays de la CEE, comme notamment l'Allemagne et l'Italie. La Serbie, qui entend renforcer ses liens avec la Grèce, souhaiterait que la Macédoine fasse partie de la «nouvelle Yougoslavie» et renonce par conséquent à son indépendance.

Par ailleurs, le gouvernement de Serbie a indiqué, mardi, que la reconnaissance de certaines Républiques yougoslaves ne pouvait pas remettre en question la continuité de la Yougoslavie. *«Le droit à la sécession de certains peuples ne peut pas prévaloir sur le droit des autres à maintenir un Etat yougoslave (...). La séparation de certaines parties de la communauté yougoslave ne provoque pas la discontinuité internationale de la Yougoslavie, elle entraîne seulement des problèmes juridiques qui seront résolus par l'élaboration d'une nouvelle Constitution yougoslave»*, est-il précisé.

Enfin, le chef de l'Eglise orthodoxe serbe, le patriarche Pavle, a déclaré mardi que les Serbes orthodoxes ne pouvaient pas vivre dans un nouvel Etat indépendant croate. En effet, il estime que les Serbes de Croatie doivent continuer à vivre dans un Etat comprenant la Serbie; sinon *«ils seront forcés un jour ou l'autre de s'exiler de la nouvelle Croatie indépendante»*. Cette déclaration intervient au lendemain de la reconnaissance de la Slovénie et de la Croatie par le Vatican, que le patriarche Pavle accuse de vouloir reconquérir les Balkans.

F. H.

Les minorités d'abord

Suite de la première page

Quatre en ont fait la demande : la Slovénie, la Croatie, la Bosnie-Herzégovine et la Macédoine. La commission d'arbitrage de M. Badinter a examiné leurs dossiers en tenant compte notamment du droit international, des conventions de Genève, de la Charte des Nations unies et de celle de Paris. Dans un pays aussi «enchevêtré» que la Yougoslavie, elle s'est penchée tout particulièrement sur la protection des droits des minorités.

Au vu des documents – lois, Constitutions et amendements récemment adoptés – qui leur ont été soumis, M. Badinter et ses collègues juristes allemand, belge, espagnol et italien ont donc émis leur avis. Pour ce qui est de la Slovénie – la seule République ethniquement homogène et de surcroît la plus démocratisée, la plus prospère et la plus «occidentalisée», – le résultat de l'examen de passage ne faisait guère de doute et il ne surprend pas : Ljubljana remplit toutes les conditions posées, d'autant plus qu'une Cour constitutionnelle compétente notamment pour sanctionner *«le non-respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales par les lois et les actes individuels»* y a été instituée le 23 décembre.

Peu de problèmes également dans le cas de la Macédoine multiethnique qui, avec ses quelque deux millions d'habitants, est la République la plus pauvre de la «Yougoslavie». La commission d'arbitrage note que, après la proclamation d'indépendance, sa Constitution prévoit que *«les membres des diverses nationalités* [dont par conséquent la minorité albanaise de souche] *ont le droit d'exprimer librement leur identité nationale, de la cultiver, en poursuivre le développement, et ont droit également à leurs attributs nationaux»*.

La Constitution souligne également que la Macédoine *«n'a aucune revendication territoriale à l'égard des Etats voisins»* et *«s'interdit toute propagande hostile à l'encontre d'un autre Etat»*. Mais ces affirmations *«sans ambiguïté»* ne vont pas du tout calmer les craintes du gouvernement d'Athènes qui s'oppose systématiquement à ce qu'un pays porte le nom de «République de Macédoine», celle-ci étant de son point de vue la région du nord de la Grèce.

C'est sur le dossier de la Croatie – où vivent quelque 600 000 Serbes – que l'avis de la commission d'arbitrage européenne était le plus attendu. Contrairement aux juristes allemands proches du ministre des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, qui étaient allés un peu vite en besogne en décrétant que les conditions d'une reconnaissance étaient satisfaites, la commission Badinter considère que, si sur les grands «principes» démocratiques concernant notamment les droits des minorités, les lois de Zagreb étaient acceptables, celles-ci ne sont pas assez précises sur les détails – combien importants ! – du «statut spécial» de la minorité serbe. La Conférence pour la paix, présidée par lord Carrington, avait lors de sa réunion du 18 octobre 1991 énuméré un certain nombre de points à ce sujet : droit aux emblèmes nationaux (drapeau), à une seconde nationalité, à un système éducatif et administratif propre comprenant notamment une police et une justice locales et autonomes. C'est là, selon la commission d'arbitrage, que le bât blesse.

Les lois croates ne sont pas, pour le moment, assez détaillées ni conformes aux conditions posées par la Conférence et aux lignes directrices posées par les Douze, le 16 décembre, pour la reconnaissance de nouveaux Etats en Europe de l'Est et dans l'ex-Union soviétique – cela malgré les efforts et les assurances de dernière minute du président Franjo Tudjman. *«Sous cette réserve, la République de Croatie remplit les conditions nécessaires à sa reconnaissance* (...) *et il incombe aux autorités* [de Zagreb] *de compléter la loi constitutionnelle»*.

En ce qui concerne la Bosnie-Herzégovine, la commission constate que la déclaration d'indépendance de la présidence et du gouvernement de cette République «explosive» (40 % environ de Musulmans, 32 % de Serbes et 19 % de Croates) a été rejetée par les membres serbes de cette présidence et que l'expression de la volonté des populations de la Bosnie de constituer un *«Etat souverain et indépendant ne peut être considérée comme pleinement établie»*. Elle suggère éventuellement l'organisation d'un référendum sous contrôle international.

Enfin, pour ce qui est des frontières, M. Badinter et ses collègues estiment que les démarcations actuelles entre la Croatie, la Serbie et la Bosnie-Herzégovine ne pourront être modifiées que par accord *«libre et mutuel»*. A défaut d'un accord contraire, les limites antérieures acquièrent le caractère de frontières *«protégées par le droit international»*.

ALAIN DEBOVE

Un entretien avec le ministre croate des affaires étrangères

«Une fois la paix rétablie, on peut admettre de légères modifications de frontières» nous déclare M. Zvonimir Separovic

La guerre serbo-croate *«a fait des victimes des deux côtés»* et a provoqué *«un choc»*, *«ce qui ne veut pas dire que les passions ne pourraient pas être surmontées»*. Dans un entretien qu'il a accordé au *Monde*, mardi 14 janvier, le ministre croate des affaires étrangères, M. Zvonimir Separovic, se fait l'avocat d'une normalisation future et sous certaines conditions avec la Serbie, allant même jusqu'à évoquer la possibilité de modifications mineures de frontières à partir du moment où elles ne se feront pas par la force : *«Tout est possible par la négociation, rien ne le sera par le fait accompli.»*

ZAGREB

de notre envoyé spécial

Une nouvelle forme d'association est-elle encore envisageable entre la Croatie et la Serbie, après les affrontements sanglants de ces derniers mois? M. Zvonimir Separovic est catégorique ; il n'hésite pas une seconde pour répondre : *«Non seulement c'est possible, mais c'est indispensable. Il faut absolument y travailler, nous et les Serbes, avec l'aide de la France et de la communauté internationale; surtout avec l'appui de la France et de l'Allemagne. Nous savons que cette guerre n'a fait qu'approfondir le conflit* [entre Serbes et Croates]. *Il y a eu des victimes des deux côtés, comme il y en a eu pendant la seconde guerre mondiale.»*

«C'est un choc pour les générations d'aujourd'hui; mais cela ne veut pas dire que ces passions ne pourraient pas être surmontées. Les Serbes comme les Croates resteront sur cette terre pour toujours; nous serons des voisins éternels, comme les Français et les Allemands. Et nous aimerions créer un modèle de bon voisinage comme celui entre la France et l'Allemagne. Cela veut dire que nous pourrions créer une association, un Commonwealth par exemple, ou un marché commun.»

En revanche, M. Separovic, un juriste de soixante-trois ans, ancien recteur de l'université de Zagreb, est tout aussi catégorique pour rejeter l'hypothèse, à l'avenir, d'un *«Etat commun»* serbo-croate. Il rappelle que l'idée de Yougoslavie – *«honnête et acceptable»* à partir du moment où elle se réalise dans *«le respect des différences»* et sans velléité de domination de la part de l'un ou de l'autre – a été lancée, à la fin du siècle dernier, par des intellectuels croates. Mais, affirme-t-il, la Serbie a, *«dès le début»*, dominé la fédération et traité les Croates en vaincus, ce qui fait que la Yougoslavie a finalement été à l'origine de *«tensions»* entre les deux peuples. Plus récemment, rappelle encore M. Separovic, Zagreb a proposé, il y a un an, la création d'une confédération d'Etats souverains, mais, dit-il, *«depuis, il y a eu la guerre, une guerre totale avec des conséquences affreuses, non seulement matérielles mais aussi psychologiques, et aujourd'hui il est impossible de construire une confédération avec les Serbes»*.

Pas de «petite communauté balkanique»

A l'avenir, *«la défense, le système monétaire et la politique étrangère ne seront plus jamais communs»*, insiste le ministre, qui évoque toutefois la possibilité de *«consultations»* avec Belgrade et d'une coopération régionale plus large. *«Nous voulons, avec les Serbes et les autres* [Républiques de l'ex-Yougoslavie], *rejoindre l'Europe, ne pas avoir une monnaie commune avec la Serbie, mais avec l'Europe; nos unités militaires peuvent rejoindre les unités européennes; mais nous ne voulons pas créer une petite communauté balkanique»*, explique M. Separovic, ajoutant que la Croatie est prête à avoir des *«liens régionaux»*, avec les pays méditerranéens par exemple, ou avec l'Europe centrale qui, selon lui, pourrait *«former un axe, des pays baltes à la Sicile»*.

Parallèlement, *«il nous tarde d'entrer au Conseil de l'Europe»*. En ce qui concerne les futures relations serbo-croates, M. Separovic laisse toutefois, malgré ses préventions à l'égard de liens trop étroits, la porte ouverte à l'étude de *«quelque chose allant dans le sens de ce qui a été proposé par lord Carrington à la conférence de La Haye, où il a été question d'une association libre très lâche. Une fois la paix rétablie, on pourra se mettre autour d'une table et il n'est pas exclu que l'on parvienne à une solution dans ce sens»*.

«C'est pour cela, poursuit le ministre, *que nous continuerons à nous rendre à la conférence européenne* [qui se tient maintenant à Bruxelles]. *Mais pour nous, il s'agit actuellement d'héritage. C'est un procès pour un héritage. Car il faut maintenant répartir entre nous les profits et les pertes de l'ex-Yougoslavie»*. *«En tant qu'Etat,* insiste M. Separovic, *la Yougoslavie n'existe plus, quoi qu'on en pense à Belgrade. Ils* [les Serbes] *peuvent donner n'importe quel nom à cette association entre Serbes et Monténégrins – ils peuvent l'appeler la Nouvelle Yougoslavie, la Yougoslavie moderne ou la Grande Serbie – mais ce ne sera pas la continuation de la Yougoslavie.»*

La Croatie serait-elle prête à reconnaître cette nouvelle entité, cette nouvelle Yougoslavie? *«Oui»*, répond le ministre, dans les limites de l'actuelle Serbie ou, en cas d'élargissement, à condition que celui-ci ne s'effectue pas par la force. Mais, en tout état de cause, *«il s'agira d'un Etat tout neuf, auquel nous souhaitons tout le bonheur du monde. Ce que nous désirons surtout, c'est qu'il soit calme, qu'il respecte les frontières des autres ainsi que les droits de toutes les nationalités, surtout ceux des Albanais* [du Kosovo], *des Hongrois* [de Voïvodine] *et des Croates»*.

Quant aux frontières entre la Croatie et ses voisins, *«elles sont sacrées si on veut les changer par la force. Elles sont sacrées pour nous car nous n'avons pas l'intention de céder un pouce de notre territoire. Mais, dans le futur, une fois que la paix sera rétablie, on peut admettre de se rencontrer et d'envisager d'éventuelles modifications légères. Mais il est absolument exclu d'envisager des modifications dans un seul sens. Et ce ne serait valable que si toutes les parties étaient d'accord pour corriger les frontières»*. Et, bien qu'il faille *«estimer que les frontières existantes sont plus ou moins définitives»*, la Bosnie-Herzégovine et la Macédoine constituant *«un cas à part»* aux yeux du ministre croate, *«tout est possible par la négociation, rien ne le sera par le fait accompli»*.

Quatre conditions à la «normalisation»

Pour l'heure, en attendant que de telles possibilités voient le jour, M. Separovic entend *«continuer à travailler pour rétablir des relations avec la Serbie et le Monténégro* [allié de Belgrade]». *«Premièrement, il faut que cette guerre s'arrête»*, souligne le ministre, qui pose quatre conditions à une normalisation des rapports avec la Serbie : *«L'armée pro-serbe et dominée par les Serbes doit se retirer de Croatie, de même que les formations irrégulières qui y sont entrées, qu'on les appelle réservistes ou forces de défense territoriale – estimées à 80 000 ou 100 000 hommes. Deuxièmement, il faut que la Serbie garantisse le respect des frontières telles qu'elles étaient avant cette guerre. Troisièmement, il faudra que Belgrade garantisse le respect des droits de l'homme pour la minorité croate en Serbie et, vice versa, que nous garantissions aussi les droits de la minorité serbe en Croatie.»* Et, ajoute M. Separovic, *«une fois que la Serbie ainsi que le Monténégro auront payé les dégâts occasionnés par la guerre, nous serons très heureux de signer un accord entre bons voisins avec ces pays tout en reconnaissant leur souveraineté»*.

Au moment où les éléments précurseurs d'une force de l'ONU – une cinquantaine de membres d'une mission d'observation – arrivaient, mardi, en Yougoslavie (une trentaine à Belgrade et une vingtaine à Zagreb), M. Separovic a souhaité que les «casques bleus», s'ils sont jamais déployés en Croatie, y restent *«le moins longtemps possible»* de façon à éviter que ne s'instaure une situation à la chypriote. *«Une durée de six mois nous paraît tout à fait acceptable, et nous serions très heureux si tous les problèmes étaient réglés au cours de cette année car la présence des forces de paix pourrait refroidir les têtes chaudes.»* Maintenir les forces de l'ONU plusieurs années – de dix à vingt ans – *«serait absurde, et on ne le permettra pas car cela voudrait dire que chacun peut agresser et prendre le territoire d'autrui et que ce soit entériné par la présence de forces internationales»*.

Une Europe trop lente et trop indécise

Le rôle de l'Europe dans la crise yougoslave? M. Separovic, qui a multiplié, ces derniers temps, les visites à l'étranger, l'accuse d'avoir été *«trop lente, trop indécise, trop molle»*. Elle a, de plus, *«commis une erreur fondamentale : elle a admis devant sa porte, ou plutôt dans sa cour, une agression et, au lieu de l'arrêter, elle a demandé un cessez-le-feu; donc, l'agression et l'agresseur n'ont pas été jugés. C'est* [le secrétaire d'Etat américain] *James Baker qui l'a fait, devant le Conseil de sécurité en septembre dernier, quand il a dit que c'était l'armée yougoslave et la Serbie qui étaient les plus coupables dans cette guerre et que la Serbie voulait créer une Grande Serbie ou une petite Yougoslavie. A ce moment-là, au moins, c'était une politique claire. Malheureusement, le monde et l'Europe n'ont pas agi en conséquence et les Etats-Unis ont laissé* [le champ libre] *à l'Europe»*.

La France et la Serbie...

«Bien sûr, poursuit M. Separovic, *ce n'était pas facile pour l'Europe de comprendre et d'accepter que, au moment où, d'un côté, il y a intégration, il y a, de l'autre côté, désagrégation. Mais il s'avère aujourd'hui que deux formations multinationales et artificielles telles que l'Union soviétique et la Yougoslavie ne pouvaient pas survivre.»*

«Vive la France» : telle est la première réaction du ministre croate lorsqu'on lui demande son jugement sur l'attitude de Paris – qui n'a pourtant jamais caché ses réticences à l'égard d'un Etat croate indépendant et dont la position est largement en retrait de celle de l'Allemagne, qu'elle a vainement tenté de freiner. Dit en termes diplomatiques, cela donne : *«La France est un peu plus prudente que l'Allemagne.»* Certes, Zagreb *«regretterait»* que Paris ne reconnaisse pas la Croatie dès le 15 janvier, mais, estime M. Separovic, *«ce ne serait que partie remise»*.

Si la France n'a pas été parmi les premiers pays qui ont déclaré leur intention de reconnaître un Etat croate, *«il s'agit probablement d'un amour de longue date entre la France et la Serbie; mais je pense que Paris a compris la nouvelle réalité, qu'une guerre féroce a été menée ici, et nous sommes certains que la France ne peut pas contester le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. En raison de sa tradition démocratique, la France doit agir en faveur des droits de l'homme et du droit à l'autodétermination»*.

Pour ce qui concerne l'Allemagne, celle-ci, précise M. Separovic, a d'ores et déjà promis d'aider à la reconstruction de la Croatie. *«Il y aura certainement une aide financière* [allemande] *importante et Bonn est prêt à aider l'économie croate à revivre.»* Quant à une éventuelle aide militaire allemande à Zagreb, *«il n'en a pas du tout été question»* lors des nombreux contacts entre dirigeants allemands et croates, assure encore le ministre, qui précise que la Croatie n'en demandera pas moins la levée de l'embargo sur les armes dont seul Zagreb a subi les conséquences.

Propos recueillis par
YVES HELLER

La France est prête à reconnaître la Slovénie et la Croatie

La France est *«prête à reconnaître la Slovénie et la Croatie en même temps que ses partenaires de la CEE»*, a déclaré, mercredi à Paris, M. Roland Dumas. Elle attendra, comme la Grande-Bretagne, avant d'envoyer un ambassadeur à Zagreb, que la Croatie *«remplisse les conditions»* concernant les droits des minorités. M. Mitterrand avait de son côté exclu, mardi à Luxembourg, la reconnaissance de la Macédoine par la France.

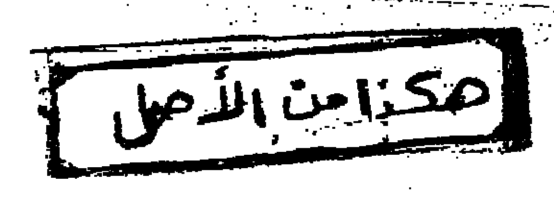
Le président de la République ignorait encore les conclusions de la commission d'arbitrage (qui devaient lui être présentées mardi soir à son retour à Paris), quand il s'est exprimé sur la reconnaissance des Républiques yougoslaves au cours d'une conférence de presse par laquelle il achevait sa visite à Luxembourg. Il a indiqué que la Slovénie était le seul cas *«simple»*, dans la mesure notamment où ne se posent pas, dans cette République à population homogène, de problèmes de droits des minorités.

Il a exclu en revanche une reconnaissance immédiate de la Macédoine : *«C'est là, peut-être plus encore qu'en Croatie, que se trouvent le maximum de conséquences d'ordre international*, a-t-il déclaré en réponse à une question sur cette République, *donc je demande à réfléchir. La France ne s'engagera pas légèrement dans cette affaire. Je ne recommande pas du tout cette reconnaissance.»* Le président de la République a en outre jugé cette question *«prématurée»* : *«Nous n'avons pas reçu de demande officielle de la République yougoslave de Macédoine, je n'ai donc pas à répondre à cette question»*, a-t-il déclaré, oubliant que les autorités de Skopje avaient formulé cette requête le mois dernier.

M. Mitterrand ne s'en remettra donc pas, à propos de la Macédoine, à l'avis des juristes. Cela relativise quelque peu la portée de la méthode que la France avait elle-même préconisée à ses partenaires européens face aux demandes de reconnaissance de nouveaux Etats : établir une série de conditions auxquelles toute entité aspirant à l'indépendance doit obéir et, dans le cas des Républiques yougoslaves, demander à la commission d'arbitrage d'évaluer si ces conditions sont effectivement remplies. Cette méthode avait aux yeux de la France l'avantage de fournir un cadre de référence objectif pour tenter d'éviter que les Douze, politiquement divisés sur la reconnaissance des Républiques yougoslaves, ne réagissent en ordre dispersé. Les ministres des affaires étrangères de la Communauté avaient décidé, le 16 décembre, de se retrouver le 15 janvier pour examiner l'avis de la commission. Cette réunion n'a pas eu lieu au niveau ministériel, l'Allemagne s'y étant opposée, et seuls les directeurs politiques des ministères se retrouvaient ce mercredi à Bruxelles. Entretemps, en effet, l'Allemagne, sans attendre les conclusions des juristes, a décidé, à la veille de Noël, de reconnaître la Slovénie et la Croatie et d'établir des relations diplomatiques avec ces Républiques dès le 15 janvier. Selon Bonn, la décision de principe en faveur de la reconnaissance des Républiques avait été prise le 16 décembre, le reste – la date souhaitable de l'entrée en vigueur de cette décision de principe au vu d'un rapport de juristes non contraignant – étant, aux yeux des Allemands, du ressort de chaque Etat souverain de la Communauté. A la veille de la réunion de Bruxelles, la France espérait encore rétablir la «cohésion à onze» autour de ses positions, consistant notamment à différer encore la reconnaissance de la Croatie pour laquelle plusieurs Etats, dont l'Italie, disaient vouloir se prononcer mercredi 15 janvier. Le changement de position de la Grande-Bretagne, dont le secrétaire au Foreign Office, M. Hurd avait annoncé qu'il rejoignait ces Etats, a finalement incité Paris à changer de stratégie *in extremis* et à ne plus différer la reconnaissance de la Croatie, même si l'établissement de relations diplomatiques est encore conditionné par certains engagements de Zagreb à propos des minorités.

Il était peu probable cependant que l'unité se fasse à propos de la Macédoine, après la position exprimée mardi 14 janvier par M. Mitterrand.

CLAIRE TRÉAN



ques yougoslaves

ate des affaires étrang

L'ESLSCA à PARIS.

Une ville internationale pour une vocation internationale.

L'ESLSCA est au cœur de *Paris*, plus que jamais : elle s'agrandit et veut continuer de profiter pleinement des atouts d'une capitale internationale.
Fondée en 1949, l'ESLSCA est une des meilleures grandes écoles d'affaires françaises.
Totalement privée, et donc libre dans ses stratégies de développement, l'ESLSCA est aussi reconnue par l'Etat, et délivre, gage de sérieux, un diplôme visé par le Ministère de l'Education Nationale.
Très réputée pour l'excellence de sa formation première, qui s'adresse aux élèves sortis des classes préparatoires HEC, ou ceux titulaires d'un diplôme universitaire, l'ESLSCA a su forger des atouts incomparables : un corps enseignant de très haut niveau qui pratique l'entreprise, des relations suivies avec le monde des affaires, un campus au cœur de Paris.
L'ESLSCA, c'est aussi l'international, et l'une des écoles pionnières dans la délivrance simultanée du diplôme américain MBA et bénéficiant de nombreux accords avec des universités étrangères.
Avec six mille anciens élèves présents à des postes de responsabilité dans le monde entier, l'ESLSCA affirme une présence remarquée chez les dirigeants des entreprises leaders.
Poursuivant sa mission, l'ESLSCA offre aussi depuis quatre ans, plusieurs programmes de 3e cycle, qui, ajoutés à d'autres programmes concernant tant les cadres que les étudiants, constituent le GROUPE ESLSCA.
L'objectif de l'ESLSCA est ainsi de développer sa réputation de pôle européen d'excellence dans la formation au management.

ESLSCA (Ecole Supérieure Libre des Sciences Commerciales Appliquées) has been located in the heart of Paris for more than forty years. During its expansion it intends to continue benefiting from the advantages offered by an international capital.
Founded in 1949, ESLSCA is one of the top French Business Schools ("Grandes Ecoles").
Entirely private, and therefore free to develop its own strategies, ESLSCA is officially accredited and its Diploma is certified by the Minister of Education.
The academic reputation of the ESLSCA program is excellent. The program is designed for students who have passed a highly competitive selection (two years of preparation after the French baccalaureat), or who have already obtained a university degree.
ESLSCA offers its students outstanding quality: an expert faculty, whose members draw on their entrepreneurial experience, international business relations and a campus situated in the heart of Paris.
The international dimension of management is also stressed at ESLSCA. International programs have been developped with US, Canadian, Japanese, European universities, and ESLSCA students can get at the same time the ESLSCA diploma and the American MBA degree.
With six thousand alumni, currently holding managing positions in business all over the world, ESLSCA has confirmed its status with internationally leading companies.
For the past four years, ESLSCA has developped several Master programs, which added to other undergraduate or graduate programs form the "Groupe ESLSCA".
It is therefore ESLSCA's objective to reinforce its reputation as a European reference in management education.

Die ESLSCA (Freie Hochschule für Angewandte Wirtschaftswissenschaften) befindet sich mehr denn je im Herzen von Paris: sie wächst und möchte voll und ganz von den Vorteilen einer internationalen Metropole profitieren.
Im Jahre 1949 gegründet, ist die Freie Hochschule für Angewandte Wirtschaftswissenschaften eine der grossen französwschen Wirtschaftshochschulen.
Die Freie Hochschule für Angewandte Wirtschaftswissenschaften ist völlig privat und hat daher die Freiheit, ihre Entwicklungsstrategien selbst zu bestimmen. Sie ist aber auch staatlich anerkannt und verleiht als Beweis seiner Seriosität ein Diplom, welches mit dem Visum des *Erziehungsministers* versehen ist.
Die Freie Hochschule für Angewandte Wirtschaftswissenschaften ist bekannt für ihre ausgezeichnete Grundausbildung von Studenten aus den Vorbereitungsklassen für das höhere Wirtschaftsstudium oder von Inhabern eines Universitätsdiploms, und sie hat es verstanden, einzigartige Vorteile aufzubauen: einen Lehrkörper von sehr hohem Niveau, welcher auch selbst geschäftlich tätig ist, enge Beziehungen zur Geschäftswelt, sowie einen Campus im Herzen von Paris.
Die Freie Hochschule für Angewandte Wirtschaftswissenschaften ist auch international gesehen führend, indem sie das amerikanische MBA-Diplom (Master of Business Administration) vergibt und von zahlreichen Vereinbarungen mit ausländischen Universitäten profitiert.
Mit sechstausend ehemaligen Studenten, die heute führende Posten in der ganzen Welt innehaben, hat die Freie Hochschule für Angewandte Wirtschaftswissenschaften eine bemerkenswerte Präsenz bei den Führungskräften der führenden Unternehmen.
Die Freie Hochschule für Angewandte Wirtschaftswissenschaften bietet auch seit vier Jahren mehrere Programme des 3. Zyklus, welche zusätzlich zu den anderen Programmen, die sowohl die Kader wie auch die Studenten betreffen, die die ESLSCA-GRUPPE ausmachen.
Das *Ziel* der Freien Hochschule für Angewandte Wirtschaftswissenschaften ist es daher, ihren Ruf als hervorragendes europäisches Zentrum der Managementausbildung weiterzuentwickeln.

المدرسة العليا الحرة للعلوم و التجارةالعلمية (E.S.L.S.C.A.) هذه المدرسة أيضا عالية، لأنها تعطي شهادة تعادل شهادة MBA الأمركية ولها علاقات مع الجماعات لأجنية في العالم.باضافة إلى ستةألف طالب و هي مسؤلة بالعالم كله.
وهي مسؤلة في شركات ومعامل المشهورة.
المدرسة العالمية الحرة للعلوم و التجارة العلمية (E.S.L.S.C.A.) تمثل هذه المدرسة وجودية كاملة في مؤسسات المعروفة حاليا.
و تعرف عند ٤ سنوات مجموعة كبيرة من متاح الدكتورة (الفصل الثالث) بالاضافة : برنامج خاص في الموظفين.
حيث أن الطلاب يرجعون لها عند سماجة هدف المدرسة أيضا زيادة سمعتها في أوروبا، ومعرفتها في علوم لادارت و المعلومات.

المدرسة العليا الحرة للعلوم و التجارة العلمية E.S.L.S.C.A. هذه مدرسة في قلب باريس، تريد أن تكون الأولى و هي تكبر وتريد أن تستمر باستغلال كامل الاسر المال العالمي.
(E.S.L.S.C.A.) أسست عام ١٩٤٩ و هي من أفضل و أكبر مدارس لأعمال الفرنسية.
خاصة بشكل كامل، إذن هي حرة في سيساتها، معترف بها من قبل الدولة، وتخرج أناس جيدين، شهاداتها معرف بها من قبل وزارة التربية الوطنية ومعلوماتهاالاولية ذات قاعدة معروفة من قبل ا لطلاب الذين يستخرجون دروس التحضير الدروسات العليا التجارية (H. E. C.) ، أو حاملين الشهادات الجامعية.
المدرسة العليا الحرة للعلوم والتجارة العملية (E.S.L.S.C.A.) تعطي مجموعة كاملة من المعلومات العالية المستوى لتى تحرك المؤسسات في علاقتها مع العالم و مع قلب باريس.

Расположившись в самом сердце Парижа. E.S.L.S.C.A. (Независимая высшая школа прикладных коммерческих наук) расширила свою базу и намерена и дальше максимально использовать преимущества международной столицы.
Основанная в 1949 году, E.S.L.S.C.A. является одной из лучших высших школ бизнеса во Франции.
Будучи абсолютно частным учреждением, а значит совершенно свободным в выборе направлений развития, E.S.L.S.C.A. в то же время признана государством и гарантирует получение диплома, завизированного Министерством национального образования.
Имея высокую репутацию за отличное высшее образование, предназначенное для выпускников подготовительных курсов Высшей коммерческой школы, или же обладателей университетских дипломов, E.S.L.S.C.A. имеет неоспоримые преимущества: преподавательский корпус самой высокой квалификации из числа действительных работников предприятий, прочные связи с деловым миром, университетский городок в сердце Парижа.
E.S.L.S.C.A. - это так же международная школа, одной из первых начавшая одновременную выдачу американского диплома мастера экономики управления и имеющая выгодные соглашения со многими зарубежными университетами.
Шесть тысяч ее бывших учеников, занимающих ответственные должности во всем мире, - убедительное подтверждение присутствия E.S.L.S.C.A. на лидирующих предприятиях.
Следуя своим целям, E.S.L.S.C.A. вот уже четвертый год предлагает так же несколько программ 3-го цикла обучения, которые вместе с другими программами, *предназначенными как для* слушателей, так и для руководящих работников, составляют группу E.S.L.S.C.A.
Цель E.S.L.S.C.A. - приумножение своей репутации ведущего европейского центра по обучению менеджменту.

パリの中心にあるESLSCAは、拡大され、フランスの首都であり、国際都市としてのパリが持つさまざまな有利な点を大いに活用しています。
1949年に創立されたESLSCAは、商科系専門大学の中でももっとも優秀な大学の一つです。
当大学は完全な私立大ですので、その教育開発等の方針は自由に決定できます。しかし、当大学は国の認可校ですので、信頼保証となる文部省認可の免状を交付いたします。
HEC用予備課程（クラス・プレパラトワール）を終了した学生、あるいは大学を卒業した者を対象にした当大学の教育は、優秀な教授陣、実業界との協力関係、パリの真ん中にあるキャンパスとともに、高く評価されております。
ESLSCAは、アメリカの免状MBAと同時に免状を交付している、パイオニア校の一つであり、多数の外国の大学と協定を結ぶ等、たいへん国際的な大学です。
6000名に上る当大学の卒業生たちは、リーダー企業の幹部として、重要なポストを占め、国際的な活躍をしております。
ESLSCAの使命をさらに完ぺきに遂行するため、従来のカリキュラムに加えて、ESLSCAグループを構成する学生並びに職業人を対象にした、各種博士課程を増設いたしました。
ヨーロッパにおけるマネージメント教育の優秀さをさらに充実したものにすることがESLSCAの目標とするところです。

GROUPE ESLSCA

ESLSCA
– Une grande école d'affaires fondée en 1949.
– Diplôme visé par le Ministère de l'Education Nationale.
– Admission :
• Concours pour les prépas HEC (4000 candidats – 350 admis).
• Admission parallèle pour les DEUG, DUT (1re année) – Diplôme d'enseignement supérieur, diplôme d'ingénieur (2e année).
– Durée des études : 3 ans.
– Possibilité d'effectuer la 3e année aux USA, Canada, Japon et d'obtenir simultanément le diplôme MBA et le diplôme ESLSCA.

Le Groupe ESLSCA comprend outre l'ESLSCA :
– PCS : Classes Préparatoires ESC et HEC.
– INSAM : Programme de 4 ans pour les bacheliers.
– ESLSCA Formation continue : Programme pour cadres.
– 3e Cycle ESLSCA :
4 programmes d'un an. Trading, ingénierie financière, management, gestion de patrimoine.
– Programme international MBA.

1, rue Bougainville 75007 Paris

ECOLE SUPERIEURE LIBRE DES SCIENCES COMMERCIALES APPLIQUEES.
Etablissement privé d'enseignement supérieur reconnu par l'Etat fondé en 1949, diplôme visé par l'Etat. 1, rue Bougainville 75007 PARIS FRANCE - (33) (1) 45.51.32.59.
A Graduate School of Management in Paris, founded in 1949. A Diploma certified by the French Minister of Education.



EUROPE

Une violente attaque de M. Kravtchouk contre le « chauvinisme » russe

Le rouble va cesser d'avoir cours en Ukraine

Le président ukrainien, M. Léonide Kravtchouk, a annoncé, mardi 14 janvier, que le rouble cessera bientôt d'avoir cours en Ukraine, que la totalité des salaires seront versés dès le mois prochain en « coupons » et que la monnaie ukrainienne sera créée cet été. M. Kravtchouk prononcait à la télévision son plus violent réquisitoire à ce jour contre le *« chauvinisme »* russe.

KIEV

de notre envoyé spécial

« Nous sommes patients, mais il y a des limites. » Jamais les Ukrainiens n'avaient entendu leur président, Léonide Kravtchouk, dénoncer sur ce ton le *« chauvinisme de grande puissance »* de la Russie, sa prétention à tout s'approprier et à *« dicter sa volonté »* à ses voisins. La polémique sur la flotte de la mer Noire a sans doute baissé un peu en intensité, et M. Kravtchouk a répété qu'il n'avait jamais voulu *« prendre toute la flotte »*. Mais il a par contre annoncé une décision qui sera assurément accueillie avec colère à Moscou : le rouble va cesser en pratique d'avoir cours à très bref délai sur le territoire ukrainien. Plus généralement, l'intervention télévisée du président ukrainien, mardi 14 janvier, constitue un avertissement très clair à M. Eltsine : le président russe ferait bien de changer d'attitude à l'égard de l'Ukraine. Même dans l'hypothèse où la CEI survivrait à la profonde crise qu'elle traverse au lendemain de sa naissance, il est plus clair que jamais que les dirigeants de Kiev refuseront avec la dernière énergie que Moscou reprenne à son compte la politique dominatrice de l'ex-« Centre ».

C'est là une fort mauvaise nouvelle pour M. Boris Eltsine et elle s'ajoute à beaucoup d'autres. Le gouvernement qu'il dirige en théorie est soumis à de violentes critiques parlementaires, quelques-uns de ses meilleurs conseillers s'arrachent les cheveux devant les déclarations *« faites sous le coup de l'émotion »* par leur président. En particulier, celle par laquelle il a rembarré les Allemands de la Volga à Saratov et par là même déçu le gouvernement de Bonn, qui a déjà réagi et attend, jeudi, la visite du ministre russe des affaires étrangères, M. Kozyrev.

Désaveu du décret sur le KGB

Plus grave encore, le Tribunal constitutionnel de Russie a désavoué mardi l'un des décrets les plus controversés du président russe : la fusion en une seule méga-institution du ministère de l'intérieur et du KGB. La décision du tribunal, prise à l'unanimité, est sans appel. Un vice-premier ministre russe, M. Chakhraï, a pourtant estimé qu'elle n'annule pas le décret. Tout cela signifie que, pour la seconde fois, la volonté du président russe est mise en échec par un organisme dépendant du Parlement. Déjà un décret imposant l'usage de la force pour remettre dans le rang les Tchétchènes avait été annulé par les députés.

Il est vrai que M. Kravtchouk n'a pas, lui non plus, la vie facile, même s'il donne l'impression de beaucoup mieux contrôler les événements. La conjugaison de brutales hausses des prix en Ukraine avec l'introduction de « coupons » désormais indispensables pour l'essentiel des dépenses *(voir encadré)* est fort douloureuse pour la population. Le président ukrainien devrait donc montrer qu'il n'y est pas insensible. Mais alors que M. Boris Eltsine parcourt les provinces russes, s'indignant du niveau des prix, et limoge à tour de bras directeurs de magasins et responsables locaux, M. Léonide Kravtchouk peut désigner un autre coupable : la Russie qui, en libérant les prix sans concertation aucune avec ses partenaires de la CEI, a forcé ces derniers à prendre à leur tour des mesures qui auraient demandé une préparation de quelques mois. Mais l'Ukraine va faire en sorte que le phénomène ne se renouvelle pas : elle créera sa propre monnaie *« sans laquelle aucune indépendance n'est possible »* en mai ou en juin, et dès le mois prochain, la totalité des salaires sera versée en « coupons », promus du coup au rang de monnaie provisoire. M. Kravtchouk a d'ailleurs conseillé à ses administrés de déposer leurs roubles, désormais inutiles, dans des caisses d'épargne, dans l'attente d'une mesure de reconversion de l'argent *« honnêtement gagné »*.

Colère froide

Les dirigeants moscovites risquent fort d'accueillir cette décision comme une déclaration de guerre commerciale. N'avaient-ils pas affirmé que l'un des résultats majeurs des accords de Minsk était que l'Ukraine avait accepté de rester dans la zone rouble ? Mais là encore M. Kravtchouk a rejeté toutes les responsabilités sur la Russie, qui a pris le contrôle des moyens d'émission et refusé d'imprimer les dix-sept ou dix-huit milliards dont Kiev disait avoir besoin pour accompagner la libération des prix.

M. Kravtchouk a paru un peu plus conciliant à propos de la flotte de la mer Noire, affirmant son désir *« d'agir par des négociations »* (actuellement en cours à Moscou). Il a souligné que l'Ukraine n'avait pas besoin de *« trois cents navires »* (les effectifs de la flotte) mais il a tout de même répété qu'elle voulait *« constituer une marine de guerre sur la base de la flotte de la mer Noire »*. Et il a vite retrouvé le ton de l'indignation pour dénoncer la manière dont *« une seule République »* prétend s'emparer de tout l'héritage de l'URSS, quelles que soient les institutions centrales, ambassades ou forces armées. M. Kravtchouk a aussi paru très irrité par la décision prise par M. Eltsine de nommer au grade de général un certain nombre d'officiers servant en Ukraine, ce qui constitue désormais une violation de l'autorité que M. Kravtchouk revendique lui-même sur les forces armées présentes sur son territoire, sinon un moyen d'acheter l'allégeance desdits officiers.

C'est alors que M. Kravtchouk s'est lancé dans une dénonciation sans précédent du *« chauvinisme russe »*. Il s'en est pris tout particulièrement à un proche de Boris Eltsine, M. Mikhaïl Poltoranine, qui se trouve être le ministre de l'information, une occasion pour M. Kravtchouk de dénoncer ces médias russes qui *« du matin au soir »* disent du mal de l'Ukraine.

Dans ce registre, M. Kravtchouk est allé plus loin qu'il ne l'avait jamais fait en public et il a même cité les commentaires désobligeants faits sur son propre compte par les responsables russes, le présentant comme un apparatchik subitement reconverti en nationaliste. Oui, a-t-il rétorqué, mais *« le nationaliste Kravtchouk défend les intérêts des Russes, des juifs, des Allemands et de toutes ces nationalités présentes en Ukraine »* alors que *« les démocrates »* russes sont atteints de *« la maladie de grande puissance »*.

De toute évidence M. Kravtchouk était en colère, mais c'était une colère froide et qui d'une certaine manière se voulait rassurante : *« La maladie passera et tout rentrera dans l'ordre. »* M. Eltsine, de toute évidence, n'en a pas fini avec cet homme-là.

JAN KRAUZE

□ **Une banque ukrainienne pour la dette.** – Une banque ukrainienne, chargée des relations économiques avec l'étranger et notamment du remboursement de la part ukrainienne de la dette soviétique, a été créée par un décret du président Kravtchouk, a annoncé mardi 14 janvier Radio Moscou. – *(AFP.)*

Le jour de l'inculpation des putschistes

La « discrète » rentrée de M. Gorbatchev

MOSCOU

de notre envoyé spécial

« Mikhaïl Gorbatchev reste président », titrait ironiquement mercredi 15 janvier le quotidien *l'Indépendant* à propos de la rentrée effectuée la veille par l'ancien numéro un soviétique, désormais président du Fonds international de recherche socio-économique et politique. Rentrée qui se voulait discrète, bien que Mikhaïl Gorbatchev se soit montré loquace avec les journalistes qui se pressaient en force devant ses nouveaux locaux et qu'il ait invité à l'occasion un autre « ex », M. Henry Kissinger, dont on ne peut dire qu'il fuit la publicité.

Se déclarant d'accord avec les critiques à l'égard du gouvernement russe proférées par M. Rouslan Khasboulatov, le président du Parlement, M. Gorbatchev a toutefois précisé qu'il fallait attendre *« dix ou vingt jours »* pour juger des effets de la politique économique des nouvelles autorités de Moscou. Refusant de *« prononcer un jugement »*, il a néanmoins donné quelques *« conseils »* : soutenir les producteurs, ne pas détruire les liens entre les Républiques *« sœurs »* et limiter les monopoles. M. Gorbatchev, qui s'apprêterait à écrire un livre sur ses dernières années au Kremlin et aimerait accueillir M. Ronald Reagan et Mme Margaret Thatcher dans son Fonds, a ainsi montré la manière dont il entend rester sur la scène politique.

L'ancien président soviétique aura appris le même jour l'inculpation pour *« conspiration en vue de prendre le pouvoir »* de douze des auteurs du putsch raté d'août dernier. Un porte-parole du procureur général de Russie a précisé qu'un tribunal spécial décidera plus tard si les prévenus devront aussi être inculpés de *« trahison »*, ce qui pourrait entraîner pour eux une condamnation à dix ans de prison ou à la peine capitale. Aucune date n'a été donnée pour le procès, qui ne pourrait commencer avant quelques mois, après étude des 125 volumes de témoignages. Satisfaction pour l'ex-numéro un : *« Dans l'attitude de Gorbatchev,* a déclaré aux *Izvestia* M. Evgueni Lisov, un des adjoints du procureur général, *il n'y a pas une seule indication qui pourrait faire penser qu'il ait pu encourager les ambitions anticonstitutionnelles des putschistes. »* Parmi les inculpés figurent les huit membres du comité des putschistes, moins le ministre de l'intérieur Boris Pugo, qui s'est suicidé, mais aussi l'ex-président du Soviet suprême Anatoli Loukianov, un membre du bureau politique, Oleg Chenine, le commandant des forces terrestres Varennikov et deux dirigeants du KGB, MM. Plekhanov et Generalov. Les affaires de quatre autres responsables, « malades », ont été dissociées. Il s'agit de l'ex-premier vice-président du KGB, Gueni Agueev, et de l'ex-vice-ministre de la défense Atchalov, mais surtout de l'ex-chef de cabinet de Gorbatchev, M. Valeri Boldine, et du général Viktor Grouchko.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Un « coupon » qui se négocie déjà

KIEV

de notre envoyé spécial

Des prix qui s'envolent et des ressources qui diminuent brutalement. La surprise a été rude pour les Ukrainiens, désormais contraints de faire pratiquement tous leurs achats avec des coupons imprimés en France et assez plaisants à l'œil, mais délivrés avec une grande parcimonie : de 200 à 400 par mois, même à ceux qui gagnent des salaires beaucoup plus élevés. Le résultat ne s'est pas fait attendre. Quelques jours à peine après son introduction, le *« coupon »* se négocie à dix fois sa valeur nominale de 1 rouble.

C'est à ce phénomène malsain que M. Kravtchouk veut tenter de mettre fin en généralisant à très court terme l'usage des coupons, précipitant ainsi la dégringolade d'un rouble qui ne sert déjà plus à grand-chose. Dans le même temps, le président ukrainien a annoncé que des *« mesures correctives »* allaient être prises, dès le jeudi 16 janvier, pour enrayer la hausse *« absurde »* qui rend désormais les produits des magasins déjà plus chers que ceux du marché libre. Au passage, M. Kravtchouk a laissé entendre que des têtes allaient tomber.

En Ukraine, comme en Russie ou au Kazakhstan, la population ne peut suivre l'inflation actuelle, et, sous peine de courir de grands risques politiques et sociaux, les dirigeants se doivent de réagir chacun à leur manière, en attendant une hypothétique régulation naturelle par le marché, qui commence à se manifester timidement. La charcuterie vendue lundi 140 coupons dans un magasin du centre de Kiev était redescendue mardi à 45 coupons, et aussitôt les acheteurs se sont précipités. En fin de soirée, il ne restait plus à l'étalage qu'un saucisson de bien meilleure qualité, mais à 307 coupons, soit une fois et demie l'allocation mensuelle de coupons. Trop, c'est trop !

J. K.

□ **GÉORGIE : évasion de six cents détenus.** – Plus de six cents détenus de droit commun se sont évadés, mardi 14 janvier, de leurs prisons dans l'ouest de la Géorgie, ce qui a été interprété à Tbilissi comme une action de déstabilisation menée par des partisans de Zviad Gamsakhourdia, le président réfugié en Arménie. Ce dernier doit être jugé pour vol, abus de pouvoir et incitation au génocide contre le peuple ossète, a annoncé mardi le procureur général de Géorgie, M. Vakhtang Rasmadze. – *(AFP.)*

AFRIQUE

DJIBOUTI

La présence militaire française à l'étude

Le premier ministre djiboutien, Barkat Gourad Hamadou, a affirmé, mardi 14 janvier à Ryad, à l'occasion d'une tournée en Arabie saoudite, en Egypte et au Koweït, que son gouvernement *« étudie »* la question de la présence militaire française dans son pays, après le refus de Paris d'intervenir pour mettre fin à la guérilla afar.

Pour le premier ministre djiboutien, la France est influencée par *« les appels fallacieux à la démocratie des milices afars »*, terme utilisé par Djibouti pour désigner les combattants afars du Front de restauration de l'unité et de la démocratie (FRUD).

Des combattants afars ont affirmé mardi que le FRUD, qui mène depuis la mi-novembre la guérilla dans le nord de Djibouti, a pris le contrôle du poste militaire de Daoudaouia, dans le centre du pays (*nos dernières éditions du 15 janvier*). Le FRUD affirme avoir fait *« beaucoup de morts et de blessés »* dans les rangs de l'armée nationale, sans donner de précisions. C'est la première fois que les rebelles portent le combat au sud de leur terrain d'action habituel.

Mardi également, le ministre djiboutien de la santé publique et des affaires sociales, M. Mohamed Djama Elabe, a annoncé sa démission du gouvernement afin de protester contre l'absence d'ouverture. Dans une lettre adressée au président Hassan Gouled Aptidon, M. Elabe estime que *« l'absence actuelle de dialogue à l'intérieur du gouvernement, et avec son opposition, traduit un blocage du système politique djiboutien, qui ne peut générer qu'incompréhension et conflits »*. M. Elabe appartient à la communauté issa, qui détient actuellement le pouvoir. Il est considéré comme très proche de la France, voire comme « le candidat de la France » pour les futures échéances électorales. – *(AFP.)*

ESPAGNE : compromis dans un scandale

Le ministre de la santé a démissionné

M. José Antonio Grinan Martinez, jusqu'alors conseiller du gouvernement autonome d'Andalousie, a été nommé, mardi 14 janvier, ministre espagnol de la santé, en remplacement de M. Julian Garcia Valverde, démissionnaire, après avoir été *compromis dans un scandale*.

MADRID

de notre correspondant

Annoncée lundi 13 janvier, la démission du ministre de la santé et de la consommation, M. Julian Garcia Valverde (*le Monde* du 15 janvier), est intervenue deux jours seulement avant sa comparution, mercredi, devant la commission parlementaire qui doit tirer au clair le scandale de RENFE (chemins de fer espagnols).

Soixante et onze personnes ont été convoquées pour expliquer dans quelles circonstances et à quelles conditions s'est effectué l'achat de terrains destinés à l'origine à la construction d'une gare de triage dans la banlieue madrilène, puis revendus avec des bénéfices très importants. Une opération immobilière juteuse dont on connaît encore mal les bénéficiaires et qui se double d'un autre scandale de fraude sur l'IVA, la TVA espagnole.

A l'époque, M. Valverde était président de RENFE. Si sa participation directe n'a pas été prouvée, le rôle de l'un de ses conseillers, José Luis Pinedo, ne fait guère de doute. La commission aura donc pour mission de déterminer la responsabilité de chacun dans cette affaire, qui fait d'autant plus de bruit dans la classe politique qu'elle intervient un an et un jour après la démission du vice-président du gouvernement, M. Alfonso Guerra, en raison de l'enrichissement de son frère Juan à l'ombre du pouvoir socialiste.

Si c'est la deuxième fois en un an qu'un ministre est contraint de démissionner, le PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) avait été secoué en juin par un scandale de « fausses factures » qui a abouti au départ du coordinateur financier du groupe parlementaire socialiste Carlos Navarro. M. Valverde, âgé de quarante-cinq ans, n'était ministre que depuis le mois de mars 1991. Pour expliquer sa décision, il a indiqué que, *« s'il y avait eu des irrégularités, elles avaient été réalisées sans sa connaissance, en abusant de sa confiance »*. De toute façon, a-t-il ajouté, *« je ne me repens pas des décisions prises et j'agirai de nouveau avec la même conviction »*.

MICHEL BOLE-RICHARD

□ **Un policier tué au Pays basque.** – Un policier espagnol a été tué, mardi 14 janvier, dans un attentat à Bilbao, a annoncé la préfecture de Biscaye. Le policier se trouvait à bord de son véhicule, lorsque plusieurs inconnus ont ouvert le feu sur lui. – *(AFP.)*



DIPLOMATIE

Le Parlement européen a élu son président et ses vice-présidents

STRASBOURG
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Après l'élection confortable – 253 voix sur 446 suffrages exprimés au premier tour de scrutin – de M. Egon Klepsch (démocrate-chrétien allemand) à la présidence du Parlement européen *(nos dernières éditions du 15 janvier)*, l'accord avec le groupe socialiste a parfaitement fonctionné pour la désignation des quatorze vice-présidents de l'Assemblée. Le groupe conduit par M. Jean-Pierre Cot (PS) a obtenu sept mandats contre cinq au cours de la première partie de la législature.

C'est la formation du nouveau président qui a fait les frais de l'opération en perdant un poste (trois contre quatre) mais aussi celle des libéraux (un contre deux) qui a ainsi payé son impertinence en présentant un candidat contre M. Klepsch. Ce sont deux parlementaires françaises, reconduites dans leur fonction, qui ont réalisé les meilleurs scores : dans l'ordre, Mme Nicole Péry (PS) et Mme Nicole Fontaine (CDS).

Une troisième Française, Mme Marianne Isler-Béguin (parti des Verts) devait être élue mercredi 15 janvier. N'ayant pas obtenu la majorité absolue au premier tour, un nouveau scrutin était nécessaire. Le seul adversaire en lice étant Mme Martine Lehideux (Front national), son élection ne faisait aucun doute.

Les démocrates-chrétiens, rassemblés au sein du Parti populaire européen (PPE), ont de leur côté procédé à la désignation du successeur de M. Klepsch à la tête de leur formation. Après de longues tractations, c'est finalement M. Léo Tindemans, premier ministre et ministre des affaires étrangères de la Belgique pendant des années, qui l'a emporté contre un de ses compatriotes, M. Raphaël Chanterie, et le candidat italien, M. Calo Gero Lo Guidice.

MARCEL SCOTTO

[Voici la liste des quatorze vice-présidents du Parlement européen : Mme Nicole Péry (PS) ; Mme Nicole Fontaine (CDS) ; M. Georgios Anastassopoulos (démocrate-chrétien grec) ; M. Roberto Barzanti (Gauche démocratique italienne, ex-PCI) ; M. Antonio Capucho (libéral portugais) ; M. Joao Cravinho (socialiste portugais) ; M. Nicolas Estgen (démocrate-chrétien luxembourgeois) ; Mme Maria Magnani-Noya (socialiste italienne) ; M. David Martin (travailliste britannique) ; M. Johannes Peters (SPD) ; M. Georgios Romeos (socialiste espagnol) ; M. Jack Stewart-Clark (conservateur britannique) ; M. Josep Verde y Aldea (socialiste espagnol) ; Mme Marianne Isler-Béguin (parti des Verts).]

Alors que M. Nawaz Sharif est en visite à Paris

Le programme nucléaire du Pakistan « préoccupe » Washington

Le premier ministre pakistanais a commencé, mardi 14 janvier, une visite officielle à Paris, au cours de laquelle il sera reçu par M. François Mitterrand et par Mme Edith Cresson. Les principales questions qui seront abordées par M. Nawaz Sharif avec ses interlocuteurs seront la vente de Mirage-2 000 ainsi que la coopération dans le domaine nucléaire *(Nous avons publié un entretien avec M. Sharif dans* le Monde *du 15 janvier)*.

Le jour de l'arrivée à Paris de M. Sharif, Washington a exprimé à nouveau sa *« préoccupation »* à propos du programme nucléaire pakistanais. *« Cette administration est préoccupée par les programmes nucléaires sans contrôle de sécurité au Pakistan et en Inde et espère faire des progrès sur les discussions régionales sur la non-prolifération »*, a indiqué Mme Margaret Tutwiler, porte-parole du département d'Etat. *« Nous sommes incapables de dire que le Pakistan ne possède pas la bombe nucléaire »*, a-t-elle ajouté, avant d'expliquer pourquoi l'aide américaine à Islamabad avait été suspendue : *« Pour fournir une assistance militaire et économique au Pakistan, le président des Etats-Unis doit, selon la loi, certifier que le Pakistan ne possède aucun engin nucléaire. Le président, comme vous le savez, ne l'a fait ni en octobre 1990 ni en octobre 1991, et donc notre assistance a été suspendue. »*

Par ailleurs, selon le sénateur républicain Larry Pressler, qui se trouvait à Islamabad lundi dernier, le Pakistan possède déjà l'arme nucléaire : *« La crainte existe d'une bombe islamique ici et dans certains Etats de l'[ex-]URSS »*, a-t-il affirmé. Ces accusations sont le fait d'une *« imagination fantaisiste »*, a répliqué le ministre pakistanais des affaires économiques, M. Sardar Asif Ali. – *(AFP, Reuter, UPI.)*



POINT/LA PAIX AU SALVADOR

Après douze années de guerre civile

Près de quatre-vingt mille morts en douze années de guerre civile : les Salvadoriens osent enfin croire que ce bilan ne s'alourdira plus, que ce conflit – l'un des plus meurtriers d'Amérique latine – arrivera bel et bien à son terme le 1er février, lorsque entrera en vigueur le cessez-le-feu prévu.

Le président Alfredo Cristiani et les chefs du Front Farabundo Marti de libération nationale devaient signer, jeudi 16 janvier à Mexico, un accord de paix définitif, concluant des négociations qui n'ont véritablement commencé qu'en avril 1990, lorsque les deux parties ont accepté la médiation de l'ONU. L'offensive générale lancée six mois plus tôt par la guérilla avait démontré sur le terrain que ni les rebelles ni l'armée ne pouvaient vaincre sans moyens supplémentaires. Or l'ancienne URSS, soucieuse de ne pas mettre en danger la détente avec Washington, prenait ses distances avec la guérilla salvadorienne. Et le Congrès américain renâclait à voter d'importants crédits militaires au Salvador, le plus petit pays d'Amérique centrale devenu, sous Ronald Reagan, le quatrième plus important bénéficiaire de l'aide de Washington.

Voulue par l'administration Bush, la paix au Salvador ne pourra tenir qu'avec le soutien de la communauté internationale, appelée, par l'entremise de l'ONU, à surveiller l'application des accords signés et à financer la reconstruction de ce pays dévasté.

La fin du cauchemar ?

SAN-SALVADOR

de notre envoyé spécial

« Le processus de paix est désormais irréversible. » Cette phrase, répétée à satiété par les médias locaux, fait la quasi-unanimité dans la classe politique salvadorienne – à droite comme à gauche – mais aussi au sein des diverses Eglises, des syndicats et même de l'armée. Après douze longues années de guerre civile, ponctuées d'atrocités qui ont ému la communauté internationale, les Salvadoriens cherchent ainsi à se convaincre eux-mêmes que le cauchemar est terminé. Animés de cet immense espoir, ils doutent cependant de la capacité des dirigeants des deux parties de faire les concessions nécessaires pour parvenir enfin à la paix.

Un des principaux négociateurs du gouvernement, le général Mauricio Vargas, reconnaît que le plus difficile reste à faire pour parvenir à la réconciliation nationale. *« C'est peut-être la fin de la guerre,* dit-il, *mais ce n'est pas encore la paix. »* L'évêque auxiliaire de San-Salvador, Mgr Chavez, exprime la même préoccupation lorsqu'il met en garde ses fidèles contre *« le maintien d'autres fronts de guerre, peut-être moins visibles »*. Les « escadrons de la mort », qui ont torturé et massacré des milliers de civils au début des années 80, tenteront-ils un retour ?

Beaucoup le redoutent, comme le principal dirigeant du Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN), le commandant Joaquin Villalobos, qui se prépare à rentrer dans son pays après plus de trois ans d'absence. *« Nous avons neuf mois devant nous pour vérifier, avec la collaboration des Nations unies, que les structures répressives sont effectivement démantelées. Après seulement, nous remettrons nos armes. »*

Les dirigeants de la guérilla estiment avoir déjà remporté un très grand succès en obtenant une réduction substantielle des effectifs de l'armée et la disparition des organismes paramilitaires, remplacés par une police civile, ouverte aux guérilleros démobilisés. *« C'est extraordinaire »*, affirme le commandant Villalobos, dont l'enthousiasme est partagé par le secrétaire général du Parti communiste, le commandant Shafick Handal, mais peut-être moins par leurs troupes (environ six mille hommes et femmes), qui ont toujours été entretenues dans l'idée que la victoire serait totale. Beaucoup craignent aujourd'hui de ne rien obtenir de concret en échange de leurs fusils, alors qu'ils ont été très près de prendre le pouvoir au début des années 80.



Parsemé de volcans, le Salvador est le plus petit pays d'Amérique centrale mais aussi le plus densément peuplé. Sur ses 21 000 kilomètres carrés (l'équivalent de la Bretagne ou de la moitié de la Suisse) vivent 5,3 millions d'habitants, population fortement métissée concentrée sur le plateau de l'intérieur, alors que les zones côtières sont désertées.

Un jésuite très influent

Cette menace provoqua une réaction des Etats-Unis, qui déversèrent 4 milliards de dollars en dix ans pour renforcer l'armée salvadorienne. Après avoir « perdu » le Nicaragua en 1979, il était hors de question pour Washington de tolérer la chute d'un nouveau « domino » au profit de l'Union soviétique. Devenu un enjeu dans la guerre froide, le petit Salvador allait quintupler ses effectifs militaires pour les porter à environ cinquante-cinq mille hommes, soit près de trois soldats au kilomètre carré.

Dans ce petit pays très densément peuplé, la propriété de la terre reste le principal problème, du fait de l'échec de la réforme agraire engagée en 1980. Compte tenu du rapport de forces sur le terrain, on semble se diriger aujourd'hui vers une partition temporaire du territoire.

La confiance ne règne ni d'un côté ni de l'autre. Mais, dans les secteurs modérés, on compte beaucoup sur l'arrivée prévue des observateurs des Nations unies. Il s'agit en quelque sorte de répéter, avec des variantes, l'expérience du Nicaragua, où les belligérants avaient pu déposer une bonne partie de leurs armes, sous surveillance internationale. Signes positifs : plusieurs officiers de l'armée salvadorienne connus pour leur participation à l'organisation des escadrons de la mort ont été écartés ces derniers jours. Ainsi, le colonel Francisco Fuentes, qui dirigeait la plus importante brigade, vient d'être nommé au Guatemala, où il représentera son pays au sein d'un organisme régional de coopération militaire.

L'éloignement de ces officiers pourrait être le résultat de tractations entre l'armée et le gouvernement : l'impunité en échange d'un engagement de ne pas torpiller les accords de paix. Cela réduirait considérablement le rôle de la « commission de la vérité », nommée, fin 1991, par le secrétaire général de l'ONU pour établir les responsabilités dans les atrocités commises depuis 1980 par les deux parties. Malgré la gravité des crimes considérés, certains pensent que l'impunité est le prix à payer pour réconcilier la société mais d'autres s'y opposent.

« Du fait de ses liens politiques avec les groupes impliqués dans les violations des droits de l'homme, constate Mgr Chavez, *le président Cristiani sera tenté de se prononcer en faveur du pardon et de l'oubli. Nous préférerions l'option de la justice, quitte à pardonner ensuite si nécessaire. »* Point de vue partagé par les démocrates-chrétiens qui, malgré leur participation au pouvoir jusqu'en 1989, n'ont pas pu empêcher les massacres.

Il sera difficile d'amener, devant les tribunaux, un homme comme Roberto d'Aubuisson que M. Le Chevallier, parmi d'autres, considère comme l'auteur intellectuel de très nombreux assassinats, dont celui de *l'archevêque de San-Salvador*, Mgr Oscar Romero, en mars 1980. L'ancien chef des services de renseignements, qui fonda l'ARENA (au pouvoir depuis 1989) et jouissait d'une étonnante popularité malgré sa réputation de tueur, est sur son lit de mort, atteint d'un cancer incurable. Les plus optimistes y voient le signe de la fin d'une époque – celle des « caudillos » intransigeants – et l'apparition de nouvelles forces politiques plus enclines au débat qu'à la lutte armée.

Ce n'est peut-être pas un hasard si le recteur de l'Université catholique de San-Salvador, le jésuite Ignacio Ellacuria, fut le maître à penser des deux principaux dirigeants politiques de la nouvelle génération, le président Alfredo Cristiani et Joaquin Villalobos. Avant d'être froidement assassiné, avec cinq autres intellectuels jésuites, par des militaires pris de panique à l'idée que la guérilla était peut-être sur le point de s'emparer de la capitale lors de l'offensive de novembre 1989, le Père Ellacuria avait renvoyé dos à dos les extrémistes des deux bords : les marxistes-léninistes et les partisans d'un capitalisme néo-libéral.

« Le Salvador, écrivait-il alors, *a besoin d'une révolution démocratique qui accepte le pluralisme idéologique et l'économie mixte. »* Ces propos, considérés comme *« subversifs »* il n'y a pas bien longtemps, définissent les enjeux de la paix au Salvador, où les dirigeants des partis de gauche n'osent pas encore se déplacer sans gilet pare-balles.

BERTRAND DE LA GRANGE

Alfredo Cristiani, l'extrême droite ramenée à la raison

Lorsqu'il a remporté l'élection présidentielle de mars 1989, les commentateurs, unanimes, ont décrit Alfredo Cristiani comme la figure la plus présentable d'un parti qui ne l'était pas du tout. Ce planteur de café de quarante-deux ans, issu de l'oligarchie locale, n'était-il pas entré en politique, en 1984, à l'invitation du principal dirigeant de l'extrême droite, le commandant Roberto d'Aubuisson, associé aux escadrons de la mort ? N'avait-il pas obtenu, dès l'année suivante, la direction de l'Alliance républicaine nationaliste (ARENA), fondée par M. d'Aubuisson, parce que ce dernier, battu de justesse à l'élection présidentielle de 1984, savait que les Etats-Unis avaient tout fait et continueraient de tout faire pour l'empêcher d'arriver au pouvoir ?

Tandis que retentissait l'hymne de l'ARENA décrivant le Salvador comme *« la tombe des rouges »*, M. Cristiani – *dandy formé* à la gestion des affaires à l'université de Georgetown (Washington) – se présentait, pendant sa campagne, comme un *« conservateur modéré »*, ouvert au dialogue avec la guérilla. Même ceux qui le croyaient sincère étaient persuadés qu'il n'aurait pas le loisir d'appliquer un tel programme.

En fait, les tenants de la ligne dure ne l'ont réellement emporté que durant l'offensive la plus sanglante des rebelles, en novembre 1989. M. Cristiani avait assisté, durant ce même mois, aux obsèques de six jésuites, assimilés à des *« subversifs »* par les éléments de l'armée qui les avaient assassinés. Le président n'avait, il est vrai, jamais avoué ses longues conversations avec l'un de ces jésuites, le Père Ignacio Ellacuria, recteur de l'université de San-Salvador, qui n'a pas été sans l'influencer vers plus de modération.

A chaque étape des négociations de paix, M. Cristiani a essuyé les plus vives critiques de la droite « cavernicole », selon la terminologie locale et par opposition à la droite « civilisée » qu'il incarne. Il a finalement réussi à convaincre l'armée, qui ne l'avait *pas élu pour cela, d'accepter une* réduction de moitié de ses effectifs et une épuration de ses rangs. Avec les milieux d'affaires dont il vient, il lui restera, notamment, à régler le problème de la réforme agraire, qui fut à l'origine de la guerre.

M. J.

Joaquin Villalobos du maquis à la diplomatie

Pour la « bonne société » de San-Salvador, le commandant Joaquin Villalobos est l'incarnation du mal et son nom figure, plus que jamais, en première position sur la liste des hommes à abattre. Il est « coupable » d'avoir remis en question l'ordre social imposé, le siècle dernier, par les célèbres « quatorze familles » de l'oligarchie du café (elles étaient en fait un peu plus de deux cents).

Malgré ses airs d'enfant de chœur et son passé de militant chrétien, cet homme de quarante ans au visage d'adolescent et à la voix douce fut un redoutable chef de guerre, qui contribua à mettre sur pied la plus puissante guérilla du continent. Troquant l'uniforme pour le costume et la cravate, cet ancien étudiant en économie quitte en 1988 le maquis qu'il avait pris dix-sept ans plus tôt : il parcourt le monde avec les dirigeants des quatre autres organisations du *Front Farabundo Marti* pour convaincre la communauté internationale d'exercer des pressions sur le gouvernement salvadorien.

« Nous avons abandonné les théories dogmatiques du marxisme-léninisme de la prise du pouvoir par les armes, dit-il, *car le monde a changé. »* Il reconnaît aujourd'hui que la gauche salvadorienne *« n'était pas très démocratique et a eu des attitudes staliniennes »*. A ce propos, il *accepte sa responsabilité* – *« ce fut une décision collective »*, précise-t-il cependant – dans l'assassinat, en 1975, du poète communiste Roque Dalton à la suite de divergences de vues sur la lutte armée. Cet assassinat provoqua une scission au sein de l'armée révolutionnaire du peuple, dirigée par le commandant Villalobos, qui n'a pas encore réussi à faire oublier son rôle dans cette sombre affaire.

Dans son empressement à convaincre ses interlocuteurs, il n'hésite plus à déclarer qu'il se sent *« davantage d'affinités avec les Etats-Unis qu'avec n'importe quelle autre nation »*. Y compris Cuba qui fut le principal soutien du FMLN ? *« Pas de commentaires »*, répond-il, soucieux de ne pas heurter son ancien allié. *« Le communisme est mort,* dit-il encore pour illustrer la victoire du pragmatisme sur l'idéologie, *mais le FMLN a survécu car nous avons su nous adapter aux nouvelles réalités politiques »*. Farabundo Marti, le martyr de la lutte anti-impérialiste, fusillé lors de l'échec de l'insurrection paysanne de janvier 1932, doit se retourner dans sa tombe !

B. D. L. G

Les grandes lignes de l'accord

Progressant pas à pas, le gouvernement et la guérilla du Salvador se sont entendus, entre le 19 avril et le 31 décembre dernier notamment, sur une série de principes, dont les modalités d'application ont continué de poser problème jusqu'à ces tout derniers jours. Engagés, sous l'égide de l'ONU et sous la pression des Etats-Unis notamment, dans un cycle de négociations comportant un échéancier précis, les parties n'ont eu d'autre choix que de régler les derniers points en suspens : ils y sont parvenus, mardi 14 janvier, à New-York, mais la teneur des derniers acccords n'a pas immédiatement été révélée. Plus rien ne semble donc empêcher la signature, jeudi 16 janvier à Mexico, d'accords de paix réellement « définitifs ».

Ces accords prévoient tout d'abord le désarmement de la guérilla en cinq étapes, entre le 1er février – date d'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu – et le 31 octobre prochain. La réduction de moitié des effectifs des forces armées – estimées à soixante-trois mille hommes par le gouvernement, bien que le chiffre de cinquante-cinq mille ait été jusque-là retenu – doit se faire sur une période de deux ans, de même que son épuration. Cinq bataillons créés pour réprimer la rebellion seront démantelés. Les corps de sécurité dépendant de l'armée et les organisations paramilitaires seront dissous et remplacés par une nouvelle police, sous contrôle civil, dans laquelle les anciens guérilleros pourront entrer, à certaines conditions.

Dans un premier temps, les forces rebelles seront rassemblées sur une cinquantaine de sites, dans huit des quatorze provinces du pays, dont la capitale. Une deuxième phase prévoit l'arrêt des patrouilles de l'armée, invitée à se rassembler dans des zones distinctes, pour que les rebelles puissent rendre leurs armes, sans interférence militaire, devant des observateurs de l'ONU. La dernière étape prévoit le démantèlement complet des structures militaires de la guérilla, au 31 octobre, dernier délai.

Le conseil de sécurité de l'ONU a approuvé mardi, à l'unanimité, le déploiement rapide de près de quatre cents observateurs, pour veiller au respect du cessez-le-feu et surveiller la séparation des forces armées. Il a par ailleurs accepté l'envoi de plus de six cents policiers internationaux, qui seront chargés de la formation de la nouvelle police, pour qu'elle étende le plus rapidement possible son autorité sur l'ensemble du territoire salvadorien.

Aux termes des accords conclus, l'Etat va par ailleurs distribuer les terres qui lui appartiennent, afin de commencer à régler quelques-uns des nombreux conflits fonciers. Une commission formée de civils indépendants doit s'attaquer, cas par cas, au problème des terres abandonnées par leurs propriétaires pendant la guerre civile et occupées depuis par des « squatters », dans les zones d'implantation de la guérilla surtout.

Pour faciliter la réinsertion des rebelles dans la vie civile et politique, le gouvernement de M. Cristiani a promis de proclamer une amnistie, dont on ne sait si elle s'appliquera aussi aux membres des forces militaires ou paramilitaires, accusées de graves atteintes aux droits de l'homme.

Les Etats-Unis se sont enfin engagés à participer en partie au financement de la reconstruction du Salvador et inviteront les autres pays occidentaux à contribuer à cet effort.

MARTINE JACOT

Des négociations commencées en 1984

1979

15 octobre : le général Carlos Humberto Romero est renversé par une junte, que quittent les civils en janvier 1980. Recrudescence des actions des escadrons de la mort, qui sèment la terreur dans les rangs de la gauche.

1980

24 mars : assassinat, à *San-Salvador*, de Mgr Oscar Romero, farouche opposant des militaires.

10 octobre : des groupes de guérilleros de gauche créent un commandement unifié baptisé Front Farabundo Marti pour la libération nationale (FMLN).

1981

Janvier : le FMLN lance une offensive dans tout le pays, qui fait plus de mille morts en un mois.

2 mars : *les Etats-Unis augmentent* l'aide militaire, qui passe de 10 à 35 millions de dollars.

1984

6 mai : Napoleon Duarte, leader de la démocratie chrétienne, est élu président de la République.

15 octobre : le président Duarte et les dirigeants du FMLN se rencontrent pour la première fois, en présence de l'archevêque de San-Salvador.

1986

23 août : nouvelle rencontre, à Mexico, entre représentants de la guérilla et du gouvernement.

1987

6 et 7 août : à Esquipulas (Guatemala), les chefs d'Etat d'Amérique centrale adoptent le plan de paix régional, qui prône notamment la dissolution des forces irrégulières.

1989

20 février : ouverture de pourparlers *entre la guérilla et les représentants* de treize partis politiques salvadoriens au Mexique.

19 mars : Alfredo Cristiani, candidat de l'ARENA (Alliance républicaine nationaliste, *extrême droite*) remporte l'élection présidentielle.

13 et 14 septembre : relance des négociations de paix, rompues le mois suivant.

11 novembre : le FMLN lance sa plus importante offensive depuis le début de la guerre, qui fera plusieurs milliers de victimes en deux mois.

16 novembre : assassinat de six jésuites par des éléments de l'armée.

1990

4 avril : le gouvernement et la guérilla acceptent, à *Genève*, la médiation de l'ONU dans leurs négociations de paix.

26 juillet : les deux parties concluent, au Costa-Rica, un accord sur les droits de l'homme.

1991

27 avril : accord entre le gouvernement et la guérilla sur le principe de la subordination de la justice et de la police au pouvoir civil et sur la création d'une « commission de la vérité » sous l'égide de l'ONU pour enquêter sur les crimes commis depuis 1979.

Du 10 au 14 juillet : nouvelle offensive générale de la guérilla, qui décrète une trêve unilatérale le 13 septembre.

24 septembre : la guérilla et le gouvernement signent, au siège de l'ONU à New-York, une entente de principe portant notamment sur l'épuration de l'armée et la réduction de ses effectifs.

31 décembre : conclusion à New-York d'un accord prévoyant un cessez-le-feu le 1er février 1992, le démantèlement des forces rebelles et leur intégration dans la vie civile, suivant un calendrier et des modalités à définir avant la signature d'un accord de paix définitif, le 16 janvier 1992.

POLITIQUE

Le développement des affaires

La perquisition de M. Renaud Van Ruymbeke au siège du PS

Chargé d'enquêter sur la passation des marchés publics au Mans et dans la Sarthe, M. Renaud Van Ruymbeke, conseiller à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes, a effectué, mardi 14 janvier, deux perquisitions à Paris : l'une dans les locaux de la SAGES, « cabinet d'études techniques » dirigé par M. Michel Reyt ; l'autre au siège du Parti socialiste, où il s'est limité au bureau de la trésorerie nationale, à l'exclusion de celui de M. Henri Emmanuelli, député des Landes et trésorier du parti. De retour à Rennes avec les documents saisis, le magistrat a inculpé mercredi de faux et usage de faux et de trafic d'influence M. Pierre Villa, ancien adjoint (PS) au maire du Mans chargé des marchés de la ville, et M. Jacques Jusforgues, conseiller municipal, conseiller général PS du Mans et de sa communauté urbaine, interpellés lundi. Tous deux ont été laissés en liberté.

M. Renaud Van Ruymbeke, conseiller à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes, a bien failli s'inviter, mardi, à la *passation de pouvoir entre* MM. Pierre Mauroy et Laurent Fabius. Quelques heures à peine après cette cérémonie qui consacrait *le « nouvel élan » annoncé par* le PS, le juge sonnait à la porte du siège du Parti socialiste, 10, rue de Solférino, à Paris. Il est alors 14 heures. M. Van Ruymbeke, qui est accompagné de sa greffière et de trois policiers de la brigade financière du SRPJ de Rennes, explique à des permanents incrédules qu'il souhaite perquisitionner dans les bureaux du PS. Les principaux responsables sont absents : M. Mauroy a quitté les lieux en fin *de matinée, après la passation de* pouvoir, M. Fabius est parti déjeuner à l'hôtel de Lassay, et M. Emmanuelli n'est pas à Paris. Le juge, contraint d'attendre l'arrivée de responsables, s'installe donc patiemment au rez-de-chaussée de la rue de Solférino.

Une demi-heure plus tard, après l'arrivée de M. Laurent Azoulay, délégué général à la trésorerie du PS, M. Van Ruymbeke se fait conduire au troisième étage, dans les bureaux de la trésorerie du Parti socialiste. Il s'installe dans le bureau de M. Azoulay et commence alors sa perquisition : les tiroirs sont fouillés, les armoires inspectées, les documents consultés. Le juge refuse de perquisitionner dans le bureau du trésorier du Parti socialiste, M. Henri Emmanuelli, mais il découvre dans un bureau voisin un dossier concernant la liquidation d'Urba et décide de le saisir.

Deux heures plus tard, alors que les journalistes se pressent devant les portes du siège du PS, M. Van Ruymbeke commence à constituer les scellés avec l'aide de sa greffière. Le travail est long : il faut saisir les documents, recueillir les signatures des témoins, poser ficelles, sceaux et étiquettes sur les archives. A 20 heures, le juge et les socialistes présents se retrouvent côte-à-côte, rue de Solferino, devant un poste de télévision pour regarder le journal télévisé. M. Van Ruymbeke, qui a gardé un mauvais souvenir de l'affaire Boulin, veut *éviter à tout prix* la cohue qui l'attend à la porte du siège du PS. Il sortira donc par la cour qui donne sur la rue de l'Université pendant que M. Azoulay lit à la presse le communiqué du PS. Le juge, lui, est reparti vers Rennes avec le dossier de liquidation d'Urba, les archives URSSAF des salariés du bureau d'études, et une « note technique » rédigée dans l'après-midi rue de Solferino.

Un cadre légal solide

A première vue, ce scénario rappelle l'équipée menée le 7 avril dernier par M. Thierry Jean-Pierre au siège parisien d'Urbatechnic. Le dossier, il est vrai, est le même : M. Renaud Van Ruymbeke, qui a succédé aux juges Jean-Pierre, Liberge, puis Cornu, le 14 novembre dernier, agit dans le cadre de l'information judiciaire pour faux et usage de faux, extorsion de fond, et corruption ouverte au Mans au mois de janvier 1991. La situation est pourtant bien différente. M. Thierry Jean-Pierre, qui avait précipitamment perquisitionné un dimanche après-midi, s'appuyait sur une procédure incertaine que le procureur du Mans avait longtemps ignoré. M. Renaud Van Ruymbeke, lui, *travaille* dans un cadre légal solide confirmé par les plus hautes autorités judiciaires françaises : saisi par le parquet du Mans, la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Angers a affirmé *le 19 avril que le réquisitoire* litigieux était conforme au droit, et la chambre criminelle de la Cour de cassation a confirmé cet arrêt le 27 juin. Les premiers pas de la procédure, qui ont été validé à deux reprises, sont donc désormais à l'abri de toute polémique... et de tout recours.

Les pouvoirs d'investigation de M. Van Ryumbeke sont en outre plus larges. M. Thierry Jean-Pierre, « simple » juge d'instruction, ne pouvait se déplacer hors de son ressort sans avertir le procureur de la République des lieux où il souhaitait se rendre. De plus, il se savait menacé à tout moment par le privilège de juridiction qui commande le « dépaysement » des dossiers concernant des élus locaux. M. Renaud Van Ruymbeke, conseiller à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes, n'a plus à se soucier du privilège de juridiction puisque le transfert du dossier a déjà eu lieu.

Sa compétence est en outre plus large : contrairement au juge d'instruction, ses investigations peuvent se dérouler sur l'ensemble du territoire national. C'est d'ailleurs ce qui s'est passé : lundi, dans la soirée, M. Van Ruymbeke a prévenu le parquet général de Rennes, qu'une opération aurait lieu le lendemain matin, à cinq heures, mais après son arrivée dans la capitale, il a omis de signaler sa présence au procureur de la République de Paris. La coutume veut que l'on prévienne le parquet, mais le non-respect de cet usage ne constitue pas une nullité de procédure.

Le procureur général de la cour d'appel de Rennes, M. Jacques Brun, a d'ailleurs souligné mercredi que les règles de procédure avaient été observées. *« M. Van Ruymbeke est un excellent magistrat,* a-t-il déclaré, *et je pense qu'il a pris toutes les précautions, bien persuadé de la sensibilité de l'affaire qu'il traite. »*

La chancellerie ne s'y est d'ailleurs pas trompée. Alors que la perquisition du mois d'avril avait été saluée par des déclarations impétueuses évoquant l'*« équipée sauvage »*, voire le *« cambriolage judiciaire »* du juge Jean-Pierre, le *ministère de la justice a* prudemment gardé le silence mardi après-midi. Pas de communiqué, aucune déclaration du garde des sceaux, M. Henri Nallet : la justice travaille, répétait-on place Vendôme.

Le ministère de la justice devra toutefois intervenir sur ce dossier si la question de l'élargissement de la saisine du juge se pose. Pour le moment, M. Renand Van Ruymbeke travaille dans le cadre défini par la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Angers, puis par la chambre criminelle de la Cour de cassation : le financement sarthois du Parti socialiste. Si les documents saisis lors de son voyage parisien dépassent ce cadre, il devra saisir la chambre d'accusation, qui communiquera le dossier au procureur général de Rennes.

La chancellerie se retrouvera alors à nouveau au cœur du dilemme qui la poursuit depuis le procès-verbal de constatation rédigé en 1989 par les inspecteurs Gaudino et Mayot : ouvrir ou non une information judiciaire sur les activités d'Urba. Il y a deux ans, à Marseille, la chancellerie, qui espérait encore pouvoir étouffer l'affaire, avait répondu non. Il y a *quatre mois, à Lyon,* les responsables de la place Vendôme, dont la marge de manœuvre était nettement plus étroite puisqu'ils se prononçaient cette fois sur une plainte avec constitution de partie civile visant trois élus socialistes marseillais, avait répondu oui. Cette question se reposera peut-être à Rennes dans les semaines ou les mois à venir. Avec tous les enjeux politiques qu'elle comporte.

ANNE CHEMIN

La revanche des juges

par Edwy Plenel

BON appétit, messieurs ! ô ministres intègres !

Conseillers vertueux ! voilà votre façon

De servir, serviteurs qui pillez la maison !

Donc vous n'avez pas honte et vous choisissez l'heure.

C'est par ces vers du *Ruy Blas* de Victor Hugo que commence le livre récemment publié par le juge d'instruction manceau Thierry Jean-Pierre auquel son collègue rennais Renaud Van Ruymbeke vient d'offrir sa revanche, en choisissant, lui aussi, son heure, le jour même du passage de témoin entre MM. Pierre Mauroy et Laurent Fabius. Et le livre, conçu comme un journal intime, se termine ainsi, à la date guère innocente du 11 mai... 1993 : *« Ils ont fêté hier l'anniversaire de douze ans de socialisme à la française. (...) Je ne suis plus socialiste depuis longtemps et j'en viens à souhaiter une alternance politique même si je reste à gauche, indéfectiblement. J'espère que les nouveaux occupants de l'hôtel Matignon auront compris le message de cette fin de règne et travailleront à bâtir un système judiciaire indépendant des clans et des corporatismes. »*

De gauche, *« indéfectiblement »*, mais prêt à voter à droite au nom de l'indépendance de la justice. Le piège qui, depuis deux ans, depuis la loi d'amnistie du 15 janvier 1990, ne cesse de se refermer sur les socialistes, est tout entier dans ce paradoxe : porteurs d'espoirs au sein d'une magistrature choquée par l'instrumentation partisane de la justice avant 1981, ils ont déçu. Le monde judiciaire est choqué par une gestion des « affaires » impliquant la gauche qui ne se différencie guère de celle de la droite. Un renversement que résume à elle seule la biographie du juge Van Ruymbeke, passé en un peu plus d'une décennie de l'affaire Robert Boulin aux filières financières socialistes. C'est donc la fin d'une idylle, tant il est manifeste – et le Syndicat de la magistrature, symbole, hier, de la gauche judiciaire ne se prive pas de le dire – que l'on en a trop fait pour enrayer les enquêtes judiciaires trop dérangeantes.

En moins d'un an, l'actuel garde des sceaux ne s'est-il pas opposé fermement à l'ouverture de trois informations judiciaires réclamées par ses parquets ? Le 16 octobre *1990, M. Henri Nallet* refuse, par écrit, l'ouverture d'une information sur la gestion d'un observatoire aquatique à Narbonne dont le maître d'œuvre avait versé des commissions à Urba. Il réitère, le 1er avril 1991, à propos des suites à donner à *l'enquête préliminaire* sur Urba à Marseille. Il fera encore de même l'été dernier quand le procureur de la République de Marseille, dans un rapport motivé de six pages, lui demandera l'autorisation d'ouvrir une information sur l'OM de Marseille dont le président est Bernard Tapie.

Légitimement choqués par le symbole d'une perquisition au *siège national d'un parti politique,* les élus – de tous bords – rétorqueront que, dans leur souci de revanche, les magistrats menacent l'assise de la démocratie, ces partis qui lui donnent corps et qui doivent bien vivre. La démocratie suppose *aussi de l'argent. Mais c'est oublier* que l'argument a, ces dernières années, trop souvent autorisé une complaisance coupable pour des pratiques illégales à l'ombre desquelles la corruption s'installait. Pour réhabiliter la démocratie, il faut d'abord que justice passe. Sans entraves, sans argument d'opportunité. *« Le problème en France, c'est que le politique ne cesse de juger la justice, et en échange le juge juge la politique. Il faut couper les ponts entre les deux. »* Le commentaire est de M. Jacques Toubon, député RPR. Et comment lui donner tort ?

Chance et périls

Suite de la première page

Mais il existe – à placer dans l'autre plateau de la balance des réflexions suscitées par les « affaires » – un lot d'interrogations et de perplexités où la démocratie, finalement, aurait plus à perdre qu'à gagner.

On ne fera pas à un magistrat réputé pour son indépendance d'esprit et sa fougue d'instructeur, le procès d'intention consistant à insister sur l'étrange coïncidence chronologique qui a voulu que sa perquisition s'opère deux heures après la passation de pouvoirs au Parti socialiste entre M. Mauroy et M. Fabius. On n'insistera pas outre mesure sur le fait que le candidat à la succession de M. Fabius à l'Assemblée nationale, M. Emmanuelli, se trouve être le trésorier du PS. Ce ne peuvent être que hasards et rencontres aléatoires des cycles judiciaires et des rythmes politiques...

En revanche, on peut légitimement s'interroger sur la notion de transparence. Répliquant à la perquisition, le PS a affirmé qu'il y était prêt. Si c'est vrai, c'est trop tard. Le Parti socialiste est dans la position d'un inculpé ordinaire : présumé innocent, il est déjà présumé coupable par une grande partie de l'opinion. La succession des procédures opérées sous l'œil ardent des médias – idéal, une perquisition qui est en cours tandis que les journaux télévisés du soir s'achèvent... – a largement contribué à sa perte d'influence dans l'opinion. La « génération morale » qui est à l'œuvre dans une bonne partie de la société a déjà sanctionné le parti qui, en 1981, voulait apparaître comme celui des vertus.

A supposer que la transparence soit possible – dans quel domaine l'est-elle vraiment ?, – il faudrait obtenir qu'elle le soit... complètement. A qui ferait-on croire que le Parti socialiste mérite seul cet excès d'honneur judiciaire et cet excès d'indignité ? Qui pourrait accepter l'idée qu'il n'y a, dans ce pays, qu'un parti « sale » face à d'innocents enfants de chœur réunis sous les bannières opposantes ? Et que l'affairisme ne serait suspect qu'en politique ? On ne peut exclure l'idée que d'aucuns soient plus habiles que d'autres et mieux organisés pour faire barrage aux faisceaux lumineux des vérités judiciaires. Mais il est vrai que les fautes du voisin ne sauraient justifier celles que l'on commet soi-même.

L'impression désastreuse qui se dégage, au total, de ces affaires toujours recommencées – on tourne souvent en rond à lire et relire sans cesse les fameux « cahiers Delcroix »... – affecte la relation du citoyen avec l'autorité. Elle alimente le néo-poujadisme protestataire. Elle mine l'Etat. Elle décourage ce qui reste des convictions. Elle élargit l'aire des soupçons. Elle dissuade les engagements. Elle invalide les discours et ruine les projets.

Quelle parade face à ce gâchis ? La vérité, toutes les vérités.

BRUNO FRAPPAT

Les dispositions de la loi d'amnistie

L'article d'amnistie de la loi du 15 janvier 1990 sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales indique : *« Sauf en cas d'enrichissement personnel de leurs auteurs, sont amnistiées toutes infractions commises avant le 15 juin 1989 en relation avec le financement direct ou indirect de campagnes électorales ou de partis et de groupements politiques, à l'exclusion des infractions prévues par les articles 132 à 138 et 175 à 179 du code pénal* [NDLR : ces articles visent les délits de fausse monnaie, d'ingérence et de corruption passive ou active de fonctionnaires] *et de celles commises par une personne investie à cette date d'un mandat de parlementaire national. »*

Au lendemain de la réélection de M. Mitterrand à la présidence de la République, une première loi d'amnistie – la loi du 20 juillet 1988 – avait *prévu l'amnistie des délits* commis avant la loi du 11 mars 1988 sur le financement de la vie politique *« lorsqu'ils* [étaient] *en relation avec le financement direct ou indirect de campagnes électorales ou de partis politiques. »*

La SAGES, un concurrent d'Urba

La perquisition du juge Renaud Van Ruymbeke dans les locaux parisiens de la SAGES est paradoxalement un hommage implicite au système Urba, *dévoilé* par l'affaire des fausses factures de Marseille. Animée par M. Michel Reyt, la Société auxiliaire générale d'études et de services (SAGES) est en effet l'un de ces *réseaux de financement* concurrents échappant au contrôle de la trésorerie nationale du Parti socialiste. Son activité fut régulièrement dénoncée, lors de leurs *réunions* internes, par les animateurs d'Urba, bureau d'études dont la raison d'être était d'éviter, selon une formule employée par M. Joseph Delcroix lors de l'instruction de l'affaire marseillaise, une *« individualisation des recettes incontrôlable »*.

Les célèbres cahiers scrupuleusement tenus par le même M. Delcroix fourmillent d'allusions aux *« organismes parallèles »*, parmi lesquels notamment la SAGES, soupçonnée d'offrir des *« retombées »* plus substantielles aux élus qui utilisent ses services d'intermédiaire pour des marchés publics. A tel point que, lors d'une réunion des délégués régionaux d'Urba en juin 1986, M. Gérard Monate s'inquiète du *« complexe Reyt »* de ses collaborateurs. L'un des présents dit que *« certains élus se servent de M. Reyt comme d'un loup-garou »*, tandis qu'un autre affirme qu'il n'y a *« pas de problème (...) »*, que *« le plus fort gagne »*. En octobre 1987, M. André Laignel, alors trésorier du PS, *refuse cette concurrence* à l'amiable devant les mêmes délégués régionaux : *« Michel Reyt, SAGES, d'aucune manière il ne verse au national »*, note en style télégraphique M. Delcroix.

Au *241* du boulevard Saint-Germain, à Paris, où a eu lieu la perquisition, se trouvent les locaux des trois sociétés animées par M. Reyt : la SAGES, dont il est le président et dont le chiffre d'affaires pour *1990* fut de près de 18 millions de francs ; la SAGES Holding SA, dont il est le président et sa fille, Evelyne Reyt, le directeur général ; et enfin la SAGES Immobilier, *dont sa fille est le gérant* unique. *« Un Urba privé »*, dit l'une de ses relations d'affaires à propos des sociétés de M. Reyt, âgé de soixante-cinq ans, que le même témoin décrit comme *« un militant socialiste de toujours, plutôt à la droite du parti, style lacostien »*, par allusion à Robert Lacoste, figure de la SFIO des années 50, qui défendit l'Algérie française.

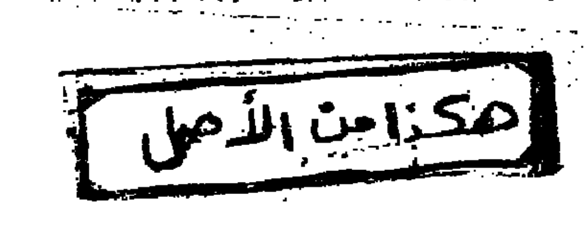
La franc-maçonnerie et les courants minoritaires

M. Reyt semble avoir construit sa clientèle autour de deux *pôles : la franc-maçonnerie* – il ne fait pas mystère de son appartenance au Grand Orient de France, – et les courants minoritaires du PS, se sentant quelque peu lésés par le système de répartition nationale d'Urba, contrôlée par les mitterrandistes. Ainsi, des élus rocardiens et poperénistes ont eu recours à ses services. C'était notamment le cas dans la Sarthe, dont la *fédération socialiste est dirigée* par le courant Rocard. C'est toujours le cas, au niveau national, pour les amis de M. Jean Poperen, dont la revue *Vu de gauche* – deux numéros parus – a pour *directrice de la publication* Mlle Evelyne Reyt.

Mais la clientèle de la SAGES ne se réduit pas aux socialistes minoritaires, et cela encore moins depuis les ennuis d'Urba. Ainsi a-t-elle beaucoup travaillé avec M. Claude Germon, maire de Massy (Essonne), tandis que M. Reyt ne cache pas ses liens amicaux avec deux ministres du gouvernement, MM. Michel Charasse et Henri Nallet. Enfin, la SAGES compte aussi quelques municipalités de droite parmi ses interlocuteurs habituels, tandis que ses rivaux confient, non sans jalousie, qu'elle a toujours entretenu de bonnes relations avec la COGEDIM, la troisième société de promotion immobilière de France.

Après l'annonce de la perquisition dans les locaux de la SAGES, certains responsables socialistes ont tenu à prendre leur distance avec le *« système Reyt »*. Ils soulignent notamment que la SAGES ne reversait *ni* à la *trésorerie nationale ni aux trésoreries fédérales*. Les bénéficiaires de son activité d'intermédiaire sur des marchés, ajoutent-ils, étaient donc certains courants mais aussi nombre d'élus à titre individuel. *« La SAGES échappe à tout contrôle politique,* renchérit l'un d'eux. *A Urba, la comptabilité était claire, tout se passait par chèques, jamais en liquide de la main à la main. »*

E. P.



POLITIQUE

politico-financières

Le magistrat instructeur de l'affaire Boulin

Pour être encore, à trente-neuf ans, un jeune magistrat, M. Renaud Van Ruymbeke a déjà une longue habitude des dossiers financiers, dont il s'est fait une spécialité, et connaît également le climat particulier des « affaires » politico-judiciaires. En 1979, alors qu'il vient d'être nommé juge d'instruction au tribunal de Caen, il porte en effet à bout de bras le dossier de la vente des terrains de Ramatuelle (Var), une affaire de spéculation immobilière à l'origine de la mort du ministre du travail et de la participation de l'époque, Robert Boulin, dont le corps est retrouvé dans un étang de la forêt de Rambouillet, le 29 octobre 1979. Le magistrat n'avait pas hésité, en juin 1979, à inculper et à écrouer un promoteur immobilier influent, proche de Robert Boulin, M. Henri Tournet, à l'issue d'une perquisition à son domicile.

Dans une lettre rédigée par Robert Boulin, juste avant sa mort, l'ancien ministre avait mis en cause M. Van Ruymbeke en l'accusant de *« jouer au vedettariat et au Saint-Just »*, de vouloir *« faire un carton »* contre un ministre et d'avoir *« inspiré »* des articles de presse sur l'affaire de Ramatuelle. Ces éléments avaient été vivement démentis par le juge, par ses collègues et par les journalistes concernés. Lui exprimant un soutien sans faille, les magistrats du tribunal de Caen avaient souligné ses *« qualités morales et professionnelles »*.

En juillet 1980, et à la demande du président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing, le Conseil supérieur de la magistrature avait rendu un rapport sur les conditions dans lesquelles avait été instruit le dossier de « l'affaire de Ramatuelle ». Dans ce document, on peut lire que M. Van Ruymbeke a exercé *« en toute indépendance les prérogatives qu'il tient de la loi »*.

E. In.

Le PS dénonce « une action politique »

Le bureau exécutif du Parti socialiste s'est réuni pour la première fois sous la présidence de M. Laurent Fabius mercredi 15 janvier en fin de matinée.

Réagissant à la perquisition effectuée la veille au siège du parti, M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, a dénoncé *« une action politique et une attitude d'acharnement et de harcèlement »* contre le Parti socialiste. Il a confirmé la candidature de M. Henri Emmanuelli, trésorier du PS, à la présidence de l'Assemblée nationale. De son côté, M. Jack Lang a estimé, à l'issue du conseil des ministres, que la perquisition constituait *« une preuve éclatante »* de l'indépendance de la justice.

La passation des pouvoirs de M. Pierre Mauroy à M. Laurent Fabius, suivie d'une réception offerte par le nouveau premier secrétaire au personnel du siège du Parti socialiste, avait pris fin depuis environ une heure lorsque M. Renaud Van Ruymbeke s'est présenté au 10, rue de Solferino, afin de mener une perquisition dans les locaux de la trésorerie nationale du PS. Le choix de ce moment, même si le magistrat instructeur a déclaré à ses interlocuteurs socialistes que c'était un hasard, est apparu à ces derniers comme nullement fortuit. En l'absence de responsable politique, membre du secrétariat national ou du bureau exécutif, M. Laurent Azoulay, délégué général à la trésorerie, principal interlocuteur de M. Van Ruymbeke pendant la perquisition, a déclaré, dans la soirée, que si le PS est *« décidé à une totale transparence »* et *« n'a rien à cacher à la justice »*, il n'entend pas, pour autant, *« être victime d'une démarche qui serait de nature partisane »*.

Les soupçons qu'inspire aux socialistes la relance de l'affaire Urba à partir du dossier du Mans peuvent trouver une justification dans la déclaration faite mercredi matin, sur Europe 1, par M. Philippe de Villiers. Le député (apparenté UDF) de la Vendée, qui avait interrogé à maintes reprises le garde des sceaux, M. Henri Nallet, lors des séances de questions du mercredi à l'Assemblée nationale, à propos de l'affaire Urba, à l'automne 1990, affirme que *« même si l'on ne peut pas se prononcer sur les découvertes éventuelles faites par le juge (...), on doit déjà craindre, pour l'honneur de la France, l'implication directe de plusieurs membres du gouvernement actuel dans des délits de trafic d'influence et de corruption »*. M. de Villiers a ajouté : *« Je ne vois pas comment M. Henri Emmanuelli pourrait demain prétendre à la présidence de l'Assemblée nationale à la place de M. Laurent Fabius alors qu'il est le personnage le plus impliqué dans les dossiers Urba. »*

M. Emmanuelli cible principale

M. Fabius inaugure ses nouvelles fonctions dans des conditions pénibles, mais si la démarche de M. Van Ruymbeke atteint une cible politique – qu'elle l'ait visée ou non, – la plus évidemment désignée est M. Emmanuelli, trésorier du PS, qui avait dû assumer avec M. Mauroy la liquidation d'Urba et qui, jospiniste, est le candidat des socialistes à la présidence de l'Assemblée nationale. Tout en jugeant *« extrêmement malheureuse »* la coïncidence entre la perquisition et la passation des pouvoirs à la tête du PS, M. Jacques Toubon, député (RPR) de Paris déclarait, mercredi matin, sur Europe 1, que ce qui s'était passé n'était *« pas très bon »* pour M. Emmanuelli *« à quelques jours de sa candidature »* au « perchoir ».

Seule concurrente déclarée du député des Landes pour cette fonction, Mme Huguette Bouchardeau, député (apparenté PS) du Doubs, s'étonnait, à la même heure, sur RTL, que, *« si longtemps après le déclenchement d'une affaire, on ait encore besoin de faire des perquisitions »*. Elle soulignait qu'*« il faut aller jusqu'au bout »* et *« liquider ces vieilles méthodes qui consistaient à financer les partis politiques avec de l'argent secret »*. Au-delà de la manœuvre politique qu'ils dénoncent, les responsables socialistes en appellent aux principes constitutionnels.

M. Jean-Pierre Mignard, délégué national du PS à la justice, nous a déclaré : *« La perquisition au siège du Parti socialiste est d'une gravité exceptionnelle. Certes, un parti politique n'est pas au-dessus des lois, mais son siège est un endroit sacré dans une démocratie. Les juges, gardiens des libertés de par la Constitution, ont le devoir de rechercher la vérité, mais les partis politiques ne sont pas de simples associations de personnes. Ils ont la mission constitutionnelle de concourir à l'expression du suffrage. On ne peut et ne doit les* « toucher qu'en tremblant », *pour dire comme Montesquieu, et après que tous les autres moyens de procédure ont été épuisés. Est-ce vraiment le cas ici ? »*

Pour M. Mignard, *« l'usage sans précaution, par les juges, des prérogatives offertes par la loi peut contredire les principes mêmes sur lesquels ces prérogatives se fondent »*. *« La manifestation de la vérité*, demande-t-il, *réclamait-elle vraiment l'investissement du siège d'un parti, au vu et au su des caméras, au risque, en allant là, de jeter l'opprobre sur des dizaines de milliers de ses membres et d'attenter ainsi à la fonction que la Constitution lui donne ? Au risque, enfin, de faire de la vérité judiciaire non plus la marque de la démocratie, mais l'un des facteurs agissants, avec d'autres, de la dégradation de la vie publique ? »*

Ce point de vue n'est guère partagé hors du PS. M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, a déclaré sur Radio-Monte-Carlo, mercredi matin, qu'il faut *« laisser la justice œuvrer »*. *« Il y a, aujourd'hui, une nouvelle loi sur le financement des partis politiques, et je souhaite qu'elle s'applique avec la plus grande rigueur à tous les partis politiques, comme à toutes les autres structures de la société française »*, a déclaré le député de l'Ille-et-Vilaine.

P. J.

Devant la 31e chambre correctionnelle

Le PDG de la Cogedim contre son démolisseur

***Le mensonge et la vérité.* Ce beau thème a été débattu, mardi 14 janvier, devant la 31e chambre correctionnelle de Paris. M. Michel Mauer, PDG de la Cogedim, a catégoriquement démenti avoir bénéficié de l'argent dégagé par des factures artificiellement majorées en provenance de la société de démolition de M. Carino Cesco.**

Ils ne se sont pas regardés. M. Michel Mauer, honorable PDG d'une honorable société, et M. Carino Cesco, démolisseur incontesté, se sont simplement traités de menteur, l'un explicitement, l'autre implicitement, durant trois heures. Ce fut un duel à fleuret moucheté : on poussa la courtoisie jusqu'à se passer le micro pour permettre au tribunal de mieux entendre dénégations vertueuses et accusations sépulcrales.

De sa voix brisée par une trachéotomie, M. Cesco confirma en effet laconiquement avoir remis des espèces à M. Mauer. Après ce préambule, délaissant ces dossiers serrés dans une grosse serviette noire, le PDG de la Cogedim donna alors sa version de cette affaire qui lui valut la prison durant une douzaine de jours en décembre 1990 : *« Bien évidemment, M. Cesco a menti. M. Cesco, que je n'ai d'ailleurs rencontré qu'une seule fois dans mon bureau, ne m'a jamais remis un franc. »*

Encore fallait-il aller plus avant, expliquer pourquoi M. Cesco, qu'il faisait abondamment travailler sur ses chantiers, l'accuse de la sorte. Et M. Mauer, qui dut s'asseoir sous le coup de l'émotion (*« Il est évident que cela a bouleversé notre vie, la vie de la Cogedim, ma vie de famille... »*), développa une argumentation en trois points. Primo, le doute sur la bonne foi de l'accusateur ; secundo, la thèse de la manipulation politique ; tertio, l'appel au bon sens. De la bonne et vieille cuisine, en somme, efficace.

Ainsi M. Mauer insiste-t-il d'abord sur le système de fausse facturation avéré de la CTMT et sur ses bilans prétendument sans bénéfices. Le dossier plaide pour lui. Les faits sont établis, nullement niés par M. Cesco, qui dédoubla les marchés contractés auprès de la Cogedim en travaux réels et en travaux fictifs. *« Je suis franchement étonné que l'on ait éliminé sans examen l'hypothèse selon laquelle Cesco aurait gardé les fonds pour lui »*, conclut M. Mauer dans une estocade.

Une scène surréaliste

Le PDG de la Cogedim s'interroge alors : *« Une question hante les esprits. Pourquoi choisit-il la Cogedim ? »* La présidente, Mme Claude Nocquet, qui a déjà posé la question, approuve de la tête. *« Parce que c'est crédible, commode, sans danger*, répond le PDG. *Il a besoin de minorer sa position et il livre une accusation dont il pense peut-être qu'elle va plaire. »*

– ... *A qui ?*, l'interrompt la présidente.

– *Elle va plaire.*

– *A qui ?*

– *A tous ceux qui l'entendront.*

– *Nous sommes dans une affaire judiciaire M. Mauer. Si vous savez des choses, il faut les dire.*

– *Cela peut plaire à l'administration fiscale, au juge d'instruction... Je ne dis pas que Cesco a raison, mais il faut se rappeler du contexte de ce mois de novembre 1990. Nous sommes sous le feu des médias, nous sommes accrochés chaque mercredi par un hebdomadaire pour des prix de faveur accordés à des personnalités politiques de droite. A l'Assemblée nationale, la bataille fait rage. »*

Bref, la Cogedim, présumée de droite, aurait fait les frais d'une opération politique diligentée par la gauche. Et M. Mauer d'en appeller aussitôt au bon sens : *« Ce n'est pas Michel Mauer qui est désigné mais le PDG de la Cogedim. Je suis désigné ès qualité en somme. Mon nom est arrivé comme une conséquence automatique et laborieuse d'un processus rocambolesque. »* Il rejette comme surréaliste la scène qui le verrait recevoir des billets de la main de M. Cesco : *« Elle est fausse et invraisemblable. Est-il imaginable que le président du groupe se compromette en recevant des espèces ? Comme si la Cogedim avait besoin d'espèces ! »*

Et M. Mauer de laisser planer le doute : *« Il semble qu'il se soit passé des choses, des accords dans le cabinet du juge d'instruction »*. Ferait-il allusion à un troc de son emprisonnement contre la liberté accordée à M. Cesco ? Troc suggéré tout au long de l'audience par ses avocats. En raison de la gravité du propos, le tribunal consacra de longues heures à étudier méticuleusement cette semaine de novembre 1990 où l'on enregistra la libération de M. Cesco, le 20, et son retour devant le juge d'instruction David Peyron, le 28, pour lui « livrer » le nom de M. Mauer.

Crainte et chantage

Semaine folle comme un roman-feuilleton mais qui peut se résumer ainsi : accablé par deux mois d'emprisonnement, effrayé de l'état de dépression de son adjoint – M. Michel Lesot, incarcéré comme lui – alerté du fait que la femme et la fille de ce dernier menacent de se suicider, M. Cesco reconnaît largement ses errements et obtient la libération de M. Lesot et la sienne. Mais il ne quitte pas le cabinet de son juge sans lui avoir promis de lui *« donner un nom »* le 28 novembre.

Longue, très longue semaine que celle-là. M. Cesco assure qu'il ne veut pas « donner » le PDG de la Cogedim par un mélange de crainte et de respect. La crainte, non fondée comme la suite l'a montré, est de voir son entreprise acculée au dépôt de bilan après avoir trahi M. Mauer, *« qui a beaucoup de relations »*. Le respect, M. Cesco l'exprime en tâtonnant, avec sa voix d'asphyxié : *« Le mot de Mauer, il m'ennuyait de le dire... un personnage du bâtiment. »*

Du coup, le voilà harcelant la direction de la Cogedim pour qu'elle lui indique un patronyme de son choix à citer lors de son rendez-vous du 28 novembre. Mais le groupe, après un premier entretien, rompt tout contact, refusant ce qu'il considère comme une tentative de chantage. Et le 28, M. Carino Cesco, désemparé (*« J'ai demandé un nom, ils ne l'ont pas trouvé »*), va livrer sa version au juge : *« Quand j'ai été au juge, j'ai été obligé de dire la vérité. Ca m'embête beaucoup pour M. Mauer. »*

A cet instant, Joseph Choukroun se dressa dans le box des prévenus pour crier sa colère. Rompant sa grève du verbe et sa grève des audiences, il protesta contre un procès à ses yeux irréel : *« Tout le monde est au courant que le bâtiment ne vit que si de l'argent circule. Tout le monde en vit. Sans cet argent en espèces il n'y a pas d'autorisations pour les chantiers. »* Après cette proclamation de foi d'un expert en fausse facture, Joseph Choukroun se rassit non sans demander sa libération.

Suite des débats mercredi 15 janvier.

LAURENT GREILSAMER

POLITIQUE

La demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Jacques Farran (UDF)

M. Limouzy (RPR) est élu président de la commission « ad hoc »

La commission *ad hoc* constituée pour examiner la levée de l'immunité parlementaire de M. Jacques Farran, député (UDF-PR) des Pyrénées-Orientales, susceptible d'être inculpé des chefs d'abus de confiance, de complicité et de recel d'abus de confiance dans le cadre d'une information ouverte à Perpignan, a été constituée, mardi 14 janvier, à l'Assemblée nationale. Présidée par M. Jacques Limouzy (RPR, Tarn), la commission devrait se réunir jeudi 16, pour élire son rapporteur et décider de la date de convocation de M. Farran.

Au moment où le siège de leur parti était l'objet d'une spectaculaire perquisition, mardi 14 janvier dans l'après-midi, les sept députés socialistes membres de la commission *ad hoc* constituée pour la levée de l'immunité parlementaire de M. Jacques Farran (UDF, Pyrénées-Orientales) ont vu, à leur grand dam, la présidence de cette commission leur échapper. Motif : l'absence en séance du député communiste Gilbert Millet (Gard), dont la voix aurait dû faire pencher la majorité en faveur des socialistes. Les deux candidats, MM. Jacques Limouzy pour l'opposition et Raymond Forni pour le PS, ayant obtenu chacun sept voix aux trois tours de scrutin, M. Limouzy a finalement été déclaré élu au bénéfice de l'âge (1).

L'élection surprise d'un député de l'opposition à la présidence de la commission pourrait ralentir le rythme jusqu'alors soutenu avec lequel le cas de M. Farran semblait devoir être examiné par l'Assemblée nationale. Les membres de la commission ne disposent en effet que de quelques jours pour se prononcer sur la demande de levée d'immunité parlementaire. S'ils n'y parviennent pas avant le terme de cette session extraordinaire, la demande devient *« caduque »*, comme le précise le règlement de l'Assemblée nationale.

L'opposition, par la voix de M. Charles Millon, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, n'avait pas manqué de rappeler que la demande de levée de l'immunité parlementaire de *M. Jean-Michel Boucheron ((appar.* P.S., Charente), ancien maire socialiste d'Angoulême, déposée le 28 novembre 1990 par le garde des sceaux, sur requête du procureur général près la cour d'appel de Paris, M. Pierre Truche, n'a été ni rapportée ni discutée *(le Monde* daté 12-13 janvier). La commission chargée d'examiner le cas de M. Boucheron, alors susceptible d'être inculpé d'ingérence, de corruption, de complicité de faux en écritures et de recel d'abus de biens sociaux, n'avait opportunément pas trouvé le temps de convoquer l'intéressé avant la clôture de la session ordinaire d'automne.

Mais, dans le cas de M. Boucheron comme dans celui de M. Farran, la décision ou l'absence de décision de l'Assemblée nationale ne peut en rien freiner l'action de la justice puisque l'immunité parlementaire ne vaut que pendant la durée des sessions et n'empêche donc pas les inculpations. En revanche, et la question pourrait se poser à nouveau pour M. Farran, l'incarcération d'un député ne peut se faire, même en dehors des sessions parlementaires, qu'après décision du bureau de l'Assemblée nationale.

M. Jacques Toubon, député (RPR) de Paris, a proposé mercredi 15 janvier sur Europe 1, de supprimer le système de l'immunité parlementaire, *« qui est parfaitement idiot »* et se résume, selon lui, *« à un mélange entre deux genres, la politique et la justice, qui doit cesser »*.

P. R.-D.

(1) Les deux vice-présidents sont MM. Raymond Forni (PS, Territoire-de-Belfort) et Jean-Jacques Hyest (UDC, Seine-et-Marne), les deux secrétaires, MM. Jacques Toubon (RPR, Paris) et Jean-Pierre Lapaire (PS, Loire). La commission n'a pas encore élu son rapporteur.

Les relations entre le RPR et l'UDF

M. Longuet souhaite la création d'une présidence de l'UPF

M. Gérard Longuet, président du Parti républicain, qui présentait ses vœux à la presse mardi 14 janvier, a suggéré que l'UPF (Union pour la France) se dote d'un président qui ne serait pas candidat à l'élection présidentielle. Le nom de M. Balladur a été avancé pour ce poste. Cette proposition a pour but de concilier les positions de ceux qui, comme MM. Pasqua et Giscard d'Estaing, souhaitent la constitution d'une formation unique de l'opposition et ceux qui demandent au préalable, comme M. Chirac, la désignation d'un candidat commun à l'Elysée selon la procédure des « primaires ».

Depuis le début de l'année, dans le chœur de l'union, chacun, à droite, y va de son couplet. Présentant, mardi 14 janvier, ses vœux à la presse, M. Gérard Longuet a livré à son tour son sentiment. Non sans un certain humour mais avec une relative prudence. Le président du Parti républicain s'est en effet délecté *« des propositions toutes malicieuses »* émises par les uns et par les autres, jugeant qu'elles avaient avant tout *« l'immense avantage de repousser les problèmes de l'instant. »* Mais M. Longuet a appris, *depuis* son arrivée à la tête du PR, à composer, à ménager M. Giscard d'Estaing sans désavantager son ami François Léotard, tout en ne heurtant pas les susceptibilités de M. Chirac.

Un conseil national de l'opposition

Souhaitant que 1992 soit *« l'année de la clarté »*, M. Longuet a donné raison à M. Giscard d'Estaing et n'a pas donné tort à M. Chirac. Comme le président de l'UDF, il estime urgent d'établir *une plate-forme unique de l'opposition*, en vidant entre RPR et UDF les querelles sur l'Europe et les institutions. Mais comme le président du RPR, il croit également que l'organisation des primaires pour l'élection présidentielle, au plus tard dans le second semestre de 1992, reste une *« question de bon sens »*. Dès le 9 janvier, au cours d'une conversation téléphonique, il avait pris soin de rassurer personnellement M. Chirac sur ce point.

M. Longuet a néanmoins avancé deux propositions originales qu'il avait déjà ébauchées en septembre dernier, aux journées parlementaires du groupe UDF à Nîmes, lorsqu'il avait suggéré la constitution d'un secrétariat politique de l'UPF et regretté à demi-mot que *le président de l'UDF soit aussi un présidentiable en puissance*. Allant plus loin, il propose la création d'un conseil national de l'opposition, à l'image de celui dont vient de se doter *l'UDF*, et la désignation d'un président de l'UPF qui ne serait pas candidat à l'élection présidentielle. Avant que M. Chirac ne tape la semaine dernière du poing sur la table, l'entourage de M. Alain Juppé semblait ne pas rejeter ce schéma, avançant même le nom de M. Edouard Balladur pour cette nouvelle présidence. Il y a plus de deux ans, M. Giscard d'Estaing en avait le premier parlé, en proposant pour le même titre M. Jacques Chaban-Delmas.

Pour l'heure, dans l'entourage de M. Giscard d'Estaing, on juge *« tous ces problèmes de structure secondaires. » « En réalité,* explique-t-on, *Chirac ne veut pas du parti unique, parce qu'il est persuadé qu'il existe un deal entre Giscard et Pasqua. Tout le problème est de savoir maintenant jusqu'où Pasqua veut pousser les feux. »*

Tout le monde, en tout cas, se retrouvera, samedi 18 janvier, à l'Hôtel de Ville de Paris, à l'occasion de la seizième journée nationale du MNEL (Mouvement national des élus Locaux). Quatre mille élus sont attendus. Présidé par Mme Alice Saunier-Seïté, ce mouvement, bien installé à droite, a beaucoup milité pour les primaires. Il entend donné samedi le véritable coup d'envoi de la campagne des élections régionales et cantonales.

Toutefois, les négociations entre le RPR et l'UDF traînent. Les têtes de liste ne devraient être connues que la semaine prochaine. Les régions Ile-de-France, Bretagne, Languedoc-Roussillon, Bourgogne et Picardie sont encore en discussion. Pour le moment, chacun semble plutôt préoccupé de sa propre campagne. M. Chirac a engagé, mardi 14 janvier à Nancy, un nouveau tour de France. M. Giscard d'Estaing donnera le coup d'envoi de la campagne UDF, *le 2 février*, à Bordeaux, c'est-à-dire dans une région aux mains du RPR convoitée aujourd'hui par M. Jean François-Poncet, ancien ministre des affaires étrangères de M. Giscard d'Estaing.

DANIEL CARTON

La présidence de l'Assemblée nationale

M. Soisson : Mme Bouchardeau est une véritable candidate « d'ouverture »

M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la fonction publique, a estimé, mardi 14 janvier à Beaune (Côte-d'Or), que la candidature de Mme Huguette Bouchardeau à la présidence de l'Assemblée nationale est *« une véritable candidature d'ouverture »*. M. Soisson a jugé que *« cette candidature s'inscrit dans le prolongement du groupe parlementaire en cours de création qu'[il] anime »*. M. Soisson a indiqué que ce *« groupe »* la soutiendrait et qu'ainsi elle bénéficierait de voix émanant *« de députés de la majorité et de l'opposition, dont certains de l'UDF et au moins deux du RPR »*. De son côté, M. Adrien Zeller, député (UDC) du Bas-Rhin, s'est prononcé, mardi, pour une désignation *« non partisane »* du président de l'Assemblée. Il a affirmé que *« l'approche de Mme Huguette Bouchardeau »* concernant la réforme du mode de fonctionnement de l'Assemblée nationale *« va dans le bon sens »*. M. Arthur Paecht (UDF, Var), pressenti par les amis de M. Soisson, a indiqué pour sa part qu'il n'avait *« pas l'intention d'apporter son soutien »* à Mme Bouchardeau.

La préparation des élections régionales

M. Chirac dénonce un gouvernement « sans projet, sans foi, sans volonté »

NANCY

de notre envoyé spécial

Entouré de trois des autres anciens ministres lorrains qui ont siégé au gouvernement de 1986 à 1988 – MM. François Guillaume (RPR), Gérard Longuet (UDF-PR) et André Rossinot (UDF-radical), – M. Jacques Chirac, ancien premier ministre, a lancé la campagne électorale de l'opposition pour les régionales et les cantonales, mardi 14 janvier à Vandœuvre-lès-Nancy (Meurthe-et-Moselle). Devant près de deux mille personnes réunies au parc des expositions de Nancy, le président du RPR a lancé un *« appel à la responsabilité »* aux électeurs tentés par l'abstention ou par le vote écologiste et extrémiste. *« Ceux qui jettent le manche après la cognée en s'abstenant, ceux qui préconisent exclusivement le rêve, quel que soit son charme, ceux qui, au contraire, ne pensant qu'à plaies et bosses, veulent nous entraîner dans des aventures qui sont la renonciation à l'humanisme dont notre pays a toujours été porteur, tous ceux-là,* a dit M. Chirac, *ont tort, et je leur demande d'y réfléchir. »*

Le maire de Paris a ensuite consacré l'essentiel de son intervention à dresser un réquisitoire contre un *« gouvernement sans projet, sans foi, sans volonté »* et un *« président de la République dépassé par le rythme de l'Histoire »*. Affirmant que *« la France sort affaiblie »* de dix ans de socialisme, M. Chirac a cité successivement le chômage, la nouvelle pauvreté, la misère, les retraites, la santé, la justice, l'aménagement du territoire, l'éducation, la formation, la sécurité, et, en dernier lieu, l'immigration, ce qui a suscité les applaudissements de la salle.

Au sujet de M. François Mitterrand dont il a dit que *« la politique est triste »*, le président du RPR a indiqué : *« C'est tout de même stupéfiant de voir la longue liste de ses erreurs et de ses échecs ». « Qui a été le dernier dirigeant du monde occidental à rendre une visite officielle au sinistre président Honecker quelques jours avant qu'il soit débarqué d'Allemagne de l'Est? Qui a essayé de contrarier la réunification inévitable de l'Allemagne dans le ridicule voyage de Kiev? Qui n'a rien compris, à quinze jours des élections en Russie, du rôle qui pouvait être, au lendemain de ces élections, celui de Boris Eltsine, que l'on a à peine reçu dans un couloir de l'Elysée? Qui a cru devoir lire à la télévision la lettre du putschiste Ianaev devant des télespectateurs médusés? Qui reconnaîtra en dernier les droits imprescriptibles des Slovènes et des Croates? »*

M. Chirac, qui a dénoncé les *« prétentions des Etats-Unis »*, a réaffirmé sa foi dans l'Europe qui, malgré tout, sera *« cruelle aux faibles et aux indécis »*. Il a regretté que le récent sommet européen de Maastricht n'ait été qu'un *« tout petit pas dans le bon sens »* et il a réaffirmé son opposition au vote et à l'éligibilité, aux élections municipales, des ressortissants européens installés en France.

OLIVIER BIFFAUD

EN BREF

□ **Var : une liste « provençaliste ».** – MM. Gérard Tautil (Parti occitan), enseignant, et Marc Audibert, directeur de l'ANPE de Brignoles (Var), ont annoncé la constitution d'une liste pour les régionales dans le Var. « Région-Provence » rassemble des membres du Parti occitan et du groupe Parlarem (Occitans sympathisants socialistes), des Mistraliens et, plus généralement, les défenseurs de la langue d'oc qui militent pour l'Europe des régions, dénoncent le centralisme parisien et entendent renforcer les solidarités avec les autres régions occitanes de France, mais également avec la Catalogne et l'Italie du Nord. Ils sont notamment hostiles au projet de tracé du TGV. – *(Corresp.)*

□ **Un candidat d'Action-Santé contre M. Jean-Louis Bianco dans le canton de Forcalquier (Alpes-de-Haute-Provence).** – Action-Santé (rassemblement de plusieurs coordinations médicales) a décidé de *présenter un candidat*, M. Michel Lacombe, pharmacien, contre M. Jean-Louis Bianco, ministre des affaires sociales et de l'intégration, qui se présente aux élections cantonales dans le canton de Forcalquier.

□ **Grenoble : démission de l'adjoint au maire chargé des finances.** – M. Jean-Pierre Saul-Guibert, président du groupe UDF du conseil municipal de Grenoble, s'est démis, samedi 11 janvier, de ses fonctions de quatrième adjoint chargé du budget, des finances et de la communication qu'il exerçait depuis 1989. M. Saul-Guibert, qui dénonce *« les luttes politiciennes de ces trois derniers mois relatives au conseil régional »* et, à travers elles, la candidature, avortée, du maire de Grenoble, M. Alain Carignon, à la présidence de cette assemblée, a annoncé qu'il soutiendrait, pour les élection régionales, la liste *« dissidente »* conduite par M. Denis Bonzy (en congé du RPR), vice-président sortant du conseil régional. – *(Corresp.)*

□ **L'administration territoriale au Sénat.** – La majorité sénatoriale a adopté en seconde lecture, mardi 14 janvier, après l'avoir considérablement amendé, le projet de loi réformant l'administration territoriale de la République. La droite s'est opposée notamment à la création de nouvelles structures de coopération, les communautés de communes et de villes, souhaitée par le gouvernement. Les communistes et les socialistes ont voté contre.

Le Monde

EDUCATION • CAMPUS

Sauve qui peut les profs...

VI. – Les universitaires : entre la liberté retrouvée et l'inquiétude

Après l'analyse générale du malaise des enseignants (*le Monde* du 21 novembre), du choc de l'entrée dans la carrière (*le Monde* du 28 novembre), de la situation aléatoire des maîtres auxiliaires (*le Monde* du 5 décembre), du désarroi des enseignants du technique (*le Monde* du 19 décembre) et des incertitudes de la famille des instituteurs (*le Monde* du 9 janvier), nous poursuivons notre enquête sur les profs par un gros plan sur les universitaires.

QUE reste-t-il des universitaires ? De cette noble photo de famille jaunie au fil des ans, brutalement raturée par mai 68, brouillée depuis par tant d'espoirs et de désillusions, tant de projets, de pesanteurs, de guerres pichrocolines, de grandeurs et de servitudes ? Que reste-t-il des patriarches du premier rang, *« professeurs vertueux »* d'Anatole France ou mandarins souverains qui lâchaient, laconiques, à leur assistant favori : *« Monsieur, quand je partirai, c'est vous qui aurez mon poste. »* Où sont passés les porteurs de serviette, nègres et disciples confondus ?

Que sont devenus les fils prodigues de 68, trublions d'un jour ou d'un an, une fois chaussées leurs lunettes de professeurs et abandonnés leurs pavés ? Que reste-t-il enfin de ces années de cendre et d'abandon, *de la fin des années 70 qui ont* habitué les universitaires à craindre que le pire ne soit toujours sûr, les locaux toujours plus étroits, les budgets toujours plus maigres et leur image plus dégradée ? Bref, comme le dit Jean-Yves Mérindol, professeur de mathématiques à l'université Louis-Pasteur de Strasbourg, *« ces années qui ont usé des générations d'universitaires à se battre le dos au mur, pas sur des projets »*.

Comment enfin vivent-ils le dégel actuel ? Ces anciens qui ont vieilli ensemble (cinquante-deux ans en moyenne d'âge pour les professeurs, quarante-six ans pour les maîtres de conférences). Mais aussi la relève de ces dix dernières années qui représente désormais près du quart des 46 000 enseignants du supérieur en poste, assistants et vacataires *« historiques »* qui ont enfin touché la terre promise après des années de galère, ou jeunes allocataires et moniteurs à peine surpris du tapis rouge qu'on déroule sous leurs pas ?

Car c'est bien l'impression de dégel qui prédomine aujourd'hui, paradoxale et contradictoire : l'université de masse, chaque jour plus présente, écrase les universitaires sous le nombre des étudiants, pèse sur tous les comportements, modifie les stratégies, interpelle les enseignants sur leur rôle et leur mission. Mais elle ouvre, dans le même temps, des espaces de liberté dont ils avaient oublié la saveur, débloque les carrières, invite à secouer les torpeurs passées, à repenser le système, à reprendre l'initiative.

Cinquante mille étudiants supplémentaires à la rentrée 1988, quatre-vingt mille en 1989, près de cent mille en 1990, soixante-dix mille encore à l'automne dernier : la *pression des effectifs* revient comme une rengaine obsessionnelle, à Paris comme en province, dans les établissements les plus huppés et dans les *« antennes »* les plus modestes qui ont proliféré depuis quelques années, en lettres ou en droit où l'on avait déjà quelque habitude, mais désormais aussi dans les disciplines scientifiques, longtemps à l'abri. *« On croule sous le nombre*, note Daniel Vitry, professeur d'économie à Paris-II-Assas. *Les étudiants se sont décoincés, ils sont bosseurs et sans complexes, et leur niveau général a plutôt augmenté. Mais l'écart entre les meilleurs et les moins bons s'est considérablement creusé. Beaucoup plus nombreux, ils sont aussi beaucoup plus hétérogènes et l'on veut que nous les traitions comme un ensemble homogène. C'est le gros point négatif. »*

Et si Bernard Guerrien, économiste à Paris-I, peut lancer, comme un défi : *« J'adore enseigner en premier cycle, c'est le véritable enjeu pour l'Université de savoir accueillir ces gens neufs, peu préparés à l'enseignement supérieur »*, la plupart de ses collègues vivent cette inexorable montée des effectifs dans la consternation, la lassitude ou la fuite.

Maître de conférences d'histoire récemment nommé à Reims, Philippe Buton n'esquive pas la question : *« Quand vous avez 25 % de reçus en fin de première année après rattrapage et, sur plus de trois cents étudiants, soixante-cinq Bac G, dont aucun n'est reçu, c'est très décourageant. Comme au lycée, on ne s'adresse plus qu'à une partie des étudiants. C'est déprimant de devenir, de manière aussi évidente, une machine à éliminer. Et il n'est pas surprenant que l'on ait envie de se tirer, de s'occuper des seconds cycles, de se réfugier dans la recherche et de laisser ces premiers cycles aux vacataires et aux enseignants du secondaire détachés dans le supérieur. »*

Gilles Carré, agrégé d'anglais et PRAG (professeur agrégé dans le supérieur) à l'université de Caen, est de ceux-là. Au lycée de Flers, où il enseignait il y a trois ans, il voyait cent cinquante élèves pour son service de quatorze heures par semaine. Pour le même service, il tente aujourd'hui d'initier à la langue et à la civilisation anglaises six cents étudiants, pour l'essentiel en premier cycle. Son objectif ? Préparer sa thèse. *« Mais avec ces charges d'enseignement, il est de plus en plus difficile de consacrer assez de temps à la recherche. Il est clair que l'objectif numéro un aujourd'hui est de mettre des enseignants devant des étudiants. Le reste vient après. Quant à la machine à sélectionner*, reconnaît-il, fataliste, *ça fait partie de nos charges et il y a tellement d'étudiants qu'on ne peut plus se sentir personnellement responsable des échecs ou des réussites, comme au lycée. »*



Des strates de mécontentement

Au point que beaucoup d'universitaires, à demi-mots, en arrivent à considérer que l'on ne retrouve les *« vrais étudiants »* qu'à partir de la licence, une fois franchi le parcours du combattant des premiers cycles. *« 30 % des étudiants ne sont pas capables de faire des études supérieures*, lâche brutalement Jean-Louis Serre, jeune professeur de génétique à Paris-VI, et récemment nommé à la nouvelle université de Versailles-Saint-Quentin. *L'entrée est libre au supermarché universitaire, mais ceux qui n'ont rien dans leur portefeuille ne peuvent rien acheter. Ils passent et ils regardent. »*

« Même si la pédagogie était déjà la dernière roue du carrosse universitaire il y a quinze ans, elle était mieux assurée, conclut André Starpoli, secrétaire général du Comité national d'évaluation. *Tout simplement parce qu'il y avait moins d'étudiants et qu'ils étaient plus homogènes. Le tri se faisait au lycée. »* Le malaise est d'autant plus grand que toutes les bonnes volontés mobilisées depuis 1984 pour rénover les premiers cycles, inventer des *dispositifs d'accueil*, repenser les contenus et les parcours ont été le plus souvent laminées par le manque de moyens et les changements incessants de politique. *« Beaucoup de collègues n'attendent plus rien de rien, ne veulent plus se battre »*, enrage Françoise Lapierre, maître de conférences de physique à Grenoble et militante au SGEN.

Tout cela serait moins dur et déstabilisant, à l'évidence, si le quotidien de l'université n'était tissé de petites et de grandes misères. Mille problèmes défilent, au gré des témoignages : la massification et l'anonymat, bien sûr, avec leur corollaires, les centaines de copies à corriger, d'oraux à faire passer, les amphis de mille étudiants. Mais aussi les travaux pratiques que l'on supprime faute de préparateurs ou de moyens, les tâches de secrétariat qui s'alourdissent en même temps que diminue ou stagne le nombre des personnels administratifs, le poids des heures complémentaires, souvent inévitables et qui viennent alourdir l'emploi du temps, ou encore la dégradation des locaux, l'absence de bureaux permettant de travailler à l'université ou de recevoir les étudiants.

Comment oublier, dira-t-on, l'effort engagé par le gouvernement et les collectivités locales, depuis quatre ans, pour tenter d'endiguer le flot et de construire et rénover des bâtiments dans toutes les villes universitaires ? Jacques Duveau, économiste à Lille-I et responsable national du SNESup, *ne nie pas cet* effort : les recrutements d'enseignants et les aménagements de locaux supplémentaires sont indéniables mais *« les collègues ont quand même le sentiment que ça s'est dégradé »*. Et il en veut pour preuve la saturation immédiate du nouveau bâtiment d'économie, ouvert à cette rentrée. *« Les gens espéraient une amélioration de leur situation personnelle. Ça ne s'est pas passé, même si la situation globale est moins mauvaise. Ces strates successives de mécontentement conduisent à un repli sur soi et à la recherche de solutions individuelles. »*

Pourtant, derrière ce sentiment que le système est en permanence au bord de la submersion, derrière ces mille griefs, ces ronchonnements persistants, ces lassitudes impuissantes, il est évident que l'explosion des effectifs a débloqué la machine universitaire et décoincé la communauté des enseignants. *« La situation actuelle est aussi perçue comme une chance »*, souligne Patrick Fridenson, historien à l'Ecole des hautes études et vieux routier du syndicalisme universitaire. En obligeant l'Etat à recruter des milliers d'enseignants, surtout au cours des trois dernières années, la pression des effectifs a réintroduit *« une mobilité qui manquait terriblement et débloqué des carrières bouchées depuis dix ou quinze ans »*.

« Ça bouge de partout »

Ces promotions, la revalorisation des salaires qui en est résultée, le relèvement des rémunérations sur les heures complémentaires, l'introduction d'un système de primes, l'arrivée d'une nouvelle génération : tout a contribué à changer la donne et l'ambiance. *« Un milieu qui recrute au lieu de stagner, qui rajeunit au lieu de vieillir, et cette impression que ça bouge de partout : c'est toute l'image de l'Université qui est en train de changer »*, note Patrick Fridenson.

Un sentiment confirmé par François Dubet, sociologue à Bordeaux. *« On est sorti de l'étiolement et l'on assiste à un incroyable éclatement du système, à l'émergence des nouvelles marges de liberté, de nouvelles dynamiques »*, lance-t-il avec plaisir et soulagement. Avec, à la clef, une diversification accélérée des profils, des métiers et des stratégies.

« Il y a toujours des universitaires traditionnels qui assurent leurs cours en premier et deuxième cycle et qui publieront à cinquante ans leur thèse et leur vie. Mais à côté se multiplient les gens qui montent des opérations, lancent des coups et deviennent quasiment des patrons de PME », remarque François Dubet.

Et les possibilités d'investissement extérieur et complémentaire à l'Université sont de plus en plus nombreuses. Aux liens traditionnels et presque fonctionnels entretenus avec les milieux économiques par les économistes, les gestionnaires ou les juristes se sont ajoutées, de plus en plus fortes depuis une dizaine d'années, les relations entre l'industrie et les disciplines scientifiques, en particulier au niveau de la recherche. Quant aux débouchés anciens mais très marginaux des universitaires de sciences humaines, dans l'édition ou la traduction par exemple, ils se sont multipliés avec le développement de la formation continue, le secteur du travail social, les relations avec les médias.

Ces sollicitations externes sont de plus en plus fortes, confirme Pierre Léna, longtemps président de la Société de physique et aujourd'hui membre de l'Académie des sciences : *« Les tâches de conseil auprès des administrations centrales, pour la recherche par exemple, sont de plus en plus fréquentes. L'édition scientifique et les médias font appel à nous. L'industrie lorgne sur nos thésards et renforce ses contrats avec l'Université. L'internationalisation des programmes de recherche et des grands équipements créé de nouvelles contraintes mais ouvre de nouvelles portes. »* Sans oublier les relations en pleine expansion avec les responsables économiques et sociaux régionaux, comme le note Jean-Michel Berthelot, sociologue à l'université du Mirail, à Toulouse : *« L'appel à conseil et à expertise devient de plus en plus courant. Tous les directeurs de laboratoire de sciences humaines ont été sollicités depuis quatre ou cinq ans par les instances régionales pour des travaux d'audit ou de prospective. Cela change considérablement l'image sociale de l'universitaire. »*

Tribus et PME

Et cela introduit, à l'évidence, de nouveaux modes de reconnaissance. A celle de la recherche, qui constitue toujours la référence ultime de la communauté universitaire, s'ajoute désormais l'évaluation par d'autres acteurs sociaux, selon d'autres critères. Il est peu *surprenant, dans ces conditions,* que le principe fondateur de l'identité universitaire – ce mariage équilibré entre l'enseignement, la recherche, auxquels s'ajoutent quelques tâches administratives et institutionnelles – soit aujourd'hui menacé. Chacun s'y raccroche pour le principe, mais la plupart des enseignants du supérieur admettent que l'ambition est devenue trop lourde.

Le dégel du système accentue en effet, de l'aveu général, les lignes de clivage au sein du milieu et mobilise des compétences de plus en plus diverses. Clivages entre cycles, on l'a vu, qui tendent à devenir des *unités pédagogiques obéissant* à des logiques et des projets différents (la gigantesque gare de triage du DEUG, la professionnalisation accélérée des licences et maîtrises, l'interface de plus en plus étroite des troisièmes cycles avec l'entreprise). Clivages entre des fonctions et des profils de plus en plus marqués et encore accentués par l'introduction récente de primes pédagogiques, administratives ou d'encadrement doctoral : le fossé se creuse entre les universitaires qui, bon gré, mal gré, se consacrent essentiellement à l'enseignement, et ceux qui misent tout sur la recherche, entre ceux qui deviennent des managers de l'institution et ceux qui, selon la formule de Daniel Vitry, *« construisent leur niche »*, autour d'un labo ou d'un diplôme original qu'ils ont créé.

Face au gigantisme des établissements, à leur anonymat, à la lourdeur de leurs institutions et de leur fonctionnement, cette individualisation des stratégies paraît à beaucoup inévitable et à certains salutaire. *« Les universitaires sont des gens indépendants, qui ont la sécurité de la fonction publique mais qui travaillent comme des professions libérales. La stagnation des quinze dernières années et les lourdeurs hiérarchiques leur pesaient. Ils reconquièrent aujourd'hui des marges d'indépendance »*, note l'un d'entre eux.

Cet *« artisanat »* universitaire qui restructure le milieu, selon François Dubet, *« sur des bases de plus en plus affinitaires, autour de petites tribus »*, a largement étouffé la complainte misérabiliste que l'on a longtemps entendue dans les amphis. *« On ne peut plus guère s'abriter derrière l'argument de la bureaucratie et du manque de moyens pour expliquer l'absence d'initiative »*, ajoute-t-il. C'est au point, remarque M. Piriou, économiste à Paris-I, que *« bien des collègues, désormais, culpabilisent à l'idée de ne pas être capables d'intervenir dans le privé »*. Et que les jalousies s'aiguisent.

Le bateau ivre

Cet éclatement de la communauté universitaire est pourtant lourd de menaces, aux yeux de bon nombre d'enseignants. Si Jean-Yves Mérindol, à Strasbourg, ou Jacques Duveau, à Lille, soulignent que l'Université continue à défendre un projet collectif, bien des universitaires estiment que ces stratégies individuelles sonnent le glas de l'idée d'Université. *« Les gens trouvent aujourd'hui leur identité dans leurs pratiques ou dans leur territoire, mais plus dans l'institution universitaire »*, note Pierre Léna.

Et il est vrai que bien des garde-fous ont sauté depuis quinze ans. *Ceux des syndicats et de la politi*que qui structuraient autrefois le milieu, rythmaient sa vie et ses conflits et qui ont, pour l'essentiel, disparu. Selon la formule d'un enseignant, le débat et l'engagement politique sont devenus *« l'impensé »* de l'Université. Quant aux syndicats, ils ont perdu, selon des observateurs chevronnés, l'essentiel de leurs troupes.

En déstabilisant le statut d'enseignant-chercheur, la diversification *des fonctions a également accentué* la multiplication des statuts et des situations et les écarts entre les universitaires à part entière (maîtres de conférences et professeurs) et les autres (attachés temporaires d'enseignement et de recherche, allocataires-moniteurs, enseignants du secondaire et vacataires). Or ces derniers représentent, au bas mot, un enseignant du supérieur sur sept. Cela réintroduit à l'Université des comportements de dépendance, de courtisanerie et de mandarinat qui s'étaient largement estompés.

Enfin la multiplication des initiatives et de la concurrence interne, faute d'institutions centrales fortes et autonomes, transforme peu à peu l'Université en *« jungle »*, selon les uns, en *« maffia »*, selon les autres. *« On est entré dans un régime de PME généralisé*, note André Staropoli. *Ceux qui ont envie de faire quelque chose le font et, comme les patrons d'université n'ont pas les moyens de leurs fonctions, les initiatives individuelles prospèrent. Mais au bout du compte ce n'est pas le navire qu'ils vont sauver. »* Sombre présage...

GÉRARD COURTOIS

La semaine prochaine :

L'évaporation

Le poids des disciplines

On n'est jamais si mal servi que par soi-même. Même si, comme l'a souligné Pierre Bourdieu dans son *Homo academicus*, il est hautement délicat de prendre pour objet de recherche un monde social dans lequel on est *« pris »*, il est tout de même *surprenant de constater* à quel point les universitaires, si attentifs par ailleurs à l'observation des milieux, des mutations et des systèmes, sont muets sur leur propre communauté. L'enquête engagée depuis deux ans par Marie-Françoise Fave-Bonnet, enseignante en sciences *de l'éducation* à l'*université* de Nanterre, n'en est que plus intéressante, même si elle ne nous livre encore que la première phase d'exploitation des résultats.

Le questionnaire fouillé, construit sur la base d'une trentaine d'entretiens approfondis, qu'elle a adressé à cinq mille universitaires et pour lequel elle a reçu plus de mille réponses exploitables, permet en effet de connaître un peu mieux la situation et les opinions des enseignants-chercheurs. Et de mesurer la façon dont ils vivent les mutations actuelles de l'Université.

Cette enquête (1) confirme tout d'abord que la *« question la plus préoccupante »* est l'augmentation du nombre des étudiants : 89 % des répondants pensent en effet que *« l'Université n'est pas prête à accueillir une plus grande masse d'étudiants »*, 50 % d'entre eux sont même *« complètement d'accord »* avec cette affirmation. Il n'est guère surprenant, dans ces conditions, que le débat sur la sélection continue à *« diviser le corps des enseignants-chercheurs »* : 38 % (et jusqu'à 55 % chez les économistes) sont favorables à la sélection, *« comme dans les grandes écoles »*, mais 58 % (et jusqu'à 70 % chez les mathématiciens) la rejettent.

De la même manière, si les universitaires sont, pour les deux tiers, opposés à l'idée de casser le statut d'enseignant-chercheur et de créer un corps d'enseignants à plein temps, 60 % d'entre eux, en revanche, sont favorables au développement de *« pôles d'excellence de recherche »*. Mais, là encore, les clivages entre disciplines sont très sensibles : 90 % des économistes et 80 % des juristes sont d'accord ou tout à fait d'accord, tandis que 45 % des mathématiciens et 44 % des littéraires seulement y sont favorables.

Des fractures semblables marquent les attitudes à l'égard de l'évolution des formations et du rapprochement avec les milieux professionnels. Comme le note Marie-Françoise Fave-Bonnet, *« on peut craindre une grande distorsion entre les secteurs disciplinaires, reflet du conflit entre les missions assignées à l'Université : « Elle doit collaborer avec le monde industriel, mais elle ne doit pas y perdre son âme, ni renoncer à sa mission de recherche fondamentale », écrit un enseignant-chercheur. Bien plus que par le statut, l'âge ou le sexe, les perspectives actuelles se déterminent avant tout par disciplines. »*

G. C.

(1) « L'opinion des enseignants-chercheurs sur les évolutions actuelles de l'Université », par Marie-Françoise Fave-Bonnet, à paraître dans la revue *Savoir-Education-Formation* (éd. Sirey, 22, rue Soufflot, Paris-V[e]).

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

REPÈRES

CENSIER. Le comité national d'évaluation des universités (CNE) publie un rapport sur l'université de *la Sorbonne nouvelle (Paris-III). En* quelque cent vingt pages, sont analysés les points forts et les faiblesses de cette université littéraire qui accueille près de 18 000 étudiants. Selon le CNE, les préparations aux concours du CAPES et de *l'agrégation sont de grande qualité,* les activités de recherche sont importantes et certaines formations professionnelles (MST et DESS) sont satisfaisantes. En revanche, le CNE relève de graves problèmes de locaux et de sécurité, des cursus *«lacunaires et insuffisamment structurés»* en premier cycle ainsi que des problèmes *«aigus»* d'insertion professionnelle pour les étudiants en lettres.

EDUCATION-ÉCONOMIE. M. Michel Gouilloud, directeur général adjoint du groupe Schlumberger est nommé président du Haut comité éducation-économie en remplacement de M. Bernard Decomps qui occupait cette fonction depuis janvier 1989.

[Né le 19 juin 1930 à Paris, M. Michel Gouilloud est ancien élève de l'Ecole normale supérieure. Entré comme ingénieur dans le groupe Schlumberger en 1955, il est devenu directeur général adjoint chargé de la recherche et du développement en 1983, puis directeur général adjoint responsable, à Paris, de la stratégie du développement de Schlumberger dans la Communauté européenne, en 1989.]

INTÉGRATION. La section départementale du Puy-de-Dôme de la FEN (fédération de l'éducation nationale) organise, du 20 au 25 janvier, une semaine d'études et d'échanges sur l'intégration scolaire, sociale et professionnelle. Se tiendront des tables rondes et des conférences sur le partenariat, l'environnement culturel, l'orientation, l'intégration professionnelle des personnes handicapées, etc. La manifestation aura lieu au centre de recherche et de documentation (CRDP) de Clermont-Ferrand, 15, rue d'Amboise 63037 Clermont-Ferrand. Tél : (16) 73-91-86-90.

MUTUELLES. Sept mutuelles étudiantes devaient cesser le paiement des prestations Sécurité *sociale, le mercredi 15 janvier. La* MNEF, mais aussi la MGEL, la SMEBA, la SMESO, la SMERRA, la SMEREB et la SMECO se lancent dans une journée «Sécu morte» afin de sensibiliser les pouvoirs publics sur leurs difficultés à gérer un nombre croissant de dossiers.

PROMOSCIENCES. L'Association pour la promotion et le développement des premiers cyles scientifiques, PROMOSCIENCES, organise un colloque, samedi 18 janvier, à la faculté des sciences de Jussieu sur l'avenir des premiers cycles universitaires et les projets de réformes du ministère qui sont actuellement examinés par la conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) *(voir* le Monde *du 15 janvier).* Il se tiendra dans les locaux du département «sciences de la nature et de la vie», couloir 24-34, deuxième étage, amphi 34 B.

LILLE-I. *M. Pierre Louis,* professeur de mathématiques, a été élu président de l'université des sciences et technologies de Lille-I en remplacement de M. Alain Dubrulle.

[Né le 4 août 1942 à Montigny-en-Gohelle (Pas-de-Calais), M. Pierre Louis, agrégé de mathématiques, a été successivement assistant puis directeur adjoint de l'UFR de mathématiques de Lille-I. De 1983 à 1986, il a dirigé le Centre universitaire de formation des professeurs du second degré à l'informatique et occupé le poste de directeur adjoint de l'Institut de recherche sur l'enseignement des mathématiques (IREM) de Lille. M. Pierre Louis était vice-président de l'université de Lille-I depuis 1987.]

SAINT-DENIS. Rectificatif : contrairement à ce que nous avions écrit par erreur (*le Monde* du 14 janvier), Mme Francine Demichel n'est plus présidente de l'université de Paris-VIII. Elle a été remplacée le 19 décembre 1991 par Mme Irène Sokologorsky, professeur de russe.

Les vétos sortent les griffes

Depuis le mois de novembre la menace d'un transfert en province pèse sur l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort (ENVA)

MONOME et happenings, la manifestation des étudiants de l'École vétérinaire du lundi 13 janvier se voulait corrosive et gentiment humoristique. Trente kilomètres de «cani-cross», course relais d'hommes et de chiens à travers les rues de la capitale (*le Monde* du 15 janvier). Le départ était prévu devant l'hôtel Matignon où une étudiante, portant le masque d'Edith Cresson, devait, symboliquement, dérober la clé de l'école. Deux cents «blouses blanches», accompagnées de chiens, devaient, en se relayant, se lancer à sa poursuite en passant par les Invalides, la tour Eiffel, les Champs-Elysées l'Opéra, la gare de Lyon, puis rapporter la fameuse clé à Maisons-Alfort.

Huit points d'informations et de consultations gratuites destinées au public étaient prévus tout au long du parcours. Mais le scénario a tourné court. D'abord autorisée, la manifestation s'est vue interdite, en fin de matinée, par la préfecture de police de Paris pour *«risque de trouble de l'ordre public».* Tout le monde – ou presque – s'est retrouvé au commissariat pour contrôle d'identité, et la vache qui accompagnait les manifestants à la tour Eiffel a été reconduite à l'école, en bétaillère et sous escorte policière.

La fameuse clé a pu être sauvée et, à 17 heures, elle était remise au directeur de l'école et au maire de Maisons-Alfort, M. René Nectoux (UDF-PR), devant la porte de l'école, en présence d'environ huit cents personnes et des élus de la ville et du département venus apporter leur soutien.

La mobilisation des futurs «vétos» et de leurs professeurs a démarré début novembre, après l'annonce du projet de «délocalisation» de l'école dans une caserne désaffectée de Metz (Moselle). Une pétition circule aussitôt et recueille plus de cent mille signatures. Des témoignages de la communauté scientifique internationale arrivent du monde entier (de Grande-Bretagne, de Hollande, de Grèce, des Etats-Unis, du Japon et même de Chine), le monde du cheval s'émeut, les artistes emboîtent le pas et les listes de soutien s'allongent.

On y retrouve les noms de Liza Minnelli, Charles Aznavour, Jean Lefèbvre, Sinnead O'Connor ou Catherine Lara, soit deux cents personnalités environ. Le conseil municipal de Maisons-Alfort, le conseil général du Val-de-Marne votent des vœux unanimes pour demander le maintien de l'établissement sur son site. M. Alain Griotteray, député UDF-PR de la circonscription, intervient à l'Assemblée nationale, et Mme Hélène Luc (PCF) au Sénat. Le 7 janvier enfin, une réunion dite de concertation se tient autour de M. Louis Mermaz au ministère de l'agriculture et de la forêt.

Il n'en sortira rien et les raisons qui poussent le ministère de la ville et de l'aménagement du territoire à faire figurer l'école sur la liste des délocalisations envisagées par le gouvernement restent obscures. Les partisans du maintien de l'école sur son site actuel, en revanche, avancent des arguments.

Ils sont d'abord historiques et sentimentaux. Créée en 1765 – plusieurs des bâtiments datent des dix-huitième et dix-neuvième siècles et se trouvent inscrits à l'inventaire des monuments historiques, – l'école a accueilli Pasteur et ses études sur la rage. Ramon y a inventé le vaccin contre le tétanos, Guérin, un des pères du BCG, a appartenu à son corps enseignant. Sa bibliothèque est considérée comme la plus riche du monde sur le plan vétérinaire. Le Musée Fragonard, enfin, du nom de son premier directeur et cousin du peintre, a ouvert ses portes en mars 1991 et il présente des collections d'un exceptionnel intérêt.

Mais ils avancent aussi des arguments d'ordre éducatif et scientifique. L'Ecole vétérinaire a acquis une renommée internationale grâce à sa situation en lisière de la capitale où se trouve concentré le plus grand nombre d'animaux de compagnie en Europe. Des consultations ouvertes au public ont été mises en place, un service des urgences fonctionne vingt-quatre heures sur vingt-quatre (il en existe un seul autre en Europe, à Londres) qui constitue un outil de formation unique.

Silence et rumeur

L'école, enfin, développe aussi des recherches en collaboration avec d'autres centres d'Ile-de-France (INSERM, Institut Pasteur, CNRS, INRA, etc.), de l'agroalimentaire à la lutte contre le sida ou les myopathies, qui nécessitent de fréquentes rencontres. Un départ en province, plaident étudiants et professeurs, entraînerait évidemment la perte de la clientèle et l'abandon de la plupart des recherches, et M. Dominique Grandjean, professeur à Maisons-Alfort, estime qu'il faudrait *«vingt ans avant de retrouver 10 % de notre activité actuelle».*

Autre argument de poids : il existe déjà trois écoles vétérinaires en province – à Lyon, Nantes et Toulouse. La concentration de l'industrie agroalimentaire en région parisienne, la présence toute proche de Rungis et même celle du zoo de Vincennes plaident également pour le maintien de l'école dans la région parisienne. Enfin, souligne M. Michel Herbillon, conseiller général (UDF-PR) du canton, pourquoi décentraliser un des rares équipements d'enseignement supérieur qui n'est pas installé dans Paris *intra-muros,* alors qu'on ne cesse de prôner un rééquilibrage de la région parisienne à l'Est.

Le silence est la seule réponse à ces arguments, et de ce silence naissent bien des rumeurs. M. Herbillon craint encore que l'Etat ne veuille réaliser une opération immobilière sur les 14 hectares (dont 11 d'espaces verts) occupés par l'école. *«A 3 kilomètres de Paris, avec une desserte par le métro, on peut évaluer le tout à 5 milliards.»* Selon lui, la décision est déjà prise. L'école sera transférée, probablement à Clermont-Ferrand, plutôt qu'à Metz. Et il montre une lettre adressée par M. Michel Charasse, ministre du budget, à un vétérinaire du Puy-Guillaume.

Le ministre du budget y écrit : *«Rien n'oblige à maintenir l'actuelle école vétérinaire à Maisons-Alfort et rien n'interdit sa décentralisation à Clermont-Ferrand, qui n'est tout de même pas le* «dernier des trous» *et dont l'université a, au contraire, une excellente réputation. Je suis donc très favorable à l'implantation de l'Ecole vétérinaire de Maisons-Alfort à Clermont-Ferrand et je l'ai d'ailleurs demandé avec insistance à plusieurs reprises à Mme le premier ministre (...)» «Je ne vois donc pas pourquoi l'Ecole vétérinaire,* poursuit le ministre du budget, *ne pourrait pas venir chez vous, d'autant qu'on me dit qu'elle est très mal installée et très à l'étroit à Maisons-Alfort.»*

FRANCIS GOUGE

La vogue de la théologie

Le nombre d'étudiants en théologie croît, grâce au renfort de laïques venus approfondir la connaissance de leur tradition religieuse

A moins d'une vocation pour le ministère sacerdotal, les études de théologie ne servent pas à l'exercice d'un métier proprement dit. Elles n'accélèrent pas les carrières et n'augmentent pas les revenus des diplômés. D'ailleurs, le diplôme de théologie n'est pas reconnu par l'Etat, sauf en Alsace et en Lorraine sous régime concordataire où, comme en Allemagne, la théologie est une discipline universitaire comme les autres. Pourtant, en France, plus de trois mille étudiants préparent actuellement une licence, une maîtrise ou un doctorat de théologie. Un flux menu, mais vivace.

La théologie rassemble des étudiants pour le moins très divers. On est aux antipodes des amphis de sciences économiques où s'aiguisent les appétits de carrière, mais loin également des austères rangées de costumes ecclésiastiques. Certes, on trouve encore, chez les étudiants en théologie, un grand nombre de religieux, religieuses ou séminaristes. Benoît Dubigeon, jeune franciscain de trente-six ans, totalise déjà dix ans d'études supérieures : cinq comme ingénieur des travaux publics et cinq au Centre Sèvres à Paris, la faculté de théologie de la Compagnie de Jésus. *«Dans le cadre du noviciat,* dit-il, *je dois accomplir des études de théologie et de philosophie d'une durée égale à celle de mes études profanes.»* Des années essentielles pour lui, qui cumule cette formation avec celle de travailleur social dans la région parisienne.

Mais la crise des vocations religieuses et sacerdotales clairsème les rangs des amphis de théologie. Et par contrecoup elle les remplit de laïques qui veulent approfondir leur foi ou collaborer à des services d'Eglise comme la catéchèse des enfants, les aumôneries de lycées, d'hôpitaux, de prisons, la liturgie dans les paroisses, etc. La licence de théologie est donc préparée à temps plein aussi bien par des futurs prêtres que par des femmes au foyer ou des retraités. A l'Institut catholique de Paris, rue d'Assas, ce cycle dure quatre ans.

En cours du soir

Issue d'une famille catholique, Marie-Lucie Ploix a été infirmière, avant d'avoir quatre enfants. Mère au foyer, elle a choisi de faire des études de théologie *«pour répondre à des questions fondamentales,* dit-elle, *pour simplifier et éclaircir ma position par rapport à l'Eglise et approfondir ma connaissance de Jésus-Christ».* Elle se sent, dit-elle, *«plus assurée et plus curieuse du monde».* Elle a choisi de poursuivre une maîtrise et envisage même de préparer un doctorat.

Quant à Guy Aïmard, soixante-deux ans, il a attendu la maturité pour compléter, par la théologie, sa formation d'économiste et de sociologue. En pleine santé intellectuelle, il a du temps, dit-il ! Il est aujourd'hui en troisième année de licence. *«C'est d'abord pour me faire plaisir que j'ai décidé de faire de la théologie,* explique-t-il. *J'étais responsable des relations sociales dans une grande entreprise et j'ai toujours été engagé dans la vie associative. J'espère mettre plus tard ce que j'ai appris à la disposition de mon engagement.»*

Mais l'Institut catholique de Paris organise également un cycle long de sept ans, destiné exclusivement aux laïques en activité (cadres d'entreprise, enseignants, ingénieurs, médecins) : quatre heures par semaine de cours du soir et un travail personnel intensif. Les étudiants de ce cycle long doivent déjà posséder un diplôme d'enseignement supérieur. Pour Jean-Marc, vingt-cinq ans, diplômé de l'Institut d'études politiques, titulaire d'une maîtrise d'histoire, futur candidat à l'ENA et aujourd'hui en première année de théologie, ces études répondent au désir de faire le point sur ce en quoi il croit. *«La messe et les sacrements ne suffisent pas pour avoir une intelligence claire de la foi»,* explique-t-il.

Des certitudes remises en cause

Car pour tous ces étudiants, le choix des études de théologie est totalement personnel. *«Je ne cache pas que je suis chrétien, mais je ne souhaite pas faire étalage de mes études de théologie»,* explique un jeune historien de formation. Les enjeux personnels et la charge de travail font de ce choix un véritable engagement. Marie-Lucie Ploix ne cache pas que l'aventure est onéreuse et difficile : *«Ces études prennent d'abord beaucoup de temps. C'est aussi un salaire de moins à la maison, alors que les dépenses pour étudier sont importantes.»*

Les études de théologie mettent aussi des convictions à l'épreuve. *«Décapant»* est l'adjectif qui revient sur toutes les lèvres. *«Pour ceux qui viennent nous voir avec des certitudes, c'est très dur moralement, car les études remettent en cause le langage sur lequel les convictions et la foi reposent»,* explique Olivier Abel, professeur de philosophie et d'éthique à l'Institut protestant de théologie de Paris. Pour Benoît Dubigeon, *«on est amené à mettre à nu ses raisons de croire, de vivre, d'où la nécessité d'être porté par ses amis, sa vie communautaire ou sa vie de couple».*

L'Institut catholique de Paris prend d'ailleurs le soin de sélectionner ses candidats au cycle long. Leurs capacités intellectuelles et leurs motivations font l'objet d'un entretien. *«Nous n'acceptons pas les candidats trop jeunes, pour ne pas perturber leurs études profanes, leur carrière ou leur projet de mariage»,* souligne Odile Celier, directrice adjointe de la formation à temps partiel de l'Institut catholique. La Catho a également institué une «clause du conjoint», invitant les époux ou épouses des étudiants à suivre les cours magistraux pour éviter qu'un fossé ne se creuse entre eux !

VALÉRIE COLLET
(ZÉLIG)

Vademecum de l'étudiant

Les licences, maîtrises et doctorats de théologie se préparent uniquement dans des établissements privés confessionnels, sauf à Strasbourg et à Metz où il s'agit d'universités d'Etat. Les principaux instituts de théologie catholique se trouvent à Paris, à Toulouse, à Lille, à Angers, à Lyon, à Grenoble. A Paris et à Montpellier pour la théologie protestante.

Le programme comporte des enseignements très variés : philosophie, histoire, grec ancien, latin et hébreu, analyse littéraire, sémiotique, linguistique, théologie fondamentale, exégèse biblique, Ancien Testament, Nouveau Testament, théologie sacramentaire, etc. Dans les Instituts catholiques, la durée des diplômes canoniques (agréés par Rome) ne correspond pas à celle des diplômes d'Etat : quatre ans pour la licence, deux ans de plus pour la maîtrise. Dans les instituts protestants, la durée est de trois ans pour la licence. La maîtrise se prépare en deux ans, comprenant une année de stage : en paroisse, dans une ONG, dans une mission à l'étranger, ou dans un média protestant.

V.C.

Strasbourg entre optimisme et œcuménisme

L'université Strasbourg-II abrite sous le même toit les deux seules facultés d'Etat de théologie (une catholique et une protestante). Le nombre d'inscrits y est en hausse constante. *«Je ne sais pas si Malraux avait raison en affirmant que le vingt et unième siècle sera religieux ou ne sera pas ; toujours est-il que l'attrait pour la théologie s'accroît d'année en année»,* constate Marc Lienhard, doyen de la faculté de théologie protestante, dont les origines remontent à 1538.

Comptant cinq cents inscrits – dont la moitié en formation permanente, – Marc Lienhard explique ce succès par l'absence d'autres facultés d'Etat dans cette discipline et par la situation géographique de Strasbourg. *«Nous sommes au cœur des régions rhénanes où le protestantisme s'est développé, et proches des pays d'Europe centrale dont la demande est considérable»,* observe-t-il.

Le point de vue est presque identique dans l'aile voisine du palais universitaire de Strasbourg, où se situe la faculté de théologie catholique : *«Supérieur à mille, le nombre d'inscrits grimpe régulièrement»,* indique Marcel Metzger, le doyen. Ce succès s'explique par une expérience, unique dans cette discipline, de télé-enseignement : *«Plus de la moitié de nos étudiants ne résident pas à Strasbourg»,* explique Marcel Metzger. Les deux facultés catholique et protestante pratiquent volontiers l'œcuménisme, grâce à des unités de valeur communes et à une approche concertée de certains programmes.

DIDIER BONNET

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

POINT DE VUE

Universités : la vraie ville est absente

par Guy Saint-Macary

TRENTE milliards de francs pour les universités. Face à l'accroissement spectaculaire du nombre des étudiants et au délabrement physique de nos universités, l'Etat s'est engagé, avec le concours escompté des régions, dans un effort financier très important pour développer les universités existantes et en créer de nouvelles. Chacune des villes concernées trouve là un enjeu très important pour son rayonnement économique et culturel.

Mais les conditions sont-elles réunies pour que les sites des universités elles-mêmes deviennent, *dans de véritables quartiers de chacune de ces villes*, les lieux de ce rayonnement culturel? On peut malheureusement en douter. Ne risque-t-on pas, en juxtaposant instituts universitaires, écoles et facultés, de refaire et/ou de développer en les améliorant, les *«zones industrielles du savoir»* que nous avons déjà?

Bien sûr, sur de nombreux sites, des plans d'urbanisme déterminent d'ores et déjà les liaisons et les tracés qui permettront de définir des lieux porteurs d'urbanité, et l'on peut penser que le renouveau de l'architecture que l'on constate en France depuis quelques années permettra de promouvoir dans ce domaine la qualité qui s'impose.

Implantées le plus souvent à la frange des villes, les universités futures, comme la plupart des universités actuelles, risquent de se fondre dans l'anonymat des périphéries, alors qu'elles seraient en mesure d'y apporter l'animation et le dynamisme qui y font défaut.

Comment inverser la tendance et faire des universités les germes de vrais quartiers urbains? Comment saisir cette occasion de *«faire de la ville»* là où on ne sait comment s'y prendre pour requalifier les banlieues?

Pourquoi les restaurants, les librairies, les commerces en tout genre, les équipements culturels, *les hôtels susceptibles d'assurer* l'hébergement d'enseignants et de chercheurs de plus en plus mobiles, les centres de loisirs, les bureaux de poste, les palais des congrès, les boîtes de nuit... ne s'implantent-ils pas spontanément à proximité des campus ou sur les campus mêmes? Pourquoi toute tentative dans ce sens tient-elle actuellement de l'acharnement thérapeutique?

Deux années en une

Deux raisons sont évidentes. La première résulte de la durée effective de la période de l'enseignement universitaire : six mois seulement par an ne permettent pas d'assurer la rentabilité des équipements, et des commerces qui font défaut. La seconde résulte de l'autonomie insuffisante et du manque de compétence, aux deux sens du terme, des universités en matière d'enseignement.

Chacune de ces deux causes indique sa solution : il s'agit d'abord d'entretenir sur les sites universitaires une présence active à longueur d'année. On peut mélanger aux implantations universitaires d'autres implantations de bureaux, d'activités ou de logements : cela est indispensable, mais ne supprimera pas, pendant la moitié de l'année, la neutralisation de la partie la plus importante de ces sites. On peut rechercher des activités d'été : du type séminaires ou formations ponctuelles, pour occuper les locaux désertés par les enseignants et les étudiants – mais ce remède déjà essayé dans divers lieux risque de rester marginal et aléatoire.

Ne faudrait-il pas expérimenter d'ores et déjà dans quelques universités nouvelles, avant de le généraliser si l'expérience est concluante, une refonte beaucoup plus radicale des rythmes universitaires qui permettrait de calquer l'activité des universités sur celle de la vie en général? Pourquoi ne pas effectuer en alternance deux «années universitaires», pour des groupes d'enseignants et d'étudiants distincts, dans les douze mois d'une année? N'est-il pas possible, par exemple, d'alterner, pour chacun des cursus universitaires, deux mois d'enseignement et deux mois de recherche, de stage ou de vacances, en trois périodes dans une année; la rentrée s'effectuerait début septembre pour une partie des enseignants et des étudiants et début novembre pour une autre partie.

Voilà un bon moyen de faire vivre les sites universitaires douze mois sur douze. Une telle formule permettrait en outre une bien meilleure utilisation des espaces de l'enseignement. La limitation des *besoins en surface qu'impliqueraient* ces nouveaux rythmes universitaires devrait conduire non pas à gérer la pénurie, mais au contraire à construire à coût égal des surfaces moins importantes mais de meilleure qualité, dans des bâtiments plus solides et plus nobles, véritablement représentatifs du prestige que doit retrouver l'institution universitaire dans la ville.

Aménageurs et maîtres d'ouvrage

Une nouvelle pratique doit naître, en rupture avec celle de l'urgence et du moindre coût, même si *celle-ci a pu donner, dans des réalisations récentes*, des résultats heureux. Cette pratique ne doit pas se limiter aux seuls bâtiments, mais à l'ensemble de l'espace public universitaire et urbain, qui ne peut plus être traité au rabais. Ces espaces publics doivent bénéficier des mêmes efforts financiers que ceux d'un centre-ville : places aménagées, fontaines, parcs urbains, éclairage public, etc.

Reste à mettre en place ou à développer les structures aptes à assurer la maîtrise de l'aménagement de ces sites. Chaque président d'université doit pouvoir trouver à ses côtés la compétence de *véritables aménageurs et de vrais* maîtres d'ouvrage, disposant de l'autonomie nécessaire et des moyens juridiques et financiers adaptés.

Pour ne pas gâcher l'occasion offerte par le programme «Universités 2000» de produire de véritables quartiers universitaires et urbains, un cercle vicieux doit être rompu. Ce cercle vicieux résulte d'un double déphasage : le déphasage du rythme de la vie universitaire avec celui de la vie en général; le déphasage des modes de décision en matière d'aménagement sur les sites universitaires avec ceux de la ville en général.

▶ *M. Guy Saint-Macary est architecte-urbaniste, chargé du plan d'aménagement du campus de l'université de Villetaneuse.*

Le technique en croisade

Orientation des filles, rapprochements école-entreprise : l'enseignement technique et professionnel veut améliorer son image

ELLES ont le sourire éclatant et les yeux qui pétillent. Céramiste, plasturgiste, microtechnicienne, technicienne de maintenance, logisticienne de transport, metteur, elles ont toutes entre seize et vingt-cinq ans et affichent un solide credo des métiers «techniques» et des formations qui les précèdent. Sous le slogan : «C'est technique, c'est pour elle», leur sourire s'étalera, en encart publicitaire et à cinq cent mille exemplaires, dans les magazines : *Jeune et Jolie* le 16 janvier et *Salut*, le 29.

Las des campagnes jugées *«abstraites»* destinées à sensibiliser l'opinion (parents, éducateurs, chefs d'entreprise) sur les problèmes de l'orientation des filles, le secrétariat d'État aux droits des femmes et à la vie quotidienne a décidé de faire *«concret et pratique»*. Et d'aller à la rencontre de celles qui pourraient s'orienter vers les carrières techniques. Sur les pages des revues spécialisées, sur les ondes de la radio NRJ (du 20 janvier au 14 février), sans oublier... les collèges et les lycées . 350 000 posters doivent ainsi être distribués dans les prochains jours dans les établissements, ainsi qu'à tous les professeurs de troisième et aux professeurs principaux des élèves de collège, de seconde et de première année de Brevet d'enseignement professionnel (BEP).

L'industrie pour les filles

«Inscrite dans la loi, la mixité des formations n'est pas réalisée dans les faits», remarque le secrétariat d'État : surreprésentées à plus de 90 % dans les classes des filières traditionnelles du secteur tertiaire (secrétariat, coiffure, textile, habillement...), les filles sont quasi inexistantes sur les bancs et dans les ateliers des lycées techniques et professionnels à dominante industrielle (16 % dans les travaux publics, 2 % dans le bâtiment, 2 % dans la mécanique générale, 2 % dans l'électronique...).

Ainsi convaincus que *«demain, c'est dans l'industrie que se trouveront les emplois des filles»*, les services de Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'État aux droits des femmes, ont listé les métiers porteurs dans différents secteurs d'activités (productique, maintenance, électricité, matériaux...) et ont conçu des fiches informatives qui seront adressées, notamment aux centres d'information et d'orientation, ceux-ci devant disposer également d'un film vidéo recensant moult témoignages de «mordues» du technique.

Actualité et rapprochement école-entreprise obligent, le technique bat la campagne et multiplie les croisades. Tous azimuts. Payant de leur personne, le ministre de l'éducation nationale, M. Lionel Jospin, et le secrétaire d'État à l'enseignement technique, M. Jacques Guyard, preux chevaliers de l'alternance école-entreprise, signataires le 6 janvier d'un accord avec les partenaires sociaux consacrant la création d'une commission nationale éducation-professions (*le Monde* du 9 janvier), ont arpenté l'Hexagone pour expliquer de débats en débats aux élèves, enseignants, chefs d'entreprise, responsables de collectivités territoriales et médias le pourquoi et le comment de leur méthode. Cinq déplacements au total, placés sous le label «Tous des pros», dont la synthèse doit être assurée, jeudi 16 janvier à la Maison de la Radio, à Paris, en présence du premier ministre, Mme Edith Cresson.

A Morez (Jura) le 13 janvier, au lycée Victor-Bérard, spécialisé dans les filières de l'optique et des microtechniques, M. Guyard s'est ainsi fait l'apôtre d'un enseignement technique *«qui bouge vite, sait être performant et créatif»*, tout en déplorant que la hiérarchie qui s'était opérée entre filières générales et filières techniques, au détriment de ces dernières, *«aboutisse à un résultat désastreux d'un point de vue social»*. Néanmoins, le maire d'Evry (Essonne) a jugé *«positif»* le fait que le nombre de bacheliers C ait augmenté de 70 % entre 1987 et 1991, voyant là, avec optimisme, un vivier potentiel de futurs enseignants... du technique.

L'arbitre et l'ébéniste

M. Guyard – agrégé d'histoire, mais aussi ancien élève menuisier ayant préparé le CAP d'ébénisterie – a surtout insisté sur la nécessité d'adapter le système actuel d'orientation *«qui doit prendre en compte les réalités du marché de l'emploi et trouver sa place dans le temps de formation au collège»*. Il ne s'est pas dit opposé à ce que certaines entreprises, localement, *«tissent des liens privilégiés avec des classes de collège, sous forme de parrainage, par exemple»*.

Au cours du débat qu'animait M. Michel Vautrot, ex-arbitre international de football et néanmoins... inspecteur de l'éducation nationale chargé de coordonner les services académiques de l'apprentissage en Franche-Comté, le secrétaire d'État a estimé que *«les enseignants connaissaient peu les réalités du monde du travail, ses défis, ses contraintes, ses urgences»* et que trois mois de stages en entreprises devraient être inclus systématiquement dans le cursus de formation des étudiants en institut universitaire de formation des maîtres (IUFM).

La croisade de l'enseignement technique ne s'arrêtera pas aux crêts jurassiens. La campagne nationale annuelle du secrétariat emboîte le pas à «Tous des pros» dès le 20 janvier.

JEAN-MICHEL DUMAY

«Thalassa» entre en classe

La télévision et la vidéo se découvrent des vertus éducatives. Après la publication récemment par l'Institut national de l'audiovisuel d'une collection de cinquante émissions destinées aux centres de documentation et d'information (CDI) des lycées et collèges, FR3-Thalassa et le Centre national de documentation pédagogique (CNDP) viennent de lancer le premier numéro d'une collection documentaire axée sur la mer et destinée aux enseignants et élèves du cours moyen à la troisième.

«Thalassa Education» est une véritable première en matière de coédition. L'ensemble documentaire constitué allie le support vidéo (un film «Thalassa») et le support écrit (un livret de cinquante-deux pages, richement illustré de schémas, tableaux, cartes et photos, mis au point par une équipe d'enseignants et réalisé par le Centre régional de documentation pédagogique de Rennes). Une première due en partie au hasard d'un stage d'enseignant en entreprise (... à «Thalassa») et initié par une démarche peu commune. Celle du producteur de l'émission de FR3, M. Georges Pernoud, qui n'a pas hésité à mettre à la disposition d'une équipe enseignante la richesse du fonds documentaire de son émission tout en lui laissant le soin d'y puiser les éléments qu'elle jugeait pédagogiquement utiles.

Le langage de l'image

Route pêche, la vie d'un équipage de chalutier lorientais, constitue donc la figure de proue d'une collection qui devrait sortir à l'avenir six numéros chaque année. Quoique thématique en soi, le premier vidéofilm choisi, réalisé par Jean Loiseau et Jacques Boulen, n'en a pas mois permis de dissocier une séquence vie des pêcheurs, une autre économie de la pêche, une autre encore histoire d'un port... Le livret approfondit et élargit l'investigation : étude des différentes techniques de pêche, des différents types de bateaux, du port de Lorient, des circuits de transformation et de distribution des produits de la pêche, etc., et s'adapte aux différents niveaux – primaire ou secondaire – auxquels il s'adresse.

Par ailleurs, les concepteurs n'ont pas perdu de vue qu'il pouvait s'agir là d'un outil d'«éducation aux médias» et d'un prétexte à étudier le «langage de l'image». Le livret d'accompagnement développe ainsi la notion de cadre et de cadrage. De quoi faire, devant le petit écran, d'une *pierre deux coups*.

J.- M. Dy.

▶ CRDP de Rennes. 92, rue d'Antrain. 35003 Rennes Cedex. Tél. : 99-28-78-47. Prix de l'ensemble documentaire (vidéocassette + livret pédagogique) : 150 F.

COURRIER

L'œuf de Christophe Colomb

Imaginons qu'un cuisinier habile, longuement formé aux écoles hôtelières, élève de chefs prestigieux à Brantôme ou à Saulieu soit *jeté* dans l'arène, et seul enfin... maître chez soi. Notre nouveau Vatel prépare des plats raffinés, soigne son décor, sa table, et présente tout ému son chef-d'œuvre : la truite au bleu, la caille farcie ou la sole meunière. Las! Les convives sont des étourdis ou des goujats, des jeunes gens en goguette qui se bousculent, boivent de la bière, et en riant se jettent au visage les trois quarts du plat.

Gaspillage éhonté, sacrilège! D'ailleurs, une telle situation ne se peut pas. C'est pourtant ce que je vis maintes et maintes fois au cours de mes quarante-trois ans de carrière. *Mais les «chefs»*, les *cuisiniers*, que je connus ainsi bafoués étaient des normaliens, des professeurs, des instituteurs. On leur avait tout appris des matières à enseigner, de la psychologie de l'enfant et des méthodes pédagogiques. Mais que les élèves ne sont pas toujours des convives volontaires, et qu'ils jouent à renverser les plats, cela ils ne le savaient pas.

On va chercher bien loin, et à grands frais le mal qui ronge l'enseignement français. Des messieurs très savants nous expliquent ce qui ne va pas. Ceux qui savent, on les fait taire, disait à peu près Valéry. Au mieux on ne les entend pas. La solution est pourtant toute simple, si éclatante et si proche, que par un singulier paradoxe, on ne la voit pas. Le préalable à tout enseignement est une formation théorique ET pratique, à l'art du comédien, un apprentissage des techniques qui permettent la prise en main, la maîtrise d'un groupe d'enfants. Cela aussi est un métier et ne se devine pas.

Compter avec naïveté sur un don pédagogique mystérieux, le charisme naturel, ou l'état de grâce est une gageure, un pari perdu deux fois sur trois.

▶ **Henri Brunel (proviseur à la retraite) auteur de *Chahuté, moi? Jamais*, Ed. Fleurus.**

ÉDUCATION

Au conseil des ministres

Réforme du système de recrutement des universitaires

Le conseil des ministres a adopté, mercredi 15 janvier, les décrets modifiant le dispositif de recrutement et de promotion des universitaires ainsi que l'organisation du Conseil national des universités qui en a la charge.

Le ministère de l'éducation nationale semble presque au bout de ses efforts : après avoir tenté, sans succès, au printemps dernier, de réformer par la voie législative le système de gestion des carrières des universitaires, il est revenu à la charge par la voie réglementaire. Son objectif consistait à maintenir une instance nationale, le Conseil national des universités (CNU), conformément à la tradition française, mais, dans le même temps, à décentraliser vigoureusement un système saturé par l'afflux des candidatures.

La solution retenue, et qui a obtenu l'aval du Conseil d'Etat, consiste à dissocier la reconnaissance de la qualification des enseignants-chercheurs et les procédures de recrutement.

Pour l'essentiel, le Conseil national des universités ne sera plus chargé désormais – par une liste nationale annuelle – que de reconnaître la qualité des candidats à enseigner dans le supérieur. Le recrutement proprement dit des universitaires (professeurs et maîtres de conférences) sera effectué sur proposition des commissions locales de spécialistes, directement par le conseil d'administration de l'université où un poste est créé. A l'exception toutefois des disciplines médicales et des disciplines juridiques, économiques et politiques où le système actuel est maintenu.

Quant aux promotions à l'intérieur de chaque corps, elles seront *réparties en deux contingents*, l'un d'initiative locale piloté par l'établissement lui-même et l'autre d'initiative national, géré par le CNU qui pourrait, dans la limite de 50 % des places disponibles, proposer des candidatures non retenues par l'établissement.

Le ministère entend appliquer la *réforme dès cette année, ce qui* devrait reporter de quelques mois le calendrier habituel. Il lui faut en effet, tout d'abord, organiser les élections au nouveau CNU (pour deux tiers de ses membres) et procéder aux nominations (un tiers *des membres). Ce Conseil pourra* ensuite établir la liste nationale de qualification. C'est alors seulement que les postes mis au concours pourront être publiés définitivement et que les commissions de spécialistes pourront se réunir et *faire leur choix. Au mieux*, les nominations ne devraient donc pas intervenir avant le mois de juin.

G. C.

□ ***Risques «potentiels» d'intoxication alimentaire dans les cantines scolaires de Toulouse.*** – Commandité dans le but de moderniser la chaîne de distribution alimentaire des cantines scolaires de Toulouse, un rapport sur les cuisines centrales chargées de préparer les 18 000 repas quotidiens pour les établissements de la ville fait état d'un *«dysfonctionnement»* de ce service municipal, qui *«fait peser des risques potentiels d'intoxication alimentaire».* Réalisé par le service municipal d'hygiène et de santé et daté du 10 décembre 1991, le rapport révèle notamment la présence *«d'excréments de souris en grande quantité, des produits alimentaires souillés, des toiles d'araignées anciennes hautes de plusieurs mètres dans le hall de cuisson, des odeurs nauséabondes et des sols globalement dégradés et graisseux».* Conseiller délégué aux affaires scolaires, M. Jean-Claude Paix, a rappelé, lundi 13 janvier, que des travaux de modernisation d'un montant de 20 millions de francs devaient débuter dans quelques semaines.

JUSTICE

Après les perquisitions au siège de l'association

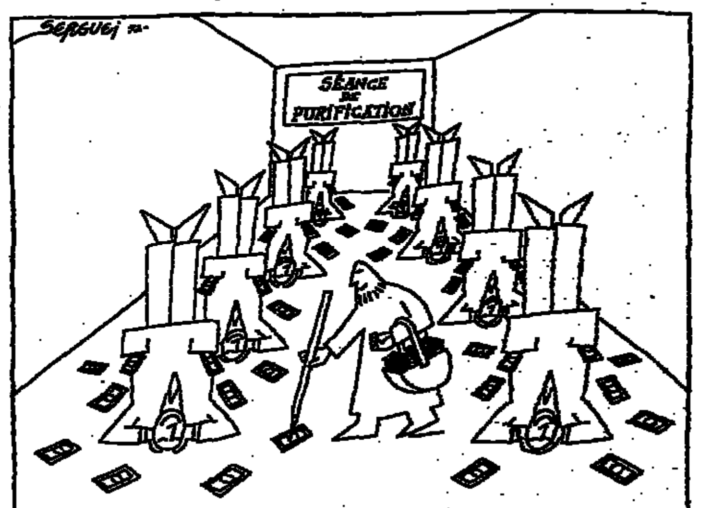
Le président de l'Eglise française de scientologie a été inculpé d'escroquerie

M. Jean-Claude Chapelet, président de la branche française de l'Eglise de scientologie, a été inculpé, mardi soir 14 janvier, d'escroquerie et d'exercice illégal de la médecine, par le juge d'instruction, Marie-Paule Moracchini. Il a été remis en liberté. Sept autres responsables interpellés ont été relâchés mercredi matin. Une dizaine d'autres étaient toujours en garde à vue.

Ces mesures faisaient suite aux perquisitions menées lundi 13 au siège de l'Eglise, rue de Dunkerque, à Paris, et au Celebrity center, rue Legendre, qui accueille surtout des artistes scientologues (*le Monde* du *15 janvier*).

Les dirigeants de l'association avait été interpellés à la suite de plaintes déposées par d'anciens adeptes repentis, dont deux médecins, accusant l'Eglise de scientologie de leur avoir extorqué des sommes portant sur plusieurs millions de francs. L'Eglise de scientologie (qui n'a pas le statut d'association culturelle) a réagi en affirmant qu'elle allait continuer à *«rechercher, dénoncer, mettre à jour les éléments oppresseurs en France, tout en continuant son expansion»*.

D'autres opérations visant la scientologie avaient eu *lieu* déjà à *Nice* et à Marseille, en mai 1990 (quatre inculpations), à Lyon, au mois de juin suivant (quinze interpellations, quinze inculpations et incarcération de M. Chapelet et de la présidente de l'époque, Mme Danièle Gounord). Des actions semblables avaient été menées en Italie et surtout en Espagne en 1988, où soixante-neuf responsables de l'Eglise de scientologie avaient été arrêtées pour escroquerie.



« Technologie standard »

Combien coûte le *«parcours»* du scientologue ? A s'en tenir aux chiffres donnés par l'Eglise de Paris, une «audition» de base, encore appelée «conseil pastoral», destinée par exemple à des personnes connaissant des difficultés ponctuelles, d'ordre familial ou professionnel, revient à un peu plus de 100 francs, mais la consultation dure évidemment plus d'une séance.

Si vous souhaitez suivre des «cours» de scientologie proprement dits, chaque séminaire de week-end vous reviendra à environ 500 francs, sans compter le coût de toute la littérature de base : *la Dianétique* et autres ouvrages de Ron Hubbard, le père fondateur de cette Eglise aux Etats-Unis en 1954.

Pour progresser, l'apprenti scientologue est ensuite invité à monter sur le *«pont»* (les métaphores maritimes sont nombreuses, *en souvenir du fondateur qui était marin*), c'est-à-dire à s'engager sur une *«route spirituelle»* graduée selon les différents niveaux de connaissance et de conscience.

De ce parcours que le lexique scientologique appelle *l'«académie»*, le stade le plus avancé est celui de *«clair»*, défini comme un état de satisfaction totale et de maîtrise des émotions. La progression vers ce stade de *«clair»* comprend des auditions (réunissant un pré-clair et un auditeur autour d'un électromètre qui sert à localiser les zones de troubles émotionnels), des cours et des programmes de *«purification»* (course à pied, sudation intensive, prise de vitamines et de minéraux, etc.).

45 000 francs pour devenir «clair»

Le parcours du *«clair»* peut durer de un à cinq ans. Son prix de revient est d'environ 45 000 francs. Des états de conscience plus élevés (et plus coûteux) que celui de *«clair»* peuvent être éventuellement atteints, comme l'OT (*Operating Thetan*), qui désigne *«un individu capable d'opérer en étant complètement indépendant de son corps»*. Mais ce qui n'était, au départ, qu'une thérapeutique mentale, *la Dianétique*, est devenu, chez Hubbard, une vague philosophie religieuse (*la Scientologie*). A l'Eglise de Paris, rue de Dunkerque, se tiennent ainsi chaque dimanche des offices et sont régulièrement célébrés des baptêmes, des mariages, des funérailles, devant des ministres ordonnés.

Cette «religion» n'est pas fondée sur une «révélation», mais sur une «recherche». Son droit canon, c'est la *«technologie standard»* mise au point par Ron Hubbard. Son livre sacré est *la Dianétique*, vendu à douze millions d'exemplaires dans le monde. Son but ultime n'est pas le *«salut»*, mais la *«survie»*.

Mais cette *«religion»* se veut aussi militante. Les scientologues dénoncent l'emploi des drogues dures et douces, les tranquillisants et la psychiatrie, considérés comme autant de formes d'oppression. Ces campagnes, ainsi que les attaques contre la scientologie menées par les associations antisectes – au nom de l'exercice illégal de la médecine ou de la lutte contre l'escroquerie – expliqueraient les incessants démêlés avec la justice que l'Eglise connaît dans presque tous les pays où elle est implantée. En fait, depuis au moins le début des années 80, la scientologie, qui revendique six millions de fidèles dans soixante-dix pays, est sous le coup de sérieuses luttes internes, qui ne sont pas étrangères à l'actuel climat de concurrence et de course aux résultats et aux profits.

La France compterait trente mille pratiquants (plus ou moins réguliers) de la scientologie. Mais le noyau dur des scientologues chevronnés ne touche pas plus de trois mille personnes. Parmi les plus célèbres scientologues dans le monde, on cite toujours la chanteuse Julia Migenès-Johnson, les acteurs John Travolta et Kristie Alley, ancienne toxicomane, le chanteur Xavier Deluc ou le pianiste de jazz Chick Corea.

HENRI TINCQ

IMMIGRATION

Sur cinquante mille demandes

M. Bianco estime que dix mille déboutés du droit d'asile seront régularisés

Sur les 50 000 demandes de régularisation déposées par des étrangers déboutés du droit d'asile, *«il est vraisemblable qu'environ 10 000 donnent lieu à acceptation»*, a précisé, mardi 14 janvier, M. Jean-Louis Bianco, ministre des affaires sociales et de l'intégration, en adressant ses vœux à la presse.

Si ce chiffre se confirme, il resterait 40 000 demandeurs d'asile déboutés et donc en situation illégale, après l'application de la circulaire, sans compter les personnes qui ne se sont pas fait connaître.

Selon le bilan, publié fin décembre, de l'application de la circulaire de juillet qui permet de régulariser les déboutés victimes des lenteurs de l'administration, 20 500 dossiers, soit un peu plus de la moitié du total seulement, ont donné lieu *à une décision. Celle-ci a été positive* pour 7 000 d'entre eux (*le Monde* du 31 décembre 1991).

«La question n'est pas complètement réglée», a d'ailleurs reconnu le ministre qui, faisant allusion à la reprise des grèves de la faim, a affirmé que *«le gouvernement ne changerait pas de position»*. M. Bianco a estimé que les orientations du gouvernement en matière d'immigration – maîtrise des flux et intégration – étaient *«de mieux en mieux comprises»*, et il a regretté *«la tendance à oublier le second volet»*.

L'attribution de logements et la nationalité

Un adjoint au maire est inculpé de discrimination raciale

VALENCE

de notre correspondant

L'adjoint chargé du logement à la mairie de Pierrelatte (Drôme), M. Jean Bertrand, vient d'être inculpé de discrimination raciale, et le maire, M. Jean Mouton (UDF-CDS), de complicité.

Le juge d'instruction du tribunal de Valence, M. Jean-Louis Cor, qui a prononcé les deux inculpations, poursuit les élus de Pierrelatte *pour avoir refusé*, au printemps 1990, d'attribuer un logement HLM à un ressortissant marocain, M. Ismael Mendouhi, en raison de son origine ethnique.

A l'époque, l'adjoint chargé du logement avait motivé son refus dans un courrier où il écrivait notamment que *«de nombreuses exactions ont été perpétrées par des Maghrébins»* à Pierrelatte, et qu'*«il est bien évident que l'implantation de nouveaux locataires immigrés risque un jour ou l'autre d'entraîner de graves conflits entre les différentes ethnies»*. L'auteur de ce courrier, dénoncé par l'opposition socialiste et par le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), avait reçu le soutien immédiat du maire de Pierrelatte, qui avait demandé alors d'être inculpé avec son adjoint si cela devait arriver.

Classé une première fois sans suite en juin 1991 par le procureur général de Grenoble, le dossier a été rouvert à Valence à la suite d'une nouvelle plainte.

Commentant ces inculpations, le maire de Pierrelatte a estimé que *«si demain les responsables locaux ne sont pas en mesure d'assurer dans leur ville l'équilibre qui induira la paix et le bonheur, alors les gens iront à la recherche de situations extrêmes, les mêmes que celles qui, dans les années 30, ont conduit l'Allemagne, l'Europe, le monde dans le désespoir»*.

GÉRARD MÉJEAN

Un syndicaliste CFDT condamné par la cour d'appel d'Aix-en-Provence

Les limites de la critique de la garde à vue

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Dans un arrêt rendu mardi 13 janvier, la 7e chambre correctionnelle de *la cour* d'appel d'Aix-en-Provence, présidée par Mme Marie Vangali, a confirmé la condamnation, pour dénonciation calomnieuse, de M. Jean-Claude Aparicio, secrétaire de l'Union régionale CFDT, qui avait protesté contre les conditions d'une mise en garde à vue d'un jeune militant de son syndicat. La peine prononcée contre M. Aparicio en première instance, qui était d'un mois de prison avec sursis (*le Monde* du 8 mars 1991), a toutefois été réduite à 10 000 F d'amende, dont 5 000 F avec sursis. La cour a également diminué de *moitié* les dommages et intérêts que devra verser le syndicaliste à un inspecteur de police, qui s'était constitué partie civile (10 000 F au lieu de 20 000 F).

Le 30 août 1989, au cours d'une enquête sur un vol à main armée commis, *la veille*, dans *une station* d'essence de Martigues (Bouches-du-Rhône), M. Didier Brissot, vingt-deux ans, adhérent de la CFDT, avait été interpellé par la police sur son lieu de travail. Il avait été amené au commissariat de la ville *puis conduit*, *menotté*, à son domicile, pour une perquisition. Au commissariat, il était resté, un long moment, attaché à un radiateur.

Après sept heures de garde à vue, il avait été mis hors de cause et relâché, mais il avait vécu cette *interpellation* comme une humiliation. De plus, il avait été, par la suite, hospitalisé pour un diabète, devenu chronique et qui, selon les médecins, a pu être provoqué par le choc de la garde à vue. M. Jean-Claude Aparicio avait écrit, le lendemain, au procureur général d'Aix-en-Provence, au préfet de police des Bouches-du-Rhône et au garde des sceaux, pour se plaindre, au nom de son organisation, du traitement infligé au jeune Didier. *«La police*, s'indignait-t-il, *menotte, embastille, perquisitionne* (...)».

Bien que cette lettre n'ait pas été rendue publique et qu'elle ne désignât, nommément aucun policier, un inspecteur du commissariat de Martigues, M. Gérald Gibert, s'était senti visé et avait déposé plainte pour dénonciation calomnieuse (1).

La Ligue des droits de l'homme a apporté son soutien à M. Aparicio en estimant que ce procès mettait en cause *«la présomption d'innocence d'un suspect et le traitement qui lui est dû lors d'une garde à vue ainsi que le droit d'expression et de protestation»*. Dans un communiqué, l'union regionale CFDT a vivement réagi contre l'arrêt de la cour, qui, selon elle, *«confirme une dérive répressive»*, au moment même où l'on envisage de réformer la garde à vue. Les avocats de M. Aparicio, *Me Dominique Chabas* (*Aix-en-Provence*) et Antoine Comte (Paris), ont annoncé qu'ils formaient un pourvoi en cassation et qu'au besoin ils porteraient l'affaire devant la Cour européenne des droits de l'homme.

GUY PORTE

(1) M. Gibert avait procédé à l'interpellation du jeune Didier. Il avait été muté provisoirement dans un autre service mais aucune faute n'a été retenue contre lui.

Création d'une Direction centrale de la police territoriale au ministère de l'intérieur

Le Conseil d'État a émis, mardi 14 janvier, un avis favorable sur le projet de décret du ministère de l'intérieur créant une Direction centrale de la police territoriale (DCPT). Les attributions du Service central de la police de l'air et des frontières, de la Direction centrale des polices urbaines et de la Direction centrale des renseignements généraux seront dévolues à la nouvelle DCPT, prévoit le projet de texte.

Cette restructuration des services centraux du ministère accompagne le mouvement de départementalisation de la police nationale qui est en cours dans vingt-trois départements et qui devrait être étendu à l'ensemble de l'Hexagone d'ici à la fin de 1992. Créée au sein de la Direction générale de la police nationale, la nouvelle DCPT coiffera les services impliqués dans la départementalisation (les PU, les RG et la PAF).

Dans le nouvel organigramme, le directeur de la police territoriale aura sous son autorité les directeurs des services centraux de la police urbaine, des renseignements généraux et de la police de l'air et des frontières.

L'affaire des Irlandais de Vincennes

Le préfet Prouteau est relaxé, le commandant Beau condamné en appel

La 11e chambre de la cour d'appel de Paris a condamné, mercredi *15 janvier*, le lieutenant-colonel Jean-Michel Beau à un an de prison avec sursis et 6 000 francs d'amende, mais a relaxé le préfet Christian Prouteau, tous deux poursuivis pour leur rôle dans l'arrestation illégale de trois militants irlandais, en août 1982 à Vincennes.

A l'audience du 20 novembre, l'avocat général, M. Antoine Bartoli, avait requis la condamnation de M. Beau et la relaxe de M. Prouteau. Le 24 septembre, le tribunal correctionnel de Paris avait condamné MM. Beau et Prouteau à 15 mois de prison avec sursis pour subornation de témoin et complicité dans l'affaire des Irlandais de Vincennes, en 1982. Actuellement, M. Prouteau est chargé d'assurer la sécurité des Jeux olympiques d'Albertville.

□ ***L'affaire des urologues toulousains : le docteur Rossignol a été remis en liberté.*** – Le docteur Georges Rossignol, chirurgien urologue toulousain accusé d'avoir procédé à des opérations injustifiées et incarcéré à la prison Saint-Michel depuis le 20 décembre (*le Monde* daté 22-23 décembre 1991), a été libéré mardi 14 janvier. Le médecin a été inculpé le 10 décembre de faux, usage de faux, escroquerie, et coups et blessures volontaire avec préméditation ayant entraîné une mutilation, avec son confrère Pierre Léandri, qui a été placé sous contrôle judiciaire. M. Rossignol avait été écroué par le juge d'instruction Alain Billaud, afin d'éviter *que les témoins ne fassent* l'objet de pressions. Ce risque serait écarté depuis une longue confrontation organisée par le juge d'instruction entre le docteur Rossignol et certains des témoins.

□ ***Trafic de drogue : extinction de l'action publique contre quatre douaniers.*** – Le tribunal de grande instance de Montbéliard (Doubs), qui devait juger mardi 14 janvier quatre fonctionnaires des douanes soupçonnés d'avoir fourni de la marijuana et de l'héroïne à des informateurs toxicomanes, a prononcé l'extinction de l'action publique. Il a suivi ainsi la plaidoirie de l'avocat parisien des quatre prévenus, Me Daniel Soulez-Larivière, selon lequel la loi du 19 novembre 1991 relative au renforcement de la lutte contre le trafic de drogue et légalisant un certain nombre de pratiques en usage chez les enquêteurs amenés à infiltrer les réseaux devait s'appliquer aux poursuites engagées contre les douaniers. – *(Corresp.)*

□ ***Un employeur condamné pour le licenciement abusif d'une handicapée.*** – Mme Danielle Neveu, qui, en mars 1991, était directrice du centre de thalassothérapie de La Baule (Loire-Atlantique), a été condamnée, mardi 14 janvier, par le tribunal correctionnel *de Saint-Nazaire*, à 12 000 F d'amende et 38 000 F de dommages et intérêts pour licenciement abusif. Elle avait congédié une hôtesse d'accueil intérimaire, Mlle Dominique Raffin, sous prétexte que la prothèse que celle-ci portait à la main gauche l'aurait empêchée d'utiliser un ordinateur.

BILLET

Intoxication autour de Renault-Volvo

L'intoxication verbale est une maladie qui fait actuellement bien des ravages dans les milieux concernés par la politique industrielle. En début de semaine, les rumeurs sur une éventuelle mise en cause de l'accord conclu il y a presque deux ans entre Renault et Volvo en étaient la preuve.

Abondemment relayées par les médias, elles avaient pour origine des propos au *Nouvel Observateur* par M. Abel Farnoux, le conseiller spécial de Mme Edith Cresson, et des déclarations du ministre de l'industrie, M. Dominique Strauss-Kahn, lors de la présentation des voeux à la presse.

Le premier, jugeant l'accord entre les deux constructeurs automobiles *« mal ficelé et nuisible pour Renault »*, estimait qu'il devait être revu. Le second, inquiet de la situation financière de Volvo, souhaitait réaliser une expertise du constructeur suédois. On s'inquiétait aussi de voir le japonais Mitsubishi, actuellement copropriétaire, aux côtés de Volvo et de l'État néerlandais, de l'usine Volvo de Born aux Pays-Bas, accéder au capital de Volvo.

Les deux firmes concernées n'ont pas tardé à démentir ces rumeurs. Loin de vouloir se déchirer, les deux constructeurs chercheraient plutôt à renforcer leurs liens. Capitalistique au départ, l'accord est maintenant aussi d'ordre technique et commercial. Les deux firmes souhaitent accroître leur collaboration dans la recherche, la logistique, les achats, etc. De toute façon, certaines clauses de l'accord rendraient quasiment impossible le désengagement de l'un ou l'autre partenaire.

Pourquoi avoir donc créé un tel remue-ménage? M. Louis Schweitzer, directeur général de Renault et dauphin désigné de M. Raymond Lévy lorsque celui-ci prendra sa retraite au printemps, ne serait pas en odeur de sainteté à Matignon. On n'y apprécierait guère cet énarque, inspecteur des finances, qui fut le directeur de cabinet de M. Laurent Fabius de 1981 à 1986. Or il a été l'un des principaux artisans du rapprochement entre Renault et Volvo. En critiquant l'accord, on le montre ainsi du doigt.

Si de tels accrochages restaient dans l'orbite franco-française, on pourrait le regretter sans trop s'en alarmer. Mettant en cause des sociétés étrangères, et de plus cotées en Bourse, ils donnent à la scène internationale une image déplorable des moeurs industrielles de l'Hexagone.

ANNIE KAHN

Portant la hausse sur 1991 à 3,1 %

Les prix en France ont augmenté de 0,1 % en décembre

Les prix à la consommation en France ont augmenté de 0,1 % en décembre, après avoir progressé de 0,3 % en novembre et de 0,4 % en octobre, selon l'indice provisoire publié mercredi 15 janvier par l'INSEE. Ce chiffre porte à 3,1 % la hausse des prix sur l'ensemble de l'année 1991. Un résultat qui confirme que la France se situe en tête des pays les plus sages en matière de hausse de prix, faisant jeu égal avec les Etats-Unis.

Une étude du CERC

Dix ans suffisent aux retraités pour « récupérer » leurs cotisations

A l'heure actuelle, les retraités *« récupèrent »* leurs cotisations au bout de dix ans en moyenne. Ce calcul, auquel vient de se livrer le Centre d'étude de revenus et des coûts (CERC), permet d'appréhender sous un angle original les difficultés croissantes de financement des retraites.

Si l'on compare l'ensemble des cotisations versées par les anciens salariés durant leur vie active et le total des pensions perçues (qu'il s'agisse de la Sécurité sociale ou des régimes complémentaires), peu de différences apparaissent entre catégories socio professionnelles. Dix années suffisent aux anciens ouvriers et employés pour toucher des pensions de retraite égales au total des cotisations versées. Pour les cadres supérieurs et les professions intermédiaires, il faudra attendre un an de plus. En effet, ces catégories cotisent pendant moins longtemps puisqu'elles sont entrées moins jeunes dans la vie active.

En revanche, les cadres supérieurs, qui bénéficient d'une espérance de vie plus longue (statistiquement, la durée de leur retraite est proche de dix-huit ans contre un peu plus de quatorze ans pour un ouvrier), *« récupèrent »* au total 160 % de leurs cotisations contre 140 % pour les ouvriers.

Evidemment, cette analyse en terme de *« récupération »* n'a qu'une valeur indicative puisque le mécanisme de la répartition implique que les salariés ne cotisent pas pour eux mais pour les retraités du moment. Toutefois, elle présente un intérêt pédagogique évident en mettant en exergue le fait que le rapport entre actifs et inactifs n'est pas la seule composante de la crise des régimes de retraite. Enfin, le CERC rappelle qu'un allongement de la durée de cotisation (qui passerait de trente-sept années et demi aujourd'hui à quarante ou quarante-deux ans) avantagerait relativement les non-cadres, dont la durée de cotisation est actuellement de quarante ans. En revanche, calculer la pension à partir du salaire moyen des vingt-cinq meilleures années – au lieu des dix meilleures – aurait peu d'effet sur les cadres (dont la rémunération se situe au-dessus du plafond de la Sécurité sociale) mais serait préjudiciable aux autres salariés. *« Cette dernière réforme*, estime l'auteur de l'étude, Mme Sophie Ponthieux, *aurait donc pour effet d'accroître les disparités entre catégories sociales »*.

J.- M. N.

(1) CERC, Notes et graphiques, n° 17.

Le financement de l'assurance-vieillesse

Le ministre des affaires sociales veut présenter des mesures sur les retraites « dans un délai de trois mois »

Le gouvernement va *« présenter dans un délai de trois mois les dispositions* [qu'il] *entend retenir – dont certaines seront à soumettre au Parlement à la session de printemps – pour garantir l'équilibre à long terme des régimes de retraites »*, a déclaré, mardi 14 janvier, M. Jean-Louis Bianco, ministre des affaires sociales. Selon le ministre, le rapport de la mission dirigée par M. Robert Cottave (*le Monde* du 15 janvier) a permis de *« renouveler le débat sur les problèmes de société »* et constitue un *« processus de pédagogie politique et démocratique »*. FO s'est, pour sa part, *« félicité, sur la forme de la publication du rapport de la mission Cottave qui a eu*, selon elle, *le mérite de consulter et de dépolitiser le débat »*. En revanche, FO *« regrette que cette clarification ne porte pas sur les recettes »* de l'assurance-vieillesse. La confédération s'inquiète, en outre, de ce que le recours à l'impôt *« risque de peser, pour sa plus grande part, sur les salariés et les retraités si une vraie réforme fiscale n'est pas réalisée »*. La CFDT estime, quant à elle, que le rapport de la mission *« n'apporte guère de perspective nouvelle »* et déplore que *« sa cohérence et sa crédibilité soient invalidées par le cadre d'analyse, qui reste limité au seul régime général »*. *« Ce rapport tronqué ne saurait être considéré comme un programme d'action acceptable »*, conclut la CFDT.

M. Jean-Yves Chamard, porte parole de l'opposition RPR-UDF-UDC pour les affaires sociales, dénonce une *« nouvelle dérobade du gouvernement »* et considère qu'il *« apparaît certain que rien ne sera fait »* pour assurer l'avenir des retraites.

Au conseil des ministres

Plusieurs initiatives d'envergure pour sauvegarder le patrimoine maritime

A l'occasion du 500e anniversaire de la découverte des Amériques, le gouvernement a décidé de marquer l'événement par une dizaine de grandes manifestations maritimes à caractère culturel et historique. Les rencontres « Estuaire 92 » seront organisées en avril à Nantes, et « Brest 92 », en juillet, devrait rassembler 1 500 bateaux anciens, 4 000 marins représentant quinze pays étrangers, et attirer plus d'un million et demi de visiteurs.

MM. Jack Lang, ministre de la culture, et Jean-Yves Le Drian, secrétaire d'Etat à la mer, ont fait à ce sujet une communication au conseil des ministres du 15 janvier. *« Si le concept de ruralité est depuis longtemps assimilé par le grand public, l'émergence des notions de « maritimité » et de patrimoine marin indique que les Français prennent conscience de la composante maritime de leur héritage national »*, indique-t-on dans l'entourage de M. Le Drian. Déjà, une politique d'inventaire menée dans dix régions littorales et fluviales a débouché sur le classement de trente-deux bateaux comme monuments historiques. Moulins à marée, ex-votos, forts, formes de radoub, phares seront de plus en plus protégés.

Le gouvernement va prendre trois initiatives :

- la création d'une Fondation pour le développement de la culture maritime, inspirée du Maritime Trust britannique;
- la mise en place d'un dispositif de sauvegarde de plusieurs dizaines de bateaux de pêche d'antan, à des fins culturelles ou pédagogiques;
- l'instauration, y compris dans les DOM-TOM, de commissions régionales pour la culture maritime, présidées par les préfets, chargées de coordonner les efforts de l'Etat, des collectivités, des chercheurs et des associations.

F. Gr.

Anticipant une reprise de l'économie américaine

La remontée du dollar se poursuit avec vigueur

La vive remontée du dollar, amorcée jeudi 9 janvier, s'est poursuivie mardi 14 janvier après une brève accalmie le 13 janvier. La devise américaine, dont le cours était retombé la semaine dernière à 1,50 deutschemark et 5,14 francs, au plus bas depuis mars 1991, avait bondi en vingt-quatre heures à 1,58 DM et 5,39 francs pour céder un peu de terrain lundi à moins de 1,57 DM et de 5,34 francs. Elle a repris son ascension mardi à près de 1,60 DM et 5,45 francs touchant, mercredi, 1,62 DM et 5,52 francs sur des marchés des changes très agités où toute une série de rumeurs recommençaient à courir.

Ainsi, lors de la prochaine réunion du groupe des sept pays les plus industrialisés le 25 janvier, les Européens presseraient les Etats-Unis de favoriser une reprise du dollar. Mais le ministre japonais des finances, M. Hata, a déjà démenti cette rumeur la semaine dernière, tout au moins en ce qui concerne le yen. D'autre part, le mark est actuellement affaibli par la menace d'une grève du grand syndicat allemand de la métallurgie, IG Metall, pour appuyer sa revendication d'une hausse de salaire supérieure à 10 % *(lire par ailleurs)*.

Comme on le sait (*le Monde* du 14 janvier), le dollar est sous-évalué d'au moins 20 % par rapport au mark, son cours d'équilibre en pouvoir d'achat se situant entre 1,90 DM et 2 DM (entre 6,40 francs et 6,70 francs). Cette sous-évaluation constitue, pour la devise américaine, un puissant ressort de rappel qui pourrait jouer au moindre signe d'amélioration de la situation aux Etats-Unis. Certes, ce n'est pas le cas actuellement, l'économie américaine affichant une croissance zéro, mais le mois dernier, si le chômage a encore augmenté, un gain de 31 000 emplois a été enregistré outre-Atlantique alors qu'on pronostiquait une perte de 70 000 emplois. Selon toute vraisemblance, ce n'est pas avant le second semestre 1992 qu'une reprise pourrait s'amorcer aux Etats-Unis, mais les marchés des changes pourraient anticiper le phénomène. De plus, la situation est susceptible de se dégrader en Allemagne aux dépens du mark, au bénéfice du dollar et aussi du franc français. Ce dernier tire fort bien son épingle du jeu actuellement, se raffermissant vis-à-vis de la devise allemande, dont le cours est revenu à Paris de 3,42 francs en décembre à 3,41 francs.

FRANÇOIS RENARD

Recul préoccupant des ventes de détail américaines

Malgré la période de Noël et la stratégie commerciale agressive des grands magasins, les ventes de détail aux Etats-Unis ont baissé de 0,4 % au mois de décembre. Pour l'ensemble de 1991, ces ventes ont augmenté de 0,7 %, soit la plus faible progression depuis plus de vingt ans.

L'administration américaine a également révisé en nette baisse ses estimations pour le mois de novembre, qui font désormais ressortir une baisse de 0,5 % des ventes de détail, au lieu d'une hausse de 0,3 % d'abord annoncée. Pour les experts, la baisse de décembre est d'autant plus inquiétante qu'elle est intervenue malgré les soldes consenties dès la mi-décembre par les magasins, bien avant la période habituelle de rabais sur les prix. Cette nouvelle tempère les espoirs d'une reprise prochaine aux Etats-Unis.

GEC-Alsthom emporte un contrat de 3,7 milliards de francs au Royaume-Uni

Le groupe franco-britannique GEC-Alsthom, associé au britannique Balfour Beatty Projects and Engineering Ltd, a remporté un contrat d'une valeur totale de 3,7 milliards de francs pour la livraison clés en main d'une centrale électrique près de Londres.

GEC-Alsthom et Balfour Beatty Projects, un groupe spécialisé dans l'ingénierie et la construction, réaliseront cette centrale à Barking-Reach, dans la banlieue est de la capitale britannique, où les besoins sont *« très urgents »*, selon GEC-Alsthom. Cette centrale aura une puissance de 1 000 mégawatts.

Augmentation de 6 % des tarifs des taxis parisiens

La grève des chauffeurs de taxi salariés organisée à Paris, mardi 14 janvier, par la CFDT, la CGT et FO a peu affecté les clients. En effet, les salariés sont très minoritaires parmi les chauffeurs de taxi, où l'artisanat domine. Le *Journal officiel* du 11 janvier avait, en partie, désamorcé les revendications avancées : il autorisait une hausse de 6 % des tarifs parisiens, soit 13 francs de prise en charge, 3,65 francs d'indemnité kilométrique et 120 francs par heure d'attente ou de « marche lente ». Ces augmentations sont inférieures de moitié à celles que demandaient les syndicats, mais la manifestation organisée devant le ministère des finances n'a pas fait recette pour autant; elle a mobilisé seulement une centaine de personnes.

Le « Bilan économique et social 1991 » du « Monde »

Une année à couper le souffle

Sous le titre « Secousses », le *Bilan économique et social 1991* (numéro spécial des *Dossiers et documents du* Monde) est mis en vente mercredi 15 janvier. Cette dix-septième édition, réalisée sous la direction de Michel Boyer, comprend 192 pages et de nombreuses illustrations.

Ces secousses, ce sont d'abord les mouvements plus ou moins violemment désordonnés qui accompagnent la liquidation, dans tous les sens du terme, du passé, et cela ne concerne pas seulement les pays ex-communistes. C'est aussi la manifestation, apparemment anarchique, du lent travail qui prépare l'avenir. Lequel?

Le *Bilan* ne propose pas de grille d'interprétation; il rappelle, le plus souvent classés par pays, des événements dont les plus anciens, par définition, se sont déroulés il y a tout juste douze mois. Leur juxtaposition révèle un monde bien étrange. Nouveau, certes, mais à la manière des grandes toiles de l'époque cubiste. A première vue, elles ne ressemblaient à rien de connu. Erreur : le modèle était Velasquez. En 1991, l'ère du monde fini a pris fin; de vastes parties du monde sont à nouveau à l'état de chantier. Mais, pour reconstruire, on recherche fébrilement les traces des anciens propriétaires, comme en témoignent les lois de privatisation de l'Est européen.

A l'Ouest et au Japon, la liquidation du passé, c'est la liquidation tout court, telle qu'on entend ce mot dans le monde expéditif de la finance. Personne n'a encore expliqué pourquoi la reprise inopinée des années 1986 à 1989 inspira vite une grande confiance. Sur un événement imprévu, on assit les prévisions les mieux assurées et les plus optimistes. Les chefs d'entreprise croyaient à dix ans d'expansion continue. Les banquiers aussi. Ils se remirent à financer les opérations les plus risquées, OPA et spéculation immobilière, comme si la spéculation sur la hausse indéfinie du pétrole ne s'était pas, quelques années plus tôt, terminée dans le drame, avec le moratoire mexicain et le reste.

Aujourd'hui, à Tokyo et à Londres, à Paris et à New-York, on vend à perte, on liquide. Les risques sont sans doute désormais faibles, mais les banques, avec leur flair habituel, ne veulent plus faire crédit. A telle enseigne que le secrétaire américain au Trésor, M. Pierre Bérégovoy et d'autres grands argentiers, soucieux de voir l'activité se ranimer, doivent leur rappeler que leur métier, c'est de prêter de l'argent. Sur ces entrefaites, à la faveur d'une baisse à des niveaux jamais plus revus depuis 1964 des taux d'intérêt américains, les Bourses remontent (mais pas à Tokyo, pas à Milan...). Le *Bilan* prend note. Il fournit, sous forme de textes courts, de tableaux, de graphiques, les repères utiles.

La stabilité des taux de change

D'autres courants, d'autres tendances fortes apparaissent. Maastricht ne fut pas un hasard. Dans la vieille Europe en tout cas, l'aspiration à la stabilité du taux de change est générale, ce qui n'empêche pas quelques accidents comme la dévaluation du mark finlandais. Les pays dont la monnaie fut longtemps chancelante fondent leur politique sur l'arrêt de la glissade, voire sur une revalorisation.

La peseta s'est maintenue en tête du SME pendant toute l'année. L'exemple est suivi dans d'autres continents. Le redressement spectaculaire de l'Argentine, laquelle emprunte désormais sur le marché obligataire, a été favorisé par la stabilisation du taux de change. Au Mexique, la dépréciation par rapport au dollar a été limitée à 2,5 % par an. Quant au dollar lui-même, il a monté quand on croyait qu'il allait baisser (après la guerre du Golfe), et baisser derechef quand le marché commençait à se convaincre d'une tendance haussière durable (de juillet à décembre). Il se redresse à nouveau. C'est sous toutes les latitudes qu'on redécouvre le rôle crucial joué par le statut de la propriété privée. En France, le « ni-ni » est officiellement transgressé; au Mexique, le président Salinas est infiniment plus hardi, comme l'atteste la dénationalisation de la plus grande banque du pays. L'Algérie ouvre ses champs pétrolifères au capital étranger (à concurrence de 49 %).

L'argent malade

L'air du temps, c'est aussi, hélas, la corruption, les scandales financiers, l'« argent malade », que le *Bilan* ne peut pas non plus ignorer et n'ignore pas. Les tentaculaires maisons de courtage japonaises, dont on admirait naguère l'universalité, se compromettent avec une tenancière de bar; à New-York, la plus prestigieuse des banques d'investissement Salomon Brothers, triche dans les adjudications de titres d'Etat; à Londres éclate, avec la mise à jour des activités frauduleuses de la BCCI (Bank of Credit and Commerce International), ce qui est qualifié de *« plus grand scandale bancaire de tous les temps »*. Que dire de Maxwell? Serait-on – malgré les audits tant vantés, les organismes de contrôle spécialisés, la vigilance supposée des banques centrales les plus vénérables, dont la Banque d'Angleterre elle-même – aussi désarmé qu'on l'était au XIXe siècle devant l'imagination des chevaliers d'industrie, l'entregent des complices de la drogue et du crime?

Ces questions sont suffisamment graves pour qu'elles figurent dans un *Bilan* où le lecteur *trouvera, commentées, les principales* statistiques « macro-économiques », ainsi que la description de l'état du monde et de la France, sous l'angle plus concret de la « vie des affaires » et des grands courants de la vie sociale.

PAUL FABRA

▶ 192 pages, 49 francs, chez les marchands de journaux.

ÉCONOMIE

SOCIAL

Lors de la livraison du premier char Leclerc

Le secrétaire d'Etat à la défense confirme la perspective de nombreuses suppressions d'emplois dans l'armement

A Satory (Yvelines), où il a assisté mardi 14 janvier à la livraison du premier char Leclerc de série par son constructeur, le groupe GIAT-Industries, le secrétaire d'Etat à la défense, M. Jacques Mellick, a affirmé que *« de nombreuses entreprises »* d'armement seront conduites *« à diminuer leurs effectifs dans les prochains mois, dans les prochaines années »*.

M. Mellick est chargé par le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, d'organiser la restructuration à long terme du potentiel industriel militaire en France.

« Il est normalement prévu, selon l'ingénieur général Jean-Benoit Ramé, directeur des armements terrestres à la délégation générale pour l'armement, *que la mise en action du premier régiment à quatre-vingts chars Leclerc sera réalisée à la fin de 1995. »* Il s'agira d'une unité qui résultera de la conjugaison du 503ᵉ régiment de chars de combat et du 4ᵉ régiment de dragons, tous deux basés à Mourmelon (Marne), et dont le premier escadron (dix-sept chars) sera créé dès 1993.

Le programme d'équipement de l'armée de terre a été conçu autour de huit cents exemplaires à 30 millions de francs pièce. Destiné à remplacer l'AMX-30 qui aura vécu trente ans, le Leclerc est le premier char français à tirer en marche.

A cette occasion, M. Mellick a souligné : *« La France, qui a développé dans le cadre d'une politique de défense une industrie structurée et performante, n'échappe pas à cette tendance lourde »* d'une déflation des effectifs de l'armement dans le monde et, *« sans rentrer dans des querelles d'experts sur l'ampleur actuelle et prévisible des sureffectifs, de nombreuses entreprises seront conduites à diminuer leurs effectifs dans les prochaines années. »*

Selon des prévisions de la *délégation générale pour l'armement*, la seule année 1992 pourrait voir la suppression de quelques dix-huit mille postes (*le Monde* du 14 janvier).

Pendant cette cérémonie à Satory, environ deux mille salariés de l'entreprise Sextant-Avionique, touchée par un *« plan d'amélioration de la compétitivité »* qui supprime mille cent cinquante-six emplois d'ici à 1993 et en déplace quatre cents autres, ont manifesté dans leurs usines, en province et à Paris. Une délégation intersyndicale a été reçue par un membre du cabinet du ministre de la défense.

EN BREF

□ **La compagnie aérienne SAS supprime un emploi sur cinq.** – La compagnie aérienne scandinave SAS n'en finit pas de mettre en œuvre des plans de redressement pour arrêter la montée de ses déficits. Elle a annoncé, mardi 14 janvier, qu'elle supprimerait 3 900 emplois (sur 20 000) au cours de l'année 1992. Après 700 millions de francs de pertes en 1990, SAS avait enregistré un déficit de 1 milliard de francs au cours du premier semestre 1991. La réduction du nombre des vols, la mise en vente des parts détenues dans la chaîne Intercontinental et le gel des salaires des pilotes décidé au mois d'août 1990 n'ont pas suffi à redresser les comptes (*le Monde* du 24 août 1991).

□ **Unilever en Hongrie.** – Sept mois après avoir acquis le premier producteur polonais de lessive Pollena (depuis privatisé et rebaptisé Lever Polska), la multinationale anglo-néerlandaise Unilever poursuit son implantation en Europe de l'Est. En Hongrie, elle a repris la branche « glaces de consommation » de la société laitière étatique VMTV, à Veszprem, à une centaine de kilomètres au sud-ouest de Budapest. Avec VMTV, Unilever se dote de son premier centre de production de glaces en Europe centrale et pourrait, à terme, rayonner depuis Veszprem, sur d'autres pays que la Hongrie . Dans un premier temps, la multinationale va investir quelque 10 millions de dollars pour moderniser l'entreprise et développer le réseau de distribution hongrois. – *(Corresp.)*

Sereine Allemagne

Suite de la première page

L'inflation a atteint 4,2 % en décembre et devrait grimper à 5 % dans les deux mois à venir. Le chômage s'en ressent inévitablement : il touchait, en décembre, 5,8 % de la population active à l'Ouest et 11,9 % à l'Est (non compris les travailleurs à temps partiel qui sont des chômeurs déguisés). Dans ce contexte dégradé, la dernière hausse des taux d'intérêt par la Bundesbank, le 19 décembre, a été contestée, y compris, officieusement, par le gouvernement. Elle est jugée exagérée et dangereuse car elle risque de provoquer une véritable récession. Les industries de la chimie, du textile ou surtout de la mécanique (la force de l'Allemagne) connaissent déjà un recul marqué de leur activité.

Résistance farouche

Les hausses de salaires de 10 % réclamées par les syndicats, couplées à une récession, pourraient, selon les Cassandre, enclencher une spirale catastrophique : perte de recettes fiscales par l'Etat qui, pour financer l'Est où l'explosion sociale menacerait, devrait accroître encore son déficit budgétaire. A l'Ouest, l'inflation persistante obligerait la Bundesbank à resserrer encore le corset monétaire. En conséquence, la récession empirerait. En clair, l'unification, mal préparée, pénaliserait durablement l'économie allemande, et l'erreur se répercuterait sur le reste du monde.

« Impossible », « Absolument improbable » : en Allemagne, les milieux économiques excluent l'éventualité d'un tel dérapage. Les statistiques récentes ont sans doute pour effet de souligner les dangers auxquels est confronté le pays. Mais le jugement général porté sur l'évolution économique est, bien au contraire, à la sérénité.

Le premier motif d'optimisme, et le plus lourd, est l'évolution des salaires. Les milieux économiques estiment que les syndicats vont faire preuve de sagesse. D'abord, parce qu'ils ont su démontrer par le passé qu'ils n'avaient pas envie de casser le modèle allemand de consensus social. Ensuite, parce qu'ils sont placés sous une pression nationale et internationale extraordinaire et inédite – on les accuse, au moyen des taux de la Bundesbank, rien de moins que de freiner la reprise mondiale. Enfin, parce que le ralentissement conjoncturel va jouer contre eux. En 1991, les carnets de commandes étaient pleins et les patrons avaient dû céder pour ne pas manquer des ventes : les salaires ont gagné 7 % en moyenne. Mais il en est tout autrement cette année. Le docteur Siegfried Utzig, économiste du patronat (Bundesverband der Deutschen Industrie, ou DBI), explique qu'après l'acier les négociations décisives concerneront le Bade-Wurtemberg, où les petites entreprises de la mécanique enregistrent des chutes de chiffre d'affaires. Les patrons s'apprêtent donc à une résistance farouche. Dans le secteur public, la Deutsche Beamptenbund (qui réunit les fonctionnaires) a déjà infléchi sa position : de 10,5 % d'augmentation réclamés, le syndicat est passé à une fourchette – large – de hausse de 5 % à 10 % (*le Monde* du 11 janvier). IG Metall, le syndicat de la métallurgie, vient lui aussi de modérer ses revendications (voir encadré).

Les négociations, qui sont séparées par régions et par secteurs, s'échelonneront jusqu'en octobre. Mais beaucoup de pronostics (comme ceux de la Deutsche Bank ou de Salomon Brothers) tablent sur une hausse qui restera somme toute limitée : autour, voire au-dessous de 6 %, soit l'équivalent de la somme de la hausse attendue des prix (4 %) et de la productivité (2 %). Les entreprises ne devraient donc pas en être affectées.

Le deuxième *motif d'optimisme* vient de l'Est. Tout a été bien plus long, plus difficile et plus coûteux que le chancelier Kohl ne l'avait promis. Mais, comme l'affirme un banquier, *« le fond a été atteint et l'évolution est désormais ascendante. »* Le PNB (*produit national* brut) des cinq nouveaux Lander devrait gagner entre 10 % et 18 % en 1992 après une chute d'un quart en 1991 et de presque autant en 1990. Le rebond concerne le petit commerce, les services, les banques et la construction alimentée par les énormes transferts publics d'Ouest en Est (140 milliards de deutschemarks en 1991, soit 480 milliards de francs, et 175 milliards de deutschemarks cette année). Les infrastructures sont rénovées tandis que 3 500 entreprises ont été privatisées (il en reste 7 000 à vendre).

On peut déplorer que la grande masse de l'argent déversé à l'Est ait un motif social (salaires, allocations diverses). Les investissements, qui *construiront la future autonomie* de l'Est, en particulier de son industrie, sont encore trop peu nombreux. Mais M. Rainer Schröder, économiste de la Dresdner Bank, souligne que ces investissements atteignent quand même 31 milliards de deutschemarks en 1991 et 39 milliards en 1992, soit respectivement 16 % et 18 % du PNB de la région. Un ratio important puisqu'il n'est *que* de 10,5 % dans l'Allemagne de l'Ouest. Même si ces statistiques sont sujettes à caution, elles rassurent M. Schröder : *« Les politiciens parlaient d'un rattrapage en trois ans. Délai fantaisiste. Mais le ratio actuel d'investissement conduit à mettre l'Est au niveau d'un pays moderne en huit ou douze ans. C'est finalement rapide. »*

Troisième facteur de sérénité : la situation à l'Ouest. La croissance est actuellement nulle mais elle s'est établie à un haut niveau d'activité. Le moteur de l'Est devrait faire repartir la machine dans la seconde partie de l'année en tirant les investissements. La suppression confirmée de la majoration de 7,5 % des impôts, instituée en juillet 1991 pour payer l'unification, devrait réalimenter la consommation tandis que tous les groupes se retournent vers l'exportation, qui redevient leur priorité. Au total, la croissance de 1992 devrait tout de même atteindre 1,5 % ou 2 % (après 3,2 % en 1991 et 4,5 % en 1990) ; nous sommes loin de la récession.

Consolidation des finances publiques

Concernant le déficit budgétaire, les critiques avançaient que le dérapage atteindrait 150 milliards de deutschemarks en 1991. Elles s'en alarmaient en anticipant une lourde ponction sur les marchés financiers, qui pousserait encore le coût de l'argent à *la hausse. Mais, ici* encore, les économistes allemands se veulent rassurants. Les recettes fiscales de 1991 ont été meilleures qu'attendu et des économies ont été faites notamment parce que l'Est n'a pas pu absorber toutes les subventions prévues. Le déficit public serait limité à environ 110 milliards de deutschemarks. L'Allemagne serait ainsi sur le chemin d'une « consolidation » de ses finances publiques. En clair, le coût de l'unification aura certes été plus lourd, mais il serait désormais contrôlé.

Dans ce schéma, vu d'Allemagne, il suffirait que les négociations salariales se passent aussi bien que prévu et que le deutschemark reste élevé dans les mois à venir et pèse sur l'inflation dite importée pour que la Bundesbank commence à abaisser ses taux dès avant l'été, donnant le signal de la reprise.

Excès d'optimisme ? Surestimation de la force de l'économie *ouest-allemande ? Certains, peu* nombreux à ce qu'on a pu mesurer, le pensent. Ils insistent sur deux faiblesses. D'abord le chômage de l'Est. Car si l'économie repart, ce n'est pas sans avoir détruit 4 millions d'emplois en deux ans. La RDA comptait 10 millions de salariés, ils ne sont plus que 6 millions, dont 1 million au chômage, 750 000 en temps partiel et 500 000 en formation. Le rattrapage de productivité imposera en plus de supprimer encore un emploi sur deux dans les usines sauvables. Et toutes ne le seront pas, parmi les 7 000 qui restent à privatiser. Les cinq Lander connaîtront donc un sous-emploi massif, même au-delà de l'an 2000. *« Les subventions ne remplacent pas les emplois. Le problème de l'Est n'est plus économique mais il est social »*, estime aussi M. Schröder qui ponctue : *« D'où la montée de l'extrême droite. »* Le scénario le plus probable est le creusement de fortes inégalités sociales et régionales. Quand Berlin ou Dresde se moderniseront, le chômage dépassera 50 % ailleurs.

Autre souci : la compétitivité des entreprises. Si les salaires sont « tenns », ils n'en restent pas moins élevés. *« Les pays à bas salaire, y compris ceux situés au Sud ou à l'Est européen, viennent nous concurrencer par le bas, tandis que le Japon multiplie ses efforts sur les créneaux de haut de gamme »*, rappelle un chimiste. En outre, les industriels déplorent unanimement les lourdeurs des réglementations de toutes sortes qui les pénalisent. *« Il faut dix-huit mois pour obtenir les autorisations de construire n'importe quel bâtiment »*, explique Uwe Holl, de l'institut économique du patronat, qui craint que les investisseurs ne soient tentés par les délocalisations : *« L'Allemagne souffre d'un manque général de flexibilité. »*

Sans doute. La solidité impose parfois la rigidité, toute médaille a son revers. Les industriels sont nettement plus soucieux que les banquiers. Mais l'ambiance générale n'est pas à l'inquiétude. Au moment de la chute du mur, l'économie allemande était en pleine forme. Deux ans après, le trouble est indéniable. Mais il reste mineur. Les négociations salariales devraient montrer, dans les six mois qui viennent, si les illusions d'une unification rapide sont dissipées et si le coût en est accepté par la population. Si oui, la conviction des milieux économiques est ferme : *« L'unification est bien gérée. L'Allemagne en sortira vite renforcée. »*

ÉRIC LE BOUCHER

L'IG Metall modère ses revendications salariales pour 1992

Après huit réunions infructueuses avec le patronat de la sidérurgie à propos des augmentations salariales de 1992 dans la Ruhr (*le Monde* du 15 janvier), le syndicat de la métallurgie IG Metall a décidé de consulter ses 130 000 adhérents le 26 janvier sur leur volonté de faire grève pour appuyer leurs revendications. Si les ouvriers votent (à 75 %) dans ce sens, il s'agirait du premier arrêt de travail depuis 1979. Mais, dans le même temps, M. Franz Steinkühler, le patron d'IG Metall national, recommandait aux syndicats régionaux de ne pas réclamer des augmentations supérieures à 9,5 %. Auparavant les demandes, comme celles des travailleurs de l'acier, étaient de 10,5 %.

Cette modération dans la métallurgie suit celle des fonctionnaires qui sont revenus d'une demande de 10,5 % à moins de 10 % la semaine dernière. Les pressions se font fortes sur les syndicats pour qu'ils tiennent compte du ralentissement de l'économie allemande et de l'inflation qui a atteint 4,2 % en décembre.

— *AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS* —

L'Européenne de Banque

RATIONALISE SA GAMME DE FCP

L'entrée de L'EUROPÉENNE DE BANQUE dans le groupe BARCLAYS et l'évolution récente du contexte concurrentiel et réglementaire ont amené L'EUROPÉENNE DE BANQUE et sa filiale LAFFITTE GESTION, société de gestion de FCP, à aménager leur gamme d'OPCVM.

Dans ce cadre, les projets de fusion ci-dessous ont été établis sous seing privé, le 18 décembre 1991, par les sociétés LAFFITTE GESTION et COMINGESTION (groupe BARCLAYS) et seront soumis à l'agrément de la Comission des opérations de Bourse.

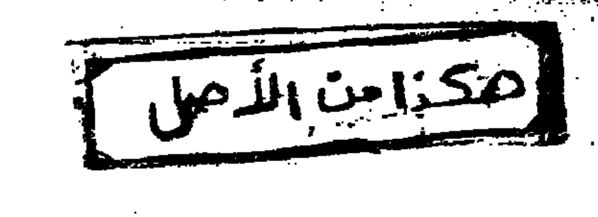
1. Absorption le 23-03-1992 des FCP RHONE-AVENIR et AVENIR TECHNOLOGIE par le FCP CAPITAL AVENIR, qui prendra la dénomination nouvelle **BARCLAYS SECOND MARCHÉ**.
2. Absorption le 30-03-1992 du FCP OBLIGATIONS COURT TERME 3 par le FCP OBLIGATIONS COURT TERME 4, qui prendra la dénomination nouvelle **BARCLAYS MONÉTRÉSOR**.
3. Absorption le 13-04-1992 du FCP FRANCE-EXPANSION par le FCP FRANCE-AVENIR, qui prendra la dénomination nouvelle **BARCLAYS ACTIONS FRANCE**.
4. Absorption le 13-04-1992 des FCP OBLIGATIONS COURT TERME et OBLIGATIONS COURT TERME 2 par le FCP OBLIPLACEMENT, qui prendra la dénomination nouvelle **BARCLAY OBLI-PLACEMENT**.

Ces opérations de fusion s'inscrivent dans une stratégie de rationalisation devant permettre, par le regroupement d'actifs, notamment, d'obtenir de meilleures conditions de gestion et d'accès aux marchés, au bénéfice des porteurs de parts des fonds concernés. Ces derniers seront informés individuellement des modalités pratiques des opérations les concernant et disposent d'un délai de 3 mois pour obtenir, sans frais, le rachat de leurs actions.

Les traités de fusion ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Paris et peuvent être obtenus avec les fiches signalétiques des fonds absorbants auprès de L'EUROPÉENNE DE BANQUE, 21, rue Laffitte, 75009 PARIS.

LAFFITTE GESTION - L'EUROPÉENNE DE BANQUE
- Groupe BARCLAYS -





COMMUNICATION

Le difficile rapprochement des chaînes publiques

A 2 et FR 3 tentent un front commun de l'information

M. Alain Denvers a été nommé directeur de l'information d'Antenne 2 et directeur de l'information nationale de FR 3. Cette double nomination symbolise les difficultés d'un rapprochement entre les deux sociétés publiques de télévision.

Où se situe le pouvoir? A la présidence commune d'Antenne 2-FR 3? Ou bien à la direction générale de chaque chaîne? Est-ce M. Hervé Bourges qui pilote réellement le secteur public audiovisuel? Ou bien doit-il compter avec M. Eric Giuly et Mme Dominique Alduy, les directeurs généraux respectifs d'Antenne 2 et de FR 3?

Comme chaque fois, la vérité n'est pas univoque. La double nomination, mardi 14 décembre, de M. Alain Denvers à la direction de l'information d'Antenne 2 et à la direction de l'information nationale de FR 3 résume clairement la situation. La loi a institué un président commun aux deux chaînes du secteur public, mais n'a pas prévu la possibilité d'une fusion administrative. Autrement dit, un président commun n'a pas le pouvoir de nommer des cadres communs aux deux chaînes. Pour superviser l'information des deux chaînes, M. Alain Denvers a dû être nommé deux fois directeur, une fois à Antenne 2 et une autre fois à FR 3. Cette double nomination ne lui confère cependant pas une marge de manœuvre bien large.

Ainsi, la fusion pure et simple des rédactions des deux sociétés en un seul ensemble de mille journalistes – regroupement préconisé par le rapport préliminaire rédigé par M. Denvers – a pu être refusée par les directeurs généraux de A 2 et FR 3, au nom d'arguments techniques tout d'abord : où loger pareille armada? A Antenne 2? Cela n'aurait pu se faire qu'au prix de la refonte d'autres services, ce qui risquait de désorganiser totalement la chaîne. La création d'une rédaction commune posait d'autre part un problème financier et hiérarchique insoluble. Qui aurait exercé la responsabilité budgétaire des 700 milions de francs qu'Antenne 2 injecte dans l'information? Le directeur général de la chaîne donatrice des fonds? Ou bien le directeur de l'information gérant ces fonds, mais n'ayant de comptes à rendre qu'à la présidence commune?

Perte d'identité?

D'autre part, si la présence des services d'information est constitutive de la personnalité juridique d'une chaîne, jusqu'où un regroupement peut-il aller sans entamer l'identité d'Antenne 2 et de FR 3? Pour contourner cet obstacle juridique, une astuce a été trouvée : un groupement d'intérêt économique (GIE) sera créé pour accueillir les journalistes spécialisés des deux chaînes, tous les autres demeurant attachés à leur chaîne d'origine.

Ce problème posé par l'information pourrait cependant bien surgir chaque fois que la présidence commune bougera le petit doigt. Une simple nomination pose d'emblée un problème de compétence et d'autorité au sein des deux chaînes concernées. Ainsi, la rumeur sur la venue de M. Pascal Josèphe, ex-directeur général adjoint chargé de la programmation à La Cinq, à la présidence commune, au côté de M. Bourges, a fait long feu. Les directeurs généraux d'Antenne 2 et de FR 3 semblent avoir pris ombrage de l'arrivée d'un super-directeur général menaçant leurs prérogatives. Bon gré, mal gré, la gestion du secteur public audiovisuel bute sur ces perversions bureaucratiques nées d'une loi mal pensée. Le parti pris auquel M. Bourges s'est résolu est celui de la progressivité. Si la loi ne permet pas de regroupement, il faut convaincre le législateur de changer la loi. En attendant, tout ce qui, dans les deux chaînes, peut être mis en commun le sera. Cahin-caha.

YVES MAMOU

Un sondage SOFRES sur la crédibilité des médias

Une majorité de Français met en cause le manque d'indépendance des journalistes

Les Français sont de plus en plus nombreux à s'intéresser aux informations données par les médias, mais ils s'en méfient de plus en plus. Selon le cinquième sondage annuel sur la crédibilité des médias réalisé fin 1991 par la SOFRES, à la demande de *la Croix*, *Télérama* et *Médiaspouvoirs* (1), 71 % des personnes interrogées s'intéressent aux informations (ils étaient 62 % en octobre 1987).

La crédibilité de la presse écrite et de la radio ne baisse que légèrement : 50% du panel interrogé estime que les choses ne se sont pas passées comme les écrivent les journaux (contre 47 % en 1987), tandis que 54 % estiment que la réalité est telle que la relate la radio (contre 56 % il y a cinq ans). En revanche, la méfiance à l'encontre de la télévision grandit : si, en 1987, 59 % des sondés jugeaient les informations télévisées crédibles, ils ne sont plus, fin 1991, que 49 % à l'affirmer. Les personnes les plus critiques à l'égard du petit écran sont les jeunes de vingt-cinq à trente-quatre ans et les diplômés du supérieur.

Toutefois, la télévision – qui reste le premier média d'information en France, compte tenu du faible taux de lecture de la presse quotidienne – est la source d'information qui inspire le plus confiance à 41 % des personnes interrogées, tandis que 20 % font confiance à la radio et aux quotidiens, et 10 % aux hebdomadaires et magazines.

Le dernier point sur lequel ce sondage met l'accent concerne l'indépendance des journalistes. En juillet dernier, la moitié des personnes interrogées par l'institut CSA pour *la Vie* estimait que les journalistes n'étaient pas indépendants (*le Monde* du 22 août 1991). En novembre 1991, ils sont 57 % à partager l'opinion selon laquelle les journalistes ne seraient pas *« indépendants des partis politiques, du pouvoir et de l'argent »*. Enfin, une majorité des sondés attribuent aux médias la montée de M. Jean-Marie Le Pen (69 %), l'impopularité de Mme Edith Cresson (56 %) ou la dégradation de l'image du monde politique (57 %).

Y.-M. L.

(1) Sondage effectué du 23 au 27 novembre auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes âgées de plus de dix-huit ans, selon la méthode des quotas.

□ **M. Bernard Pons (RPR) demande la convocation d'une nouvelle session extraordinaire.** – M. Bernard Pons, président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, a demandé, lundi 13 janvier, la convocation d'une nouvelle session extraordinaire du Parlement afin de débattre de la *« situation du paysage audiovisuel français »*. Dans une lettre adressée à l'ensemble des députés, M. Pons justifie son initiative par *« le refus »* du gouvernement d'organiser un tel débat *« dans les plus brefs délais »*, c'est-à-dire à l'occasion de la présente session extraordinaire.

□ **Le groupe Hersant achète 48 % du quotidien tchécoslovaque *Mlada Fronta Dnes*.** – La société Socpresse du groupe Hersant a acheté 48 % du quotidien tchécoslovaque *Mlada Fronta Dnes*, un des principaux quotidiens du pays avec 400 000 exemplaires, qui appartenait à son personnel depuis 1990. Le groupe français fait aussi son entrée dans trois titres régionaux de Moravie et renforce ainsi ses positions à l'Est, où il est déjà présent en Pologne, en Hongrie et en Russie.



Le Monde des Carrières

24 000 HABITANTS à 15 mn de PARIS

Ville de VIGNEUX sur Seine
(Essonne)

recherche son

DIRECTEUR FINANCIER

Rattaché au secrétaire général adjoint, vous avez en charge la gestion financière, l'élaboration, le suivi et le contrôle du budget.

En relation directe avec l'ensemble des services, votre mission réside dans la mise en oeuvre d'une gestion *financière décentralisée et dans l'optimisation* des ressources financières d'une ville aux projets ambitieux.

De formation supérieure, type sciences-éco, gestion, DECS, vous avez une expérience de la fonction publique territoriale ou du secteur para-municipal, au *cours de laquelle vous avez acquis une bonne maîtrise* des finances publiques.

Rigoureux, autonome, vous êtes un homme de communication et possédez la capacité de diffuser une culture financière dans l'ensemble des services.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature sous référence 1717 à notre conseil LIGHT Anne Grillon - 6-8, rue Andras Beck 92360 MEUDON LA FORÊT cedex.

LIGHT

LEVI TOURNAY-ABSCOM

Laboratoire de Recherche

recrute

JEUNES DIPLOMÉS ÉLECTRONICIENS/INFORMATICIENS

Ingénieurs développement logiciel et matériel en électronique numérique et analogique en charge des études et développement d'équipements embarqués sur sondes interplanétaires (mission Mars 94, mission Cassini).

Poste basé au service d'aéronomie du CNRS à Verrières-le-Buisson (Essonne).

Déplacements fréquents en France et à l'étranger.

Développement et réalisations électroniques et informatiques, écriture et codage des logiciels correspondants.

Travail en équipe sous la responsabilité d'un chef de projet.

Suivi de sous-traitance, gestion de calendriers de développement et de budget.

Connaissance de l'anglais technique lu et parlé.

Dégagé des obligations militaires.

2 postes à pourvoir sur contrats à durée déterminée (trois ans maximum).

1) Développement des logiciels de vol.
2) Electronique numérique et analogie embarquée.

Niveau minimum exigé BTS/IUT en logiciel ou électronique numérique.

Envoyer c.v., photo, lettre manuscrite et prétentions à :

**CNRS Aéronomie, B.P. 3, 91371 Verrières-le-Buisson Cedex
à l'attention de M. P. BAUER. Tél. : 69-21-01-83
ou M.-C. MALIQUE. Tél. : 64-47-42-73.**

SOCIETÉ INTERNATIONALE DE GARDIENNAGE

implantée en Afrique recherche

UN DIRECTEUR D'EXPLOITATION

Chargé de la Direction de l'organisation, de l'exploitation et du développement de ses activités *dans une grande métropole* africaine.

Agé d'environ 40 ans, organisateur, meneur d'hommes exigeant, il doit être capable de s'adapter à un environnement difficile.

Il devra faire la preuve d'une expérience similaire et manifester de réelles qualités relationnelles, sur le plan de la nécessaire collaboration avec les différentes Autorités et Administrations locales.

Il devra en outre pratiquer la langue portugaise.

Contrat de travail en régime 5 mois/1 mois.

Expatriation possible en couple.

Logement de fonction et véhicule de service.

Les personnalités intéressées par cette offre peuvent adresser un dossier de candidature complet, comprenant CV, photo, lettre manuscrite, diplôme, certificats et références s/réf. 2198 par Fax N° (1) 49.10.95.72 ou à **EUROMESSAGES** - BP 80 92105 BOULOGNE Cedex qui fera suivre votre dossier.

PARIS - STRASBOURG LYON - MARSEILLE - BREST EUROMESSAGES

ORC

GROUPE FINANCIER INTERNATIONAL

comprenant 250 personnes à Paris, recherche pour son activité marché de Taux un jeune

GESTIONNAIRE BACK-OFFICE

Intégré à l'activité d'une petite équipe, dans un environnement très informatisé, vous serez associé au suivi des opérations de marche, aux contacts avec les contreparties, au reporting et au contrôle comptable.

Votre potentiel et vos motivations vous permettront d'évoluer à terme vers des fonctions d'encadrement ou d'organisation.

Nous vous formerons aux produits financiers et à nos méthodes de travail.

Nous confierons ce poste à un jeune diplômé d'une école supérieure de commerce ou titulaire d'une maîtrise de gestion, option finance ou comptabilité.

Une bonne pratique de l'anglais est nécessaire.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 592 à MEDIAPA - 50/54, rue de Silly 92513 BOULOGNE-BILL. CEDEX, qui transmettra.

VILLE DE NIMES

134.000 habitants

Ville baignée d'histoire : ses arènes, la Maison Carrée, la Tour Magne

Ville résolument tournée vers l'avenir : 5000 étudiants (7500 en 1993)

Une gestion moderne de ses services

recherche par voie statutaire (Administrateur *ou Directeur Territorial*) ou contractuelle

RESPONSABLE DU "GRAND PROJET HYDRAULIQUE"

Rattaché au Directeur Général des Services, vous mènerez à bien la conception et le suivi des travaux d'investissement importants en matière de prévention des inondations : programmation, recherche des partenaires financiers, mise en oeuvre et suivi des opérations.

A 35 ans environ, diplômé d'une école d'ingénieurs, vous alliez des compétences Techniques à l'expérience pratique de la conduite de travaux. Doté d'un très bon sens relationnel, vous êtes un homme de mission, de challenge et de **résultats**.

Merci d'adresser sous référence 1673 LM, lettre manuscrite + CV + photo + rémunération souhaitée à notre conseil LIGHT Jean-Noel MERKENBRACK 6/8 rue Andras Beck - 92360 MEUDON LA FORET cedex qui traitera en toute confidentialité votre dossier.

LIGHT

safari

Le Centre d'Études de Saclay (Essonne) recherche un :

RESPONSABLE ACHATS

pour animer une équipe d'une dizaine d'acheteurs de produits et de prestations techniques diverses.

De formation Bac + 5 technique (diplôme d'ingénieur) et/ou commerciale (Grande École ou université), votre expérience de l'encadrement et votre connaissance des achats publics ou privés vous permettront de réussir à ce poste.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite et CV) sous référence LM/RA à SODAE – Mireille BESSON 62, Boulevard du Maréchal Joffre – 92340 Bourg-la-Reine.



L'ATOME, DE LA RECHERCHE À L'INDUSTRIE

Darjeeling

GROUPE DE PRESSE

recherche le

rédacteur en chef (H/F)

DE SA NOUVELLE PUBLICATION

Vous êtes créatif, vous avez envie de vous mobiliser pour un nouveau défi et vous vous sentez apte à prendre de nouvelles responsabilités. Venez nous rejoindre pour participer à la conception, à l'élaboration et à la réalisation du numéro zéro et au lancement d'un magazine mensuel novateur.

Une expérience de 5 à 10 ans dans la presse grand public ainsi que celle de l'animation et de la gestion d'une équipe sont requises.

Envoyez CV et propositions à :

I. TSAIDI

143, bd du Montparnasse, 75006 PARIS, qui transmettra

ADMINISTRATION
RECHERCHE POUR TOULOUSE

1 ingénieur informaticien

Il sera plus spécialement chargé de l'analyse et du suivi des développements ORACLE, des systèmes UNIX et du réseau. Connaissances C, Fortran, Pascal nécessaires.

Adresser candidature à :

ENSIGC - Service CONCOURS
Ch. de la Loge, 31078 TOULOUSE Cedex.

VILLE DE MONTREUIL (Seine-Saint-Denis) 100 000 habitants

Recrute :

COLLABORATEURS de Cabinet du Député-Maire

De niveau BAC + 4 minimum. Compétences particulières dans le domaine de la construction européenne, l'environnement et les finances publiques souhaitées. Qualités rédactionnelles et bonne disponibilité nécessaires.

**Adresser candidature, C.V. à Monsieur le Député-Maire
MAIRIE DE MONTREUIL, 93105 MONTREUIL CEDEX**

T R E S   U R G E N T

Pour importante Société Aéronautique, nous recherchons

DUT GENIE MECANIQUE

Bac C ou E débutant, pour un poste de calculateur. RDM, éléments finis...

BTS ou DUT GENIE MECANIQUE

Bac C ou E débutant, connaissant la CAO, pour un poste de technicien bureau d'études.

Disponibles immédiatement. Anglais souhaité

T2i Adressez C.V et prétent. à T2I, 92 rue St Lazare 75009 PARIS ou téléphonez pour RV à François LAULAN au 42 85 38 41

CURRICULUM

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMÉNAGEMENT DE LA VALLÉE DE L'ORGE
(350 000 habitants)

RECRUTE : 1 CADRE A : Finances-Comptabilité

Il sera chargé :
– du suivi de gestion de l'ensemble des services *(suivi de la comptabilité analytique, tableaux de bord, bilans)* ;
– du suivi de la trésorerie.

Profil souhaité : Licence en sciences économiques, école de gestion ou DECS, expérience de la comptabilité privée.

Les dossiers de candidature, CV, lettre manuscrite et photo doivent être adressés à M. le Président du Syndicat intercommunal pour l'aménagement de la Vallée de l'Orge, 163, route de Fleury - 91170 VIRY-CHATILLON

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Service du personnel. Tél. : (1) 69-45-06-16.

GROUPE DE PRESSE

recherche

UN FINANCIER ATTIRÉ PAR LE JOURNALISME
(réf. C416)

- Diplômé de l'enseignement supérieur.
- Ayant occupé des fonctions de chargé de clientèle entreprises ou d'analyste financier pendant au moins deux ans.

Envoyer c.v. + lettre manuscrite à :

Mme TURMEL
50, rue de Sèvres, 75007 Paris.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE PARIS 8e

recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR
CONFIRMÉ (H/F)
(sur AS 400)

- *langages GAP III, CL, SQL*
- *connaissances en micro-informatique + Telsoft appréciées.*

Envoyer C.V., prétentions et lettre manuscrite au G.I.E. VCF Gestion, M. A. Spanoudis, 42, rue d'Anjou, 75008 PARIS.

EMPLOI

Chaque lundi (dans Le Monde daté mardi)

TROIS RUBRIQUES D'OFFRES D'EMPLOI



Le Monde des Dirigeants

Le Monde International

Le Monde des Carrières

Européennes en Entreprise

Le Monde



La Section française recherche le

Rédacteur en Chef

de son mensuel (3/4 temps) "La Chronique" (35 000 exemplaires)

Journaliste confirmé de la presse écrite, il assure la direction rédactionnelle du mensuel de la Section française :

- [illegible]
- [illegible]
- [illegible]
- [illegible]
- [illegible]
- [illegible]

Adresser CV + lettre manuscrite + photo à Monsieur le Directeur Amnesty International - 4, rue de la Pierre-Levée - 75011 Paris

Pour plus d'informations sur Amnesty, tapez le 3615 Amnesty

BANQUE FILIALE BANQUE NATIONALISÉE

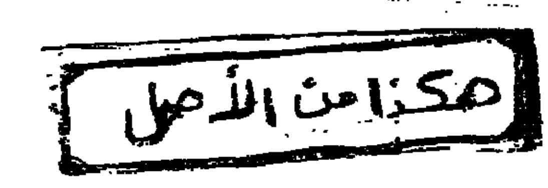
recherche pour son
DÉPARTEMENT JURIDIQUE ET CONTENTIEUX

RÉDACTEUR

avec spécialisation Droit Immobilier.
Expérience nécessaire.

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à :

Philippe RENOU - SDBO
15, rue de La Rochefoucauld, 75009 Paris



Le Monde des Carrières

L'ORCHESTRE NATIONAL DE JAZZ
recherche

PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE

Pour sa commercialisation

Env. réf. avant le 7 février à : Ajon/Théâtre Jean-Vilar, place Stalingrad, 92150 SURESNES.

AMAVI,

société de programmation urbaine et de montage de projets urbains complexes, recherche

un cadre généraliste confirmé de l'aménagement urbain.

Qualités requises :
– fortes motivations pour la qualité urbaine
– sens et goût du travail en équipe
– dynamisme.

Envoyer CV en indiquant motivations et prétentions à AMAVI, 14, passage Dubail. 75010 PARIS.

Société d'HLM 3 500 LOGEMENTS

recherche

pour son antenne de gestion de DOURDAN

GÉRANT D'IMMEUBLES

Mission : ASSURER la gestion administrative (quittancement, encaissement, recouvrement, contentieux) et technique (entretien courant, état des lieux, sinistres...) d'environ 1 100 logements.
– les relations avec les locataires et les tiers.
– l'encadrement du personnel (17 personnes).

Conditions : âgé de 30 ANS ou plus, le candidat possédera une première expérience du domaine immobilier, une pratique de l'outil informatique, des qualités d'organisation, d'animation et d'analyse, le sens du relationnel. Voiture indispensable.

Adresser lettre manuscrite + c.v. et prétentions à : *LE MONDE PUBLICITÉ*, 15-17, rue du Col.-Pierre-Avia, 75902 PARIS Cedex 15.

Mensuel d'information scientifique générale recherche :

Rédacteur (trice)

pour assurer un mi-temps en astrophysique. Niveau requis : doctorat ou équivalent. Expérience rédactionnelle souh. Adres. lettre, CV et prét. sous n° 7139. Le Monde Publicité. 15-17 rue du col.-P.-Avia 75902 Paris Cedex 15 qui transm.

ÉTABLISSEMENT RÉGION PARISIENNE

recherche

PROFESSEUR D'ANGLAIS

Expérience souhaitée pour temps complet en collège et lycée dans les plus brefs délais pour suppléance de cinq semaines minimum. Téléphoner au : 43-74-79-52.

Lycée privé sous contrat d'association en Languedoc-Roussillon cherche pour rentrée 92

● 1 professeur agrégé(e) de maths.
● 1 professeur agrégé(e) de sciences physiques avec expérience,

pour C.P.G.E. math-sup. Écrire sous n° 8465, LE MONDE PUBLICITÉ, 15-17, rue du Col.-P.-AVIA, 75902 PARIS Cedex 15.

Notre école, établissement d'enseignement supérieur technologique privé, forme des ingénieurs, pour les industries de l'automobile, de l'aéronautique et de l'espace. Le succès reconnu de notre formation nous conduit à développer encore nos laboratoires.

Dans le cadre de cette expansion, nous rech. un

INGÉNIEUR CHEF DE TRAVAUX MÉCANIQUE

Il prend progressivement en charge la responsabilité du laboratoire de mécanique, encadre les séances de travaux pratiques de physique et de soufflerie, gère les copies, notes et examens correspondants, suit les projets-recherches en mécanique, aérodynamique expérimentale et thermique, assure et fait assurer la maintenance du matériel correspondant. Ingénieur en mécanique, mécanique des fluides, énergétique, vous avez 2 à 5 ans d'expérience professionnelle, une bonne connaissance de l'outil informatique et des techniques de mesure et une forte motivation pour l'enseignement supérieur.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV détaillé avec salaire actuel à : C. BUTTIAUX ESTACA 3, rue Pablo-Neruda, 92300 Levallois-Perret (discrétion assurée).

CENTRE SOCIOCULTUREL rech. animat. perm. secteur ados. Niv. en form. BEATEP/DEFA. Env. cand. et CV + centre. Alfred-de-Vigny., r. A.-de-Vigny 78960 VOISINS-LE-BX

LE GEPS : GRETA INDUSTRIEL recherche FORMATEURS VAC. en MARKETING INDUSTRIEL en TECHNIQUE de vente de produits industriels. Envoyer c.v. + lettre + photo à : GEPS, 233, bd Raspail, Paris 14e. 43-21-31-69.

Collège privé cherche surveillant mi-temps. Tél. : 42-27-44-05.

Agence A. I. M. 23, bd Henri-IV rech. agents commerciaux. 42-78-40-04.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
D'ORGANISATION INTERNATIONALE

La réunion internationale des laboratoires d'essais et de recherches sur les matériaux et les constructions (RILEM), domiciliée en proche banlieue parisienne, cherche son secrétaire général. Poste à fortes responsabilités qui requiert : expérience de gestion en matière de recherche et développement dans le secteur du bâtiment ou des matériaux ; compétences d'organisateur ; créativité, imagination ; français et anglais excellents (oral et écrit).

Envoyer CV en anglais à : Prof. T. HANSEN Pdt de RILEM, c/o M. FICKELSON École normale sup. Pav. Crous 61, av. du Président-Wilson 94235 CACHAN Cedex

---

GROUPE DE PRESSE

recherche

JOURNALISTES
(confirmés)

3 ans d'expér. minimum.
● Gestion patrimoniale, placements.
● Macro-économie, marchés financiers.

Envoyer C.V., photo, prétentions sous n° 8459. LE MONDE PUBLICITÉ, 15-17, rue du Col.-P.-Avia, 75902 Paris Cedex 15.

DEMANDES D'EMPLOIS

Secrétaire de direction, 43 ans, rech. poste assistante de direction générale Paris intramuros. Totale maîtrise de la fonction. Micheline DENNEL : 48-76-85-11.

DESS. SCIENCES-PO Anglais, russe, arabe. Cherche poste CHARGÉ DE MISSION Secteur : diplomatie, armement, export. Tél. : 60-79-48-87 ap. 19 h.

---

40 ANS, SECRÉTAIRE ASSISTANTE DIRECTION exp. anglais, rech. emploi Tél. : 47-47-45-85.

J.H libéré des O.M. le 1-2-92 ÉTUDES A-E-S, BTS Act. com. certificat de gestion ANGLAIS, ITAL., notions ALL., cherche emploi PARIS-R.P. TÉL. : (16) 23-82-01-77.

URGENT Jeune femme

INGÉNIEUR-CONSEIL
(15 ans exp.)

trilingue angl., esp., not. d'ital. recherche sur Paris-R.P. poste similaire de les domaines de l'industrie et de la communication.

Tél. : 42-30-75-38.

F. 25, MBA, dipl univ. USA, bil. angl./franç. ch. poste de serv. mkting de filiale aux USA. Disp. imm. Tél. : 88-36-52-45.

MANAGER VENDEUR

Spécialiste immobiliers loisirs Mer/montagne, cherche poste de haute responsabilité, de développement de vente, réseau, chiffre d'affaires.
Demande fixe + % + intéressement sur objectif.
Minimum mensuel 80 000 F.
Écrire sous n° 6076

LE MONDE PUBLICITÉ 15-17, rue du Colonel-P.-Avia, 75902 Paris. Cedex 15

J.F. 31 ANS maîtrise d'anglais, connaissances italien, expérience secteur audio-visuel. Libre de suite, cherche emploi. Tél. : 42-40-31-12.

JURISTE TRADUCTEUR CFPP DEA bil. allemand rech. post. de cab. avocats franco-allemand Paris R.P. Tél. : 60-11-05-58.

Jeune F. photographe, cherche place assistante photo, Paris, Strasbourg. Tél. : 42-23-62-33.

H. 26 ans, Bac + 5. Sciences Po. Exp. éditions art. cherche poste entreprise culturelle, mécénat. Galerie. Disponible. Sérieux. Créatif. Tél. : 43-27-02-11.

DIPLOMÉE INTERPRÉTARIAT (angl., all., ital.) + communication rech. poste R.P., Presse, comm., sérieuses réf. M. LEPINE : 77, chemin des Chassagnes, 69350 LA MULATIÈRE. 78-51-58-61.

VOTRE RELAIS EN GRANDE-BRETAGNE. PROSPECTION/VENTE, RECHERCHE DE DISTRIBUTEURS, SUIVI DE VOS AFFAIRES, etc. Tél. : 19-44-71-371-80-31. FAX : 19-44-71-371-80-32.

J.H., 32 ans, comptable, 10 ans exp. (comptabilité totale, dossiers de révis.), rech. sté motivante offrant responsab. 42-58-09-57. Intérim s'abstenir.

J. ING. AGRO-ALIMENT. et 3e CYCLE ECO-GESTION, cherche VSNE à l'étranger, octobre 92. L. KRAUSE, 12, villa Daviel, 75013 Paris, T. 45-89-71-56.

H., 33 ANS, PROFESSEUR français, langue étr./russe, ch. emploi enseig. commerce ou autre. FAX : 88-33-99-95. Tél. : (16) 88-31-05-19.

L'AGENDA

Cours

Licenciée ès lettres prépare au bac de français. Tél. : 43-56-75-06.

CHERCHE ÉTUD. EN MÉDECINE 2e ou 3e année pour cours particuliers. Paris 5e. Tél. : 43-54-05-58.

Licenciée ès lettres prépare au bac de français. Tél. : 43-46-75-06.

Diplômée de la SCHOLA CANTORUM en 1985, donne cours de

PIANO et SOLFÈGE

Méthode douce et traditionnelle pour débutants, enfants et adultes. Tél. 43-49-89-61 (rép.)

CHERCHE ÉTUDIANT EN MÉDECINE 2e ou 3e année pour cours particuliers. Paris-5e. Tél. : 43-54-05-58

MATH +

Cours particuliers à domicile. Stages intensifs.

Math, Physique, Chimie, Français, Langues. Tous niveaux.

Tél. : 44-85-90-85

Bâtiment

SABRINA ENTREPRISE

Tous travaux de rénovation, devis gratuit, sérieuses références, spécialisée en aménagement de combles et très gros travaux de maçonnerie. Tél. : 49-83-89-21. Fax : 48-81-75-43.

Echange

Echange appt 2 pces, 50 m² meublé, Paris 17e, clair, agréable, contre équivalent à MONTREAL/Canada pour 2 ans à partir de début mars. Tél. : 42-93-29-11 répondeur.

Stages

STAGE pour créer une meilleure Communica. de ent. en utilisant le théâtre comme outil pédago. Marc GIFFARD. (16-1) 40-37-27-32.

Vacances Tourisme Loisirs

ENTRE NIMES et MONTPELLIER au Grau-du-Roi (30)

part. loue studio pour couple 1 enfant, plain-pied, tt cft avec petit jard., 100 m de la plage, tts comm. très proche, coin très agréable.

Juillet-août : 6 000 F. Tél. : (16) 75-56-55-38.

ALBERTVILLE J.O. 92, part. loue sur janv./fév. Pour 6 pers., villa tt cft, gd séjour, 3 chbres, emplac. except. Tél. : (16-1) 47-41-67-74.

automobiles

ventes

moins de 5 CV

A vendre URGENT Ford Fiesta 4 CV modèle 83, 100 000 km TBE général. 12 000 F à débattre. Tél. : 48-98-41-52.

de 5 à 7 CV

JE NE SUIS PAS A VENDRE !

JE SUIS A ACHETER.

205 XS - MOD. 88
– Paint. métal
– Sièges baquets
– Equipements type GTI
– Pneus avt neufs
– Moteur 12 000 km réels
– Garantie 10 mois
– 85 ch. Din et pourtant si sobre. Puissante, confortable, fonctionnelle et si élégante. La classe !

T. 40-21-36-99 (répondeur) PRIX : à hauteur de vos certitudes, facilités de paiement.

de 12 à 16 CV

URGENT JAGUAR V12 SOVEREIGN H.E. 5,3 l Modèle 85. 128 000 km. Bleu métal - Cuir beige. B.A. neuve. Autoradio K7 auto-reverse, 6 H.P. Prix : Argus à débattre. BUR. : 40-76-09-07. DOM. : 39-57-88-27.

plus de 16 CV

Vends FERRARI 512 TR (Testarossa) nouveau modèle, rouge, cuir noir, disponible de suite. Tél. : 88-40-50-52 (HDB) ou le soir 88-39-56-83.

boxes - parking

Société EDIRADIO loue 14 emplacements de parkings Ci, 24, rue Bayard, Paris 8e Tél. : 40-70-40-51 pr rens.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Le Monde SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

2e arrdt

BOURSE

2 P., cuis., w.-c., 3e ét. s/r., 1 050 000 F. T. 43-45-37-00.

BOURSE. BEAU 2 PIÈCES. Cuis., salle de bns, w.-c. Chauff. ind. Digicode. Gard. Faibles charges. 489 000 F. Crédit. 43-70-04-64.

3e arrdt

GRAND STUDIO

Refait neuf. IMM. 17e. RESTAURÉ. 750 000 F. 45-04-24-30.

RUE DU TEMPLE 3 pièces. Séjour 40 m² avec cheminée. Gde hauteur sous plafond. 2 300 000 F - 42-71-61-48.

4e arrdt

LES ATELIERS DU MARAIS

HOTEL DE VILLE LIVRAISON 4e TR. 1992 Du STUDIO au 7 P. DUPLEX. Terrasses, parkings. Prestations exceptionnelles.

45-72-50-50

ELMER DWIGHT EDOUARD.

ARCHIVES BLANCS-MANTEAUX IMM. D'ANGLE XVIIe CLASSÉ, SUPERBE VOLUME 110 m² EN DUPLEX Triple expo, 5e et dernier ét. FONCIÈRE ODÉON 43-29-85-06.

5e arrdt

A VENDRE. 2 APPTS STUDIO et T1. 2e étage. Possib. réunion en 1 seul. 44 m² en totalité. Rens. : 98-87-61-02.

RUE CLAUDE-BERNARD Imm. rénové. Ascenseur. 2-3 PIÈCES RÉNOVÉ. COMMERCIAL ou BOURGEOIS. Tél. : 45-04-24-30.

R. DE BIÈVRE. Idéal profess. libér. 3 pces, s/rue, poutres, caractère tt cft, 1er étage. 2 200 000 F - 48-04-35-35.

CL. BERNARD 3 P.

P. de T., 5e asc. gd balc., chbre serv. poss., 1 890 000. 43-25-97-16.

Me CAMPO-FORMIO clair, vue dégagée env. 145 m² + terrasse 36 m², gd living 50 m² + 4 chbres + park. 46-22-03-80. 43-59-68-04.

6e arrdt

DUROC, bel imm., 2e ét., asc., 4 P. classique sur jardin. 2 950 000 F. 45-67-95-17.

Prox. LUXEMBOURG

apt. imm. haussmannien, 270 m² env. 4e asc., poss. mixte. Vue. A saisir. 43-25-55-55.

MABILLON RUE DES CANETTES

2-3 PCES, 1 380 000 F

CASSIL : 45-66-43-43.

AU CŒUR DE SAINT-GERMAIN

Coquet 2 PCES, tt cft, bains, w.-c. indép. Séj. sur terrasse. 1 575 000 F. 45-66-01-00.

RUE DE L'ODÉON

TRÈS BEL IMM. XVIIIe spacieux, 2 pces, 4 fenêtres sur grande cour dégagée. Foncière Odéon 43-29-85-06.

7e arrdt

PROX. PL. BRETEUIL Bel appt, 3 pces cuis., s.d.b., 3 m s/plafd, moulures. Sup. p. de t. 1 890 000 F. CASSIL RIVE GAUCHE : 45-66-43-43.

RUE DE GRENELLE

STUDETTE. 420 000 F

Meublée, kitch., sal. eau, w.-c. CASSIL : 45-66-43-43.

Me VANEAU

2 P., 43 m², 1 150 000 F

Entrée, séj. avec cheminée, 1 chbre, cuis., salle de bns, w.-c. Bon imm. Bon état. CASSIL : 45-66-43-43.

AVENUE BRETEUIL

GD STUDIO, tt cft, bns, cuis. sép. Nbrx rangements. Imm. ravalé. 950 000 F. 45-66-01-00.

Me ALMA 4e ét., gd 2 p. env. 60 m². 46-22-03-80 43-59-68-04.

8e arrdt

Me GEORGE-V R. de BERRI. Pierre de T. Bourgeois. Beau studio, 5e étg/rue. Bains, w.-c. 470 000 F - 48-04-35-35.

9e arrdt

9e LAMARTINE Collab. jour. vd 76 m², 4 pces, gde cuis., 1er ét., calme, clair, 1 450 000 F. 48-04-79-41 ap. 18 h.

HOTEL DROUOT EXCEPTIONNEL. 6e ét., asc. STUDIO TOUT CONFORT. Poutres. 339 000 F. CRÉDIT. 48-04-08-60.

10e arrdt

GARE DU NORD

EXCEPTIONNEL. Pierre de taille. 49 m², 2 PCES, tt conft. 649 000 F. Créd. 48-04-08-60.

Me COLONEL-FABIEN près HOP. ST-LOUIS GD 2 P. 40 m², cuis. s. eau, w.-c. 4e étg. 545 000 F. Créd. pos. - 48-04-35-35.

QUARTIER GARES NORD ET EST

dans des immeubles rénovés 43 beaux appartements dont 7 duplex

DU STUDIO AU 6 P.

de 22 000 à 28 000 F le m² Prêts préférentiels.

Renseignements et vente sur place

SONIMM

58, bd de Strasbourg PARIS 10e du mardi au samedi de 10 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures.

11e arrdt

Me BASTILLE, 2 PCES. Cuis. Salle d'eau, w.-c., à rénover. 570 000 F. 43-45-37-00.

Me PHILIPPE-AUGUSTE BEAU 2 PCES. Cuis., s. de bns, w.-c. Refait nf. Chauff. ind. Clair. Faibles ch. 475 000 F. Crédit. 43-70-04-64.

12e arrdt

MÉTRO PICPUS Imm. ravalé. Beau studio, cuis., coin repas, sal. eau, w.-c. 1er étg. 449 000 F - 48-04-84-48.

13e arrdt

BD VINCENT-AURIOL

BEAU 2 P.

Cuis. s. de bains, w.-c. 1er étg. 565 000 F. 48-04-35-35.

14e arrdt

Alésia, imm. p. de t. 1930, gdr 2 pces 60 m², faibles ch., r.-d.-ch., très clair. Poss : « idéal » pr prof. libérale. Prix : 1 200 000 F. Tél. : 43-21-81-68.

VILLA ELMER

MAINE-MONTPARNASSE Résidence de standing Grand calme du studio au 7 pièces. LIVRAISON 4e TR. 1992. Duplex, terrasses, parking.

45-72-50-50.

ELMER DWIGHT EDOUARD

CHARME. EXCEPTIONNEL. 6 PIÈCES. Me DENFERT. + chambre de service. A VOIR. 4 200 000 F. Tél. : 43-27-81-10.

ALÉSIA

EXCEPTIONNEL. 3 PIÈCES, tout conft. 16 000 F le m². A SAISIR. 43-27-81-10.

DENFERT-ROCHEREAU Studio 30 m² récent. 630 000 F. Tél. : 45-33-06-41.

● Alésia pierre de t. stand. ét. élevé, 6 pces, 165 m² service.
● Denfert, stand. 4 pces, 110 m². A rafraîchir.
● Face parc Montsouris, réc. 4 pces. 90 m² parking.
● Arago stand. 3/4 pces, 132 m², terrasse, box. 43-35-18-36.

15e arrdt

133, RUE DE LA CONVENTION Étage élevé, imm. réc. BEAU 2 PCS, TOUT CONFT. VUE DÉGAGÉE SUR PARIS. Bon stand. 1 590 000 F. S/place sam. 14 h-18 h.

CHARLES-MICHELS

BEAU 2 PCES S/BALC.

Parf. état. Imm. réc., asc., cave. Gard. 1 250 000 F. CASSIL : 45-66-43-43.

VOLONTAIRES BEAU 2 PCES, TT CONFT. PARFAIT ÉTAT. CLAIR. VUE DÉGAGÉE. 950 000 F. 45-66-43-43.

PROCHE UNESCO

CHARMANT STUDIO, tt cft. Vraie cuis., s. de bains, w.-c. Très clair. VUE S/INVALIDES. 495 000 F. 45-66-01-00.

Me DUPLEIX. Beau STUDIO, tt conft avec loggia. Dans imm. récent, vue s/jard. Très clair. Possib. box. 800 000 F. 45-66-01-00.

BD LEFEBVRE Pierre de T. Beau 2 P. s/rue, balc., soleil, cuis., bains, w.-c., 2e étage. 595 000 F - 48-04-35-35.

15e ALLERAY. Dble living, cuis. équipée, cft. Parfait état. 880 000 F. 42-79-88-76.

16e arrdt

APPARTEMENTS DE PRESTIGE VUE SUR SEINE TÉLÉPHONE POUR RENDEZ-VOUS AU : 45-20-19-98.

Me EXELMANS 2 PCES, TT CFT, salle de bains, w.-c., cuis. indép. APPARTEMENT TRÈS CLAIR. 790 000 F. 45-66-01-00.

Me RANELAGH. BEAU 2 P. Tout conft, 3 m sous plafd. Dans imm. pierre de taille, stand., asc., interph., gard. 1 100 000 F. 45-66-01-00.

AVENUE P.-DOUMER

Pptaire vend dernier étage. ascens. GRAND 2-3 PIÈCES. Refait. 45-04-23-15.

17e arrdt

MAIRIE 17e

EXCEPTIONNEL. 4e ét., asc. STUDIO TOUT CONFORT. 499 000 F. Créd. 48-04-08-60.

A saisir/Pptaire vd 98 m², 4 pces + park. Bel imm. 1979 Wagram. Apt occupé fin bail 02-94. Loyer 9 000 F. 42-67-28-45.

18e arrdt

MAIRIE, beau 4 pces. 2e. asc., tt cft, box, cave. 1 495 000 F. 42-22-19-17.

R. Ordener, 2 P. 475 000 F.
R. Marcadet 2-3 P. 770 000 F.
R. Vauvenargues, 3 P., 1 200 000 F.
Av. St-Ouen, 3-4 P., 1 300 000 F
IMMO MARCADET 42-52-01-82.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT

3 PIÈCES. Entrée, cuis., salle de bains, w.-c. 749 000 F. Crédit. 48-04-08-60.

BUTTES-CHAUMONT Pptaire vend 2 PCES, con cuis., tt cft. Imm. de stand. Chauff. cent., asc. Gardien. 519 000 F. Crédit. 43-70-04-64.

20e arrdt

Coll. du journal vend 20e arr., quart. la Campagne à Paris (site prot.), pr. métro et comm., 2/3 pces 52 m². perf. état. Dble living, chre, entrée, cuis. amén. (fenêtre), s.-d.-b., w.-c. séparés. Triple expo. 2e ét., calme, ensol. vue dégag. sur court de tennis. Placards, parquet, porte blindée. asc., cave, interph., gard., park., boxes poss. Gros trav. faits, faibles charges. 1 050 000 F. Tél. : (1) 43-60-77-82.

NATION Square Sarah Bernhardt studette tout confort. Soleil. Px 229 000 F. 42-71-62-79.

92 Hauts-de-Seine

4 pces, 79 m², 6e et dernier étage, asc., park. chauff. individuel, immeuble 85 sur jardin, soleil, 975 000 F. 47-99-08-25 apr. 19 h.

NEUILLY. Part. vend 2 PIÈCES, 45 m² sur jardin, calme. 1er étage. Refait neuf. Prix : 1 500 000 F. Tél. apr. 20 h : 47-47-92-76.

NEUILLY

BD V.-HUGO. SUPERBE. 3-4 PCES sur 2 niveaux. Jard. : 120 m². 3 450 000 F. CASSIL : 45-66-43-43.

SCEAUX RARE

Entre rue piétonne et parc 6 P. BALCON, TERRASSE annexes - 4 300 000 F. FONCIA - 46-61-39-00.

CLAMART Centre résidence Hunebelle Studio : 2-3-4-5 pièces. Terrasse balcon s/jardin. Renseignements et visites. Tél. : 46-42-15-47.

NEUILLY-SABLONS 3e étage, soleil, 160 m², beau volume, gd salon + gde s. à m. + 4 chbres, 3 s. de b. Très bon plan. 46-22-03-80. 43-59-68-04.

Province

Part. vd au col des Saisies appt. 35 m² avec balc. au pied des pistes de la station olymp. Vdu tt équipé. 400 000 F. Tél. : 37-23-00-64.

NICE OUEST

Petite résid. stand. piscine appt 3 p. 93 m² belle vue mer et montagne (frais réduits) 1 900 000 F CONTANT 42-78-15-06

appartements achats

Recherche 2 à 4 pces. PARIS Préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-35-43 même le soir.

CAUSE MUTATION recherche STUDIO ou 2 PIÈCES SUR PARIS. PAIEMENT COMPTANT. M. Lemercier : 42-71-94-34.

ACHÈTE NOTAIRE CPT

STUDIO A 3 P.

DÉCISION IMMÉDIATE M. HALBERT - 48-04-84-48.

Rech. pour PDG banque, hôtel particulier dans Paris, 7e, 8e, 16e. CABINET KESSLER. 46-22-03-80. 43-59-68-04.

locations non meublées offres

Paris

Partage bel espace lumineux dans le 14e. Libre toute la journée + tout le week-end. Loyer total : 10 000 F. Conviendrait à psy, artiste. Tél. : 47-65-79-59 H.B.

Me RAMBUTEAU entièrement rénové. 4 pces 125 m², duplex 15 000 F + 1 250 charges. 45-87-71-17 le matin.

Pl. du Tertre, vues uniques, gd 3 pces + dépend. Calme. 12 000 F. 42-64-60-49.

locations non meublées demandes

Paris

MASTER GROUP

rech. apparts vides ou meublés du studio au 7 pces. Pour CADRES, DIRIGEANTS de STÉS et BANQUES. 47, rue Vaneau, Paris 7e 42-22-24-66 - 42-22-98-70.

EMBASSY SERVICE

recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS

TÉL. : (1) 45-62-30-00

RÉSIDENCE CITY

URGENT. Rech. pour dirigeants étrangers, d'importants groupes anglo-saxons, LUXUEUX APPARTEMENTS QUARTIERS RÉSIDENTIELS et MAISONS OUEST-EST.

TÉL. : (1) 45-27-12-19

locations meublées offres

Paris

Particulier loue 2 pces totalement meublées (35 m²) Paris 18e, pour des périodes de courte durée (1 à 2 sem./mois) toute l'année. Tél. : 42-55-39-13.

16e MUETTE. BD SUCHET Beau 2 PIÈCES, balc., terrasse, 5e et dernier étage. Imm. gd standing. VUE SUR BOIS. 8 500 F charges comp. CASSIL : 45-66-43-43.

maisons de campagne

A VENDRE 109 000 F Maison à rénover + jardin proximité de Montluçon. Tél. (16) 86-81-03-93, M. Fournier (16) 86-34-17-82.

pavillons

Courtry (77), prox Chelles PAVILLON plein-pied, 368 m² pay., s.-sol tot., gar 3 v. cuis équ., séj avec ch., 3 ch. w-c, s-de-b. sal. de jeux, 2 terra Belles prestations 1 100 000 FRANCS

+ TERRAIN A BATIR 352 m² (16 m de fac x 22 m.)

400 000 FRANCS

Tél. : 60-20-16-28 (après 19 h ou le week-end).

maisons individuelles

Part. vd maison XVIe restaurée, 240 m² habit. Séjour, ch., dépendances sur 3 000 m² arboré. 750 000 F. 15 mn A-71. Prox. Volvic et Châtel-Guyon. *En soirée.* Tél. (Ax) 42-20-86-03.

villas

Part. vd bourg sancerrois, mson anc., b. état, 4 p., w.-c., s. d'eau, gar., ter. 2 000 m², 230 km de Paris. Px raison. Tél. : 48-72-82-16.

propriétés

A vendre propriété dominant Maintenon, 50 minutes Montparnasse. 4 000 m² dont une partie boisée. 240 m² habitables. Premier niveau : séjour 40 m², poutres en chêne, cheminée, cuisine, 2 chambres, salle de bains. Deuxième niveau : 2 chambres, s. de bns, w.-c., bureau, mezzanine. Rez-de-chaussée : Séjour 25 m², salle d'eau. Prix : 1 600 000. Tél. : 37-23-08-55 après 18 heures.

A vendre à Fontainebleau près centre ville, dans quartier résidentiel. Maison bourgeoise entièrement rénovée, 7 pces, salle d'eau, w.-c., salle de bains, w.-c., cuisine équipée, chauffage au gaz, sous-sol. Jardin 240 m² clos de mur. Prix : 2 150 000 F. Etudions toutes propositions.

Tél. : (16) 50-64-05-97.

MEAUX - A VENDRE

Maison 8 pces, quartier calme près cité administrative. 450 m² terrain, garage, sous-sol 58 m². R.-d.-c. 58 m² : cuisine, salle à manger, salon, chambre, w.-c. 1er étage 58 m² : 3 pces + salle de bains, grenier aménageable. Tél. : (1) 64-34-82-58.

A 70 mn de Paris Sud. SUD MONTARGIS A SAISIR TRÈS RARE SUR SON TERRAIN

6 ha 70

bordé par canal en eau ANCIEN RENDEZ-VOUS DE CHASSE. Vue, et site imprenables. P. tot. 850.000, créd. 100 %.

+ POSSIB. 30 ha

ATTENANTS LIBRES

(16) 38-85-22-92.

CHAUMES-EN-BRIE

SEINE-ET-MARNE (77) 30 minutes de Paris par N 4 Ancien moulin, 230 m² habitables Piscine chauffée, pool house, sur parc paysagé clos, 11 800 m², en bordure de rivière. Portail électrique. Serre. Chenil. Nombreuses prestations. 5 000 000 francs. Tél. : (1) 60-02-35-54 ou (1) 45-89-74-92.

châteaux

120 km Paris par A13, château dans parc boisé surplombant boucle de la Seine, salons, 2 salles à manger, 7 ch., mais. gardien et dép. Maître Simone Réal-Cacheleux, notaire B.P. 1, 27350 Routot. Tél. : 32-42-07-90.

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

bureaux

Ventes

MANTES (78) Zone industrielle et cciale, vente en TVA ou locat. Burx 586 m² divis. Surf. cciale 150 m². Park. privatif en sous-sol. COTIC : 47-56-81-12.

RER ST-MAUR 94

Imm. réc. de bur., 750 m² env., libre R. + 6 + parking. 8 500 000 F. T. 43-45-00-75.

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL - RC - RM Constitution de sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques

43-55-17-50.

SIÈGE SOCIAL

Burx équipés ts services démarches R.C.-R.M. SODEC SERVICES Chps-Élysées : 47-23-55-47. Nation : 43-41-81-81.

boutiques

Ventes

ILE-ST-LOUIS, 230 m²

Rez-de-ch. + cave voûtée. Caractère. Idéal restaurant. Tél. : 43-45-37-00.

COTES-D'ARMOR

RÉGION ST-QUAY-PORTRIEUX à céder, 10 mn mer. Quincaillerie-Cadeaux. 110 m² + grand appartement. PRIX TRÈS INTÉRESSANT. Tél. soir : 16 (96) 70-16-06.

MARCHÉS FINANCIERS

La Russie pourrait suspendre le paiement des intérêts de la dette soviétique

Après avoir suspendu en décembre, pour un trimestre, le remboursement du principal de la dette extérieure soviétique – estimée à 65 milliards de dollars, – la Russie va-t-elle en suspendre aussi le paiement des intérêts? Des informations dans ce sens ont été données, mardi 14 janvier à Francfort, par des responsables de la banque centrale russe et de la Vnesheconombank, l'ex-banque chargée des relations économiques extérieures de l'URSS, dont la Russie vient de prendre le contrôle direct. Ces responsables ont indiqué au pool bancaire occidental conduit par la Deutsche Bank, le Crédit lyonnais et l'Industrial Bank of Japan qu'ils *«pourraient interrompre temporairement le paiement des intérêts»* de la dette.

Cette décision ne sera pas prise unilatéralement, ont précisé les Russes. Ils ont expliqué que pour obtenir des devises le gouvernement a décidé que les exportateurs russes devaient maintenant échanger 40 % de leurs devises auprès d'un fond spécial de la Vnesheconombank. Mais ce mécanisme nouveau ne fonctionne pas encore suffisamment pour que les paiements immédiats soient assurés.

A Moscou, M. Georges Matiukhin, gouverneur de la banque centrale russe, a confirmé l'éventualité d'une suspension des paiements, précisant par ailleurs qu'il préférerait négocier un allongement de leur durée plutôt qu'une suspension de ces paiements. Il a aussi indiqué que les calculs de répartition de la dette soviétique entre les Républiques n'étaient pas encore faits. Les investisseurs étrangers qui souhaitent investir en Russie ou y acheter des entreprises, a-t-il ajouté, devront échanger leurs devises à un taux que le gouvernement veut situer entre 8 et 10 roubles pour un dollar.

Dans l'attente de négociations financières précises entre l'ex-URSS et les prêteurs occidentaux, un crédit européen de 500 millions d'écus, destiné à l'achat de produits alimentaires, a été suspendu, a indiqué mardi soir 14 janvier la Commission européenne.

La Haute Cour ordonne la liquidation de la BCCI en Grande-Bretagne

La Haute Cour de Londres a ordonné, mardi 14 janvier, la liquidation de la Bank of Commerce and Credit International (BCCI) en Grande-Bretagne, en réponse à une demande présentée en juillet 1991 par la Banque d'Angleterre *(nos dernières éditions du 15 janvier)*. La liquidation de la banque, accusée de fraudes à grande échelle et fermée dans plusieurs dizaines de pays le 5 juillet dernier (*le Monde* daté 7-8 juillet 1991), va permettre de débloquer le fonds d'indemnisation des déposants géré par la Banque d'Angleterre.

La Haute Cour de Londres avait repoussé deux fois sa décision, en juillet et en décembre 1991, pour permettre aux parties concernées (en particulier l'émirat d'Abou Dhabi, qui détient 77,4 % du capital) d'étudier un plan de redressement. Faute de succès dans ce sens, sa décision a été rendue inévitable par la décision luxembourgeoise du début du mois de liquider la BCCI SA (*le Monde* daté 5-6 janvier). Le juge, Sir Donald Nicholls, a déclaré que la BCCI était *«complètement insolvable»* et que la liquidation était le dernier chapitre *«inévitable»* d'une *«triste saga»*. Le magistrat a ajouté que des discussions se poursuivraient avec Abou-Dhabi pour tenter de maximiser l'indemnisation offerte aux déposants.

La COB saisit la justice du dossier du groupe VEV

Huit mois après avoir ouvert une enquête sur le groupe textile VEV, la Commission des opérations de Bourse (COB) a annoncé le 14 janvier qu'elle saisit la justice et ouvre une procédure de sanction contre la société et son PDG de l'époque, M. Christian Deverloy, suspectés d'avoir diffusé en 1990 des *«informations trompeuses pour le public et le marché»*.

Après avoir déclaré que son exercice serait bénéficiaire, VEV procède, à l'été 1990, à une augmentation de capital de 143 millions de francs et émet pour 210 millions d'obligations convertibles. En octobre, le groupe annonce une perte semestrielle de 68 millions de francs, mais se veut optimiste pour l'ensemble de l'année. La cotation du titre est suspendue en avril 1991, et le 17 mai suivant, le groupe avoue finalement une perte de 847 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 5,7 milliards de francs.

La COB reproche aussi aux anciens dirigeants de VEV d'avoir cédé des titres d'autocontrôle peu avant la suspension de la cotation et d'avoir inscrit dans les comptes une plus-value fictive. Depuis l'été 1991, VEV est dirigé par M. Pierre Barberis, qui est épaulé par un pool bancaire.

NEW-YORK, 14 janvier ↑

Nouveau record

Malgré une nouvelle médiocre concernant la consommation en décembre, la Bourse de New-York a encore affiché un record mardi à la suite d'une vague d'achats sur programme informatique. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 246,20, en hausse de 60,80 points (+ 1,90 %). La veille, l'indice avait perdu 13,86 points.

Les investisseurs ont ainsi ignoré l'annonce en début de matinée d'une baisse plus marquée qu'attendu des ventes de détail en décembre aux Etats-Unis.

Les mauvaises performances des ventes de détail laissent la porte ouverte à un nouvel assouplissement de la politique monétaire de la Réserve fédérale, a souligné *M. James Schroeder*, analyste chez MMS International. M. Alan Greenspan, président de la Fed, avait clairement laissé entendre la semaine précédente devant une commission du Congrès que l'institut d'émission était prêt à diminuer une nouvelle fois les taux d'intérêt si la situation économique l'exigeait.

VALEURS	Cours du 13 janv.	Cours du 14 janv.
Alcoa	61 3/4	62 1/2
ATT	41	40 7/8
Boeing	48 7/8	50 3/4
Chase Manhattan Bank	20 1/4	20 1/2
Du Pont de Nemours	46 1/4	47 1/8
Eastman Kodak	48	49
Exxon	59 1/4	60 1/4
Ford	30 7/8	31 1/2
General Electric	75 1/4	76 1/4
General Motors	31	32
Goodyear	55 1/4	57 7/8
IBM	90 1/4	92 3/8
ITT	58	58 1/4
Mobil Oil	65 3/8	66 7/8
Pfizer	84 7/8	83 1/2
Schlumberger	60 1/2	62 1/4
Texaco	59 1/8	61 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	148 1/2	152 3/8
Union Carbide	22	23 1/4
United Tech.	53 3/8	53 1/8
Westinghouse	19	19 3/4
Xerox Corp.	68 3/8	69 3/4

LONDRES, 14 janvier ↑

Hausse sensible

De bonnes nouvelles sur le front des prix ont, mardi 14 janvier, stimulé la Bourse de Londres, qui a terminé la séance sur une hausse sensible dans un marché actif.

A la clôture, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 26,2 points (1 %) à 2 515,3. Le volume des échanges s'est gonflé à 517,6 millions de titres contre 423,7 millions la veille.

Les magasins ont nettement progressé, soutenus par la révision en hausse des ventes de détail en novembre.

Les compagnies pétrolières ont bénéficié de la hausse des cours du brent qui sont remontés au-dessus de la barre des 18 dollars le baril dans l'anticipation d'une réduction prochaine de la production de l'OPEP.

PARIS, 15 janvier ↑

Poursuite de l'avance

La Bourse de Paris restait très bien orientée mercredi 15 janvier, l'indice CAC 40 gagnant 1,73 % dès l'ouverture de la séance dans un marché très actif. En début d'après-midi, l'avance dépassait les 2 % *(2,13 % en milieu de séance)*. Le marché était « tiré par Wall Street (qui, avec un gain de 1,90 % mardi 14, a battu de nouveaux records), par le contrat notionnel du MATIF, bien installé au-dessus des 109 et par la rapide remontée du dollar», relevait un opérateur. Les investisseurs sont aujourd'hui « globalement plus optimistes », estimait un intervenant : une détente des taux est aujourd'hui envisageable, soulignent-ils, et les propos de M. Bérégovoy, confirmant lundi que des propositions seraient faites pour relancer l'épargne à long terme, soutiennent la tendance.

L'activité était très soutenue mercredi : une heure après le début des transactions, les échanges portaient déjà sur plus de 1 milliard de francs. «*Les valeurs du CAC 40* conduisent le marché, mais les volumes sont très bien répartis», indiquait un intervenant. Le marché des taux restait bien orienté, le jour le jour s'établissant à 9 3/4-9 7/8.

En hausse, figuraient Métrologie, Penhoët, CMB Packaging et Crédit national. En baisse, Lebon, Roussel Uclaf et Auxiliaire d'entreprises. Eurodisney, qui avait chuté mardi, seize entreprises travaillant sur le chantier ayant annoncé lui réclamer 850 millions de francs pour des travaux imprévus, reprenait le chemin de la hausse.

TOKYO, 15 janvier

Clos

La Bourse et le marché des changes de Tokyo étaient fermés mercredi 15 janvier, jour férié au Japon.

Fusion reportée du LIFFE et du LTOM

La fusion des deux principaux marchés londoniens d'instruments financiers dérivés, le London International Financial Futures Exchange (LIFFE) et le London Traded Options Market (LTOM), aura lieu le 23 mars, avec sept semaines de retard sur le calendrier prévu. Selon le LIFFE, ce nouveau retard est dû à des *problèmes de procédure liés* aux modalités de fusion avec le LTOM. Le nouveau marché, le London International Financial Futures and Options Exchange, devrait naître le 31 janvier.

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Coca-Cola investit en Bulgarie.** – *La firme américaine Coca-Cola* investira entre 20 et 25 millions de dollars (entre 110 et 135 millions de francs) en Bulgarie pour la production et la vente de sa boisson à Plovdiv (sud du pays). Pour commercialiser la célèbre boisson, une société mixte nommée Povdiv Bottling Company a été fondée entre le groupe Leventis, qui détient 89 % des actions, et l'Union coopérative bulgare (11 %).

□ **FNAC : résultat net en hausse de 47 % en 1990-91.** – Le résultat net (part du groupe) de la FNAC s'établit à 143 millions de francs pour l'exercice 1990/91, en progression de 47 % sur 1989/90. Ce chiffre s'entend après une plus-value de cession de 73 millions, à la suite de la vente du magasin de l'avenue de Wagram à Paris. Le résultat courant est en baisse de 27 % à 131 million de francs. Le chiffre d'affaires s'élève à 7,43 milliards de francs, en progression de 12,1 % sur 1989/90. En trois ans, il a progressé de 60 % et de 9 % environ à surface constante. La capacité d'autofinancement est passée de 267 millions à 284 millions, soit une progression de plus de 6,36 %.

□ **Siemens-Nixdorf : pertes consolidées de 781 millions de DM pour 1990/91.** – *La société d'informatique* Siemens-Nixdorf (SNI), filiale du groupe Siemens, a enregistré pour son premier exercice en 1990/91 des pertes consolidées de 781 millions de deutschemarks (2,6 milliards de francs) pour un chiffre d'affaires de 12,1 milliards de DM (40 milliards de francs environ), en progression de 2 %, selon son rapport annuel publié mardi 14 janvier. Pour l'exercice *1991/92 (qui sera clos fin septembre)*, SNI s'attend cependant à *«une nette amélioration des résultats»*, grâce à un vaste programme de réduction des coûts. Il prévoit une hausse de 15 % des ventes à *14 milliards de DM et de 10 % des* entrées de commandes. Le président du directoire de SNI, M. Hans-Dieter Wiedig, avait déclaré en novembre dernier, en faisant référence à ces pertes, qu'elles *étaient dues à une chute des prix* dans le marché de l'informatique. Siemens, qui contrôle 95 % du capital de SNI, entend absorber cette société pour l'incorporer dans Siemens AG.

□ **Travaux publics : Fougerolle va prendre le contrôle de Ballot.** – Le groupe de travaux publics Fougerolle et la société Ballot ont décidé de se rapprocher en vue d'une prochaine prise de contrôle de Ballot (800 millions de francs de chiffre d'affaires, 750 personnes) par Fougerolle. Les deux entreprises travaillent déjà ensemble pour la construction de la centrale *nucléaire de Civaux (Vienne) et* l'extension de la station d'épuration de Valenton, dans la banlieue *parisienne*.

□ **OPA réussie du groupe papetier Arjo Wiggins Appleton sur l'espagnol Kanguros.** – Le groupe papetier franco-britannique Arjo Wiggins Appleton (AWA) a réussi son offre publique d'achat (OPA) sur le distributeur espagnol Kanguros. Selon un communiqué du groupe papetier publié le 14 janvier, les actionnaires de Kanguros ont *apporté 99,7 % des actions pour un* montant global de 290 millions de francs. En 1991, Kanguros a réalisé un chiffre d'affaires de 10,1 milliards de pesetas pour un bénéfice avant impôt sensiblement équivalent *à celui de 1990 (510 millions* de pesetas, soit 27 millions de francs). AWA est désormais le deuxième distributeur de papier en Espagne.

□ **Accords NEC-Control Data et Cray-Digital Equipment dans le domaine des supercalculateurs.** – Deux accords de distribution ont été annoncés mardi 14 janvier dans le domaine des supercalculateurs. Le premier confie à l'américain Control Data la commercialisation, sous la marque NEC, de la gamme de machines SX-3 fabriquées par le constructeur informatique japonais; ce en Europe et aux Etats-Unis. Le second accord permet à l'américain Digital Equipment de vendre, dans le monde entier à l'exception du Japon, les plus petits des supercalculateurs Cray.

□ ***Privatisation d'une importante société textile est-allemande.*** – La société Chemnitzer Webmaschinenbau GmbH, une des plus importantes fabriques de métiers à tisser au monde, a été vendue à un consortium germano-helvétique dont la société suisse Langenauer détient la majorité du capital. Les acquéreurs se sont engagés à conserver 600 des 1 500 emplois dans l'entreprise saxonne. Ils ont également promis d'y investir 18 millions de deutschemarks (62,1 millions de francs) d'ici à la fin 1993. Le montant de la transaction n'a pas été révélé. Chemnitzer Webmaschinenbau GmbH *vend encore l'essentiel de sa production* dans ses marchés traditionnels de l'ex-URSS et d'Iran.

□ **Aussedat Rey (groupe International Paper) porte à 100 % sa participation dans Iridium.** – Aussedat Rey, filiale française du groupe américain International Paper, reprend à Stora les 40 % que cette société suédoise détenait dans Iridium, fabricant spécialisé dans les papiers spéciaux pour l'édition et l'industrie. Le montant de la transaction n'est pas divulgué. Créé en 1985, Iridium exploite trois usines, emploie 850 personnes et représente 20 % du chiffre d'affaires *total d'Aussedat Rey (5,5 milliards* de francs en 1990).

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	3849	3882
Amault Associes	275	....
B.A.C.	66	67
Bque Vernes	795	797
Boiron (Ly)	350	360
Boisset (Lyon)	238	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	760	760
Calberson	400	405
Cardif	713	745
C.E.G.E.P.	173 10	....
C.F.P.I.	262 10	271
C.N.I.M.	900	899
Codetour	263	267 90
Conforama	1020	1060
Creeks	170	....
Dauphin	370	370
Delmas	1150	1160
Demachy Worms Cie	315	318 20
Devanlay	862	860
Deville	212	210
Dolisos	125	125
Editions Belfond	200	200 10
Europ. Propulsion	245	250
Finacor	128	....
GFF (group.fon.f.)	133 90	133 80
Grand Livre	352	353
Gravograph	210	209
Groupe Origny	930	930
Guintoli	775	....
I.C.C.	182	....
Idianova	100 20	100
Immob. Hôtelière	880	860

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Int. Computer	151 60	...
I.P.B.M.	74 50	74 50
Loca investis.	194 50	197
Locamic	88	89
Matra Comm.	71 35	76 70
Molex	170	....
Publ.Filipacchi	362	377
Razel	401	400
Rhone-Alp.Ecu (Ly)	326	326
S.H.M.	158	152
Select Invest (Ly)	97 50	97 60
Serbo	292	292
S.M.T. Goupil	130	....
Sopra	256	....
TF1	342	347 80
Thermador H. (Ly)	312	....
Unilog	215	216
Viel et Cie	95	95 10
Y. St-Laurent Groupe	772	790

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 14 janvier 1992
Nombre de contrats estimés : 117 396

COURS	ÉCHÉANCES Mars 92	Juin 92	Sept. 92
Dernier	108,76	109,64	109,58
Précédent	108,64	109,60	109,68

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 92	OPTIONS D'ACHAT Juin 92	OPTIONS DE VENTE Mars 92	OPTIONS DE VENTE Juin 92
109	0,57	–	0,80	0,93

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 8 607

COURS	Janvier	Février	Mars
Dernier	1 859	1 871,5	1 886
Précédent	1 836	1 857	1 869

CHANGES

Dollar : 5,524 F ↑

Mercredi 15 janvier, bénéficiant de l'affaiblissement du mark dû aux problèmes sociaux allemands et à une possible suspension du remboursement de la dette de l'ex-URSS, le dollar amorçait un net mouvement de reprise. A Paris, le billet vert, en hausse, cotait 5,524 francs au fixing contre 5,3550 francs à la cotation officielle de la veille.

FRANCFORT	14 janv.	15 janv.
Dollar (en DM)	1,5704	1,6205

TOKYO	14 janv.	15 janv.
Dollar (en yens)	126,06	fermé

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (15 janvier)	9 11/16-9 13/16 %
New-York (14 janvier)	4,0 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	13 janv.	14 janv.
Valeurs françaises	103,7	104,7
Valeurs étrangères	103	103,6
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	492,36	490,71
(SBF, base 1 000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 824,29	1 843,81

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	13 janv.	14 janv.
Industrielles	3 185,60	3 246,20

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	13 janv.	14 janv.
100 valeurs	2 490,1	2 516,3
30 valeurs	1 894,8	1 918,4
Mines d'or	156,30	152,3
Fonds d'Etat	87,87	87,87

FRANCFORT

	13 janv.	14 janv.
Dax	1 622,67	1 628,53

TOKYO

	14 janv.	15 janv.
Nikkei Dow Jones	21 775,13	clos
Indice général	1 624,40	clos

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,4310	5,4330	5,5065	5,5115
Yen (100)	4,2853	4,2904	4,3332	4,3414
Ecu	6,9470	6,9524	6,9320	6,9424
Deutschemark	3,4094	3,4098	3,4120	3,4168
Franc suisse	3,8412	3,8446	3,8582	3,8649
Lire italienne (1000)	4,5190	4,5226	4,4948	4,5017
Livre sterling	9,7140	9,7213	9,6889	9,7032
Peseta (100)	5,3714	5,3771	5,3327	5,3438

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	4 1/16	4 3/16	4 1/16	4 3/16	4 1/8	4 1/4
Yen (100)	5 1/4	5 3/8	5 1/16	5 3/16	4 7/8	5
Ecu	10 5/16	10 7/16	10 3/16	10 5/16	10	10 1/8
Deutschemark	9 3/8	9 1/2	9 5/16	9 7/16	9 5/16	9 7/16
Franc suisse	7 5/8	7 3/4	7 5/8	7 3/4	7 5/8	7 3/4
Lire italienne (1000)	11 3/4	12	11 11/16	11 15/16	11 5/8	11 7/8
Livre sterling	10 1/2	10 5/8	10 1/2	10 5/8	10 1/2	10 5/8
Peseta (100)	12 1/8	12 3/8	12 1/8	12 3/8	12 1/8	12 3/8
Franc français	9 3/4	9 7/8	9 11/16	9 13/16	9 9/16	9 11/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 15 JANVIER

Cours relevés à 13 h 47

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4210	C.N.E 3%	4260	4260	4260	....
822	B.N.P. T.P.	874	874	880	+ 0 69
814	Cr.Lyon. T.P.	825	839	830	+ 0 61
1131	Renault T.P.	1206	1210	1214	+ 0 66
1460	Rhone Poul. T.P.	1484	1480	1480	- 0 27
1025	Saint Gobain T.P.	1079	1078	1081	- 1 67
850	Thomson T.P.	870	893	893	+ 2 64
580	ACCOR	710	723	723	+ 1 83
635	Air Liquide	688	690	699	+ 1 60
530	Alcatel-Alsthom	570	582	588	+ 3 16
1320	Als.Superm.	1446	1480	1460	+ 1 04
275	A L S P I	305	305 50	310	+ 1 64
2340	Arjom. Prioux	1900	1940	1964	+ 3 37
415	AGF Sté Centrale	485 10	485 10	494	+ 1 83
1000	Aux. Entrepr.	997	973	973	- 2 41
124	Avenir H. Média	158 50	170 50	163	+ 2 84
650	Axa (ex Cie Midi)	858	876	876	+ 2 10
77	Bail	114	113	118	+ 3 51
83	Bail-Equipem.	95 90	96	96 50	+ 0 63
735	Bail Investiss.	756	769	756	...
440	Bancaire	492	502	505	+ 2 64
665	Bazar H.-V.	665	665	680	+ 2 26
525	Beghin-Say	608	614	621	+ 2 14
950	Berger (M)	998	1030	1010	+ 1 20
330	Bertrand Faure	334	334	334	....
625	Bic	605	610	608	+ 0 50
955	B.I.P.	980	....	....	...
270	BIS	331	334	330	- 0 30
310	B N P (CI)	343 10	346	342	- 0 32
680	Bollore Tech.	780	782	766	- 1 79
2390	Bongrain	2651	2706	2722	+ 2 68
680	Bon-Marché	753	780	770	+ 2 26
485	Bouygues	555	562	562	+ 1 26
110	BP France	115 60	116 50	121	+ 4 67
945	B S N	1098	1125	1120	+ 2 00
925	Canal Plus	1028	1031	1049	+ 2 04
250	Cap Gem.S	294	300	296	+ 0 68
2180	Carrefour	2375	2400	2392	+ 0 72
125	Casino	147 50	149	146 90	- 0 41
82	Casino ADP	85 90	86	86 10	+ 0 23
1700	Castorama D.I.	1897	1900	1898	+ 0 05
155	C.C.F.	171	173	175	+ 2 34
38	CCMC Ly	49	52	52	+ 6 12
315	C.D.M.E.	362 60	364	365	+ 0 94
150	C.E.G.I.D.	213	213 70	218 50	+ 2 58
150	Cerrvest (Ny)	188	...	....	....
320	C.E.P. Comm.	346 50	355	360 50	+ 4 04
88	Cerus	113	114	115	+ 1 77
575	Cetelem	692	695	710	+ 2 60
275	CF Im	302 40	301 90	303	+ 0 20
285	CGI Info	299 50	300	304 90	+ 1 80
870	C G I P	1066	1075	1076	+ 0 94
570	CGP	595	595	595	....
850	Chargeurs S A	990	998	1001	+ 1 11
520	C I C A (M)	560	570	570	+ 1 79
245	Ciments Franç.	268 60	270	270	+ 0 66
725	Clarins	757	763	750	- 0 92
390	Club Mediter	458	465	469	+ 2 40
158	CMB Packa	170	174 80	177	+ 4 12
600	Colas	724	726	729	+ 0 69
270	Cpt. Entrep.	270	270	285	- 1 85
1020	Compt Mod.	1154	1157	1152	- 0 17
97	Concept S.A.	92	94 80	94 80	+ 3 04

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
230	CPR (Paris Réé.)	256	258	258	+ 0 78
865	Créd. Foncier	1014	1005	1021	+ 0 69
...	Crédit Loc France	208	210	214 90	+ 3 32
465	Cr Lyon.(CI)	512	510	519	+ 1 37
910	Credit Nat.	1020	1050	1076	+ 5 49
180	CSEE	194 20	195	199	+ 2 47
2070	Damart	2699	2640	2593	- 3 93
300	Dassault Aviation	399	398	404	+ 1 25
143	Dassault Electr.	177 50	178 50	179 60	+ 1 18
1360	De Dietrich	1400	1425	1400	...
95	Dév.P.d.C.(Li)	94	93	92 50	- 1 60
179	Dév.R.Sud-Est	183	185	180	- 1 64
250	D M C	287	295	284	- 1 05
345	Docks France	371	380	388 50	+ 4 72
300	Dynaction	345	339	355	+ 2 90
1950	Eaux (Gle)	2172	2214	2207	+ 1 61
740	E.B.F.	740	740	740	....
335	Ecco	375	383	386	+ 2 93
375	Elf Aquitaine	385 30	378	377 50	+ 3 34
240	Erap-Elf (Certif)	241	248	247 90	+ 2 86
280	Essilor	323 80	329 10	335	+ 3 46
143	Essil.Int.(DP)	147 20	150	153	+ 3 94
680	Esso	600	600	610	+ 1 67
1230	Eurafrance	1403	1432	1440	+ 2 64
540	Eurocom	578	585	595	+ 2 94
134	Eurodisneyland	144 50	147 70	147 70	+ 2 21
810	Europe 1	900	900	900	.
35	Eurotunnel	44 25	45	45 40	+ 2 60
1320	Exor	1320	1320	1320	.
118	Finextel	119 50	119 10	119 10	- 0 33
315	Fives Lille	347 50	348 50	351	+ 1 01
2250	Fromager. Bel	2630	2660	2656	+ 0 99
1370	Gal.Lafayette	1420	1474	1450	+ 2 11
1450	G.A.N.	1705	1751	1752	+ 2 76
430	Gascogne (B)	480	480 10	490 10	+ 0 02
1140	Gaz et Eaux	1247	1265	1335	+ 7 06
480	Geophysique	476 50	490	502	+ 5 35
550	Gerland Ly	580	....	....	
465	Groupe Cité	460	452	473 90	+ 3 02
325	GTM-Entrep.	331 50	333 60	342	+ 3 17
1290	Guyenne-Gas.	1443	1465	1463	+ 1 39
120	Hachette	145 90	150	152 60	+ 4 59
390	Havas	451 90	459	452	+ 0 02
290	Idia	325	320	328	+ 0 92
225	Imétal	260 50	265	268 50	+ 3 07
138	Immob. Phénix	155	156 50	157 10	+ 1 35
66	Ingénico	78 20	77 30	80	+ 2 30
4160	Inst. Mérieux	4390	4390	4530	+ 3 19
445	Interbail	442	440	440 10	- 0 43
680	Intertechnique	710	715	716	+ 0 85
755	J. Lefebvre	899	900	900	+ 0 11
580	Klepierre	598	601	599	+ 0 17
720	Labinal	740	745	756	+ 2 16
290	Lafarge	324 80	331	329 40	+ 1 42
325	Lebon	335	331	326 10	- 2 66
3540	Legrand	3800	3825	3831	+ 0 82
2020	Legrand (DP)	2135	2160	2180	+ 2 11
330	Legris Industries	430	431	435	+ 1 16
675	Locindus	706	710	700	- 0 85

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3820	L V M H.	4405	4445	4436	+ 0 70
425	Lyon.Eaux/Dumez	431	440	446 60	+ 3 62
117	Majorette Ly	113 10	117	115	+ 1 52
255	Mar. Wendel	306	300	307	+ 0 33
150	Matra	180 80	182 10	182 50	+ 0 94
455	Merlin-Gerin	519	524	535	+ 3 08
58	Metaleurop	78	79 50	77 50	- 0 64
32	Métrologie In	43 80	44 50	48	+ 9 59
115	Michelin	146 90	149	148 40	+ 1 02
156	Min. Salsig (Ma)	155 10			
60	MMB	71	72 80	74	+ 4 23
144	Moulinex	164	164 90	164 50	+ 0 55
1220	Navig. Mixte	1230	1230	1231	+ 0 08
78	Nord-Est	100 80	102 50	101 50	+ 0 69
210	Nordon (Ny)	250	250	247	- 1 20
460	Nouv Galeries	440	450	445	+ 1 14
141	Olipar	155	155	153 50	- 0 97
700	Oréal	756	770	767	+ 1 46
275	Paribas	343	349	353	+ 2 92
149	Pechiney Int	172 40	174	177 80	+ 3 13
240	Pechiney (CIP)	292 50	291	291 60	- 0 31
405	Penhoet	457 20	479	499	+ 9 14
1180	Pernod Ricard	1431	1455	1440	+ 0 63
570	Peugeot	674	682	702	+ 4 15
250	Pinault	298	298	299	+ 0 34
470	Plastic-Omn.	524	530	530	+ 1 15
395	Poliet	449 90	446	447	- 0 64
530	Primagaz	600	608	604	+ 0 67
795	Printemps	816	816	819	+ 0 25
2730	Promodès	2945	3000	2987	+ 1 43
450	Radiotechn	455	469 10	465	+ 2 20
4450	Redoute (La)	5000	5100	5120	+ 2 40
...	Remy Cointreau	210	210 10	212	+ 0 95
470	R. Poulenc CIP	555	569	569	+ 2 52
330	Robur Financ	342	340	340	- 0 58
45	Rochette(La)	59 85	60 80	62	+ 3 59
1810	Roussel Uclaf	1895	1895	1850	- 2 37
2890	R. Impé.Ly *	2920	2950	3000	+ 2 74
176	Sade (Ny)	177 10	180	181	+ 2 20
1560	Sagem	1610	1610	1639	+ 1 80
395	Saint Gobain	476 20	481	496	+ 4 16
1080	Saint Louis	1301	1314	1330	+ 2 23
1720	Salomon Ly	1676	1680	1689	+ 0 78
295	Salvepar (Ny)	296	295	299 50	+ 1 18
935	Sanofi	1130	1144	1139	+ 0 80
1330	S A T	1390	1390	1400	+ 0 72
200	Saul. Chât.	236	230	237 30	+ 0 55
950	Saupiquet (Ns)	1090	1120	1126	+ 3 30
510	Schneider	626	640	647	+ 3 35
18	SCOA	20 30	20 35	20 20	- 0 49
400	Scor s.a.	420	448	448	+ 6 67
1620	S.E.B.	1801	1802	1823	+ 1 22
460	Sefimeg	480	475 10	474 60	- 1 13
115	Selectibanque	113	113	113	....
164	Sextant A.	199 60	202	209	+ 4 71
790	S F I M	780	780	800	+ 2 56
190	S.G.E.	228 50	232	230 20	+ 0 74
490	Simco	504	504	500	- 0 79
780	Sk. Rossignol	822	825	829	+ 0 85

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
445	Sligos	465	500	495	
435	Société Génér.	497	501	509	+ 2 41
55	Sodero	62 70	63	59 30	- 5 42
143	Sogeparc	141	142 50	143	+ 1 42
765	Sodexho	834	845	854	+ 2 40
69	Sogenal	69	68	68 05	- 0 07
340	Sogerap	342	345	345	+ 0 88
1110	Sommer-Allib.	1295	1310	1295	+ 0 08
390	SGPM-A	403	451	400	- 0 74
1250	Source Perrier	1291	1306	1333	+ 3 25
680	Strafor	816	817	806	- 1 23
270	SPEP	305	306	310	+ 1 64
270	Spie-Batignol.	338 50	345	345 50	- 1 95
670	Strafor Facom	721	721	736	+ 2 09
255	Suez	302	307	305 50	- 1 49
340	Synthelabo	1070	1075	1095	+ 2 34
140	Thomson CSF	152	157	155	+ 1 84
930	Total	1054	1051	1094	+ 3 80
150	Ucemf	165	167	168	+ 1 82
191	Truffaut Fin	204 80	205	217	+ 5 96
420	U A P	535	545	542	+ 1 12
225	U F B Locab.	287	292	295	- 2 79
745	U I C	784	782	782	- 0 26
470	U I F	488	503	500	+ 2 46
770	U I S	730	725	727	- 0 41
565	Unibail	587	593	585	- 0 34
530	Valeo	607	610	625	+ 3 13
255	Vallourec	245	254 90	253	+ 3 27
330	Via Banque	325	334	325 90	+ 0 27
330	Worms et Cie	329	329	325 80	- 0 97
1000	Zodiac	1165	1200	1202	+ 3 18
1020	Elf Gabon	1068	1069	1074	+ 0 56
89	Amax	99 90	100 50	104	+ 4 10
135	Amer. Barrick	146	147 10	149	+ 2 12
95	Amer. Express	118 70	126 50	126 50	+ 6 57
205	A.T.T.	219	225 30	226	+ 3 20
200	Anglo Amer C.	215	219 70	222	+ 3 26
350	Amgold	375	385	387	+ 3 20
205	Banco Santander	241	243	258	+ 7 05
725	B A S F	800	812	830	+ 3 75
930	Bayer	990	935	1006	+ 1 62
.	Blenheim Plc	41	40 30	42	+ 2 44
50	Buffelsfont.	52	52 50	52 50	+ 0 96
82	Chase Manh.	110	111 90	112	+ 1 82
2500	Daimler Benz	2588	2605	2600	+ 0 46
142	De Beers	155 60	158	160	+ 2 70
2230	Deutsche Bank	2350	2380	2400	+ 2 13
1090	Dresdner Bank	1152	1165	1158	+ 0 52
61	Driefontein	70	72 10	73 60	+ 5 14
235	Du Pont-Nem.	245 50	255 80	260	+ 5 91
230	Eastman Kodak	253 10	266 10	267 10	+ 5 53
15	East Rand	16	16 10	16 30	+ 1 88
35	Echo Bay	40	41 40	42 50	+ 6 25
186	Electrolux	225	224 50	224 50	- 0 22
82	Ericsson	104 20	105	104	- 0 19
310	Exxon Corp	316 30	327 40	327 50	+ 3 54
134	Ford Motor	164 10	170 10	175 30	+ 6 83
44	Freegold	48	49 55	50 15	+ 4 48
18 50	Gencor	20 55	20 85	20 85	+ 1 46

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
265	Gén. Elect.	400 60	417 70	418 80	+ 4 54
142	Gen. Motors	165 10	175	178 80	+ 8 30
290	Gén. Belgique	293 50	300 10	305 20	- 3 99
82	Gd Métropol	89 75	91	91 10	+ 1 50
48	Guinness	53	52 55	53 50	+ 0 94
18	Hanson PLC	20 45	20 85	21 30	+ 4 16
31	Harmony Gold	33 30	33 65	33 80	+ 1 50
255	Hewlett Packard	313 80	330	333 10	+ 6 35
35	Hitachi	38 15	39 50	40	+ 4 85
720	Hoechst	800	818	830	+ 3 75
80	Homestak.	78 10	80 30	82 50	+ 5 63
107	I C I	116 50			
445	I.B.M	485	503	516	+ 6 39
270	I.T.T	300	305 70	306 80	+ 2 27
176	Ito Yokado	186 50	190 70	191 50	+ 2 68
55	Matsushita	58 60	59 90	60 60	- 3 41
3 55	Maxwell	3 55			
193	Mc Donald's	225	233 20	234 20	+ 4 09
810	Merck	844	872	881	+ 4 38
460	Minnesota M	507	530	529	+ 4 34
49	Mitsubishi	52			
350	Mobil corp	349	355	365	+ 4 58
335	Morgan J.P	352 40	367 70	366	+ 4 60
32510	Nestlé	34600	35050	35880	+ 3 70
110	Norsk Hydro	118	123	124 10	+ 5 17
100	OFSI	108 50	110	109	+ 0 46
1740	Pétrofina	1789	1803	1820	+ 1 73
380	Philip Morris	424	434	441	+ 4 01
89	Philips	85 20	91	92	+ 3 14
51	Placer Dome	52	54 50	54 50	+ 4 81
455	Procter Gamble	505	525	529	+ 4 75
143	Quilmès	163 90	156 20	156 10	- 4 76
26	Randfontein	29 15	29 80	31 30	+ 7 38
305	Rhone Poul Rorer	366 50	366 90	371 90	+ 1 47
420	Royal Dutch	438 50	446 40	452 30	+ 3 15
43	R.T.Z.	47 25	48 50	49	+ 3 70
1 06	Saat. & Saatch.	1 35	1 36	1 34	- 0 74
36	St Helena	37 60	37 70	37 90	+ 0 80
310	Schlumberger	330	340	342 20	+ 3 70
45	Shell transp.	46 65	47 75	47 70	+ 2 25
2080	Siemens	2223	2238	2232	+ 0 40
630	Siemens Nixdorf	510	550	520	+ 1 96
162	Sony	170 50	175	175 50	+ 3 52
80	Sumitomo Bank	84 70	88 50	90	+ 6 26
166	T.D.K.	169 10	172 40	175	+ 3 49
63	Telefonica	67 50	68	69 20	+ 2 52
25	Toshiba	26 15	26 80	27 80	+ 6 31
510	Unilever	543	555	559	+ 2 95
250	Uni. Techn.	281 60	288 80	290	+ 2 98
315	Vaal Reefs	354	363	371 90	+ 5 06
970	Volkswagen	1070	1080	1080	+ 0 93
280	Volvo	320	321 10	333	+ 4 05
1480	Wagons lits	1326	1350	1350	+ 1 81
181	West Deep	205	210	222	+ 8 29
340	Xerox Corp.	364 50	378 50	381	+ 4 53
114	Yamanouchi	118	121 10	121 30	+ 2 80
1 65	Zambia Cop.	1 62	1 68	1 65	+ 1 85

COMPTANT (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp.Etat 9,8%77	123 30	6 89
Emp.Etat 9,8%78	100 30	5
10,80% 79/94	101 85	3 92
Emp.Etat 13,4%83	107 45	0 91
Emp.Etat 12,2% 84	101 59	3 30
Emp.Etat 11% 85	111 90	9 88
10,26% mars 86	104 88	8 86
OAT 10% 5/2000	109 25	6 36
OAT 9,9% 12/1997	106	0 89
OAT 9,8% 1/1996	103 75	9 39
ORT 10,30% 1986	1802	....
PTT 11,2% 85	106	1 40
CFF 10,30% 86	103	9 14
CFF 10,25% nov 90	108 35	8 57
CNA 10 % 1979	100 85	8 13
CNB Bques 5000F	98 45	0 34
CNB Paribas 5000F	98 55	0 34
CNB Suez 5000F	....	0 34
CNE 11,5% 85	100 60	6 39
CNI 1/82 5000F	98 55	0 34
CNT 9 % 86	97 60	6 26
CRH 10,90% déc.85	107 75	0 42
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	989	....
Cems	2040	....
Alcatel 6 % janv. 89	567	....
Ly. Eaux cv 6,5%	722	....
Thoms. cv 9,2% 88	870	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Agache (ste fin.)	824	820
Applications Hydr.	1495	1600
Arbel	405	400 10
Bains C.Monaco	1180	1180
B.Hypoth.Europ.	382 20	383 40
B.N.P. Intercont.	347	336 1c
Beghin-Say (C I)	472	465
Bénédictine	3200	3200
Bidermann Internat.	478	....
Blanzy Ouest	1788	....
B.T.P.	64	64
Cambodge	1110	1100
Carbone Lorraine	501	512
Case Poclain	9 20	9 05
C.E.G.F (Frigor.)	500	500
Centenaire Blanzy	343	....
Cerabati	90	81 25o
Champex Ny	115	119
CIC (CIP)	195 50	197 50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1202	1210
C.I.T.R.A.M. (B)	2525	.
Codetel	94	93 30
Cogifi	339	347
Comiphos	525	....
Cie Industrielle	5650	....
Cpt Lyon Alemand	365	350 20
Concorde	631	639
Constr.Méc.Prov.	30 40	31 50
Crédit Gén.Ind.	155	....
Cr Universel (Cie)	337	340
Christian Dior	378	380
Darblay	600	....
Degremont	1683	1700
Delmas Vieljeux	3650	3650
Eaux Bassin Vichy	2380	2300
Eaux Vittel	940	940
Ecia	253 90	258
Electro-Banque	350	350
Ent.Mag. Paris	4231	....
Erex (ex Eternit)	1705	1700
Finalens	277	275
F.I.P.P.	85	....
F.N.A.C.	1739	1650
Foncière (Cie)	486	486
Foncières Euro	370	370
Fonc.Lyonnaise	600	600
Foncina	470	470
Fougerolle	770	752
France I.A.R.D.	684	685
France SA (La)	1685	1769
From. Paul-Renard	2500	...
Gaumont	669	672
Genefim	315	320
Gévelot	500	....
G.F.C.	336	335
G.F.I.I.	226	226
Groupe Victoire	1450	1450
G.T.I (Transport)	268 30	....
Immobail	319	325
Immobanque	710	700
Im.Marseillaise	5430	5490
Immofice	420	420
Invest.(Ste Cle.)	3300	3211
Lambert Frères	265	...
Lille Bonnières	1275	1280
Locafinancière	480	....
Louis Vuitton	710	701
Louvre	2580	2720
Lucia	1250	1073
Machines Bull	31	32
Mag.Uniprix	161 50	161 20
Magnant	750	...
Métal Déployé	420	416
Mors	72	75
Navigation (Nle)	210	210
Optorg	225	225
Oréal (Cl)	391	380

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ongny-Desvroise	780	780
Palais Nouveauté	1025	
Paluel Marmont	660	....
Parfinance	170	
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	241	230
Paris Orléans	220	220
Parthena Invest	274 90	279 80
Pathé Cinéma	610	...
Piper Heidsieck	1312	....
Porcher	424	....
Promodès (CI)	1414	...
Publicis	685	....
Rochefortaise	105	...
Rosario	188 50	190
Rougier	247	....
S.A.C.E.R.	400	380 10
S.A.F A.A.	208 20	...
S.A.F.I.C Alcan	270	. .
Saga	358	....
Saint Dominique (F.)	120	120
Salins du Midi	591	592
Savoisienne M.	160	160
S.C.A.C.	725	725
Senelle	404 90	405
S.Eaud.Par. (M)	133	131
Silic	578	591
Sevin	150	146
S.I.P.H.	178	175
S.M.C.I.	80	...
Sofal	519	..
Soffo	268	268
Sofical	1200	1200
Sofitam (ex Satam)	70	...
Sofragi	2268	2270
Soudure Autogène	850	849
Sovabail	380	360
Stemi	651	.
Taittinger	3130	3180
Testut-Aequitas	720	. .
Tour Eiffel	250	259
Ufiner	1110	..
Vicat	400	405
Viniprix	1320	1320
Virax	98	98
Maroc Sté Brasserie	240 50	...

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	605	602
Akzo Nv Sico	404	409
Alcan Aluminium	105 40	111
American Brands	234 50	...
Arbed	490	.
Asturienne Mines	124	...
Banco Popular Espa.	580	
B.Reglements Int.	20000	
Can.Pacifique	78 30	
Chrysler Corp.	59 85	.
C I R	7 10	
Commerzbank	849	
De Beers (port.)	137	.
Dow Chemical	289 50	
Fiat	22 30	
GBL (Brux Lamb.)	499	..
Gevaert	975	...
Glaxo Holdings Ltd	94 50	
Goodyear Tire	290	300
Grace and Co (WR)	210 50	219
Honeywell Inc.	327	360 d
Johannesburg	95	
Koninklijke Pakhoed	126	
Kubota	25 80	
Latonia inv.	310	310
Midland Bank	19	
Noranda Mines	84	
Olivetti priv.	8 60	. .
Pfizer Inc.	436	. .
Ricoh	23 80	.
Robeco	289 20	295
Rodamco NV	170	
Rolinco	291	296
Saipem	5 95	5 35o
Sema Group	20 90	
SKF Aktiebolaget	88	85
Tenneco Inc	175 50	
Thorn Electrical	76	75
Toray Ind.	24	
Wagons Lits	1065	1120
West Rand Cons.	9 20	9 05

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	
Calciphos	120	125
C G H Cogenhor	10 45	
Coparex	630	600
Drouot Assurances	272	.
Elf Antargaz	1400	
Europ. Accum.	79	.
Europ Soufres Ind.	20	
Gachot S.A.	58	57 90
Grds Moulins Paris	1460	
Guy Degrenne	465	.
Jaeger	125	
Lecteurs du Monde	200	
Nicolas	1196	
Patemelle RO	1410	...
Parcop Percier	355	350
Quadrant	22	.
Rorento N.V.	214 50	214 60
St-Gobain-Emballage	1800	
S.E.P.R.	905	
S.P.R. act. B	349	
Télémécanique Elect	3350	
Waterman	400	589 d

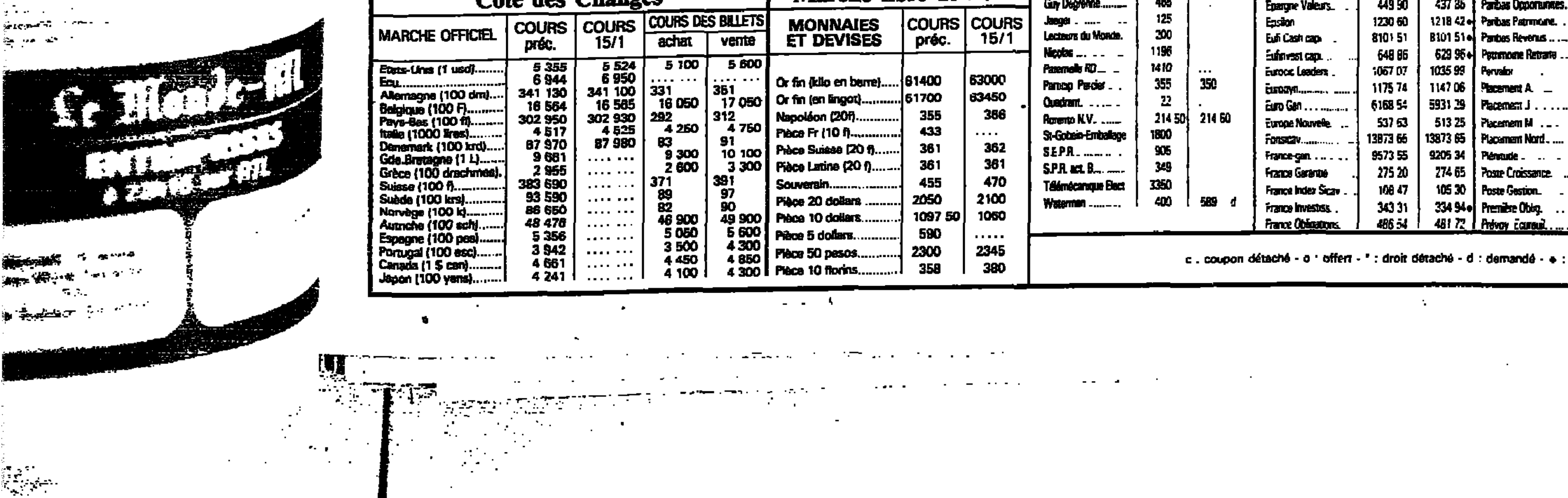
SICAV (sélection) 14/1

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Action	210 37	204 74
Agepargne	770 34	737 17
Améri-gan	8214 15	7898 22
Amplia	256891 94	256891 94
Amplitude	631 06	612 68
Arbitrages Court.T	6949 76	6949 76
Associc	1161 33	1161 33
Atout Futur	388 61	379 13
Aurecic	1207 83	1172 65
Avenir Alizes	1743 70	1709 51
Axa Capital	167 01	159 82
Axa Court Terme	7638 96	7638 96
Axa Europe	129 99	124 39
Axa Investments	115 81	110 82
Axa NPI	118 52	113 42
Axa Première	116 09	115 74
Axa Sélection	147 95	141 58
Axa Valeurs PER	122 41	117 14
BSD Avenir	108 82	105 65
Cadence 1	1022 41	1022 41
Cadence 2	1022 86	1022 86
Cadence 3	1021 82	1021 82
Capimonétaire	6083 83	6077 75
Capioblig.	6274 57	6151 54
Captacic	1277 74	1258 86
Coeurs	1283 22	1251 92
Comptavalor	3385 89	3380 82
Convertimmo	348 09	341 26
Credinter	473 01	459 23
Credit Mutuel Capital	1249 71	1225 21
Diese	1274 83	1243 74
Drouot France	823 51	788 05
Drouot Investiss.	962 08	920 65
Drouot Sécurité	249	238 28
Ecocic	1051 89	1021 25
Ecucic	1052 42	1036 87•
Ecuper	134 21	128 43
Ecureuil Capitalisation	2508 02	2483 19
Ecureuil Géovaleurs	2259 77	2193 95
Ecureuil Invest	419 90	407 67
Ecureuil Monepremière	64584 07	64584 07
Ecureuil Monétaire	38038 36	38038 36
Ecureuil Trésorerie	2348 66	2348 66
Ecureuil Trimestr	2038 18	2018
Elicash	2 691590	2 691590
Energia	264 68	252 68
Eparcic	3468 47	3468 47
Eparcourt-Sicav	4504 07	4492 84
Epargne Associat	26262 92	26041 57
Epargne Capital	10478 73	10374 98
Epargne Court Terme	648 74	648 74
Epargne Croissance	1718	1672 02
Epargne Industrie	93 52	91 02
Epargne J	67156 74	67158 74
Epargne Long Terme	198 34	193 02
Epargne Monde	1250 61	1217 14
Epargne Obligat.	204 24	198 77
Epargne Première	14088 32	13983 44
Epargne Quatre	1097 39	1068 02
Epargne-Unie	1312 89	1280 87
Epargne Valeurs	449 90	437 86
Epsilon	1230 60	1218 42•
Eufi Cash cap.	8101 51	8101 51•
Eufinvest cap.	648 86	629 96•
Eurocic Leaders	1067 07	1035 99
Eurodyn	1175 74	1147 06
Euro Gan	6168 54	5931 29
Europe Nouvelle	537 63	513 25
Fonsicav	13873 66	13873 66
France-gan	9573 55	9205 34
France Garantie	275 20	274 65
France Index Sicav	108 47	105 30
France Investiss.	343 31	334 94•
France Obligations	486 54	481 72

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	445 97	432 98
Francic Pierre	105 86	102 78
Francic-Régions	1200 45	1165 49
Fructi-Associations	34 13	34 13
Fructi-Capi	40 83	40 23
Fructidor	240 28	236 73
Fructifrance	867 06	845 91
Futuroblig.	1364 65	1331 37•
Gestion	14364 99	14293 52
Gest.Associations	170 78	167 02
Horizon	1199 11	1164 18
HLM Monétaire	13419 96	13419 96
Interépar	109977 50	106774 27
Interoblig.	13662 95	13395 05
Intersélection Fce	537 71	527 17
Japacic	156 92	152 35
Jeunepargne	277 11	273 01•
Latitude	2176 70	2173 44
Leumi C.T.	12131 05	12131 05
Leumi L.T	6818 70	6620 10
Lion Association	10984 50	10984 50
Lion Institution	28800 29	28728 47
Lionplus	952 72	934 04
Lion Trésor	2235 76	2213 62
Lion 20 000	25375 95	25375 95
Livret Bourse Inv	548 43	532 46
Livret Portefeuil.	712 71	691 95
Méditerranée	181 22	173 42
Mensuel CIC	10087 88	9987
Monecic	5547 50	5547 50
Moneden	65484 72	65484 72
Mone.J	70174 10	70174 10
Monévalor	79075 11	79075 11
Mutualité dépôts	13071 68	13045 59
Mutuelle Unie Sel.	150 89	144 39
Natio Court Terme	273836 00	273836
Natio-Epargne	17189 08	17018 89
Natio-Ep Ret.	123 74	120 43
Natio Epargne Trésor	7600 81	7585 64
Natio-Imm.	1162 33	1131 22
Natio-Inter	1366 08	1348 98
Natio-Monétaire	24483 58	24483 58
Natio-Patrimoine	1339 54	1303 69
Natio-Placements	67725 45	67725 45
Natio-Revenu	1043 48	1033 15
Natio Sécurité	11671 05	11671 05
Natio-Valeurs	855 48	832 58
Nippon-Gan	5390 44	5173 50
Nord Sud Dévelop	1521 65	1518 61
Obli-Associations	150 42	148 93
Oblicic-Mondial	2582 18	2544 02
Oblicic-Régions	1061 29	1045 61
Oblifutur	2778 63	2710 86
Oblig. ttes caté.	172 73	170 18
Oblilion	1339 97	1326 70
Oblisécurité Sicav	12431 05	12431 05
Oracion	988 85	964 73
Orvalor	6669 89	6539 10
Paribas Capitalisation	1475 32	1453 52
Paribas Epargne	20111 86	19952 24
Paribas Opportunités	129 04	123 78
Paribas Patrimoine	582 43	568 69
Paribas Revenus	97 41	96 45
Patrimoine Retraite	216 93	212 68
Pervalor	642 10	629 51
Placement A.	1372 64	1345 73•
Placement J	6974	6960 05•
Placement M	64497 47	64369 73•
Placement Nord	954 18	945 27•
Plénitude	129 70	128 23
Poste Croissance	21040 58	21019 56
Poste Gestion	63360 70	63360 70
Première Oblig.	11119 06	11107 95
Prévoy. Ecureuil	116 66	115 72

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prév'Associations	28431 28	28431 28
Proficus	993 09	968 87
Quartz	131 44	128 23
Réalvalor	805 37	789 58
Rentacic	162 36	159 96
Revenus Trimestr	5374 29	5321 08
Revenu-Vert	1156 54	1139 45
St Honoré Bio-Alim.	979 26	934 85
St Honoré Bons du Tr.	10843 63	10789 68
St Honoré Global	234 04	223 43
St Honoré Invest.	756 46	721 20
St Honoré Mat Plac.	197 45	188 50
St Honoré Pacifique	565 22	539 59
St Honoré PME	508 68	485 61
St Honoré Real	14441 27	14383 74
St Honoré Services	449 47	432 18
Sécuricic	1684 90	1684 90
Sécuri-Gan	12374 59	12131 95
Sécuritaux	1343 44	1343 44
Sicasden	719 53	708 90
Sicav Associations	1783 02	1783 02
SFI-CNP Assur	662 42	643 13
S G Fr. opportunités	1093 30	1071 86
Sicav 5 000	428 93	417 45
S.I Est	1399 19	1338 94
Silvafrance	662	644 28
Silvam	409 42	398 46
Silvarenta	219 06	214 76
Silvinter	440 44	428 65
S.N.I	1203 91	1168 84
Sogenfrance	1052 22	1031 59
Sogépargne	308 99	302 93
Sogevar	1040 64	1020 24
Sogirter	1282 28	1257 14
Soleil Investissements	604 51	581 26
Solstice	2139 98	2134 64
State Street Act. Eur.	10043 83	9704 18
State Street Act. Frce	10174 58	9878 22
State Street Emer. Mkts	10743 64	10227 12•
Stratégie Actions	789 01	768 66
Stratégie Rendement	1366 52	1323 51
Technocic	1049 26	1018 70
Techno-Gan	5929 41	5701 36
Thesora	643 42	637 05
Tranplus	149 50	143 06
Trésor Plus	1254 99	1242 56
Trésor Réal	13864 55	13864 55
Trésoricic	124940 30	124940 30
Trilion	5184 96	5118 42
UAP Investissement	445 89	429 77
UAP Actions France	597 65	576 05
UAP Act. Select.	639 05	615 95
UAP Aedificandi	584 99	563 85
UAP Altafi	211 24	203 80
UAP Alto Sicav	167 74	161 68
UAP Moyen Terme	135 62	130 72
UAP Première Cat.	11313 89	10904 95
Uni-Associations	119 29	119 29
Uni-Foncier	1258 85	1228 15
Unifrance	577 40	563 32
Uni-Garantie	1262 18	1239 86
Uni Régions	1324 29	1291 99
Univar	229 19	229 19
Univers Actions	1233 41	1203 31
Univers-Obligation	1851 98	1806 81
Valorg	1988 65	1986 66
Valrea	51417 63	51391 93

c . coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu



Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15/1	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 355	5 524	5 100	5 600
Ecu	6 944	6 950	....	....
Allemagne (100 dm)	341 130	341 100	331	351
Belgique (100 F)	16 564	16 565	16 050	17 050
Pays-Bas (100 fl)	302 950	302 930	292	312
Italie (1000 lires)	4 517	4 525	4 250	4 750
Danemark (100 krd)	87 970	87 980	83	91
Gde.Bretagne (1 L)	9 661	....	9 300	10 100
Grèce (100 drachmes)	2 955	....	2 600	3 300
Suisse (100 f)	383 690	....	371	391
Suède (100 krs)	93 590	....	89	97
Norvège (100 k)	86 650	....	82	90
Autriche (100 sch)	48 476	....	46 900	49 900
Espagne (100 pes)	5 356	....	5 050	5 600
Portugal (100 esc)	3 942	....	3 500	4 300
Canada (1 $ can)	4 661	....	4 450	4 850
Japon (100 yens)	4 241	....	4 100	4 300

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/1
Or fin (kilo en barre)	61400	63000
Or fin (en lingot)	61700	63450
Napoléon (20f)	355	366
Pièce Fr (10 f)	433	....
Pièce Suisse (20 f)	361	362
Pièce Latine (20 f)	361	361
Souverain	455	470
Pièce 20 dollars	2050	2100
Pièce 10 dollars	1097 50	1060
Pièce 5 dollars	590	.....
Pièce 50 pesos	2300	2345
Pièce 10 florins	358	380

AGENDA

AUTOMOBILE

Audi 100 Avant : un break « haut de gamme »

Depuis que Volvo a lancé voilà bien longtemps le break dit « haut de gamme » comme l'avait fait Mercedes, c'est-à-dire autre chose qu'un engin utilitaire destiné aux propriétaires (bien dans leur porte-feuille) de maison de campagne, la plupart des constructeurs ont produit des modèles de ce type destinés à prendre une part du gâteau. On se souvient qu'Aston Martin, la célèbre marque sportive britannique, s'était elle, même en son temps lancée dans la bataille. Voici que nous arrive d'Allemagne sous la marque Audi une 100 Avant qui devrait répondre à toutes les préoccupations de ceux qui cherchent une voiture de ce genre et, si l'on en croit les prix réclamés, tout autant aux objectifs du constructeur, inépuisable chasseur de rentabilité..

L'Audi 100 Avant est un vrai break, par rapport à ce qu'avait pu être autrefois sous la même appellation une sorte de coupé proposé par la marque. Il est bâti à partir des structures de la berline de la même série, dont le comportement sur route est particulièrement positif, tant en stabilité qu'en confort, si l'on exclut quelques bruits aérodynamiques à haute vitesse. Il s'agit d'un véhicule polyvalent dont les volumes de chargement sont importants puisqu'ils peuvent passer de 0,380 m³ à 1,255 m³ selon la position du siège arrière. Mais outre ce volume, des espaces de rangement existent, discrets et bien commodes.

L'Audi Avant est livrée en deux roues motrices avec, comme sur les berlines, un 2,3 litres à cinq cylindres et 133 ch au moteur (pour 12 fiscaux) et le tout nouveau V6 de 2 771 cm³ dont les 174 chevaux (pour 14 cv) se révèlent d'une grande souplesse et d'un souffle plein de ressource. Deux versions Diesel, encore à cinq cylindres, sont au programme dont l'époustouflant turbo à injection directe qui développe tranquillement ses 115 chevaux pour 8 administratifs... Des transmissions sur les quatre roues sont aussi disponibles mais les tarifs déjà confortables (de 182 000 francs à 238 000 francs pour les modèles cités) s'envolent vers des altitudes qui relèvent de la passion incontrôlée. Consolation : la direction assistée est livrée en série tout comme l'ABS, sur toutes les versions.

Autre sujet de satisfaction, mais cette fois-ci du côté des prix, Renault, propose, depuis peu, une variante de son break 21 Nevada avec le moteur 1 995 cm³ à 12 soupapes. Cette version TXI, « haut de gamme » donc, ne manque pas d'allure avec ses pneus taille basse et des jantes en alliage. Il est livrée avec catalyseur pour... 129 500 francs. Ouf !

C. L.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5695

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II						■			
III									
IV								■	
V				■			■		
VI				■					
VII			■			■			■
VIII									
IX		■						■	
X					■				
XI	■			■					■

HORIZONTALEMENT

I. Pas très correct en affaires. – II. Permet de garder une dent. Langue ancienne. – III. Des poissons aplatis. – IV. Sont souvent admirées pour leurs chevelures. – V. Son homme, c'est n'importe qui. Un vague sujet. Saint. – VI. Légumes. Fermer comme des pompes. – VII. Pas annoncé. Dieu pour Moïse. Etait coiffé d'un disque. – VIII. Utile pour que le jus ne se répande pas. – IX. Boîte pour des jeunes. – X. Jaune, dans un jeu. Le dernier des pieds. – XI. Note. Fait rougir des fronts.

VERTICALEMENT

1. Tendance à tout garder pour soi. – 2. Auxquels on s'est exposé. Article. – 3. Sortes de savons. Service rendu. – 4. Le son du corps. Fièvre passagère. – 5. Légume en Iran. – 6. Ville d'Allemagne. Il est très fort mais n'a pas une bonne tête. – 7. Adverbe. Sorte de cornichon. – 8. Mauvais fond. Neuve quand on change tout. Tranche de melon. – 9. Blanche, à Leipzig. Ne sent pas la rose.

Solution du problème n° 5694

Horizontalement

I. Echarpe. – II. Niaise. Al. – III. Trie. Isba. – IV. Ran. Anars. – V. Agenda. – VI. Ceuta. Etc. – VII. Morio. – VIII. Egérie. Su. – IX. Etui. – X. Peu. Effet. – XI. Stress. Te.

Verticalement

1. Entracte. P.-S. – 2. Cirage. Guet. – 3. Haineuse. Ur. – 4. Aïe ! Nt. Ré. – 5. Rs. Adamites. – 6. Peina. Œufs. – 7. Sa. Er. If. – 8. Abrutis. Et. – 9. Lias. Courte.

GUY BROUTY

PARIS EN VISITES

JEUDI 16 JANVIER

« L'Opéra Garnier », 14 heures, hall d'entrée (M.-C. Lasnier).

« Du quartier des Tournelles à la place des Vosges », 14 h 30, métro Sébastien-Froissart (Paris pittoresque et insolite).

« Les fastes du dix-huitième siècle au Musée Camondo », 14 h 30, 63, rue de Monceau (D. Fleuriot).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'hôtel du Grand Veneur restauré », 14 h 30, métro Chemin-Vert (Art et histoire).

« Les Catacombes », 14 h 30, sortie principale, métro Denfert-Rochereau (Tourisme culturel).

« L'hôpital Laënnec et la tombe de Saint-Vincent de Paul », 14 h 30, 42, rue de Sèvres (S. Rojon-Kern).

« Au Marais : l'église et le quartier Saint-Gervais », 14 h 30, sur les marches de l'église (A nous deux, Paris).

« La peinture du dix-huitième siècle au Louvre, de Watteau à Fragonard », 14 h 30, grilles du Conseil d'Etat, place du Palais-Royal (Arts et caetera).

« Les tombeaux des rois de France auprès des reliques de l'apôtre de la région parisienne : Saint-Denis », 15 heures, portail principal de la basilique de Saint-Denis (Monuments historiques).

« Promenade de Saint-Roch au palais des Tuileries », 15 heures, métro Pyramides (Lutèce-visites).

« Banquiers, courtisans et dandys au Musée des arts décoratifs », 15 heures, 107, rue de Rivoli (Paris et son histoire).

« Rodin et Camille Claudel. Les critères du beau chez Rodin et leurs différences avec les œuvres de Michel-Ange et de Phidias », 15 heures, sortie métro Varenne (I. Hauller).

« Sculptures allemandes de la fin du Moyen Age, au Louvre », 15 h 45, métro Palais-Royal, sortie côté arcades (Le Cavalier bleu).

« Exposition : Dessins de Dürer et de la Renaissance germanique, au Louvre », 16 heures, pavillon de Flore, porte Jaujard (D. Bouchard).

« Sculptures de Vézelay et de Chartres », 18 h 30, 14, boulevard Raspail (Europ explo).

CONFÉRENCES

Université Paris-X (amphi D 1), 200, avenue de la République à Nanterre, 13 h 30 : « L'action culturelle dans la cité », avec Mmes Gancel, M. Morel, M. Moulinier, M. Rata, Mme Thiebeult et M. Tuloup. Entrée libre (Les étudiants en sociologie de Nanterre).

Salle des ingénieurs, 9 bis, avenue d'Iéna, 15 heures : « Yémen. Royaume de Saba et routes de l'encens », par O. Boucher (Antiquité vivante).

Cinémathèque, 11, rue Jacques-Bingen, 15 heures : « Fra Angelico : une mystérieuse peinture, signe du mystère de Dieu », par S. Saint-Girons (Grandes étapes de l'art en Europe).

18, boulevard Haussmann, 18 h 15 : « Roger Salengro », par B. Roman. Réservation obligatoire au 47-70-59-62. (Maison du Nord-Pas de Calais).

Musée de l'homme, 17, place du Trocadéro, 18 h 30 : « Pratiques funéraires dans les sépultures collectives au néolithique », par H. Duday (Muséum national d'histoire naturelle).

CARNET DU Monde

Mariages

– M. Jean TABARY
et Mme Guy BROCARD,
née Claude Fourment,

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité le 4 janvier 1992.

Décès

– M. Philippe Bernier,
Patrice de Santa Coloma,
son fils,
Et sa fille Louise Bernier de Forges,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Mme Yvelyne BERNIER,
née de Forges,
pupille de la nation.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité de ses proches.

Un service religieux aura lieu *in memoriam* en la chapelle de Saint-Louis des Invalides, le mardi 21 janvier 1992, à 9 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

On peut adresser un don à MSF ou à l'Association française des handicapés.

1, avenue du Général-de-Gaulle,
91560 Crosne.

– M. Raymond Bloch,
membre de l'Institut,
son époux,
M. et Mme Jean-Pierre Bloch,
M. et Mme Jean-Daniel Bloch,
ses fils et belles-filles,
Valérie, Marie-Cécile, Jérôme et Sarah,
ses petits-enfants,
Le colonel et Mme Pierre Cornet,
ses frère et belle-sœur,
Mme Ginette Loevenbruck,
sa sœur,
Toute sa famille et ses amis,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mme Denise BLOCH,
née Cornet,
ancienne élève de l'Ecole des chartes,
conservateur en chef honoraire
à la Bibliothèque nationale,

survenu le 8 janvier 1992, dans sa soixante-treizième année.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

Ils rappellent à votre souvenir son fils,

Gilles,

disparu le 19 août 1988.

Cet avis tient lieu de faire part.

12, rue Emile-Faguet,
75014 Paris.
116, boulevard de Grenelle,
75015 Paris.
11, rue Monticelli,
75014 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme veuve Georges BONNEAU,
née Colette Didriche,

à l'âge de soixante-douze ans.

Le service religieux sera célébré le vendredi 17 janvier 1992, à 15 h 15, en l'église de la Sainte-Famille, au Kremlin-Bicêtre, 34, rue Danton.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

24, rue des Favorites,
75015 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– *« Hier soir mon papa est mort dans la forêt. »*
Ses six enfants et sa femme l'aimeront pour toujours.
Froukje,
Capucine,
Romarin,
Mauve,
Myrtille,
Airelle,
Et Béryl ;
Son frère, sa sœur, ses beaux-parents, ses neveux et nièces, ses cousins et cousines, ses beaux-frères et belles-sœurs, ses amis, ses collègues, ses voisins,
ont la douleur de faire part de la mort de

Jean-François DEPREUX,

survenu le 12 janvier 1992, à l'âge de quarante-sept ans. Ils invitent ceux qui l'ont aimé à se réunir dans l'église de Crespières, vendredi 17 janvier, à 16 h 45, au soleil couchant.

2 *bis*, chemin aux Bœufs,
78121 Crespières.

– M. et Mme Michel Desnoyers,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Philippe Desnoyers
et leurs enfants,
Les familles Merret, Crickx, Dubedout, Goulay et Floquet,
font part du rappel à Dieu de

M. Robert DESNOYERS,
chevalier du Mérite national,

endormi dans la paix du Seigneur, à Paris, le 13 janvier 1992, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 16 janvier, à 10 h 45, en la chapelle de Laigneville (Oise), où l'on se réunira, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.

Ni fleurs ni couronnes.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

22, rue de Boulainvilliers,
75016 Paris.
36, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie,
75004 Paris.

– Camille et Charlotte,
ses filles,
Les familles Dumas et Lepère,
ont la tristesse d'annoncer la mort de

Max DUMAS,

à l'âge de quarante-quatre ans.

Max sera inhumé au Père-Lachaise, vendredi 17 janvier 1992, à 10 h 30, entrée principale boulevard de Ménilmontant.

16, rue Léontine,
75015 Paris.
12, rue Ernest-Cresson,
75014 Paris.

– Dominique et Catherine Brunet,
Sophie et Thomas,
Nicole Dupont,
Pierre et Claude Chazal,
Nicolas, Hélène et Bruno,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. René DUPONT,

survenu à Paris le 12 janvier 1992.

21, avenue Francis-Garnier,
La Varenne-Saint-Hilaire.
6, rue Maurice-de-la-Sizeranne,
75007 Paris.
4, allée du Filon,
92140 Clamart.

– La présidente et les membres du Collège de psychanalystes,
ont eu la profonde tristesse d'apprendre le décès de

Marc LINDELFELD,
psychanalyste,
membre du Collège de psychanalystes,

survenu le 24 décembre 1991.

□ **Décès de l'actrice sud-africaine Yvonne Bryceland.** – Yvonne Bryceland est décédée le 13 janvier, à l'âge de soixante-six ans, des suites d'un cancer dans un hôpital londonien. Grande figure du théâtre et du cinéma sud-africains, elle avait participé en 1972 à la création du premier théâtre non ségrégationniste de son pays puis avait rejoint la « National Theatre Company » d'Angleterre en 1978. – *(AFP.)*

– Blanche Jelen,
son épouse,
Christian Jelen,
Denise Lacrosnière,
ses enfants,
Catherine et Jérôme Lacrosnière,
Aline et Denis Jelen,
ses petits-enfants,
Martine Jelen,
sa belle-fille,
Serge Lacrosnière,
son gendre,
Philippe, Josette et Nicolas Steinfeld,
Angelina Camps,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Simon JELEN,
ingénieur IEG,

survenu le 11 janvier 1992, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité, le 16 janvier, au cimetière parisien de Bagneux, à 15 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

192, avenue Victor-Hugo,
75116 Paris.

– Le personnel de la

société Jelen,

a le regret de faire part du décès de son président-directeur général fondateur,

Simon JELEN.

5, rue Moret,
75011 Paris.

– Quatre ans après son époux

Jean LEFEBVRE,

Yvonne LEFEBVRE,
née Delacommune,

s'est endormie dans la paix du Seigneur, le 14 janvier 1992, à Paris.

De la part de
Michel et Claude Lefebvre,
Yves Lefebvre,
Ghislaine Paul Cavalier,
Philippe et Claire Lefebvre,
Jean-Marie et Françoise Lefebvre,
Jacques et Marie-Cécile Lefebvre,
Marie-Laure Fremine,
Monique et Jean-Marie Reinert,
De ses petits-enfants,
François et Danielle, Luc, Marc, Marcel,
Nicolas, Valériane et Erik, Sylvain,
Juliette,
Pauline,
Catherine et Yves, Bruno et Pascale,
Véronique, Brigitte, Etienne,
Virginie et Thierry, Grégory,
Julien, Guilherm, Othalia,
Gaëlle,
Jean-Nicolas, Christophe,
Marie-Emmanuelle, Alexia,
De ses arrière-petits-enfants
Laure et Mylène,
Céline et Quentin,
Et de
Christine Delacommune,
Marie-Jeanne Onfray,
Marcel Delacommune (Père Sébastien),
Sœur Marie-Madeleine,
Pierre Perrard,
ses sœurs, frère et beau-frère.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 17 janvier 1992, à 10 h 30, en l'église Saint-François-Xavier. Une absoute, suivie de l'inhumation, sera donnée dans l'intimité le même jour en l'église de Vattetot-sur-Mer, à 15 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés à la fondation Aide à toute détresse, 107, avenue du Général-Leclerc, 95480 Pierrelaye.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Jean-Michel Moreau,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Cuisenier,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Maurice MOREAU SAINT-ANGE,
romancière,

survenu le 28 décembre 1991, à La Celle-Saint-Cloud, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.

7, Les Huppes, domaine Saint-François-d'Assise,
78170 La Celle-Saint-Cloud.
24, Les Passereaux, domaine Saint-François-d'Assise,
78170 La Celle-Saint-Cloud.

– Mme Georges Planes,
M. et Mme Michel Planes,
M. et Mme Bonet Correa,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges PLANES,
commissaire général de division
de l'armée de terre (CR),
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
officier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 1er janvier 1992, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques ont eu lieu le 6 janvier, à Bages (Pyrénées-Orientales).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Jacques Rich,
M. et Mme Michel Lafuma,
M. et Mme Claude Rich,
M. et Mme François Rich,
leurs enfants, leurs petits-enfants,
Et le service hospitalier de l'hôpital Broca,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Roger RICH,
née Blanche Elisabeth Marguerite Labat,
veuve de M. Roger Rich (1892-1935),

le 9 janvier 1992, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale le mardi 14 janvier.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Les familles de Fouchecour,
Toucas et Ernoult,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Paul de SALIVET de FOUCHECOUR,
ancien élève de l'ECP,
directeur en retraite à la CFP,

survenu le 9 janvier 1992, dans sa soixante-dixième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le 16 janvier, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, Paris-16e.

L'inhumation au cimetière aura lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Mme Paul de Fouchecour,
123, avenue Mozart,
75016 Paris.

M. Emile de Fouchecour,
1, route de Laborde,
78110 Le Vésinet.

– L'association France-Palestine
a la tristesse de faire part du décès de son coprésident,

Louis TERRENOIRE.

BP 18404, 75160 Paris Cedex 04.

(*Le Monde* du 11 janvier.)

– Cavaillon. Paris. Thionville. La Ciotat.

Annie et André Bourdeaux,
Laurent, Pascale,
Renée Triolle,
Raymonde Triolle,
Magali, Morgane,
ont la douleur de faire part du décès de

Raymond TRIOLLE,
ingénieur A.M. (Aix 30),

survenu le 13 janvier 1992.

Anniversaires

– Paris. Antibes.

Il y a un an, disparaissait

Elisabeth BOURGOIS.

Il y a un mois,

Pierre BOURGOIS.

Ceux qui les ont connus les ont aimés.
Ceux qui les ont aimés ne les oublieront pas.

– Le 16 janvier 1989,

Françoise CHAUVET,
agrégée d'anglais,

nous quittait accidentellement.

Ceux qui l'ont aimée et admirée auront une pensée pour elle.

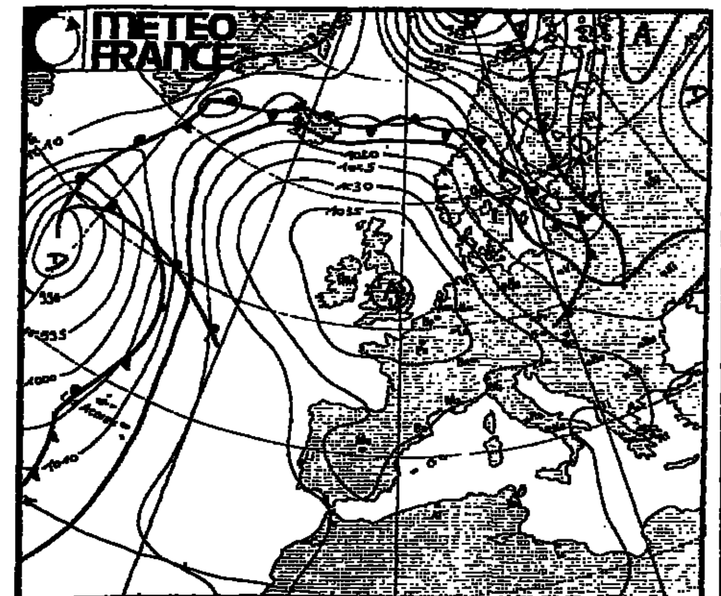
Communications diverses

– L'assemblée générale du Club alpin français d'Ile-de-France se tiendra jeudi 16 janvier 1992, à 20 heures, au siège, 24, avenue de Laumière, Paris-19e.

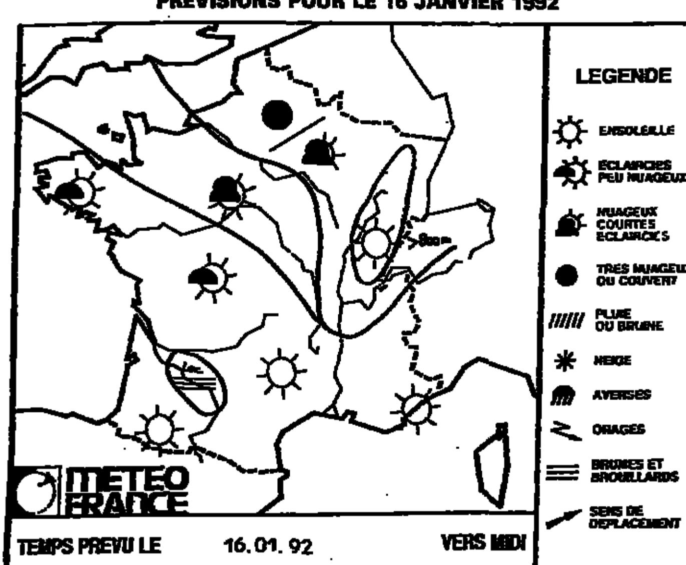
هكذا من الأصل

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 15 JANVIER A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 16 JANVIER 1992



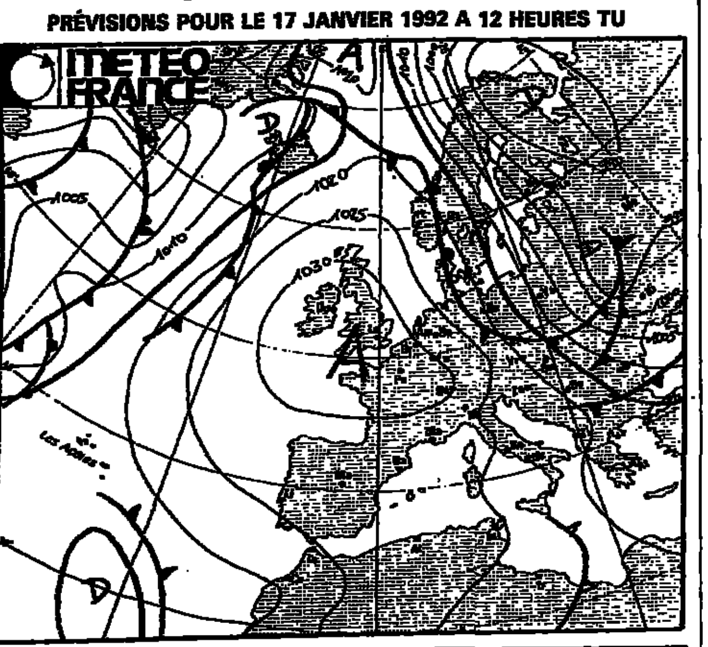
Jeudi : grisaille au nord, soleil prédominant au sud. Le centre de hautes pressions qui stationne sur les îles britanniques continue de diriger sur la France un courant anticyclonique de nord-est. Le faible gradient favorisera la formation de brouillards souvent givrants pendant la nuit de mercredi à jeudi. Les massifs et littoraux atlantique et méditerranéen seront les seules zones épargnées par cette grisaille.

Les brouillards se dissiperont en cours de journée. Ils laisseront rapidement la place au soleil sur les régions méridionales mais ils pourraient localement persister dans certaines vallées comme celles de l'Adour, de la Garonne et de la Dordogne. La dissipation sera plus longue et plus progressive au nord. Les brouillards se transformeront en nuages qui auront du mal à se fractionner. Les régions situées au nord de la Seine et du Rhône risquent de ne pas voir le soleil de toute la journée.

Les températures minimales seront négatives le long d'une diagonale allant du nord-est au sud-ouest. Elles seront légèrement positives sur les régions du Nord-Ouest (Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Ile-de-France, Normandie, Bretagne) ainsi que sur le pourtour méditerranéen.

Les maxima dépasseront 10 degrés au sud du 45e parallèle, atteignant même les 15 degrés en Corse. Ils seront moins agréables sur le reste du pays. Le mercure ne dépassera guère 5 degrés sur les régions du Nord, du Nord-Est et du Centre-Est, bloquées sous la couche de nuages. Il s'étagera partout ailleurs de 5 à 9 degrés en fonction du caractère plus ou moins prédominant des éclaircies.

PRÉVISIONS POUR LE 17 JANVIER 1992 A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 15-1-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 14-1-1992 à 18 heures TU et le 15-1-1992 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	14	2	D
BIARRITZ	9	1	B
BORDEAUX	6	-2	D
BOURGES	5	0	N
BREST	6	0	D
CAEN	5	-1	N
CHERBOURG	6	0	D
CLERMONT-FER.	1	-1	C
DIJON	4	-1	D
GRENOBLE	3	0	C
LILLE	4	3	C
LIMOGES	6	0	D
LYON, BRON	2	1	C
MARSEILLE	10	-1	D
NANCY	3	2	C
NANTES	6	0	D
NICE	14	6	D
PARIS-MONTS	5	2	C
PAU	10	-3	D
PERPIGNAN	10	4	C
RENNES	7	-2	D
ST-ETIENNE	1	0	C
STRASBOURG	5	3	P
TOULOUSE	5	2	B
TOURS	5	0	N
POINTE-A-PITRE	27	22	P

ÉTRANGER			
ALGER	16	5	C
AMSTERDAM	9	6	C
ATHÈNES	11	6	D
BANGKOK	31	20	D
BARCELONE	13	2	D
BELGRADE	3	-1	C
BERLIN	7	6	P
BRUXELLES	5	4	C
COPENHAGUE	8	3	D
DAKAR	27	20	D
DJERBA	14	8	N
GENÈVE	2	-2	C
HONGKONG	15	8	D
ISTANBUL	7	0	N
JÉRUSALEM	9	6	P
LE CAIRE	19	10	D
LISBONNE	13	8	D
LONDRES	6	5	C
LOS ANGELES	19	7	D
LUXEMBOURG	3	2	C
MADRID	9	-2	N
MARRAKECH	23	8	C
MEXICO	21	10	N
MILAN	2	-3	B
MONTRÉAL	3	-15	*
MOSCOU	-17	-24	D
NAIROBI	–	–	–
NEW DELHI	21	6	D
NEW-YORK	16	1	D
OSLO	4	-1	N
PALMA-DE-MAJ.	15	1	D
PÉKIN	3	-7	D
RIO-DE-JANEIRO	28	20	–
ROME	14	0	D
SINGAPOUR	32	24	N
STOCKHOLM	6	2	N
SYDNEY	27	18	N
TOKYO	11	1	D
TUNIS	16	7	N
VARSOVIE	2	2	P
VENISE	6	0	D
VIENNE	4	1	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES PIERRE GEORGES

Le magistrat furtif

AINSI donc pour sauver La Cinq, des propositions suggéreraient la création d'un CNN à la gauloise. L'idée, en effet, vaut d'être creusée tant la sous-information menace, et tant le sentiment de n'être pas sous perfusion permanente crée une intolérable frustration.

Tout voir, tout savoir, voilà le rêve ultime du téléspectateur. Ou du téléphage fou, câblé, branché, insomniaque et insatiable. En ce sens, beaucoup ne dormirent plus pendant la guerre du Golfe qui, calés dans leur fauteuil, cumulèrent en direct tous les avantages : piloter un avion furtif, lâcher des bombes laser, subir les bombardements à Bagdad, admirer la joliesse des balles traçantes dans le ciel des mille et une nuits, gagner la guerre.

Une chaîne d'informations continues, studio individuel avec vue imprenable et biaisée sur l'événement, manque de fait cruellement au somptueux PAF. Quel magnifique usage ne pourrait-on en faire ! Un exemple. Que s'est-il passé rue de Solférino, après 20 h 30, lorsque l'heure fut venue de céder l'antenne au redoutable « Tapis Vert » et au dompteur de cumulus ? Comment savoir ? Ah ! si on avait eu notre CNN à nous, avec caméras bloquées sur les portes closes d'un édifice réputé siège du parti au pouvoir. A l'intérieur, paraît-il, un magistrat rennais, connu, on cite un commentateur, pour *« sa combativité, sa discrétion et sa capacité à aller très vite »*, un magistrat furtif en somme, perquisitionnait. Et quand un magistrat furtif perquisitionne, nul n'est sensé le savoir. Ou presque.

Donc ce juge perquisitionnait dans le cadre de l'affaire Urba (pas l'ancienne, la nouvelle) le siège d'un parti dirigé depuis le jour même par un premier secrétaire (pas l'ancien, le nouveau). Cet événement notable, il fallut bien, en termes d'images, l'imaginer totalement. Car on ne vit rien ni personne. Ni juge, ni premier secrétaire, ni âme qui vive . Alors qu'avec CCN La Cinq, quitte à y mettre le temps, on eut pu espérer voir le juge sortir, l'entendre déclarer qu'il n'avait aucune déclaration à faire, compter les scellés, gamberger quoi !

Au lieu de quoi, il fallut se satisfaire d'une information capitale. La comptabilité du PS étant au troisième, c'est au troisième que cela se passait. Et d'une information subsidiaire : pour TF 1 le juge était venu *« avec trois acolytes, dont un greffier »*. Dans ce genre de promenade, les acolytes sont très généralement des officiers de police judiciaire.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 15 janvier

TF 1

20.45 Variétés : Sacrée soirée.
22.40 Magazine : Le Point sur la table. Invités : Patrick Le Lay, PDG de TF 1, Georges Kiejman, ministre délégué à la communication.
0.00 Magazine : Télévitrine.
0.25 Sport : Football. Coupe d'Afrique : Côte-d'Ivoire-Congo.
2.10 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.50 ▶ Téléfilm : Felipe a les yeux bleus. (1re partie).
22.30 Documentaire : Parole de chaîne. *A Maubeuge, en usine.*
23.20 Magazine : Musiques au cœur des toiles. Dans l'atelier du peintre Gérard Garouste.
0.30 Journal et Météo.

FR 3

20.40 Magazine : La Marche du siècle. Comment l'amour vient aux ados. Invités Jean-Jacques Annaud, cinéaste ; Jane March, comédienne ; France Lert, chercheur à l'INSERM ; Michel Fize, historien (*la Démocratie familiale*), chercheur en sociologie au CNRS ; Christine Aventin (*le Diable peint*).
22.20 Journal et Météo.
22.40 Mercredi en France. Programmes des télévisions régionales.
23.35 Sport : Basket-ball. Pau-Orthez-Panionios.
0.30 Musique : Mélomanuit. *Rigoletto* (duo Gilda-Rigoletto), de Verdi.
0.40 La Flamme olympique en France.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Blue Steel. ■ Film américain de Kathryn Bigelow (1989). Avec Jamie Lee Curtis, Ron Silver, Clancy Brown.
22.35 Flash d'informations.
22.45 Sport : Football. Coupe d'Afrique : Zambie-Ghana.
0.35 Sport : Tennis. Open d'Australie (4e journée).

LA 5

20.45 Histoires vraies. Coup de griffe mortel. *Mystérieuses disparitions dans un laboratoire de recherche génétique.*
22.20 Magazine : Le Golfe, des images et des hommes.
23.30 Rallye : Paris-Le Cap.
0.00 Journal de la nuit.

M 6

20.40 Téléfilm : L'Amour piégé. *Un homme d'âge mûr sous le charme d'une mineure.*
22.20 Téléfilm : Croque-morts Academy. *Un curieux héritage !*
23.50 Magazine : Vénus.
0.15 Six minutes d'informations.

LA SEPT

21.00 Téléfilm : Hôtel du Parc. (1re partie).
22.40 Cinéma : Chronique des pauvres amants. ■■ Film italien de Carlo Lizzani (1954).
0.25 Court-métrage : Agence matrimoniale. De Federico Fellini.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes.
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Rencontre avec Mouna, pacifiste, écologiste.
22.40 Les Nuits magnétiques. Le Bestiaire (2).
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 10 janvier 1991, Salle Pleyel) : Danses symphoniques op. 45, de Rachmaninov, par le Chœur et l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir . Vladimir Fedosseiev.
23.10 Ainsi la nuit...
0.30 Dépêche-notes.
0.35 L'Heure bleue.

Jeudi 16 janvier

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Feuilleton : Côte Ouest.
15.25 Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.
16.10 Feuilleton : Riviera.
16.40 Club Dorothée.
17.30 Série : 21 Jump Street.
18.20 Jeu : Une famille en or.
18.50 Feuilleton : Santa Barbara.
19.15 Jeu : La Roue de la fortune.
19.45 Divertissement : Le Bébête Show.
19.50 Tac-O-Tac, Journal, Météo Loto sportif et Tapis vert.
20.50 Série : Commissaire Moulin, police judiciaire.
22.25 Magazine : Ex libris.
23.25 Le Débat.
23.45 Sport : Football. Sénégal-Kenya.
1.30 Journal, Météo et Bourse.

A 2

13.45 Série : Les Enquêtes du commissaire Maigret.
15.15 Tiercé, en direct de Cagnes-sur-Mer.
15.25 Variétés : La Chance aux chansons.
16.20 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.45 Magazine : Défendez-vous.
17.00 Magazine : Giga.
18.05 Série : Mac Gyver.
18.55 Le Journal olympique.
19.00 Jeu : Question de charme.
19.35 Divertissement : La Caméra indiscrète.
19.59 Journal, Journal du trot et Météo.
20.45 INC.
20.50 Magazine : Envoyé spécial. L'Homme en noir ; Né à Katowice ; Les Grandes Familles.
22.15 Cinéma : Le Solitaire. ■ Film américain de Michael Mann (1980).
0.20 Magazine : Merci et encore Bravo.
1.20 1. 2. 3. Théâtre.
1.25 Journal et Météo.

FR 3

13.35 Feuilleton : Viva Mexico.
14.30 Magazine : Musicales (rediff.).
15.30 Série : La Grande Vallée.
16.25 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.00 Un livre, un jour.
20.10 Divertissement : La Classe.
20.40 INC.
20.45 Cinéma : Le Chevalier des sables. ■ Film américain de Vincente Minnelli (1964).
22.40 Journal et Météo.
23.05 Cinéma : Le Voyage. ■ Film franco-italien de Vittorio De Sica (1974).
0.40 Musique : Mélomanuit.
0.50 La Flamme olympique en France.

CANAL +

13.35 Cinéma : Le Cercle des poètes disparus. ■■ Film américain de Peter Weir (1989).
16.00 Cinéma : Promotion canapé. □ Film français de Didier Kaminka (1990).
17.30 Sport : Tennis. Open d'Australie.
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.31 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Gaspard et Robinson. ■ Film français de Tony Gatlif (1990).
22.00 Flash d'informations.
22.10 Cinéma : Miss Daisy et son chauffeur. ■ Film américain de Bruce Beresford (1989).
23.45 Cinéma : Un ticket pour deux. ■ Film américain de John Hughes (1987).
1.15 Sport : Tennis.

LA 5

13.20 Série : L'Inspecteur Derrick.
14.25 Série : Bergerac.
15.25 Série : Simon et Simon.
16.20 Série : Shérif, fais-moi peur.
17.10 Youpi ! L'école est finie.
17.30 Rallye : Paris-Le Cap.
19.05 Série : Kojak.
20.00 Journal.
20.25 Rallye : Paris-Le Cap.
20.40 Météo.
20.45 Téléfilm : Poursuite meurtrière.
22.25 Paris-Le Cap.
22.55 Cinéma : Outrage aux mœurs. □ Film français de Pierre Unia (1985).
0.25 Journal de la nuit.

M 6

13.30 Feuilleton : Dynastie.
14.20 Magazine : 6e Avenue.
16.50 Série : Drôles de dames.
17.40 Jeu : Zygomusic.
18.05 Série : L'Homme de fer.
19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
19.50 Météo des neiges.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby Show.
20.30 Météo.
20.40 Cinéma : J'ai épousé une ombre. ■ *Film français de Robin Davis (1982).*
22.25 Météo des neiges.
22.30 ▶ Magazine : Le Glaive et la Balance.
23.25 Météo des neiges.
23.30 Six minutes d'informations.

LA SEPT

16.55 Elvire Jouvet 40.
18.00 Feuilleton : Fontamara.
18.55 Documentaire : La Carrese.
20.00 Documentaire : Histoire parallèle.
21.00 Magazine : Mégamix.
22.00 Magazine : Avis de tempête.
23.00 Danse : A ma mère.
23.40 Documentaire : Questions sur le théâtre. 2. Etudier un texte.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Les Grands Barons du Nord : les quatre fils Aymon et l'empereur Charlemagne. 4. De Gascogne à Cologne.
21.30 Profils perdus. Florence Gould (2).
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. Mélodies, de Ligeti ; Concerto pour piano et orchestre en la mineur op.54, de Schumann ; Symphonie no 5 en si bémol majeur op. 100, de Prokofiev, par le Chœur de la radio danoise, l'Orchestre radio-symphonique de Francfort, dir. Dimitri Kitajenko ; sol. : Andras Schiff, piano, Ludmilla Sjemtjuk, contralto, Serge Leiferkus, basse, Hermann Treusch, récitant.
22.40 Espace libre.
23.10 Ainsi la nuit...
0.30 Dépêche-notes.
0.35 L'Heure bleue.

Le Monde

L'après-Maastricht

M. Mitterrand se prononcera sur les procédures de ratification « dans les semaines qui viennent »

M. François Mitterrand a été de nouveau invité à s'exprimer sur les procédures qu'il entend mettre en œuvre à propos de la ratification des accords de Maastricht et des modifications constitutionnelles qu'ils impliquent, lors de la conférence de presse qu'il donnait mardi 14 janvier à l'issue de sa visite d'Etat au Luxembourg.

Le président de la République n'a pas dévoilé ses intentions quant à un éventuel recours au référendum sur l'un ou l'autre sujet (adaptations constitutionnelles, approbation du traité) et il a appelé une fois de plus les journalistes à la patience : *« J'aurai l'occasion dans les semaines qui viennent de répondre à votre curiosité. »*

Il s'est borné a rappeler, pour ce qui est des modifications constitutionnelles consécutives aux accords de Maastricht, qu'elle devront être examinées par le Parlement : *« Cette discussion juridique, sérieuse, approfondie, mérite des réponses multiples qui ne pourraient être satisfaites par un simple référendum, lequel suppose l'unicité d'un sujet clair et ne supporte pas la multiplicité des questions. »*

Une expression malencontreuse du président dans un entretien donné la semaine dernière à RTL – *« j'engage ma responsabilité politique »* – avait donné lieu à d'abondantes spéculations sur les intentions de M. Mitterrand de mettre en jeu son mandat lors d'un référendum relatif aux accords sur l'union européenne.

« Il me semble avoir été clair », a déclaré mardi le chef de l'Etat pour récuser cette interprétation. Replacé dans son contexte, ce morceau de phrase ne signifiait en effet rien d'autre, comme l'a précisé son porte-parole, que l'engagement moral du président de la République en faveur d'accords auxquels il a abondamment œuvré, engagement que partagent en principe tous les signataires d'un texte de cette nature.

M. Mitterrand s'est d'autre part à nouveau prononcé pour le maintien du Parlement européen à Strasbourg et de son secrétariat à Luxembourg. *« Si un siège était remis en question, tous le seraient »*, a-t-il déclaré, en rappelant qu'il n'y avait pas de *« capitale »* européenne et qu'il n'y avait pas lieu de concentrer selon lui toutes ces institutions à Bruxelles. Les gouvernements français et luxembourgeois ont dénoncé mardi dans un texte commun la politique du *« fait accompli »* qui s'est manifestée récemment par la location d'un hémicycle à Bruxelles par le président du Parlement européen et par le transfert dans la capitale belge de certains services du secrétariat.

C. T.

Butant sur l'ordre du jour

Les négociations israélo-arabes de Washington dans l'impasse

Le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, est intervenu mardi 14 janvier dans les négociations bilatérales israélo-arabes pour la première fois depuis leur reprise la veille à Washington, alors qu'une deuxième séance de pourparlers israélo-palestiniens s'achevait sur un constat de désaccord. De toute manière, les négociations proprement dites n'ont pas commencé : Israël et les Palestiniens n'en sont qu'à discuter un ordre du jour, dont l'élaboration, selon M. Yossi Ben Aharon, le chef de la délégation de Jérusalem, pourrait prendre *« plusieurs semaines »*.

Pendant que les délégations israélienne et palestinienne étaient réunies au département d'Etat, M. Baker y recevait les chefs des délégations syrienne, Mouaffak Allaf, et libanaise, Souheil Chammas. Il devait rencontrer mercredi matin les responsables des négociations pour les Palestiniens, la Jordanie et Israël. MM. Allaf et Shammas se sont refusé à donner des indications sur la teneur de leurs entretiens avec M. Baker.

Le représentant libanais a déclaré qu'il avait été reçu à la demande du département d'Etat. Une source américaine autorisée avait cependant dit précédemment que ces rencontres résultaient d'une demande *« des négociateurs »*. Un délégué palestinien, M. Ghassan El-Khatib, a déclaré que sa délégation avait demandé à rencontrer M. Baker pour lui remettre un message expliquant sa position sur la colonisation israélienne dans les territoires occupés.

La Jordanie et la reconnaissance d'Israël

Ce message demande aux Américains de *« mettre en application leurs promesses faites au début du processus de paix d'amener les Israéliens à stopper la colonisation »* et de *« refuser à Israël les garanties sur les crédits que doivent lui accorder les Etats-Unis tant que se poursuivra cette pratique »*, a indiqué le délégué palestinien. Sur la réunion israélo-palestinienne, M. Khatib a indiqué que les discussions, centrées sur la question de la colonisation, ont abouti à une *« impasse »*.

Les Palestiniens ont fait savoir qu'ils considéraient *« l'arrêt de la colonisation comme une condition préalable nécessaire pour passer à n'importe quel autre thème »*, a-t-il indiqué. En réponse, les Israéliens ont *« clairement affirmé que leur gouvernement refuse cette demande »*.

D'autre part, Israéliens et Palestiniens ont une interprétation entièrement différente du régime transitoire qui doit être mis en place pour une période de cinq ans en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Les premiers entendent accorder uniquement une autonomie personnelle aux habitants de ces territoires, en gardant le contrôle de la terre et de la sécurité, alors que les seconds veulent se voir reconnaître avant tout leurs droits et leur autorité sur leur sol. Les Jordaniens, qui ont rencontré leurs interlocuteurs israéliens, ne sont pas non plus parvenus à élaborer avec eux un ordre du jour commun. Les deux délégations se sont contentées de présenter chacune son point de vue à ce sujet. Le porte-parole jordanien, M. Marouane Moacher, a toutefois souligné que son pays envisageait à terme une reconnaissance diplomatique d'Israël, après un accord de paix.

La question de l'ordre du jour a été également examinée, mais dans une atmosphère beaucoup plus tendue, mardi, lors des entretiens israélo-syriens. A la suite d'une initiative syrienne, les Israéliens ont présenté à leurs interlocuteurs un mémorandum faisant le bilan des points de convergence et de divergence entre les deux délégations.

Selon M. Ben Aharon, responsable direct de la négociation avec la Syrie, la teneur de ce mémorandum a été rejetée sur-le-champ par les Syriens, ainsi qu'une proposition israélienne de reconnaître la légitimité de l'Etat hébreu. – *(AFP.)*

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

De 17 à 107 ans

ALLONS, allons, pas d'affolement, c'est pas parce qu'on devra bosser plus longtemps qu'on aura moins de temps pour plus bosser. A notre époque, on est vieux de plus en plus jeune et on est jeune de plus en plus vieux. Vous savez quel âge il a, aujourd'hui, le troisième âge, celui de la retraite espérée ou imposée? De 55 à 75 balais, l'âge pépère, la pension tourne autour de 7 800 balles, moyenne nationale, l'âge des voyages organisés, des visites de musées, des croisières et des balades en VTT. Ou l'âge amer, l'âge des regrets, l'âge de la déprime, des tiroirs et des vestiaires vidés le vendredi : bonsoir les copains ! Et le lundi matin : bonjour la solitude à deux ou à un, à une le plus souvent. Le quatrième âge, on en est encore loin, et le cinquième c'est pour la Saint-Glinglin, vu le nombre de centenaires. Joyeux anniversaire !

Avec le papy boom qui se bouscule à l'horizon de 2005, quinze ans plus tard, ce sera la guerre. La guerre des générations. La révolte des actifs contre cette énorme masse d'inactifs, ces immigrés de l'intérieur, un tiers de la population, qui donneront au mot âgisme, calqué sur racisme, toute sa signification.

D'ailleurs, on l'emploie déjà. C'est pas pour rien que les Panthères grises, emmenées par mon amie Renate, oui pareil que les Panthères noires autrefois aux Etats-Unis, ont repris le même slogan : Old is beautiful ! Les black, là, ça y est, bravo la pub, bravo la mode, on les trouve beaux, même qu'on se fait cramer au soleil de nos vacances pour essayer de leur ressembler.

Les vieux, merci la mode, merci la pub, ça y est pas, loin s'en faut. Un, encore ça va, mais d'en voir des tas parqués dans un foyer-logement, ça dégoûte, ça fait peur. Même à ceux qui viennent s'y réfugier avec, pour seul bagage, toute une vie contenue dans leur petite valise. Ce qui est complètement fou, parce qu'enfin on n'est peut-être pas tous des juifs allemands, mais de 17 à 107 ans chacun de nous est le vieux de quelqu'un. Seulement voilà, la vieillesse, c'est comme la mort, ça n'arrive qu'aux autres, alors, si on peut la retarder de quelques trimestres, croyez-moi, à la longue, personne ne s'en plaindra.

Un nouvel attentat contre des colons israéliens accentue la tension en Cisjordanie

L'attaque qui s'est produite, mardi 14 janvier, vers 18 heures, dans les environs de Ramallah, contre un autocar faisant la navette entre Jérusalem et Shilo, une colonie juive de peuplement en Cisjordanie, a considérablement alourdi le climat en Israël.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Selon les témoins, c'est *« une véritable pluie de balles »*, tirées d'un promontoire situé à 30 mètres de la route, qui s'est abattue sur le véhicule. Celui-ci transportait seize personnes, dont deux soldats qui ont riposté avec leurs armes de service sans atteindre quiconque. Sept passagers ont été blessés, dont deux civils parmi lesquels un enfant de onze ans ont reçu des balles dans le ventre. Ils ont été opérés dès leur arrivée à l'hôpital Hadassah de Jérusalem et leur vie n'est pas en danger.

Les forces de sécurité ont immédiatement bouclé le secteur, imposé un couvre-feu total sur tous les villages de la région et lancé une vaste chasse à l'homme, qui n'avait encore rien donné mercredi en fin de matinée. Dès 21 heures la veille, soit moins de trois heures après l'attentat, plusieurs centaines de colons, organisés par le Goush Emounim (« Bloc de la foi », mouvement nationaliste religieux), s'étaient déployés en différents points des territoires pour exiger la création de trois nouvelles implantations juives, l'une près de Ramallah, l'autre près d'Hébron et une troisième dans la bande de Gaza.

Un peu plus tard dans la nuit, et en dépit d'une présence policière importante, d'autres colons se sont rendus en cortège manifester leur colère autour de la résidence de M. Fayçal Husseini, dans la partie orientale de Jérusalem.

Le leader modéré des Palestiniens dits « de l'intérieur » est actuellement en tournée en Europe du Nord. Un autre groupe de militants juifs, apparemment plus violents, s'en est pris, à Ramallah, à la résidence de M. Ryad El Malki, un professeur de l'université de Bir-Zeit, considéré comme le responsable du FPLP de M. Georges Habache dans les territoires occupés. Les vitres de l'appartement du professeur – opposé aux négociations de paix en cours à Washington – ont été brisées et des graffitis insultants ont été peints sur l'immeuble. Au même moment, ou presque, d'autres colons manifestaient bruyamment autour des résidences officielles du premier ministre et du ministre de la défense, M. Moshé Arens. Le jugeant *« incapable »* d'assurer la sécurité des colons juifs dans les territoires, les manifestants réclamaient avec insistance la démission du ministre.

Mercredi matin, alors que les militants du Goush Emounim promettaient d'autres manifestations pour la journée et réclamaient *« l'expulsion immédiate d'au moins deux cents activistes palestiniens »*, des groupes de colons en armes, décidés à faire monter un peu plus la tension, s'étaient déployés en divers points des territoires occupés pour bloquer les routes. Empêchés de vaquer à leurs occupatipons, les travailleurs palestiniens, notamment ceux qui sont employés en Israël, étaient fermement invités à rester chez eux. A la radio nationale, un militant proche du Goush Emounim déclarait au même moment : *« Voici la réponse sioniste aux attaques terroristes. »*

Mercredi matin, un haut fonctionnaire israélien nous faisait remarquer : *« Si le premier ministre cherche effectivement, comme on le dit parfois, des prétextes pour mettre un terme aux négociations de paix, les voilà tout trouvés. »* Mardi soir, en tout cas, il ne semblait pas en être question. A preuve les efforts désespérés entrepris pendant toute la journée par les fidèles de M. Shamir pour calmer le Moledet et le Tehiya, les deux petites organisations d'extrême droite dont dépend la survie de la majorité gouvernementale à la Knesset et qui sont farouchement opposées ne serait-ce qu'à un ersatz d'auto-administration pour les Palestiniens.

« Si l'information selon laquelle notre délégation a déjà proposé un programme d'autogouvernement est vraie, menaçait dès le matin M. Rehavam Zeevi, ministre (Moledet) dans le gouvernement en place, *alors nous partons. » « Oui*, renchérissait aussitôt M. Youval Neeman, son collègue du Tehiya, titulaire du portefeuille des sciences, *si c'est confirmé, nous présenterons notre démission au conseil des ministres de dimanche prochain. »* Et la comédie de se poursuivre toute la journée avec les démentis répétés de MM. Yossi Ahimeir et Benyamin Netanyahu, respectivement directeur du bureau du premier ministre et ministre sans portefeuille, chef des délégations de négociateurs israéliens à Washington[illegible]ent le ministre de la justice, M. Dan Meridor, membre du Likoud de M. Shamir, qui choisit de mettre fin à la comédie des faux-semblants en rappelant ce que chacun sait pertinemment à Jérusalem, à savoir que le gouvernement, conformément aux engagements pris à Camp David il y a treize ans, allait proposer aux Palestiniens un *« arrangement intérimaire d'auto-administration »*.

PATRICE CLAUDE

M. Pasqua propose aux collectivités locales de reprendre La Cinq

M. Charles Pasqua, président (RPR) du conseil général des Hauts-de-Seine, a écrit, mercredi 15 janvier, *« à l'ensemble des présidents des conseils régionaux et généraux et aux maires de grandes villes pour leur proposer de créer ensemble une société d'économie mixte »* (SEM) susceptible *« de s'associer avec des partenaires publics ou privés à un plan de reprise de La Cinq »*, qui deviendrait une *« grande chaîne nationale et régionale »*.

M. Pasqua estime que FR3 ne joue pas bien son rôle et que, comme à l'étranger, les collectivités locales pourraient devenir des acteurs majeurs de l'audiovisuel. Il évalue qu'une reprise de la Cinq est possible, en réunissant 2 milliards de francs dont 500 millions pour la SEM, soit *« 10 francs par habitant »*. Cette solution se ferait *« dans le respect du cahier des charges actuel »*, même si, à terme, M. Pasqua plaide pour un assouplissement des contraintes légales.

□ **CAMBODGE : libéralisation de la vie politique et de la presse.** – Les quatre factions du Conseil national suprême (CNS) cambodgien ont décidé, mardi 14 janvier, que tout groupe voulant former un parti politique pourra en faire directement la demande au CNS et que la presse d'opposition pourra être distribuée librement.

□ **SKI ALPIN : Carole Merle remporte le slalom géant de Hinterstoder.** – La skieuse française Carole Merle a remporté, mercredi 15 janvier, le slalom géant de Hinterstoder (Autriche), comptant pour la Coupe du monde féminine. Elle s'est imposée dans le temps total de 2 min 34 s, devançant de 2 s 72 l'Italienne Deborah Compagnoni et de 3 s 44 la Suissesse Vreni Schneider, qui occupe désormais la tête du classement général de la Coupe du monde.

Au conseil des ministres

Le chef de l'Etat juge « inacceptables » les propositions de M. Dunkell sur le GATT

Rendant compte des travaux du conseil des ministres réuni mercredi 15 janvier à l'Elysée, M. Jack Lang, porte-parole du gouvernement, a expliqué que, lors de son tour d'horizon diplomatique, M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, s'était félicité que les douze pays de la Communauté européenne aient suivi la procédure proposée par la France pour la reconnaissance des Républiques de l'ancienne Yougoslavie.

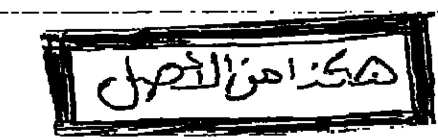
M. Dumas a également abordé les négociations du GATT pour affirmer, a dit M. Lang, que *« la France s'en tiendra au mandat de négociation donné à la Commission des Communautés européennes et qu'elle refusera toute solution conforme aux intérêts qui ne seraient pas européens. Notre pays rejette le rapport Dunkell dans son état actuel en raison de son aspect partial et de sa méconnaissance des intérêts de l'agriculture européenne et française en particulier. »*

Pour sa part, le président de la République considère *« les propositions actuelles de M. Dunkell comme inacceptables »*, car *« les inégalités de traitement sous-jacentes à ces propositions ne peuvent pas être acceptées »*.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 15 janvier 1992 a été tiré à 508 927 exemplaires.



Le Monde

ARTS • SPECTACLES

PASSATION DE POUVOIRS A L'OPÉRA DE BRUXELLES

« La Flûte enchantée », mise en scène de Karl-Ernst Herrmann (1991).

OLIVER HERRMANN

Le capital de la Monnaie

UN Opéra qui marche sans « coups » et sans à-coups, qui refuse de payer des fortunes aux têtes couronnées du bel canto, qui a ses principes et sa moralité, qui intronise des chanteurs dans les plus grands rôles non pour leur cote mais pour leurs qualités. Un « théâtre pour la musique » comme Wagner en rêvait, qui construit chaque spectacle sur une dramaturgie, éveille en chaque gosier le désir de jouer, bâtit des distributions homogènes où les privilèges sont abolis, donne voix au chapitre au directeur musical, *alter ego* du metteur en scène. Une ruche bruissante de passions, des bureaux minuscules, des escaliers en colimaçon ; ni luxe inutile, ni couloirs vides, ni ronds-de-cuir, ni ronron. Une équipe. Une maison : la Monnaie de Bruxelles, établissement lyrique en bonne santé.

Depuis dix ans, l'entreprise s'identifiait à Gérard Mortier. Loin de la majesté romaine d'un Liebermann, du froid humour aristocratique d'un Hugues Gall, un physique d'agent de change mais un flair phénoménal, une détermination de bulldozer, une puissance de travail de bête de somme. Sylvain Cambreling, jeune chef français, fut le fidèle assesseur pour la direction musicale, ingurgitant les répertoires comme un avaleur de sabres, jusqu'à un *Ring* de fin de règne démoulé complet. Petit homme au sourire indécrochable, Cambreling, musicalement, avait la précision, la finesse, le perfectionnisme, la clarté, et une certaine sécheresse « intellectuelle », que la critique française lui a beaucoup reprochée, mais qui a fait partie, indéniablement, du style de la maison (parmi les metteurs en scène invités, beaucoup d'Allemands, et pas les plus frivoles). Sans *compter que cette exactitude carrée est peut-être* le meilleur que l'on puisse obtenir d'un orchestre de catégorie B comme celui de la Monnaie. La *Tétralogie* du baisser de rideau devait cruellement révéler la faiblesse des cuivres, en particulier. Mais ce furent enfin les *Noces* du départ, le cadeau que Gérard Mortier, mozartien inconditionnel, avait décidé d'offrir à sa ville, et surtout à lui-même, entre Noël et la Saint-Sylvestre.

Il y avait là le puissant Dale Duesing en Almaviva, l'irrésistible Comtesse d'Hillevi Martinpelto, la grande Elzbieta Szmytka en Suzanne, l'impeccable José Van Dam en Figaro, Jules Bastin et Magali Chalmeau Damonte déchaînés en Bartolo et Marcelline, il y avait surtout l'adorable Chérubin de Monica Bacelli, soit un choix de roi parmi toutes les voix découvertes ou chéries par l'Opéra bruxellois : la parade ! Il y avait aussi Mark Morris à la régie parce que le patron de la Monnaie avait une dernière fois décidé de miser sur « son » jeune chorégraphe américain, promu metteur en scène pour cette œuvre au sommet. Ainsi, dans ce théâtre où les Herremann, les Bondy, ont imprimé les plus rares visions mozartiennes, aura-t-on vu *in extremis* les *Noces* les plus convenues, scéniquement, de l'année. Il y a toujours eu du provocateur chez Mortier.

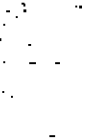
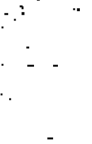
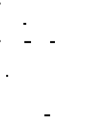
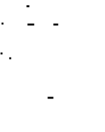
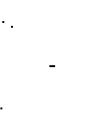
Il s'en va, cherche un successeur, et c'est encore inattendu, et bougrement intéressant. Sans doute est-on trop résigné, en France, à n'imaginer ce genre de passation de pouvoir que sous l'angle des magouilles et des luttes d'influence. Il est bien évident qu'à Bruxelles, lorsqu'il fut assuré que Mortier partirait pour participer à l'équipe dirigeante du Festival de Salzbourg, la réflexion s'est portée, entre gens du métier, sur l'intérêt du service public et sur la meilleure relance artistique possible à la glorieuse décennie écoulée.

Bernard Foccroulle a trente-huit ans. Et le jeune organiste liégeois a beau se réclamer de l'exemple de Haendel (qui se mettait aux claviers pendant les *intermèdes de ses opéras), on reste un peu pantois* de voir un grand Opéra européen passer dans des mains aussi « innocentes » (la tête allant fort bien, merci). Le nouveau directeur sera, certes, secondé aux commandes par Berndt Loebe, grand professionnel venu de Francfort. Mais il a nommé à la succession du pétillant Mark Morris Anne Teresa De Keersmaeker, chorégraphe de l'abstraction et de la pureté. Et au poste de directeur musical, un jeune chef presque débutant, Antonio Pappano, dont le nom aux consonances italiennes pourrait annoncer un retour en force du bel canto.

Quel pari ! Et quel virage, à y regarder de près ! D'autant que Foccroulle, outre un intérêt passionné pour la musique contemporaine (ses récitals sont au générique de tous les festivals d'avant-garde), est irrémédiablement lié dans l'opinion à la jeune école baroque belge, celle des Philippe Herreweghe, celle des René Jacobs, dont les noms font d'ailleurs, dès cette saison, une remarquable apparition au programme de la Monnaie. Comme chacun sait, les lyricomanes, épris de grandeur et amoureux des traditions, ont toujours regardé les « baroqueux » de haut.

La puissance d'imaginer de vrais projets culturels, la capacité de renouveler son esthétique selon les hommes, le pouvoir de mener ses choix toujours un poil plus loin, et sur un terrain plus risqué, que les observateurs les plus exigeants pouvaient le souhaiter : tel est bien le capital de la Monnaie, confirmé par cette nomination. Car le choix est culotté, comme l'a été celui de Pierre Audi, jeune professionnel de théâtre, à la direction de l'Opéra d'Amsterdam. Et qu'y a-t-il de plus réconfortant, et finalement de plus fructueux, que le culot dans cette profession que la routine et les lois du marché sont en train de dévorer ? *(Lire nos articles pages 26 et 27).*

ANNE REY


BERNARD FOCCROULLE SUCCÈDE A GÉRARD MORTIER A LA DIRECTION

Les règles d'or d'un organiste

Malgré ses lunettes d'intellectuel et un reste de timidité entretenue à la tribune des plus belles orgues européennes, *Bernard Foccroulle*, nouveau patron de la Monnaie, successeur de Gérard Mortier, se soumet déjà de bonne grâce aux règles du métier. Quand on dirige l'un des plus prestigieux établissements lyriques du monde, il ne suffit plus d'avoir des idées, il faut com-mu-ni-quer. Le discours du jeune organiste sur le rôle de l'art lyrique aujourd'hui est donc particulièrement élaboré. Construit sur une dialectique fertile avec l'action de son prédécesseur. Nourri d'un dialogue ininterrompu avec les têtes pensantes qui ont fait, lors des dix années écoulées, le succès de la Monnaie. Ainsi du cinéaste André Delvaux, réalisateur d'un film (la préparation d'un *Don Giovanni*) et d'une mise en scène (*Pelléas*) pour la maison. Delvaux, dont les caméras resteront très présentes à la Monnaie : frappé par le virus du film-opéra, le réalisateur-musicien apparaît comme l'une des pièces maîtresses de l'action du jeune patron pour démocratiser, peut-être, l'art luxueux du bel canto.

« L'opéra occupe une place de plus en plus envahissante dans la vie musicale. Y consacrer l'essentiel de son temps comme vous allez être amené à le faire ne relève-t-il pas d'une certaine résignation, plutôt que d'une vraie conviction ?

– BERNARD FOCCROULLE : S'occuper d'opéra n'est pas forcément défendre sa prépondérance. Il se trouve qu'à la pointe de la pyramide culturelle, en une sorte d'équilibre miraculeux, l'art lyrique concentre des enjeux que l'on retrouve, tels quels ou transposés, dans le théâtre, la danse, les arts plastiques et, bien sûr, dans la musique. L'opéra est le lieu de l'interdisciplinarité, l'exemple-clé, intéressant en ce qu'il ne va pas de soi. Il ne manque pas de bonnes raisons de s'y consacrer.

– Vous êtes organiste : instrumentiste solitaire. N'allez-vous pas vous perdre dans ces nouvelles fonctions ?

– B.F. : Je vais donner tout ce que je peux aux artistes qui m'entoureront, je vais beaucoup recevoir d'eux. Il me semble que je vais plutôt me construire.

– ANDRÉ DELVAUX : Il s'est produit la même chose quand j'ai commencé à faire du cinéma. Auparavant, j'avais enseigné, et, sans m'en rendre compte, j'étais resté un adolescent. Quand j'ai filmé *l'Homme au crâne rasé*, le sens réel de la vie m'est apparu, au contact d'équipes adultes, chargées des mêmes formes de responsabilité que moi. Je connaissais pas mal la musique, j'ai eu le projet de tourner *Pelléas et Mélisande* en décors naturels. Dieu merci, je n'y suis pas parvenu. Et je me suis retrouvé chez Mortier, pour mettre en scène l'opéra de Debussy. Ma réflexion sur les rapports du cinéma et de l'opéra s'est dès lors nourrie au contact de l'équipe de la Monnaie. J'ai compris par exemple que sortir le spectacle-opéra de l'établissement-Opéra revenait probablement à le perdre. A l'inverse, les captations aboutissent à des résultats indigents, à des soirées misérables : tout ce qui fait la qualité de l'opéra est pollué par le procédé de reproduction ; on fait semblant de croire que l'image vidéo équivaut au spectacle vivant.

» Peter Stein est plus cohérent quand il conçoit pour ses Tchekhov ou pour son *Otello* deux mises en scène distinctes : l'une pour la scène, l'autre pour les caméras. Mais la seconde porte toujours, fatalement, certains stigmates non transformés de la première. Francesco Rosi, dans *Carmen*, Joseph Losey, dans *Don Giovanni*, ont préféré plonger radicalement en cinéastes dans l'opéra. Mais ils ont filmé dans des lieux ouverts : je crois que l'opéra en décors naturels n'est plus de l'opéra. La grande force des *Carmen* de Peter Brook est d'accepter cette loi du lieu clos...

– B. F. : ... Et de proposer trois versions différentes de la même mise en scène. Suggérant par là qu'il n'y a pas qu'un seul chemin possible du spectacle à l'image, mais plusieurs passages, tous relatifs. Sans oublier deux cas extrêmes : celui de Hans-Jurgen Syberberg, dont le langage visuel recréait en studio, dans son *Parsifal*, toutes les conventions opératiques ; et celui de Fellini qui, dans *E la Nave va*, retrouve dans un film de fiction l'emphase et la théâtralité propres à l'opéra.

– A. D. : Le genre film-opéra reste donc à inventer. Il faudrait que le cinéaste – appelons-le dans ce cas « responsable de l'invention audiovisuelle » – puisse s'emparer d'une production lyrique dès sa conception, deux ou trois ans avant la première, au moment où la distribution et la mise en scène commencent à se mettre en place. Il faudrait qu'il nourrisse son langage de ces données mêmes, avec tout le temps de préparation nécessaire à un long métrage. Il faudrait qu'il tourne dès que possible entre les représentations. Puis que les équipes restent à sa disposition pendant encore trois ou quatre semaines. Après tout, quand Cocteau a mis en film ses *Parents terribles*, il a respecté les données théâtrales, et le film est bon. Il est temps que les cinéastes se posent à propos de l'opéra des questions éthiques, fondamentales. Il faut que les maisons d'opéra acceptent de sacrifier beaucoup de temps et d'argent à cette nouvelle « invention audiovisuelle », qui ne porte pas encore de nom, et qui ferait passer dans le grand public autre chose qu'un pâle reflet dégradé de l'original.

– Ne serait-il pas plus simple de mettre la place d'opéra au prix d'un billet de cinéma ?

– B. F. : Si l'on distribuait des billets gratuits à des gens du quart-monde, ils ne viendraient pas pour autant à l'opéra. La Monnaie réserve aux jeunes un tiers de ses fauteuils à des prix réduits. Je suis prêt à proposer les mêmes tarifs aux ouvriers. Je le ferais sans démagogie. Mais ce genre de mesure n'a jamais qu'une valeur symbolique. Quand Claudio Abbado a amené la Scala de Milan dans les usines, ça a provoqué un choc chez ceux qui y étaient comme chez ceux qui n'y étaient pas. Politiquement, ça a marqué une date. Il me semble pourtant que l'opéra se présente comme un défi artistique aux conséquences sociales plutôt que comme un défi social aux conséquences artistiques. Encore une fois, l'opéra, pour moi, se passe d'abord à l'intérieur de l'Opéra, le cinéma servant éventuellement de relais. Et quoi qu'on dise, toutes les catégories de la population active ont virtuellement les moyens de se payer une place à la Monnaie. Le problème est que notre société dite développée ne va pas jusqu'au bout de sa démocratisation en rendant tous les citoyens culturellement aptes à recevoir l'opéra.

» Créer de la beauté, comme nous nous efforçons de le faire à la Monnaie, est un acte symbolique d'opposition à la médiocrité ambiante, à la vulgarité télévisuelle, une étincelle plus rayonnante qu'il y paraît. *La Flûte enchantée* d'Herremann n'a certes pas empêché le monde socialiste de s'écrouler. Mais un spectacle aussi parfait est un acte de résistance à toutes les laideurs du monde. C'est par son rayonnement exceptionnel, y compris auprès d'un public peu informé ou qui n'y assiste jamais, que l'art lyrique légitimise son coût élevé, à une époque où il faut se battre pour sauver la créativité.



OLIVER HERRMANN

Leila Cuberli dans « la Traviata » (1987).

Dix-huit mois d'opéra et de danse

Célébrant l'année Rossini, une nouvelle production du *Barbier de Séville* (direction Carlos Kalmar, mise en scène Nicolas Brieger) ouvre, le 2 février, la première saison d'opéra de Foccroule, saison dont la durée sera exceptionnellement de dix-huit mois. Suivra une *Donna del Lago* au concert (27 février-8 mars), la création de *Medeamaterial*, de Dusapin, en prologue au *Didon et Enée*, de Purcell, par Philippe Herreweghe et sa Chapelle royale (13-27 mars), la reprise du *Rake's Progress*, de Stravinsky, dans la célèbre production de John Cox pour Glyndebourne (21 avril-9 mai), de nouveaux *Troyens* de Berlioz, direction Cambreling, mise en scène Mussbach (10-30 juin), une nouvelle *Salomé*, direction Pappano, mise en scène Bondy (15 septembre-4 octobre).

Le même chef dirigera *Un bal masqué* réglé par Guy Jossten (27 octobre-15 novembre). Reprise ensuite de *la Flûte enchantée* du couple Herrmann (11-29 décembre), de *De la maison des morts*, de Janacek, mise en scène Mussbach (19 janvier-4 février 1993). Puis création mondiale de *la Ronde*, adaptée par Bondy, musique de Boesmans, direction Cambreling (2-13 mars), nouvelles productions de *la Callisto*, de Cavalli, direction René Jacobs, mise en scène Wernicke (1er-11 avril), d'*Anna Bolena*, de Donizetti, direction Viotti, mise en scène Suarez (13 avril-15 mai), avant la reprise des *Maîtres chanteurs*, de Mussbach, direction Pappano, avec José Van Dam (8-29 juin).

La saison chorégraphique d'Anne Teresa de Keersmaeker sera notamment marquée par une création sur les airs de concert de Mozart, inaugurée en juillet en Avignon, reprise en août à Bruxelles, puis à Salzbourg et à Séville.

★ Tél. : 19-322-218-12-11 ou 218-12-02, ou 219-63-41.

RETOUR SUR

La parabole

Professionnel de la communication, Gérard Mortier n'était pas un homme du cénacle lorsqu'il fut nommé, en 1981, directeur de l'Opéra bruxellois. Dix ans plus tard, il se retrouve aux commandes artistiques de Salzbourg, le plus prestigieux festival du monde. En neuf chapitres, et sans fard, Fernand Leclercq (journaliste au *Soir*, producteur à la RTB) détaille son action.

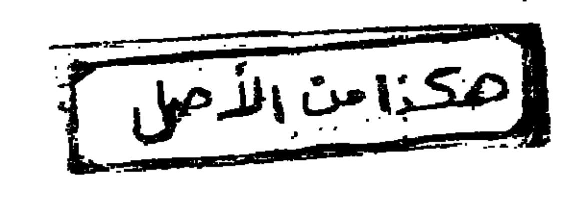
Stratégie. Revenu au pays après un long apprentissage à l'étranger, en Allemagne et finalement à Paris pendant l'ère Liebermann, Gérard Mortier a été nommé à Bruxelles contre l'avis de son prédécesseur, Maurice Huisman. Très vite, les médias sont adroitement mis sous pression. Symboliquement, les communiqués de presse font état du nombre de kilos de poussière provenant du nettoyage de la scène... Le nouveau directeur s'entoure d'une équipe de « pros » (dont Inge Thaes, Michel Vittoz, Henri Œschlin...). Le 10 novembre 1981, « première » de *Don Carlo* à la Monnaie. Grandiose : qualité de la production, nombre de ministres et réception somptueuse au Palais d'Egmont, un cadre ordinairement réservé aux honneurs les plus officiels de l'État. C'est gagné. Juriste et diplômé en communication, Mortier associera toujours la presse à ses coups de cœur et à ses coups de sang, distillant les demi-confidences et les morceaux de vérité. Quand sa position sera devenue inconfortable à cause du trou financier de l'institution, il s'en servira comme levier *pour fléchir les politiques*. Les *opéras retransmis en* direct (jusqu'à cinq par an) à la télévision étendent l'aura de l'établissement, mais, sans émoi, Mortier met fin à cette collaboration sous prétexte de la mauvaise qualité des captations. La notoriété de la Monnaie n'avait plus besoin de cet adjuvant.

Style. La réussite de Mortier à Bruxelles : la convergence d'une compréhension profonde de l'opéra (mécanisme, esthétique, « message »), d'une ténacité, d'un flair (plus que d'une rigueur) et d'un art félin de retomber *sur ses pattes*. Dès le départ, il a imposé le *Gesamtkunstwerk* (spectacle total) wagnérien aux équipes qu'il a soudées sur chacun de ses projets. Une production se prépare à Bruxelles durant deux ou trois ans, chacun des artisans étant impliqué dès le départ. Mortier voyage et auditionne beaucoup pour établir ses distributions, rejetant les jet-stars qui refusent de répéter, traquant le nouveau talent avant qu'il ne soit devenu hors de prix. Il assiste à la majorité des répétitions et considère qu'il fait partie, de droit et de fait, des équipes au travail, ce qui a parfois provoqué quelques grincements de dents.

Charismatique et sentimental, bien introduit dans les milieux politiques et financiers, entouré d'une équipe performante travaillant d'arrache-pied et peu rétribuée, ainsi que de puissants courtisans, l'homme, à la fois impulsif et madré, prend parfois de douteux chemins de traverse. Exemple récent : la direction de l'Opéra de Barcelone a découvert, en venant voir le *Ring* (coproduit avec la Monnaie), que le spectacle avait déjà été vendu à Francfort sans qu'elle en fût avertie. Quant au flair, si bien des noms connus (de Bondy à Chéreau en *passant par* Van Dam) *sont passés* par Bruxelles, la maison a révélé des Herrmann, des Szmytka et bien d'autres. Homme de décision, Mortier fut aussi l'artisan du nouveau départ de l'Opéra des Flandres qu'il sortit d'un imbroglio politico-artistique et remit sur rail en moins de deux ans. Le ministre de tutelle mit pourtant son veto à ce qu'il continuât à gérer en même temps deux Opéras en Belgique.

Esthétique. Loin d'être un ornement mondain, la scène lyrique est, pour Mortier, un rituel public qui aide à comprendre et à sentir le monde *contemporain*. D'où ses réticences face au pur bel canto, aux exhumations d'œuvres oubliées pour le simple plaisir de l'insolite, à Puccini (trop « petit », approche de roman-photo) ou de Richard Strauss (esthétique pâtissière) et son choix d'œuvres fortes – Mozart, Verdi, Wagner mais aussi Berg et Janacek – et ses incursions très ciblées dans la création contemporaine. L'approche dramaturgique, assez éclectique au début de sa décennie bruxelloise, a par la suite affirmé une optique germanisante (Herrmann, Dresen, Bondy, Stein...) tout en évitant les lourdeurs érudites d'outre-Rhin (une seule exception, la *Lulu* signée par Ruth Berghaus). Chaque production a été appréhendée comme une globalité et présentée comme une nécessité artistique, comme une œuvre d'art à part entière.

Baguette. Il faut porter une part importante du crédit artistique de cette décennie prodigieuse à Sylvain Cambreling, appelé à prendre demain la direction de l'Opéra de Francfort, où l'on verra comment ce spécialiste du travail *en stagione* s'adaptera aux joyeusetés de l'exploitation « en répertoire ». La clairvoyance de Mortier avait été de le nommer à la tête de l'orchestre en même temps qu'un chef d'expérience, John Pritchard. Plus flexible, moins intellectuel, celui-ci prit peu à peu ses distances pour laisser son jeune collègue seul comme directeur musical. Forçat du travail, Cambreling s'est impliqué avec rigueur et passion dans les nombreux spectacles qu'il a dirigés, prônant une syner-



DE LA MONNAIE DE BRUXELLES

devenu patron d'Opéra

– L'opéra est devenu un musée. Peut-il vraiment sauver quoi que ce soit?

– Si le passé, c'est forcément le musée, alors je cesse de jouer de la musique de Bach en dehors des offices (là où son message spirituel garde encore un peu d'actualité). La modernité réside, à mon sens, dans le regard que l'on porte aujourd'hui sur les œuvres d'hier ou d'avant-hier, réinterprétées dans l'instant. Toute création qui passe par l'écrit appartient au passé, alors même que l'encre de la partition vient à peine de sécher. Chaque œuvre nous parle de nous au présent, pour peu qu'on sache aller à sa rencontre sans refuser de remonter le temps, sans nier l'écart irrémédiable de l'histoire. Pour cette raison, je suis évidemment favorable à l'exécution des œuvres anciennes sur instruments anciens. Prétendre « réactualiser » Mozart en le transportant dans un fast-food, comme le fait Peter Sellars, met en évidence ses anachronismes et cache ce que ses opéras ont à *nous dire* d'essentiel. Puccini, avec son réalisme et son militantisme, en dit peut-être moins sur le combat féministe que Mozart et Da Ponte dans *Cosi fan tutte*.

– A. D. : Quand on les lit, on redonne vie à Sophocle, Shakespeare, Gesualdo, Mozart, Strauss, Berg ou Boulez. Que l'auteur soit mort ou vivant ne change rien à l'affaire.

– Pourtant n'y a-t-il pas des choses à dire aujourd'hui, que seuls peuvent traduire des langages contemporains?

– B. F. : Tout le danger, en effet, d'une certaine position post-moderne est de croire que l'on peut relire indéfiniment le passé sans le confronter à la création de son temps. Chéreau a dirigé le Théâtre des Amandiers de Nanterre avec l'écrivain Bernard-Marie Koltès à ses côtés. De même, je veux que la Monnaie donne un opéra en création chaque année.

» Ainsi, vous trouverez dès le début de ma première saison *les Troyens* de Berlioz, *Didon et Enée* de Purcell et *Medeamaterial* de Pascal Dusapin sur un texte de Heiner Müller. Soit deux relectures de fragments de l'Antiquité axés sur des personnages abandonnés (Cassandre chez Berlioz, Didon chez Purcell), et le mythe de Médée, autre femme délaissée, relu par un écrivain allemand contemporain et un jeune compositeur français. Pourquoi revenir aujourd'hui à l'histoire atroce de cette reine trahie par son mari et se vengeant de lui en tuant ses enfants, sinon comme métaphore de la décomposition des Etats modernes et des luttes fratricides qui en résultent?

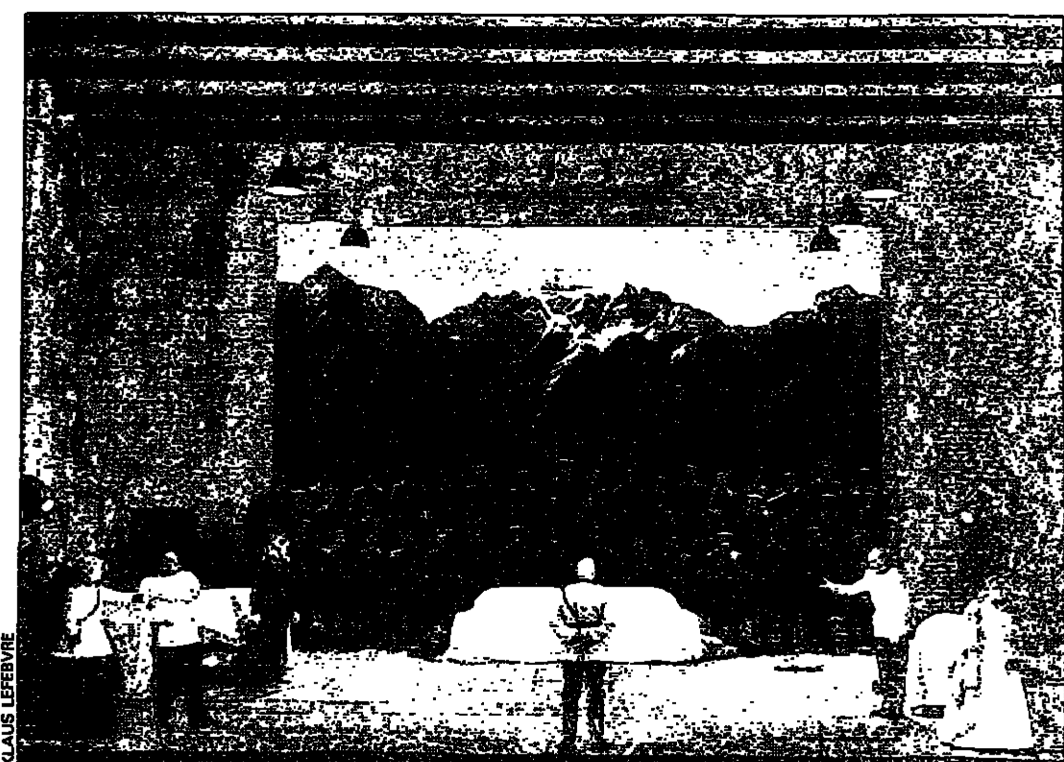
– A. D. : « *Je ne peux pas m'empêcher de tuer les miens parce que c'est tout ce qui reste en ma possession* » ...

– B. F. : Dans un autre registre, mais dans un même souci de continuité, Luc Bondy adapte et met en scène *la Ronde*, d'après Schnitzler, dont Philippe Boesmans a composé la musique. Boesmans et Bondy avaient collaboré au *Couronnement de Poppée*. Et il est satisfaisant pour l'esprit que l'homme de théâtre qui nous avait gratifiés d'un si beau *Cosi* travaille aujourd'hui à *la Ronde* où, comme chez Mozart, les couples se font et se défont à mi-chemin de l'archétype et du trivial. Tout de suite après viendra *la Callisto*, de Cavalli, autre opéra du travestissement et du masque, où les situations banales se muent en modèles universels. Nous devons être conscients qu'en décidant d'un projet nous entrons dans une perspective. Ainsi, nous aurons ultérieurement à nous demander s'il n'est pas opportun de construire des séries sur un compositeur ou un style. J'aimerais, en résumé, ne programmer que des œuvres qui aient un sens et que j'aie envie de fréquenter. Il y a une façon morale de faire ce métier. »

Propos recueillis par
ANNE REY


LE SOIR/BRUXELLES

Gérard Mortier dans son théâtre.


KLAUS LEFEBVRE

« Le Ring », mise en scène de Herbert Wernicke (1991).

UNE DÉCENNIE

des talents

gie entière, dès le début de la conception, avec le metteur en scène, le scénographe et le dramaturge. Les résultats de cette méthode (de *la Finta Giardiniera* jusqu'à *De la maison des morts*) ont creusé l'écart avec la moyenne des spectacles lyriques sur les scènes européennes.

Bastille. Imposé par Pierre Boulez, non seulement à cause de ses compétences mais aussi de son attachement à la musique d'aujourd'hui, Mortier se retrouve « officieusement » en 1985 à la tête du projet Bastille, une responsabilité rapidement écornée par quelques anciens campant sur la place, Michèle Audon et François Bloch-Lainé. Il croit fermement en sa réussite pendant quelques mois et propose un plan d'exploitation correspondant assez bien au cahier des charges initial (les 365 représentations annuelles de l' « Opéra populaire ») mais doit déchanter devant la confusion de la tutelle politique, l'impossibilité de modifier en profondeur les conventions collectives du personnel de Garnier et d'imposer certains choix artistiques comme celui de Christoph von Dohnanyi à la tête de l'Orchestre de la Bastille. Il part en 1986 en ayant habilement négocié son second mandat de six ans à la Monnaie auprès d'un conseil d'administration quelque peu effrayé de voir s'installer son oiseau rare à Paris.

Finances. La gestion de Gérard Mortier a la réputation d'être un gouffre à millions. Le budget de la Monnaie a fait un bon prodigieux depuis dix ans; il est actuellement de l'ordre du 170 millions de francs pour une subvention de 130 millions (ce qui est relativement modeste par rapport aux grandes maisons internationales) (1). Il y a trois ans, l'Etat a consenti un effort exceptionnel pour combler le déficit (estimé à 220 millions) sous promesse d'éviter de nouveaux dépassements budgétaires. Le solde négatif actuel est de l'ordre de 40 millions; la partie directement imputable au directeur peut être évaluée à 25 millions (une faible partie pourrait encore être récupérée durant le mois prochain). Il n'est pas impossible que le ministre concerné, M. Louis Tobback, remette à nouveau les compteurs à zéro mais la situation politique n'y est guère favorable. Politique de prestige, crie-t-on çà et là (il est vrai que la seule édition de l'impressionnant volume-programme du *Ring* a coûté 1,2 million, non amorti par sa vente).

Béjart. Le départ de Béjart en 1987, installé à Bruxelles depuis vingt-cinq ans avec son Ballet du XXe siècle, a créé un grand émoi. N'a-t-on pas vu un ministre s'envoler pour Moscou en espérant retenir le chorégraphe offensé? Catastrophe pour un large public qui avait découvert la danse à travers le Ballet du XXe siècle, et, aujourd'hui encore, les tournées bruxelloises du Béjart Ballet Lausanne drainent les foules. Plusieurs causes ont été évoquées pour expliquer le divorce, mais il semble bien qu'il n'y ait pas d'explication unique. Béjart représentait le seul reliquat de l'ère Huisman, et si un respect mutuel semblait habiter les deux hommes (Mortier lui avait confié la mise en scène d'une *Chauve-souris*), le directeur n'avait jamais montré d'enthousiasme pour les choix esthétiques de son maître à danser. Un contentieux s'était installé sur le budget propre du ballet et les émoluments de son patron. Le ciel bruxellois était trop petit pour deux astres de grande magnitude et un projet était à l'étude visant à placer Mortier le dépensier sous la tutelle financière de Béjart...

Salzbourg. Le magnétisme Mortier agira-t-il dans l'ancien fief de Karajan, présenté généralement comme un antre du conservatisme? Cette question équivaut à s'interroger sur les capacités de partage de l'autorité (il est le responsable artistique dans un triumvirat) d'un patron habitué à régner en monarque. Ensuite sur la résistance des baronnies locales, notamment les importants labels discographiques et les agences d'imprésarios, qu'il a souvent étrillés dans ses interviews. Son geste messianique de jeter les marchands hors du temple irrite autant que sa propension à donner des leçons à chacun. Sa programmation salzbourgeoise connue depuis cet été a pourtant séduit. Témoin : le changement de ton même parmi les journaux viennois les plus acharnés à l'excommunier (« *Cela peut fonctionner...* ») et ses stratégies avec les médias. Il a accueilli royalement la presse internationale et surtout germanophone pour son *Ring* de Bruxelles.

Héritage. Le 31 décembre à minuit, Mortier a remis les clés de la Monnaie à Bernard Foccroulle. Il lui laisse aussi une jolie ardoise, point noir qui est aussi un manquement à la parole donnée. Lors du rééquilibrage du financement de la Monnaie, Mortier s'était solennellement engagé à respecter l'équilibre budgétaire. Cependant, l'héritage artistique de la maison fait pencher la balance globale vers un bonus considérable : un théâtre rénové et performant, une réputation jalousée, un personnel expérimenté (quelques-uns partent, la majorité reste), un bon orchestre eu égard aux salaires très bas des musiciens belges, un des meilleurs chœurs d'Europe, un public habitué à la qualité, un stock de productions de grande classe toujours exploitables, une exigence de qualité qui a servi de référence et de moteur dans la vie culturelle belge.

FERNAND LECLERCQ

(1) Les Opéras Bastille et Garnier ponctionnent 540 millions sur les 1 776 millions de francs du budget total de la Direction de la musique.

Ne tirez pas sur le directeur !

par Pierre Mertens*

GÉRARD MORTIER, comme Christophe Colomb, cherchait un pays et en a découvert un autre. Il pensait arriver dans une petite nation sans vanité et mélomane, il a découvert une contrée fanatiquement déchirée et à l'occasion passionnément inculte. Il a dû composer avec le pouvoir qui gérait cette boutique. Il s'en est plutôt bien tiré, car il le fit sans complexe et avec une passion que la médiocratie locale ne réussit jamais à désarmer. Rien qu'à ce titre, « l'ère Mortier » s'inscrira dans l'Histoire.

Convenons-en : aux yeux de certains, ce suzerain n'était pas tout à fait sans reproche. Se rappeler un prédécesseur ou imaginer un héritier ne hantait pas ses nuits. Il ne s'est figuré qu'insulaire. Mais, pour mieux affronter la suspicion des politiques, à Bruxelles, cette solitude lui convenait et, paradoxalement, le servit. Il est souvent apparu comme le paladin singulier d'une noble cause. Or Zorro n'était pas seul, si beaucoup de ceux qui voulaient, comme lui, la défendre, étaient bien moins « arrosés »...

En somme, il savait donner mauvaise conscience aux ministres responsables. Grâces lui en soient rendues! S'ils n'étaient pas là pour qu'on pût les culpabiliser à bon escient, à quoi serviraient-ils donc? « Somptuaire », Mortier? Pas encore assez!

Despotique? Assurément. Ce révolutionnaire adore l'exercice du pouvoir. Il l'a assumé à Bruxelles de façon quasi ludique. Un vrai patron. C'est-à-dire : frisant presque la caricature. De ceux qui aiment téléphoner de leur limousine avec chauffeur même s'ils pourraient attendre d'être arrivés à destination pour appeler leur interlocuteur dans de meilleures conditions... Il y a du Citizen Kane en Gérard Mortier. Mais, comme le personnage de Welles, il emportera sans doute avec lui le secret de son génie.

Parlons esthétique. Gérard n'a qu'un seul dieu : Mozart, qu'il adule, et qu'il a servi comme personne. Pour les autres musiciens, il n'a que de l'amitié, du goût ou de la répulsion. A Bruxelles, Berg fut honoré. Janacek? Redécouvert. Verdi? Respecté. Wagner? Pourrait mieux faire! Nous avons eu droit, en fin de septennat, à une Tétralogie pauvrement chantée et que la mise en scène tirait du côté du stéréotype national-socialiste. Assez tristounet pour un adieu. Le pire? Nous avons été, durant sept ans, interdits de Puccini.

Sans rire, et crispé dans son inébranlable veto, Gérard nous assurait que nous ne perdions pas grand-chose. Nous n'avons pas eu droit, non plus, au moindre Britten. Ce guetteur merveilleusement intuitif avait donc ses moments de surdité. Devons-nous les lui pardonner? Non, bien sûr. Ce n'est pas notre rôle. Et lui-même serait déçu par cette sorte de mansuétude. Un directeur de théâtre doit-il se montrer militant? Au point de nous faire partager ses sectarismes? Ça se discute!

Discutons des priorités, de la hiérarchie des valeurs. A la Monnaie, il a transcendé l'orchestre avec l'aide de l'impeccable Cambreling. Tout au long de sa période bruxelloise, il a préféré aux stars du chant, aux grandes voix, la qualité et souvent l'excellence de la mise en scène. On allait au TRM pour regarder plutôt que pour entendre. Mais il y avait de magnifiques exceptions à cette règle.

Un mot sur la promotion, l'emballage médiatique. Gérard avait le sens de la conférence de presse et, à la radio, il passait toujours pour « authentique ». J'avoue, à titre personnel, que c'est surtout la banalité « pédagogique » de son discours qui me frappait. Certaine façon nonchalante d'enfiler les clichés. Une manière inimitable de restaurer les évidences. Ce manager dont, en privé, la vigilance intellectuelle n'était jamais en défaut, face à un auditoire, pontifiait un peu. Sous-estimait-il celui-ci? Peut-être. L'homme n'était pas économe de son dédain, que celui-ci se révélât ou non fondé.

Mais comment me montrerais-je injuste ou ingrat? Lorsque le compositeur Philippe Boesmans et moi-même (pour le livret) conçûmes *la Passion de Gilles* à la demande du TRM, nous rêvions d'écrire un véritable opéra (dans la tradition post-romantique) et pas seulement un « spectacle musical » – forme bâtarde s'il en est. Gérard n'a pas discuté, a relevé le défi avec autant de ferveur que de sens du risque. Vertus assez rares au pays qu'il vient de quitter... Ce fut une belle aventure, que seul rendit possible un esprit conquérant, ouvert et déterminé. Toutes qualités qui, à Salzbourg, devraient faire merveille.

* *Ecrivain.*

LA NOUVELLE VAGUE EN LIVRES

Courants et remous

Aucun mouvement du cinéma français n'a eu autant de cohérence et d'échos que la nouvelle vague. Elaborée dans le creuset des *Cahiers du cinéma*, incarnée par Godard, Truffaut, Rohmer, Rivette, Chabrol, mais aussi par des francs-tireurs qui participèrent de cette remise en cause radicale, elle demeure « une certaine tendance du cinéma français » à la riche descendance. Ce dont témoigne, aussi, une série d'ouvrages récemment publiés.

« LES CAHIERS » A L'ÉPREUVE DU TEMPS

Dans son Tome 1 de l'*Histoire des « Cahiers du cinéma »* (les neuf premières années de la revue), Antoine de Baecque – fasciné par l'esprit et la personnalité des fondateurs comme de l'équipe des Jeunes – turcs lancés à l'assaut du cinéma traditionnel, – retrouvait le contexte historique et culturel dans lequel étaient nés puis avaient grandi ces *Cahiers*. La chronique des années plus récentes, et donc plus proches de l'auteur, courait le risque d'une analyse partisane de cette autre aventure, qui faillit mal tourner – et, de fait, tourna mal au cours des années 70.

Eh bien, non. Le travail, qui couvre une vingtaine d'années, reste parfaitement objectif. Antoine de Baecque, lui-même membre de la rédaction depuis cinq ans, ne s'en laisse pas conter. Il sait observer, écouter les témoignages, lire et relire la revue ou, plutôt, les revues car, de 1959 à 1981, il y en a eu trois, secouées par des crises internes, des querelles dogmatiques, des hésitations ou des choix autoritaires, avant que ne renaissent, modernisés et fortifiés, *les Cahiers* qui allaient être ceux des années 80.

« Crépuscule en jaune » titre de Baecque pour la période 1959-1964. André Bazin est mort. Les jeunes turcs font des films. Eric Rohmer assure la rédaction en chef. En fait, il cherche à continuer – il impose – cette tradition de la beauté du cinéma propre à la cinéphilie radicale, et ne se préoccupe ni des films de la nouvelle vague ni des attaques qui vont déferler contre eux. Révolution de palais : en 1963, Jacques Doniol-Valcroze, qui reste – et pour longtemps – l'administrateur de la revue, soutenu par François Truffaut et les autres, renvoie Rohmer. Jacques Rivette le remplace. Épisode douloureux et lourd de conséquences.

L'une d'elles sera la plus grande disponibilité d'Eric Rohmer pour la mise en scène de cinéma. On sait ce qu'il en est advenu d'heureux. L'autre est un changement considérable d'orientation, sous une présentation nouvelle. Daniel Filipacchi, dont le groupe d'édition a le vent en poupe, particulièrement auprès des jeunes, augmente ses parts financières dans *les Cahiers* et en assure la publication, dans une présentation nouvelle, très aérée, très séduisante esthétiquement. Mais c'est, la plupart du temps, contre Filipacchi que le contenu de la revue sera conçu, à la recherche du cinéma comme art moderne, et d'un système théorique.

Jacques Rivette est féru de Barthes, de Boulez, de Lévi-Strauss. De nouveaux rédacteurs, Jean-Louis Comolli, Jean Narboni, Jean-André Fieschi, manifestent une exigence révolutionnaire. Avant même 1968 se négocie le tournant politique. *Les Cahiers*, avec lesquels Daniel Filipacchi rompt fin 1969, vont risquer de se perdre.

Les membres de diverses chapelles se déchirent et s'excommunient, les responsabilités rédactionnelles changent de mains sous l'effet de purges idéologiques, la revue, rejetée par Truffaut lui-même en 1971, n'a presque plus de lecteurs, elle cherche désespérement de l'argent et se retrouve tragiquement seule. Le récit de ses *déménagements à travers Paris et de ses péré*grinations entre communisme, maoïsme, structuralisme, sémiologie n'est pas seulement l'histoire des *Cahiers*. C'est celle du monde intellectuel et culturel à l'intérieur d'une société travaillée par un profond désir de renouvellement.

C'est l'histoire d'une ou deux générations qui ont cru à la révolution et au gauchisme, et qui se sont, avec une obstination terroriste (intellectuellement s'entend), accrochées à ces idéologies comme si elles avaient pressenti qu'elles ne dureraient pas.

Lorsque, à la fin des années 70, grâce à Serge Daney et Serge Toubiana, *les Cahiers* se ressaisissent, réinventent la cinéphilie, en assouplissant, sans l'abandonner, une pratique théorique, puis se réconcilient avec Truffaut, la revue des années 80 prend son essor. Elle résistera au vide idéologique et politique de notre temps, mais c'est une autre histoire. Antoine de Baecque s'est arrêté en 1981. Il a tout rassemblé, tout compris, tout dit. On ne peut qu'admirer.

JACQUES SICLIER

★ *Tome 2. Cinéma, tours détours 1959-1981*, par Antoine de Baecque. Editions Cahiers du cinéma, 384 p. illus. 159 F.

LES MYSTÈRES DE ROHMER

Ni biographie ni étude historique d'une œuvre, le *Rohmer* de Bonitzer se présente comme un *« essai diagonal »*. En toute liberté et en parfaite connaissance de cause, il se promène dans le jardin à la française que constitue la filmographie du plus littéraire des mousquetaires de la nouvelle vague. Critique chevronné (aux *Cahiers du cinéma*) devenu scénariste en collaboration de quelques metteurs en scène importants d'aujourd'hui (Jacques Rivette, André Téchiné), Pascal Bonitzer est particulièrement bien placé pour repérer les mécanismes souterrains en action dans les films de Rohmer.



« Le Genou de Claire », d'Eric Rohmer.

CAHIERS DU CINÉMA



Il démontre avec un joli brio combien le cinéaste est à la fois un grand moderne et un grand classique. Moderne, car il ne filme pas des événements, mais le récit de ces événements : il est un cinéaste du temps des médias et de la critique de la représentation. Mieux, il ne raconte pas des faits mesurables à l'aune d'une vérité ou d'un mensonge avérés, mais entretient un rapport aléatoire entre plusieurs possibles, simultanés ou successifs, qui fait beaucoup du charme de ses films pour qui sait en jouir (et agace ceux qui s'y refusent).

Mais Rohmer est un classique : ces jeux de faux-semblants *sont du domaine du discours, du romanes*que et du commentaire. Loin de l'hypnose du « tout-image », la narration, dont Rohmer maîtrise tous les modes, laisse place à la discussion, à la réflexion, à la « dispute » au sens ancien, entre les personnages mais aussi entre le film et ses spectateurs. Organisateur des débats, discret et policé, le metteur en scène se garde bien d'en donner le mot de la fin.

Sans prétendre les résoudre, Pascal Bonitzer repère la cohérence de ces *« mystères en mineur »* de film en film, et surtout dans les trois séries que constituent les *Six contes moraux*, les sept *Comédies et Proverbes* et *Conte de printemps*, premier épisode du nouveau cycle (*Conte d'hiver* sortira le 29 anvier). Il y ajoute le premier long-métrage, *le Signe du lion*, mais glisse vite sur *la Marquise d'O* et évoque à peine *Perceval le Gallois*.

Ce sont les *Contes moraux* qui fournissent le corpus le plus simple, sans doute parce qu'ils sont construits autour du triangle plus maniable du couple adultère (et aussi parce que leur texte a été publié, chez Ramsay). Que Bonitzer imprime à son étude la marque de ses propres thèmes fétiches, centrés sur le contrat et le complot, n'est pas gênant : ils sont effectivement à l'œuvre chez le cinéaste, et Bonitzer ne prétend pas à l'exhaustivité.

Il repère ainsi, dans la fidélité de Rohmer à la pensée esthétique et morale d'André Bazin, le système des jeux de la séduction et de la rivalité, de la quête de reconnaissance de soi et des ambiguïtés des victoires non consommées, qui font le puritanisme inquiet et gracieux des comédies de l'amour filmées par l'auteur du *Goût de la beauté* (1).

JEAN-MICHEL FRODON

★ *Eric Rohmer*, de Pascal Bonitzer. Cahiers du cinéma. 144 p. 89 F.

(1) *Le Goût de la beauté* d'Eric Rohmer, un des livres-clés de la cinéphilie, lui aussi publié par les Cahiers du cinéma.

GODARD A L'ÉCOLE

Quatrième volume de la collection « Image par image », consacrée chaque fois à l'analyse d'un film et à la constitution d'un dossier pédagogique destiné aux élèves en cinéma, le petit volume *le Mépris* a les avantages et les inconvénients de cette formule. Méticuleux, didactique, tour à tour collé à la lettre du film ou l'encerclant de données historiques et sociologiques, alourdi des explications insistantes du commentateur, il servira de référence sans rendre compte de la vraie nature du film.

Avec ses défauts mêmes, il donne pourtant quelques indices sur le destin singulier du septième long métrage de Jean-Luc Godard devenu le film qu'aiment ceux qui n'aiment pas Godard. Entre les statues de Zeus et de Fritz Lang, entre les icônes de Bardot et d'Hollywood (sans oublier Moravia), *le Mépris* avait tous les atouts pour devenir « de la culture ». C'est-à-dire à peu près le contraire de l'odyssée morale filmée par Godard, qui en disait : « Le Mépris *prouve en cent quarante-neuf plans que dans le cinéma, comme dans la vie, il n'y a rien de secret, rien à élucider, il n'y a qu'à vivre – et à filmer.* »

J.-M. F.

★ *Le Mépris*, de Pascal Vimenet. Collection « Image par image ». Hatier. 148 p. 118 F.

LE « PAPITON » PRODUCTEUR

Ce livre-là est un acte d'amour. D'une fille à son père. De Chantal à Georges de Beauregard, producteur de films qui appartient à l'histoire du cinéma français, de la nouvelle vague en particulier, et qui était aussi, pour elle, « Papiton ». Au nom de cet acte d'amour tendre et obstiné, on pardonnera le manque d'aération de la mise en pages, la reproduction médiocre des photographies.

Fière de ce père auquel elle a voué un véritable culte, Chantal de Beauregard a voulu le raconter sous tous ses aspects : vie privée, vie familiale, vie professionnelle. On remonte, dans les premiers chapitres, les branches d'un arbre généalogique impressionnant, on découvre les lieux qui façonnèrent cette famille, le mariage de Georges de Beauregard à Vichy en février 1942, la Résistance, l'après-guerre.

Rien d'édifiant. Le portrait qui se précise est celui d'un aventurier, d'un risque-tout, saisi par le cinéma, dans lequel il s'est engagé sans souci du profit. Un roman, ces quelques années d'Espagne, où Georges de Beauregard coproduit en plein franquisme le cinéaste communiste Juan Antonio Bardem, ce remue-ménage qui aboutit aux premiers films de Pierre Schoendoerffer et à Jean-Luc Godard (la rencontre avec Godard, alors attaché de presse à la Fox, est fort savoureuse).

Succès, difficultés d'argent, triomphe de la nouvelle vague, réinvestissements, projets parfois insensés et pourtant réalisés, monde du cinéma tel que l'enfant, puis la jeune fille, puis la femme l'a connu dans le sillage de « Papiton » : tout cela passe, parfois, par des témoignages des cinéastes et des acteurs qui ont travaillé avec le producteur. Pourtant la narratrice ne quitte jamais son attitude subjective, et quand vient le temps des revers, de la maladie et de la disparition, on sent que Chantal de Beauregard, qui avait déjà créé le Prix Georges de Beauregard pour préserver la mémoire de l'homme de cinéma, en a gros au cœur.

★ *Georges de Beauregard*, par Chantal de Beauregard. Editions Lacour. Collection « Colporteur ». 264 p. illus. 95 F.

J. S.

VARDA AU SINGULIER

Agnès Varda appartient-elle à la nouvelle vague ? Non, si on en croit les dates : *la Pointe courte*, le court-métrage qui la révéla, est de 1956 et fait d'elle une contemporaine de Jacques Demy, de Jean Rouch et d'Alain Resnais, précédant (de peu) le coup de tonnerre quasi simultané des *400 coups* et d'*A bout de souffle*. Non, si on s'en tient à la généalogie restrictive des cinéastes issus des *Cahiers*, auxquels elle ne collabora jamais. Et non encore, du point de vue d'un des membres éminents de la « bande » : Truffaut accueillit *la Pointe courte* avec une froideur certaine.

Pourtant, de *Cléo de 5 à 7* à *Documenteurs* et *Sans toit ni loi*, la liberté de ton, l'économie de récit, la contrebande sur la frontière entre documentaire et fiction, et la part que l'ancienne « photographe officielle » du TNP de Jean Vilar a pris au coup de jeune du cinéma français dans les années 60 – qui n'a jamais faibli depuis, – en fait un membre à part entière de ce mouvement.

La place de la photo, l'influence des origines grecques, le statut de cinéaste-femme, la position singulière de Varda dans l'histoire du cinéma français, le traitement très particulier du temps dans ses films constituent les *principales approches de l'ouvrage col*lectif que lui consacrent les *Etudes cinématographiques*. L'analyse de cinq films, des débuts à *Jane B. par Agnès V.* et *Jacquot de Nantes*, précisent ce portrait-collage, à la fois austère et aigü, d'une des personnalités majeures du cinéma français.

J.- M. F.

★ *Agnès Varda*. Ouvrage collectif. Lettres modernes. 210 p., 138 F.

« TALONS AIGUILLES », LE NOUVEAU FILM DE PEDRO ALMODOVAR

L'apothéose du rouge

D.R.

IL fallait bien que cela arrive. Que, lassé des paresses et des délices de ses subversifs délires, Pedro Almodovar donne un jour un film qui contienne tous les autres et soit le premier. Ce serait le neuvième, *Talons aiguilles*. Il ne parlerait plus de nymphomane violée par son père, ou de religieuses qui se piquent à l'héroïne, ou de matador assassin, ou de scaphandrier voyeur dans l'eau du bain. Mais il parlerait une fois encore du labyrinthe des passions, de la loi du désir, de femmes au bord de la crise de nerfs. Loin cependant de *l'Aube intrépide* des années 80 (1), il revêtirait une maîtrise totale, une capacité nouvelle à mener à son terme un récit compliqué et limpide.

Rebecca, présentatrice à la télé, mariée au directeur de la chaîne, n'a jamais cessé d'attendre sa mère, d'être larguée par sa mère, célèbre chanteuse pop des années 60 qui va revenir. Toute convenable et frileuse, comme jamais grandie dans son tailleur Chanel intemporel, Rebecca à nouveau l'attend et se donne en l'attendant à un travesti qui dans un night-club parodie sa maman... A peine débarquée, Becky del Paramo, une fluidité d'acier sous des dehors Armani, redevient la maîtresse de son ancien amant devenu le mari de sa fille. Il est assassiné. Dans une confession impassible et hilarante, Rebecca s'accuse du meurtre en direct à la télévision. Ça ne serait d'ailleurs pas la première fois qu'elle tue un homme par amour pour sa mère, petite fille déjà... Un juge raffiné et doucement barbu enquête.

On voit Rebecca enfant, filmée à hauteur d'enfant, sa peur fondatrice d'être abandonnée. On voit Becky chanter. Son retour à la scène est magnifique. Dans une ellipse foudroyante, Almodovar lui fait baiser les planches comme le pape à sa descente d'avion baise une terre d'accueil. Cette femme prosternée, la marque sanglante de ses lèvres sur le parquet sacré, son dos nu musculeux, impudique de labeur révélé... C'est triste comme un strip-tease et beau comme un bravo.

On ne voit rien, en revanche, des crimes, des délits, les cadavres sont cachés, couchés en travers des cœurs, ça se passe à l'intérieur. Où tout est rouge. Et bat et bouge. Rouge aussi le film, les Chanel, les Armani, les téléphones, les canapés, les sentiments.

Sur la musique chic du japonais Ryuichi Sakamoto, heureusement « polluée » par quelques déchirantes chansons populaires, chacun des personnages va son chemin, erratique et pressé, dans la logique inflexible des rêves. Et Almodovar les regarde avec une compassion inhabituelle. Ce sont des femmes surtout, des mères, des filles, ces deux moitiés de pomme offertes par le serpent. L'homme ? Il est mort, ou bien il ne sait pas qui il est, ce qu'il est. Le juge barbu ne serait-il pas en même temps le joli travesti ?

Miguel Bose met dans tous ses avatars d'ectoplasme de mâle une gracieuse transparence, et Marisa Paredes donne à Becky del Paramo toute l'extravagance et la férocité requises. Mais la divine surprise de *Talons aiguilles*, celle qui emporte tout dans le torrent de larmes qu'elle verse, c'est Victoria Abril (avec Pedro Almodovar sur la photo ci-contre). Libérée des chaînes *d'Attache-moi*, de son rude statut de sex symbole ibérique, elle est incroyable de douleur et de drôlerie, de passion, en somme.

La scène finale, d'une sobriété magistrale qui chasse le mélodrame, donne la clé du titre. Ces « talons aiguilles » claquent dans la mémoire de Rebecca. Elle ne pouvait s'endormir autrefois sans que retentissent au bout du couloir le bruit bien aimé des pas haut perchés de sa mère... C'est l'instant des ultimes confidences. Becky meurt en s'appropriant le meurtre non élucidé. Pour sauver Rebecca. Ou pour la rendre à jamais son inguérissable débitrice ?

Pedro Almodovar, le clown culte ne rit plus. Il vient de mettre en scène une mort qui, à l'inverse de toutes celles qui jalonnaient ses films précédents, n'est ni kitsch, ni fantasmée, ni hyperréaliste, ni parodique. Une mort belle, pâle et sérieuse. Un vrai rite de passage pour son œuvre à venir.

D. H.

(1) C'est ainsi que Pedro Almodovar appelle la « Movida » dans le recueil de ses textes récemment parus chez Ramsay/de Cortanze, sous le titre *Patty Diphusa, la Vénus des lavabos*.

UN ENTRETIEN AVEC LE RÉALISATEUR

La future mère était en noir

Une veste bleue comme une piscine de David Hockney, des yeux noirs de cachous Lajaunie, un talent multicolore. Bien qu'aucun bruit de talons aiguilles ne résonne dans la mémoire de Pedro Almodovar, il se sent très proche, dit-il, de son neuvième film, qui ouvre pour lui une nouvelle période, de nouvelles portes aussi.

« S'IL reprend beaucoup des thèmes que j'ai déjà abordés, *Talons aiguilles* ouvre aussi de nouvelles portes, *dit Pedro Almodovar*. Mes prochains films seront davantage nourris de mes propres souffrances, des douleurs de ma vie privée, je ne dis pas ça pour faire mélo, et je pense que cela prendra d'abord la forme d'une comédie délirante... Mais en attendant, je me suis senti très bien représenté par *Talons aiguilles*, c'est un film loin de mon quotidien, mais qui m'a ému, beaucoup. Mon but a été de parler avec admiration de deux personnes complexes et imparfaites qu'on n'aurait jamais idée de prendre comme modèles, mais que moi, en tant qu'auteur, j'entends bien rendre proches des spectateurs.

» Je prends ainsi le contrepied de la culture espagnole, quasiment noyée dans un sentiment de culpabilité marié à l'idée de châtiment. Du moins, c'est l'éducation que j'ai reçue. L'éducation catholique. Et je réagis évidemment contre cette éducation : la culpabilité ne saurait nous être imposée, c'est un domaine absolument personnel. Avec leur capacité à créer leurs propres remords ou à assumer une certaine incommodité à vivre, mes personnages s'approprient la culpabilité, en inversent les forces, la transforment en arme qu'ils utilisent selon leur désir.

» La culpabilité devient un moyen d'expression, le moteur essentiel de la narration, de toute fiction. C'est un élément primordial de la tension dramatique. Dans *Talons aiguilles*, tout se produit *à l'intérieur* des personnages, ils sont responsables de leurs actes. Et c'est à eux seuls que j'octroie le droit de souffrir et de se punir. Pas de se punir, en fait, seulement de souffrir. Je ne crois ni au châtiment social ni à la justice de la même eau. Le seul qui maintienne une certaine ambiguïté dans le film est le juge. C'est en général un gros défaut lorsque le spectateur ne peut pas définir physiquement un personnage, lorsqu'il ne sait pas clairement à qui il a affaire. Mais cette fois, j'ai délibérément laissé flous les contours du juge, qui représente pour moi le mystère inaccessible de la justice...

» Le film est très abstrait aussi dans son rapport au temps. Ces deux femmes sont absolument autonomes et d'une certaine façon marginales par la manière dont elles agissent. Je ne me suis donc pas astreint à dater les décors. Il ne s'agit pas de telle rue, dans telle ville, à ce moment-là. Parce que la relation mère/fille est une relation absolument primitive. Le fait que l'une soit habillée Chanel, l'autre Armani, qu'elles portent en somme l'uniforme de leurs personnages, leur confère, par leur classicisme, une sorte d'éternité.

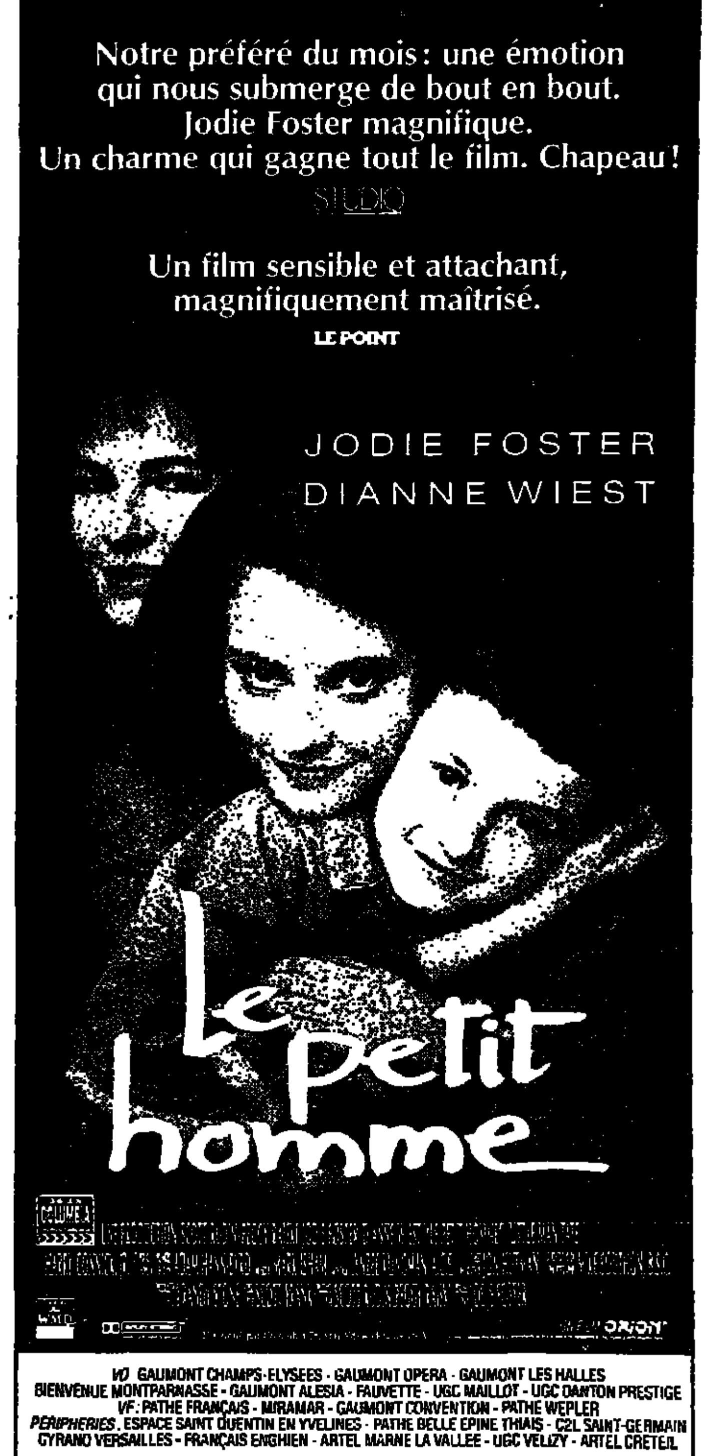
» La grande chance du film, c'est le travail de Marisa Paredes et Victoria Abril. Parce que le danger de « mélodramatiser » existait bel et bien. Les situations, les dialogues, les relations, tous les ingrédients du feuilleton étaient réunis. Et je pense que l'équilibre conservé, la rigueur, la crédibilité, je les dois à mes deux actrices. Elles me permettent de tenir les rênes du film. L'émotion jaillit quand même... à travers les larmes de Victoria ! Elle pleure souvent, elle pleure tout le temps, et je peux vous l'assurer, chacune des larmes qu'elle verse est à elle. Toujours au bord de la crispation, elle parvient à laisser le champ libre à l'abandon de son personnage tout en conservant sa maîtrise de comédienne. C'est virtuose, une sorte de prouesse d'acrobate de cirque.

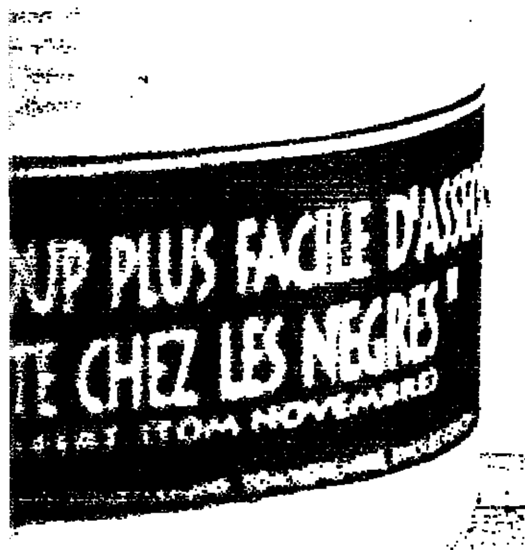
» On me demande si la fin du film – le sacrifice de la mère au seuil du trépas pour innocenter sa fille du meurtre qu'elle a commis – est une vision « chrétienne » de l'affaire. Une « rédemption ». Je dis que non ! Ce sacrifice est encore une manifestation d'égoïsme : la mère continue à se comporter en star, et la mort lui donne une opportunité, la dernière, de se transformer en héroïne. A ce moment précis, cela lui convient donc d'être généreuse. Elle l'est sur un mode spectaculaire, comme d'habitude. Elle sauve sa fille, sans lui donner ce qu'elle a toujours demandé, sa présence. Parce qu'elle la quitte. Parce que la vie est injuste. Oui, c'est vrai, le titre espagnol est plus beau. Il ne s'agit pas de *Talons aiguilles*, mais de *Talons lointains*. Ce titre-là porte en lui la nostalgie. Il évoque le bruit des pas de la mère qui s'éloigne, il est le bruit de l'absence.

» Vous avez remarqué ? *Talons aiguilles* est un film rouge ! Rouge passion, sang, violence, tout ce que vous voudrez ! Je me souviens d'avoir lu un livre de Henri Michaux, *Un barbare en Asie*, dans lequel il disait que la couleur rouge était pour la culture latine celle des condamnés à mort. C'est une explication intellectuelle ! La mienne est plus physique. J'aime beaucoup le rouge, c'est une couleur difficile à utiliser, mais je la sens, intuitivement, et je l'apprivoise avec de plus en plus de liberté, de film en film. La couleur représente cette espèce d'impudeur qu'ont mes personnages.

» Je viens de la Mancha. C'est le pays de la pure aridité. Le sombre, le gris. L'esprit de Philippe II d'Espagne. La campagne fait penser à De Chirico ; des pierres, pas d'arbres, pas d'horizon. Il y a une chose que je n'ai encore racontée à personne, mais qui ces temps derniers m'obsède. J'avais donné un petit rôle à ma mère dans *Attache-moi*. Je la conduis donc dans un grand magasin de Madrid pour qu'elle choisisse son costume. La vendeuse dit : *« Quelque chose de sombre pour la dame ? »* Et ma mère : *« Ah ! non, assez ! Je n'ai pas cessé d'être en deuil, j'ai été obligée de m'habiller en noir depuis l'âge de trois ans ! » « Et vous vous rendez compte,* continuait ma mère en me désignant du doigt à la vendeuse, m'excluant tout à fait de la conversation, *je portais aussi du noir pendant que j'étais enceinte de lui ! »* Aujourd'hui, il me semble merveilleux que cette femme en noir ait engendré un enfant qui, comme une revanche, deviendrait plus tard un aficionado de la couleur. »

Propos recueillis par
DANIÈLE HEYMANN





CINEMA

Tous les films nouveaux

A la vitesse d'un cheval au galop

de Fabien Onteniente,
avec Yves Afonso, Alain Beigel, Renée Dennsy, Neige Dolsky, Maggie Dussauchoy, Renée Faure.
Français (1 h 25).

« L'équipée sauvage » d'un groupe de retraités qui transforment une excursion au Mont-Saint-Michel en java d'enfer dans une auberge où se déroule un mariage.

Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Billy Bathgate

de Robert Benton,
avec Dustin Hoffman, Nicole Kidman, Loren Dean, Bruce Willis, Steven Hill.
Américain (1 h 45).

Inspiré de Doctorow, le récit de l'éducation d'un jeune gangster dans le Chicago des années 30, à l'ombre d'un caïd d'abord vénéré par le garçon, mais qui se révélera un dangereux paranoïaque, dépassé par les continuels changements du monde des gangs.

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; U. G. C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).
VF : Rex, handicapés, 2e (42-36-83-93) ; U. G. C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, handicapés, dolby, 13e (47-07-55-88) ; Mistral, dolby, 14e (45-39-52-43) ; U. G. C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96).

Blanc d'ébène

de Cheik Doukouré,
avec Bernard-Pierre Donnadieu, Maka Kotto, Marianne Basler, Mariam Kaba.
Franco-guinéen (1 h 30).

Tandis que la guerre fait rage en Europe, un militaire français et un instituteur progressiste africain s'affrontent sur fond de mythes tribaux, de désir inassouvi, de volonté d'indépendance et de misère spirituelle des petits Blancs.

Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Reflet Logos II, handicapés, 5e (43-54-42-34) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Le Ciel de Paris

de Michel Bena,
avec Sandrine Bonnaire, Marc Fourastier, Paul Blain, Evelyne Bouix, Tanya Lopert.
Français (1 h 25).

Michel Béna renouvelle le motif du triangle amoureux, avec deux jeunes interprètes masculins épatants autour de la toujours formidable Sandrine Bonnaire, dans cette tragi-comédie des sentiments extraordinairement dynamique et généreuse.

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

588, rue Paradis

de Henri Verneuil,
avec Richard Berry, Omar Sharif, Nathalie Roussel, Claudia Cardinale, Diane Bellego, Zabou.
Français (2 h 15).

Deuxième époque du récit autobiographique de Henri Verneuil, après *Mayrig* : Azad Zakarian, le petit immigré arménien, est devenu l'auteur à succès Pierre Zakar, qui retrouve sa mère, et ses souvenirs, lors de la mort de son père.

Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; George V, THX, dolby, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, dolby, 9e (47-70-33-88) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette bis, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

Danzon

de Maria Novaro,
avec Maria Rojo, Carmen Salinas, Tito Vasconcelos, Blanca Guerra.
Mexicain (1 h 36).

Au rythme langoureux de la danse mexicaine qui donne son titre au film, les tribulations sentimentales d'une standardiste partie loin de chez elle, à la recherche de son cavalier, et qui découvre un monde inconnu.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

La Dernière Saison

de Pierre Beccu,
avec Jean Davy, Laurent Ferroud, Marie Dubois.
Français (1 h 43).

Un jeune homme vient en aide à un berger vieillissant, malgré la différence de génération, aggravée par l'arrivée de la petite amie du garçon. Pourtant les trois personnages retrouveront un terrain d'accord au terme de ce film, dont l'honnêteté et la simplicité forcent l'admiration.

George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

My Own Private Idaho

de Gus Van Sant,
avec River Phoenix, Keanu Reeves.
Américain (1 h 45).

En couleurs éclatantes et séquences oniriques, le récit tourmenté des relations entre deux jeunes homosexuels, amants et prostitués, dont les chemins finiront par diverger.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, handicapés, 14e (43-35-30-40).

Le Petit Homme

de Jodie Foster,
avec Jodie Foster, Dianne Wiest, Adam Hann-Byrd, Harry Connick Jr.
Américain (1 h 39).

Pour son passage à la mise en scène, l'actrice Jodie Foster décrit avec tact et justesse l'histoire d'un enfant surdoué, séparé de sa mère pour « s'épanouir » au sein d'une institution.

VO : Gaumont Les Halles, handicapés, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; U. G. C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (43-27-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (45-44-25-02) ; U. G. C. Maillot, dolby, 17e (40-68-00-16).
VF : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, dolby, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

Le Sous-Sol de la peur

de Wes Craven,
avec Brandon Adams, Everett McGill, Wendie Robie, A. J. Langer.
Américain (1 h 42).

L'auteur du mémorable *Cauchemar à Elm Street* renouvelle le thème classique de la maison hantée avec cette histoire de marginaux tentant de cambrioler une maison dans laquelle nul ne s'aventurait plus... non sans raison.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, dolby, 8e (45-62-41-46).
VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93) ; U. G. C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette bis, 13e (47-07-55-88) ; Mistral, handicapés, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

Talons aiguilles

de Pedro Almodovar,
avec Victoria Abril, Marisa Paredes, Miguel Bose.
Espagnol (1 h 53).

(Lire page 29 l'article de Danièle Heymann et l'entretien avec le réalisateur.)

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; U. G. C. Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94) ; U. G. C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; U. G. C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; U. G. C. Maillot, 17e (40-68-00-16).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; U. G. C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94) ; U. G. C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; U. G. C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Box-office Paris

L'usage veut que l'année nouvelle soit saluée par des manifestations d'espoir. Au vu des résultats de la première quinzaine de janvier, il faudrait un optimisme proche de l'aveuglement : les entrées ont enregistré une chute de 20 % sur la période correspondante de l'an dernier. Pas moins de onze nouveaux films, c'est-à-dire trop de nouveaux films, se *disputaient la faveur du public.* L'énoncé de leurs titres a d'ores et déjà des accents funèbres : *Août*, six salles, 6 500 spectateurs, *Bar des rails*, cinq salles, moins de 6 000 spectateurs, *Docteur Norman Béthune*, onze salles, moins de 4 000, *les Equilibristes*, six salles, 5 000...

Même les 60 000 de *la Fin de Freddy* dans 33 salles ou les 40 000 d'*Un privé en escarpins* dans 22 salles sont loin de représenter des succès. *Hamlet*, avec 45 000 entrées pour seulement quinze écrans s'en tire mieux, et le meilleur résultat est celui d'un douzième titre : *Orange mécanique*, qui attire 52 000 spectateurs dans onze cinémas, est une reprise. Mais de n'être jamais passé à la télévision en fait sans doute un « nouveau film » pour une nouvelle génération de spectateurs.

Si *Bernard et Bianca* achève avec aisance sa carrière en approchant les 500 000 entrées en septième semaine, et si *la Totale* peine à se maintenir en quatrième semaine (45 000 spectateurs), deux films viennent pourtant alimenter l'optimisme réclamé plus haut : le formidable succès de *Tous les matins du monde*, d'abord, qui avec 65 000 entrées en quatrième semaine dépasse les 350 000 et semble bien parti pour continuer sur cette voie glorieuse. Et, à une plus modeste échelle, l'accueil remarquable réservé à *Epouses et concubines* (un film chinois !), qui en trois semaines et dans seulement deux salles totalise 30 000 entrées.

Sélection

Amerika, terra incognita

de Diego Risquez,
avec Alberto Martin, Maria Luisa Mosquera, Amapola Risquez, John Phelps.
Vénézuélien (1 h 38).

Ironique entrée en matière pour l'« année Colomb » qui nous pend au hunier que cette évocation des hauts faits et méfaits nés de l'« importation » d'un chef indien à la cour d'Espagne par un conquistador.

VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

L'Annonce faite à Marie

d'Alain Cuny,
avec Roberto Benavente, Christelle Challab, Alain Cuny, Ulrika Jonsson, Jean des Ligneris.
Franco-canadien (1 h 31).

Alain Cuny invente le plus radical et le plus dépouillé des dispositifs pour réussir cette gageure : porter au cinéma sans en trahir l'esprit l'œuvre tourmentée de Claudel, évocation médiévale et message universel.

Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

Août

d'Henri Herré,
avec Anouk Grinberg, Dominique Pinon, Jean-Claude Brialy, Jean-Louis Richard, Patrick Pineau, Hélène Lapiower.
Français (1 h 30).

Anouk Grinberg en vertigineux météore et Dominique Pinon en émouvant point fixe organisent l'espace surréel de cette chronique des sentiments trahis et du mal vivre, transformée par le sûr talent d'Henri Herré en conte fantastique et contemporain.

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; U. G. C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

Bar des rails

de Cédric Kahn,
avec Fabienne Babe, Marc Vidal, Brigitte Roüan, Nicolas Ploux.
Français (1 h 47).

Les amours difficiles, inquiètes, malmenées d'un adolescent et d'une jeune femme dans le décor, étrange à force de réalisme, d'un ville-banlieue prennent, grâce au regard attentif du cinéaste et à l'excellence de ses interprètes, un étonnant poids de *réalité et de douleur.*

Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, handicapés, 6e (46-33-79-38) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88).

Close up

d'Abbas Kiarostami,
avec Ali Sabzian, Hassan Farazmand, Abolfazl Ahankhah, Hushang Shahai.
Iranien (1 h 30).

En reconstituant une véritable mystification (un chômeur se fait passer pour un réalisateur célèbre auprès d'une riche famille) et ses suites judiciaires, avec leurs vrais protagonistes, Kiarostami organise un jeu passionant sur la frontière entre réel et fiction.

VO : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Devoirs du soir

d'Abbas Kiarostami.
Iranien (1 h 265).

Second film qui, l'an dernier, a signalé en Abbas Kiarostami un nouveau cinéaste majeur, cette enquête auprès des élèves d'une école communale de Téhéran dévoile les mécanismes de l'enrégimentement idéologique, et les espaces de résistance.

VO : Utopia, 5e (43-26-84-65).

J'embrasse pas

d'André Téchiné,
avec Philippe Noiret, Emmanuelle Béart, Manuel Blanc, Hélène Vincent 2184.
Franco-italien (1 h 55).

Le parfait dosage de tendresse et de sécheresse avec lequel Téchiné filme cette découverte de lui-même d'un adolescent à travers *les détours parfois violents, parfois* sordides, de la prostitution masculine et d'un amour impossible, en fait un bouleversant roman d'initiation.

Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; U. G. C. Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94).

Le Pas suspendu de la cigogne

de Theo Angelopoulos,
avec Marcello Mastroianni, Jeanne Moreau, Gregory Karr.
Franco-grec-suisse-italien (2 h 20).

La beauté intelligente d'une mise en scène parfaitement maîtrisée au service d'une *indispensable réflexion,* sur la quête de nouveaux espoirs après la mort des anciennes idéologies « libératrices ». Et Mastroianni et Moreau époustouflants.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, handicapés, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

Riff Raff

de Ken Loach,
avec Robert Carlyle, Emer McCourt, Jimmy Coleman, George Moss, Ricky Tomlinson.
Britannique (1 h 34).

Délibérément dans le camp des loosers de l'ère Thatcher, Ken Loach retrouve la veine semi-documentaire, ironique et violente dans laquelle il excelle, pour ce portrait d'un jeune couple dans les quartiers pauvres de Londres.

VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

Tous les matins du monde

d'Alain Corneau,
avec Jean-Pierre Marielle, Gérard Depardieu, Anne Brochet, Guillaume Depardieu, Caroline Sihol, Carole Richert.
Français (1 h 54).

Entre Sainte Colombe l'austère professeur et *Marin Marais* son *brillant élève*, entre celui-ci et la fille de celui-là, Corneau dessine avec une délicate précision les chemins secrets de la musique, et c'est grande splendeur.

Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; U. G. C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; U. G. C. Gobelins, handicapés, dolby, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; U. G. C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; U. G. C. Maillot, handicapés, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

Van Gogh

de Maurice Pialat,
avec Jacques Dutronc, Alexandra London, Gérard Séty, Bernard Lecoq.
Français (2 h 38).

Ce n'est pas un film *sur* la peinture, ni un film *sur* Van Gogh. Ce n'est pas un film *sur*, c'est un film *dans*. Dans la chair et le regard et la douleur et la joie d'un type brave et pas simple qui s'appelait Vincent Van Gogh, et dont Maurice Pialat avec l'aide de Dutronc semble retrouver le souffle même. Une pure merveille.

Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

Reprises

Au feu... les pompiers

de Milos Forman,
avec Vaclav Stockel, Josef Svet, Jan Vostrcil, Josef Kolb, Frantisek Debelka, Josef Sebanek.
Tchèque, 1967 (1 h 35).

Dernier film en Tchécoslovaquie de Forman avant l'exil pour cause d'invasion soviétique, cette reconstitution d'une fête de village virant au savoureux cauchemar surréaliste achevait d'imposer l'auteur de *l'As de pique* et des *Amours d'une blonde* parmi les grands cinéastes contemporains.

VO : Accatone, 5e (46-33-86-86).

Eclairage intime

de Ivan Passer,
avec Vera Kresadlova, Zdenek Bezusek, Karel Blazek, Jaroslava Stedra, Jan Vostrcil.
Tchèque, 1965, *noir et blanc* (1 h 15).

Ces quelques jours dans la vie de deux jeunes musiciens, enregistrés d'une caméra tendre et ironique par Ivan Passer, firent d'*Eclairage intime* l'un des films-hirondelles du renouveau du cinéma tchèque au milieu des années 60.

VO : Accatone, 5e (46-33-86-86).

Festivals

Les plans d'Angers

En quatre ans, le Festival Premiers Plans d'Angers s'est imposé comme le principal rendez-vous européen du jeune cinéma. Ses sélections de premiers longs-métrages et son panorama des films réalisés par les élèves des écoles de cinéma du continent permettent de repérer les nouveaux talents, de découvrir les préoccupations et les tendances stylistiques de la nouvelle génération de réalisateurs. En marge de ces projections, une rétrospective toujours de haute qualité (cette année l'Italie 1943-1970, de Visconti, Rossellini et De Sica à Scola et Comencini en passant par Fellini, Antonioni, Pasolini et Bellochio), le colloque aux invités de premier plan (eux aussi) qui sera cette fois consacré à la présence du cinéma européen sur les écrans, et la présentation par des acteurs de scénarios pas encore tournés, ont fait de la manifestation angevine une étape-clé de l'année festivalière. En complément de programme, Premiers Plans rend hommage à l'inlassable action en faveur du cinéma de son principal sponsor, la Fon*dation GAN. Et une fois de plus,* l'omniprésence des élèves des « classes-cinéma » du lycée d'Angers dans et autour des salles devraient maintenir son côté juvénile.

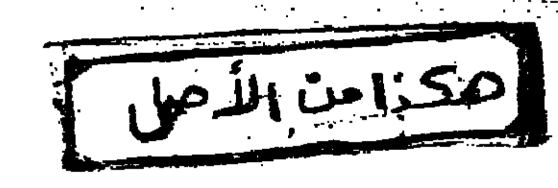
Du 17 au 26 janvier. Tél. : 41-88-78-91.

Sur un plateau

Homme de théâtre singulier, obstiné, inventeur de formes au service d'engagements avec lesquels il n'a jamais transigé, Armand Gatti a également frayé avec la caméra, de cinéma ou de vidéo. Excellente idée que celle de réunir la quasi-totalité des images impressionnées par lui depuis 1960, documentaires, fictions, commentaires, adaptation de ses pièces, travaux collectifs toujours portant la marque singulière de l'homme des Hauts Plateaux. La vingtaine de titres réunis (et l'édition d'un « catalogue raisonné » passablement déraisonnable) éclaire un itinéraire artistique et politique aux interrogations toujours actuelles.

Du 15 au 28 janvier à l'Entrepôt (14e). Tél. : 45-40-78-38.

La sélection « Cinéma » a été établie par Jean-Michel Frodon.



THEATRE

Spectacles nouveaux

A propos de Martin

de Roger Dumas,
mise en scène
d'Arnaud Bedouet,
avec Roger Dumas.

L'auteur raconte sa vie, et les gens qu'il a connus. Il en a connu beaucoup et des pas tristes.

Studio des Champs-Elysées, 15, av. Montaigne, 8e. A partir du 21 janvier. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 17 h 30, dimanche à 15 heures. Tél. : 47-20-08-24. De 120 F à 150 F.

Andromaque

de Racine,
mise en scène
de Xavier Marcheschi,
avec Robert Bouvier, Nathalie Dontchava, Eric Jakobiak, Anne Martinet, Marjorie Nakache, Céline Rafestin, Marc Samuel, Myriam Tadesse et Jean-Pierre Vaguer.

Le théâtre redécouvre les tragédies grecques, et aussi, dans une suite logique, celles de Racine.

Crypte Sainte-Agnès (Eglise Saint-Eustache), 1, rue Montmartre, 1er. A partir du 15 janvier. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-21-09-48. 100 F et 120 F.

C'était hier

d'Harold Pinter,
mise en scène
de Sami Frey,
avec Carole Bouquet, Sami Frey et Christine Boisson.

Vingt ans plus tard, un homme et deux femmes se retrouvent. Mais comme il s'agit d'une pièce de Pinter, ce qui se dit est une vérité fuyante, à moins que ce ne soit un mensonge, ou un trou de mémoire. Avec pour l'événement, Carole Bouquet. Et Christine Boisson.

Hébertot, 78 bis, bd des Batignolles, 17e. A partir du 17 janvier. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-87-23-23. De 100 F à 220 F.

Chambres

de Philippe Minaya,
mise en scène
de Hans Peter Cloos,
avec Catherine Jacob, Mona Heftre et Natalia Dontcheva.

Trois comédiennes jouent les monologues de six personnages paumés. On connaît l'auteur, il ne fait pas de quartier. Le metteur en scène non plus. Soirée secouante en perspective.

Paris-Villette, 211, av. Jean-Jaurès, 19e. A partir du 21 janvier. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 42-02-02-68. 90 F et 120 F.

Chutes

de Gregory Morton,
mise en scène
de Claude Régy,
avec Olivier Bonnefoy, Laurence Camby, Christine Fersen, Axel Bogoulssavsky, Marc Bodnar, Oleg Yankovski, Moussa Théophile Sowié, Félicité Wouassi, Daniel Jeanneteau, Sanvi Panou, Martine Maximin, Marc François, Xavier Marchand, Graham Valentine, Cyrille Gaudin et Nichan Moumdjian.

Une foule aux mêmes visages, des paroles qui disent autre chose. Des vérités qui jaillissent, inévitables. Le théâtre de Régy.

Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, 93000 Saint-Denis. A partir du 17 janvier. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-43-00-59. 100 F.

La Double Inconstance

de Marivaux,
mise en scène
de Jean-Pierre Garnier,
avec Laurent Morel, Anne-Katerine Normant, Philipp Weissert, Jeanne Balibar, Noémie Kocher, Jérôme Badoux et François-Xavier Hoffmann.

Les personnages de Marivaux sont des « naufragés du cœur ». Ils n'auront jamais fini de fasciner les comédiens.

Lucernaire Forum Centre national d'art et d'essai, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, 6e. A partir du 15 janvier. Du lundi au samedi à 21 h 30. Tél. : 45-44-57-34. De 71 F à 140 F.

L'Ecole des femmes

de Molière,
mise en scène
de Jacques Mauclair,
avec Pierre Charras, Agnès Debord, Sébastien Desjours, Jean-Pierre Ducos, Michel Feder, Marc Imbert, Jacques Mauclair et Monique Mauclair.

Le triomphe de l'amour version Molière.

Marais, 37, rue Volta, 3e. A partir du 15 janvier. Du lundi au samedi à 21 heures. Tél. : 42-78-03-53. 100 F et 120 F.

Je veux faire du cinéma

de Neil Simon,
mise en scène
de Michel Blanc,
avec Michel Blanc, Judith Godrèche et Michèle Laroque.

Un scénariste vit à Hollywood avec sa maîtresse, et sa fille veut faire du cinéma. Du Neil Simon revu par Michel Blanc ne peut pas être indifférent.

Michodière, 4 bis, rue de la Michodière, 2e. A partir du 15 janvier. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-42-02-07. Durée : 2 heures. De 50 F à 240 F.

John & Mary

de Pascal Rambert,
mise en scène
de l'auteur,
avec Bernard Ballet, Ahmed Belbachir, Nicole Dogue, Eric Doye, Dominique Frot, Fabienne Luchetti, Hugues Quester, Dominique Reymond, Béatrice de Roaldes, Narmé Kaveh et Nilou Kaveh.

Après une nuit de cauchemar, les amants doivent se séparer. C'est *Bérénice* rêvée par un jeune homme très contemporain.

Théâtre des Amandiers, 7, av. Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. A partir du 21 janvier. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 46-14-70-00. De 95 F à 125 F.

Passagères

de Daniel Besnehard,
mise en scène
d'Andréas Voutsinas,
avec Valérie Kaprisky, Michèle Simonnet et Philippe Deplanche.

Deux femmes soviétiques, à bord d'un brise-glace, dans les années 30. L'une d'elles est interprétée par Valérie Kaprisky. L'autre, Tanya Lopert, a cédé sa place à Michèle Simonnet, fidèle disciple du metteur en scène.

Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, 14e. A partir du 21 janvier. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée samedi à 17 h 30, dimanche à 15 heures. Tél. : 43-22-16-18. De 120 F à 220 F.

Phèdre

de Jean Racine,
mise en scène
de Jean-Marie Villegier,
avec Natacha Amal, Marc Zammit, Denis Manuel, Cyril Haouzi, Olivier Werner, Karine Fellous, Geneviève Esménard, Agnès Proust et Dominique Marcas.

Toujours Racine. Pour une fois, Jean-Marie Villégier a laissé le baroque pour le classique.

Théâtre de l'Est parisien, 159, av. Gambetta, 20e. A partir du 15 janvier. Du mardi au samedi à 20 h 30, le jeudi à 19 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-64-80-80. Durée : 2 heures. 80 F et 130 F.

La Place royale

de Pierre Corneille,
mise en scène
de Brigitte Jaques,
avec Philippe Demarle, Marianne Basler, Eric Génovèse, Pierre Lacan et Eric Petitjean.

C'est l'histoire ambiguë d'un jeune homme qui offre la femme qu'il aime à un ami. C'est par quoi commence Brigitte Jaques qui veut faire connaître le Corneille baroque.

Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93000 Aubervilliers. A partir du 21 janvier. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 48-34-67-67. De 70 F à 120 F.

V. Rimbaud

de Vitalie Rimbaud,
mise en scène
de Jean-Marie Patte,
avec Jean-Marie Patte et chaque soir la présence d'un invité : Arlet Goldenberg, Christian Ivaldi, Martine Kahane, Miloud Khétib, Denise Luccioni, Diego Masson, Reine Prat et Alain Tabakian.

C'est Rimbaud, mais ce n'est pas Arthur. C'est une femme, sa mère. Jean-Marie Patte, l'éternel chercheur, a découvert ses lettres. Dix-sept lettres qui racontent une vie entière.

Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. A partir du 17 janvier. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 43-57-42-14. De 55 F à 90 F.
Dernière représentation le 18 janvier.

Vie et mort du roi Jean

de William Shakespeare,
mise en scène
de Bernard Sobel.

On peut compter sur Bernard Sobel pour donner un sens à ce drame historique et politique.

Théâtre, 41, av des Grésillons, 92000 Gennevilliers. A partir du 21 janvier. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 47-93-26-30. 80 F et 110 F.


« Comédies barbares », mise en scène de Jorge Lavelli, au Théâtre de la Colline.

BRIGITTE ENGUERAND

Paris

Andromaque

de Jean Racine,
mise en scène
d'Anne Delbee,
avec Lisette Malidor, Fanny Delbrice, Christian Gono, Gilles Tscudi, Agnès Vitez, Jacques-Henri Fabre, Djemil Geyres et Helrick Nourry.

Exemple type de la Racinemania : quatre tragédies en alternance : *Andromaque, Bérénice, Mithridate, Phèdre.*

Théâtre 14 - Jean-Marie Serreau, 20, av. Marc-Sangnier, 14e. Le mercredi à 20 h 30, le samedi à 15 h 30. Tél. : 45-45-49-77. De 55 F à 110 F.

Archaos

Dans le joyeux désordre d'une chevauchée rock et automobile, Archaos insère des numéros d'acrobates prodigieux face à des Brésiliens qui dansent. Energie.

Sous chapiteau, 97, quai de la gare, 13e. Les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, les mercredi et dimanche à 15 heures. Tél. : 40-02-61-18. De 100 F à 150 F.

Biaboya, alors ?

de Jean-Pol Fargeau,
mise en scène
d'Alain Milianti,
avec Jean-Pierre Atangana Messi, Jean Bédiébé et Isabelle Habiague.

Nouvelle vision fragmentée, poétique des rapports Noirs/Blancs. Définitivement impossibles ?

Théâtre, 41, av. des Grésillons, 92000 Gennevilliers. Le mardi à 19 heures, du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 47-93-26-30. 80 F et 110 F.

Britannicus

de Jean Racine,
mise en scène
d'Alain Françon,
avec Hélène Alexandridis, Anne Benoît, Yann Collette, Clovis Cornillac, Laurent Grevill, Nada Strancar et Wladimir Yordanoff.

Racine encore, le mécanisme de la chute, revisité par des acteurs fabuleux, dans une mise en scène austère et brûlante. Un bonheur.

Théâtre des Amandiers, 7, av. Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 46-14-70-00. De 95 F à 125 F.

Comédies barbares

de Ramon del Valle-Inclan,
mise en scène
de Jorge Lavelli,
avec Claude Aufaure, Michel Aumont, Philippe Blancher, Maria Casarès, J.-Q. Châtelain, M. Chevit, M. Couturier, L.-A. Diquero, D. Gence, I. Gonzalez Jaïro, P. Joiris, G. Juarez, I. Karajan, M. Laborit, P. de Oliveira, S. Quentin, G. Ser et E. Suarez.

La famille Montenegro quitte le XXe arrondissement, mais s'en va du 22 au 26 janvier à Nice, du 29 janvier au 2 février à Montpellier, du 11 au 14 février à Clermont-Ferrand, du 25 février au 1er mars à Rome.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mercredi au dimanche à 20 heures. Matinée, samedi et dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-66-43-60. Durée : 2 h 45. De 110 F à 220 F.
Dernière représentation le 19 janvier.

Déjeuner chez Ludwig W.

de Thomas Bernhard,
mise en scène
de Jacques Rosner,
avec Françoise Brion, Judith Magre et Andrzej Seweryn.

Abonné à Thomas Bernhard, le Théâtre de la Colline fait venir de Toulouse ce délire à trois du misanthrope viennois.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-66-43-60. De 110 F à 220 F.

Electre

de Sophocle,
mise en scène
de Deborah Warner,
avec Fiona Shaw, Annette Badland, Gordon Case, Susan Colverd, Sheila Gish, Piers Ibbotson, Ursula Jones, Richard Leaf, Kate Littlewood, Philip Locke, John Lynch, Gabrielle Lloyd, Jane Montgomery et Margery Withers.

La Royal Shakespeare Company dirigée de main de maître par le meilleur metteur en scène anglais, une jeune femme, qui met le feu à la plus belle tragédie de Sophocle.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 48-31-11-45. 95 F et 125 F.

Mademoiselle Else

d'Arthur Schnitzler,
mise en scène
de Benjamin Korn,
avec Dominique Valentin.

Une jeune fille de bonne famille, mais ruinée, doit se dénuder devant un vieux sadique. La perversité délicate de Schnitzler.

Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. Du mardi au jeudi à 18 h 30, les vendredi et samedi à 20 h 30. Tél. : 47-42-67-27. De 65 F à 130 F.

Masada, un compte rendu

de George Tabori,
d'après Flavius Josèphe,
mise en scène
d'Annie Lambert
et Gerold Schumann,
avec Marie-Céline Tuvache et Nicolas Struve.

On ne connaît pas assez George Tabori, l'homme de théâtre le plus important de Vienne, et peut-être l'auteur de langue allemande le plus aigu, avec l'humour juif le plus déconcertant. Il ne faut pas manquer une occasion de le connaître.

La Vieille Grille, 1, rue du Puits-de-l'Ermite, 5e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 47-07-22-11. Durée : 1 h 15. 60 F et 80 F.

Les Misérables

d'Alain Boublil
et Claude Michel Schönberg,
d'après Victor Hugo,
mise en scène
de John Caird
et Trevor Nunn,
avec Robert Marien, Patrick Rocca, Louise Pitre, Stéphanie Martin, Jérôme Pradon, Marie Zamora, Julien Combey, Laurent Gendron et Marie-France Roussel.

A Paris comme partout dans le monde, ces *Misérables* sont bien partis. Et ils le méritent.

Mogador, 25, rue de Mogador, 9e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée, samedi et dimanche à 15 heures. Tél. : 48-78-04-04. De 100 F à 350 F.

Mood Pieces

d'après Tennessee Williams,
mise en scène
de Stuart Seide,
avec Christiane Millet, Claude Guyonnet, Laura Benson, Caroline Proust, Claire Lasne et Loïc Houdré.

L'atmosphère particulière du Sud dans la mise en scène d'un Américain à Paris.

Théâtre Jean-Vilar, Cité Jardins, Place Stalingrad, 92000 Suresnes. Du mercredi au samedi à 21 heures. Tél. : 46-97-98-11. 80 F et 100 F.
Dernière représentation le 18 janvier.

La Mouette

d'Anton Tchekhov,
mise en scène
de Philippe Sireuil,
avec François Bartels, Véronique Biefnot, Nicole Colchat, Sylvie Debrun, Patrick Descamps, Janine Godinas, Christian Léonard, Christian Maillet, Nicolas Rossier, Claude Thébert, Olivier Thomas, Agnès Dubois et Claude Bourseaux.

➡

➡

Les glissements progressifs de la souffrance, par Tchekhov.

Grand théâtre de la ferme du Buisson, allée de la Ferme, 77000 Noisiel. Du jeudi au samedi à 21 heures. Tél. : 64-62-77-77. De 65 F à 100 F.
Dernière représentation le 18 janvier.

La Nuit juste avant les forêts

**de Bernard-Marie Koltès,
mise en scène
de Michel Didym,
avec Daniel Martin.**

La première pièce jouée de Koltès, le monologue d'un garçon perdu dans la jungle des villes, d'un homme étranger au monde pressé qui l'entoure. Un texte magnifique.

Cité internationale universitaire, 21, bd Jourdan, 14e. Du jeudi au samedi à 21 heures. Tél. : 45-89-38-69. De 40 F à 100 F.

Opéra équestre

**de Bartabas,
mise en scène
de l'auteur.**

Après avoir inventé un pays, un langage, Bartabas invente les rites d'un tournoi entre hommes géorgiens et femmes berbères, traversés par les galops des chevaux, ponctués par la musique de Jean-Pierre Drouet.

Théâtre équestre Zingaro, 176, av. Jean-Jaurès, 93000 Aubervilliers. Du jeudi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 h 30. Tél. : 48-04-38-48. Durée : 2 h 30. De 110 F à 210 F.

Piavodéon

**de Michèle Guigon
et Suzy Firth,
avec Suzy Firth, Michèle Guigon et Gilles Petit.**

Michèle Guigon est un *personnage* poétique, qui raconte ses rêves en compagnie d'un accordéon, d'un violoncelle et d'un piano. Charme assuré.

Cité internationale universitaire, 21, bd Jourdan, 14e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 45-89-38-69. De 40 F à 100 F.

Pontormo

**de Denis Belanger
et Michel Ouimet,
mise en scène
de Bernard Anberree,
avec Michel Ouimet et Catherine Lagarde.**

Portrait d'un homme ambigu et complexe, d'après le journal d'un peintre maniériste de la Renaissance. Etrange et envoûtant.

Atalante, 10, place Charles-Dullin (impasse à gauche), 18e. Les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 17 heures. Tél. : 46-06-11-90. 60 F et 90 F.

Le Souverain fou

**d'Hervé Pejaudier,
mise en scène
d'Ivan Grinberg,
avec François Chattot, Anne Berelowitch, Damien Bouvet, Philippe Polet et Sophie Vignaux.**

Discours délirant porté par des comédiens inspirés. Drôle et fou.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 48-31-11-45. 95 F et 125 F.

Une des dernières soirées de carnaval

**de Carlo Goldoni,
mise en scène
de Jean-Claude Penchenat,
avec Louis-Basile Samiez, Sophie Lahayville, Mathieu Buscatto, Gilbert Beugniot, Nadine Alari, Maurice Tuech, Catherine Berriane, Mathias Mlekuz, Anne Guegan, Bénédicte Wenders, Jean Alibert, Frédérique Ruchaud, Gaëtan Gallier et Guillaume Briat.**

Comédie mélancolique à propos de départs, de compromissions, d'amour.

Théâtre, place Jacques-Brel, 78000 Sartrouville. Le mardi à 21 heures. Tél. : 39-14-23-77. De 45 F à 100 F.

La Veuve

**de Pierre Corneille,
mise en scène
de Christian Rist,
avec Francis Frappat, Patricia Dinev, *Didier Lafaye, Thibault de Montalembert,* Chantal Neuwirth, Denis Podalydès, Andréa Retz-Rouyet, Friedericke Laval, Claire Ruppli, Pierre-Yves Boutrand, Olivier Broche et Emmanuel Quatra.**

L'une des rares comédies de Corneille. Christian Rist a su avec finesse en dégager toute la verdeur.

Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. Le mardi à 19 heures, les mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le jeudi à 21 heures, le dimanche à 16 heures. Tél. : 47-42-67-27. De 65 F à 130 F.

Régions

Strasbourg

Agésilan de Colchos

**de Jean de Rotrou,
mise en scène
de Philippe Berling,
avec *Silvie Ballul, Louis Beyler, Nelly* Borgeaud, François Frapier, Philippe Lebas, Jacques Mazeran, Grégoire Sterman, Adàn Sandoval, Catherine Mouchet, en alternance Diane-Sophie Borg, Marie Gœtzmann et Cécile Helterlin.**

Tandis que le directeur du TNS présente Phèdre à Paris, il reste fidèle au « préclassique », et l'accueille en son théâtre.

Théâtre national, 1, rue André-Malraux, 67000 Strasbourg. Le mardi à 20 h 30. Tél. : 88-35-44-52. 80 F et 110 F.

Toulouse

Armada

**de Didier Carette,
mise en scène
de Simone Amouyal,
avec Marilu Marini, Sandrine Dumas, Rodolfo de Souza, Maurice Benichou, Christian Rizoud, Julia Coconnier et Maria Regara.**

Les terreurs, les violences les plus intimes de quatre personnages que la vie a malmenés et que le rêve fait vivre.

Théâtre Sorano, 35, allée Jules-Guesde, 31000 Toulouse. Les mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le mercredi à 19 h 30, le dimanche à 16 heures. Tél. : 61-25-66-87. De 85 F à 120 F.

Limoges

La Bataille

**d'Heiner Müller,
mise en scène
de Philippe Van Kessel,
avec Jean-Pierre Baudson, Marie-Luce Bonfanti, Alfredo Canavate, Paul Clairy, Patrick Donnay, Eric Firenz, Valérie Lemaître, Thierry Lubert, Thierry Peret, *Hélène Scwaller, Guy Touraille et Luc* Van Grunderbeeck.**

Paraphrase de *Grand Peur et misère du IIIe Reich* par le disciple le plus percutant de Brecht, qui, sans le savoir, avait tout prévu.

La Limousine, 20, rue des Coopérateurs, 87000 Limoges. Le mardi à 20 h 30. Tél. : 55-79-90-00. 90 F et 120 F.

Marseille

Fragile Forêt et le Vieil Hiver

**de Roger Planchon,
mise en scène
de l'auteur,
avec Eva Biermann, Bérangère Bonvoisin, Colette Dompietrini, Michèle Goddet, Laure Marsac, Véronique Silver, Maurice *Barrier, Marco Bisson, Philippe Delaigue,* Jean-Pol Dubois, Vincent Garanger, Gérard Guillaumat, Roger Planchon, Aurélien Recoing, Régis Royer et Jean-Paul Tribout.**

La saga d'une guerre interminable, d'une guerre de religion, au dix-huitième siècle comme aujourd'hui. Un diptyque violent, radical.

La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13000 Marseille. Le vendredi à 20 h 30, le samedi à 16 heures, le dimanche à 15 heures. Tél. : 91-54-70-54. 80 F et 120 F.

Orléans

Héritage

**de Ruth
et Augustus Goetz,
d'après Henry James,
mise en scène
de Gildas Bourdet,
avec Jean-Pierre Cassel, Marianne Epin, Christiane Minazzoli, Danièle Minazzoli, Claire Deluca, Sylviane Goudal, Pascal Jacquot, Michel Volta et Marianne Lewandowski.**

Sulfureuse histoire de famille. C'est là où le metteur en scène Gildas Bourdet se sent le plus à l'aise : quand il peut railler et pourfendre les hypocrisies bourgeoises.

Cado, bd Aristide-Briand, 45000 Orléans. Du lundi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 38-54-29-29. Durée : 2 h 30. De 73 F à 113 F.
Dernière représentation le 21 janvier.

Lyon

Iphigénie à Aulis

**d'Euripide,
mise en scène
d'Ariane Mnouchkine,
avec Simon Abkarian, Georges Bigot, Juliana Carneiro da Cunha, Nirupama Nityanandan et Brontis Jodorowsky.**

La trilogie du Théâtre du Soleil, d'après Euripide et Eschyle.

Halle Tony Garnier, 69000 Lyon. Le mercredi à 19 h 30, le samedi à 17 heures et 20 h 30. 140 F et 170 F.

Rennes

Le Mariage

**de Nikolaï Gogol,
mise en scène
de Daniel Dupont,
avec *Nicole* Calloc'h, Serge Feuillet, Yvette Poirier, Anne Baudoux, Gilles Ronsin, Daniel Dupont, Ion Lucian, Jean Reney, Gérard Darman et Yves Thouvenel.**

A Rennes, on continue le portrait d'une société russe que l'on croyait avoir oubliée. Du Gogol cette fois, on ne saurait trouver mieux.

Le Grand Huit-Théâtre national de Bretagne, 1, rue Helier, 35000 Rennes. Les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 19 heures. Tél. : 99-30-88-88. De 50 F à 100 F.

DANSE

Régine Chopinot

Saint-Georges

Délaissant les *mises* en scène spectaculaires, la Chopinot se penche sur les arcanes de la culture romane, guidée par Jurgis Baltrusaitis et son livre *Formations déformations, la stylistique ornementale dans l'art roman.*

Grande Halle de la Villette, du 21 janvier au 8 février, 21 heures. Tél : 40-03-39-03. 120 F.

Les géants de la danse

Deuxième tournée de Irma Nioradze et Youri Posokhof, dans *Giselle*, Cassandra Phifer-Moore et Ronald Pery dans *l'Oiseau de feu*, Pietragalla et Cyril Atanassof dans *Notre-Dame de Paris*, Inna Dorofeeva et Vadim Pisarev dans *Don Quichotte* ; un brin de flamenco avec El Guito, puis les mêmes dans *le Lac des cygnes, I love you Porgy, Pas d'esclave...* Pietragalla et Igor Zelensky jouent avec l'inévitable *Corsaire*, le bouquet du feu d'artifice espéré.

Théâtre des Champs-Elysées, les 20, 21 et 22 janvier, 20 h 30. 90 à 350 F.

Lille

Compagnie La lisense/ Georges Appaix

De et par

Lucrèce et Jankélévitch passés à la moulinette, envols de mouettes, processions de fourmis, débandades d'écureuils : une heure de fantaisie, des danseurs à la bonne humeur communicative.

Opéra de Lille, le 21 janvier, 20 h 30. Tél. : 20-78-12-02. 100 F.

RECTIFICATIF
Dans l'entretien de Daniel Larrieu avec Dominique Frétard intitulé « Les dessous de la frivolité » (« Arts et spectacles » du 9 janvier 1992), le danseur dont parle le chorégraphe s'appelle Alain Buffard, et non Claude-Henri Buffard, qui est le dramaturge de Jean-Claude Gallotta. Toutes nos excuses à Alain Buffard.

La sélection « Théâtre » a été établie par Colette Godard
« Danse » : Sylvie de Nussac

MUSIQUE

Classique

Mercredi 15 janvier

Dutrieux-Rostain

La Scala di seta

**Claudine Chériez,
Fabienne Masoni (sopranos).
Brian Parsons,
Eric Trémolières (ténors).
Glenn Chambers,
Michel Vaissière (barytons).
Daniel Lecoyer (comédien),
Serge Dutrieux (violon).
Renaud Garcia-Fons (contrebasse),
Jean-Louis Matinier (accordéon),
Michel Rostain (mise en scène).**

Placée sous le patronage de Stravinsky, adaptateur amoureux de Pergolèse dans *Pulcinella*, une relecture moderne qui se veut une réanimation aussi libre que respectueuse de l'un des premiers opéras de Rossini.

Grande Halle de La Villette (les 15, 16, 17, 18 et 21, 21 heures ; le 19, 17 heures). Tél. : 42-49-77-22. 100 F.

Glazounov

Concerto pour violon et orchestre

Mahler

Symphonie n° 5

**Raphaël Oleg (violon).
Orchestre de Paris,
Gunther Herbig (direction).**

Encore la *Cinquième* de Mahler ! L'Orchestre national a joué cette symphonie dans la même salle, il y a quelques semaines. Mais c'est Gunther Herbig qui la dirige, alors... En première partie de concert, le jeune Raphaël Oleg s'attaque au concerto de Glazounov. Ce n'est certes pas une grande page de musique, mais sous l'archet d'un tel violoniste elle peut atteindre ce degré d'incandescence qui électrise un public.

Salle Pleyel, 20 h 30 (+ le 16). Tél. : 45-63-88-73. De 50 F à 230 F.

Brahms

Quatuor pour piano op. 60
Quintette pour clarinette

**Myung-Whung Chung (piano),
Pierre Lenert (alto),
René Benedetti (violoncelle),
Hervé Le Floc'h,
Jean-Pierre Sabouret (violons),
*Maurice Gabai (clarinette).***

Chung et quelques-uns des musiciens de son orchestre de la Bastille se retrouvent pour un programme Brahms qui situe l'ambition de ces musiciens. Belle initiative à encourager, qui rappelle les premières années de Barenboïm à la tête de l'Orchestre de Paris, quand le jeune chef conviait ses musiciens dans la salle bleue du Palais des congrès pour de belles séances de musique de chambre.

Opéra de la Bastille, 20 h 30. Tél. : 44-73-13-00. 90 F.

Haydn

Quatuor à cordes n° 4

Mozart

Quatuors à cordes KV 173 et KV 458 « la Chasse »

Quatuor Kuijken.

Belle idée, le Musée Carnavalet invite le Quatuor Kuijken, dans le cadre de sa si jolie exposition « Mozart à Paris ». Les musiciens de ce quatuor à cordes jouent sur des instruments anciens non modifiés au siècle dernier pour suivre l'agrandissement des salles de concert. Leur sonorité est ronde, subtile, à l'image d'une approche musicale très travaillée *en même temps que naturelle.*

Musée Carnavalet, 21 heures (+ le 16). Tél. : 42-72-21-13. Entrée libre avec le billet d'entrée de l'exposition « Mozart à Paris ».

Jeudi 16

Mendelssohn

Andante et Rondo capriccioso pour piano

Schumann

Kreisleriana

Chopin

Ballade n° 3
Polonaise n° 3

Pierre-Laurent Aimard (piano).

Mendelssohn, Schumann, Chopin : Pierre-Laurent Aimard ne nous avait guère habitué, lors de ses récitals passés, à pareil déferlement de romantisme. Il n'est toutefois pas un pianiste à se lancer à la légère dans ce répertoire.

Auditorium du Louvre, 12 h 30. Tél. : 40-20-52-29. 50 F.

➡

Sauve qui peut le 17 !

Il n'y a pas si longtemps, nous regrettions de sérieux embouteillages dans la programmation des concerts parisiens, et cela dans la seule rubrique – devenue pléthorique – du quatuor à cordes. Ce n'était rien à côté du bouchon considérable prévu sur l'ensemble du territoire français pour le 17 janvier.

***Ainsi, tandis que le pianiste* Tzimon Barto s'affaire en solo sur Mozart, Debussy, Schumann, Chopin et Beethoven à partir de 20 h 30, salle Gaveau (tél. : 49-53-05-07), Vladimir Ashkenazy joue Mozart à Pleyel, comme chef et soliste, avec le Royal Philharmonic Orchestra (tél. : 45-61-06-30).**

Simultanément, Marek Janowski et l'Orchestre philharmonique donnent la réplique à Catherine Collard dans le *Premier Concerto* de Beethoven, avant une *« Romantique »* de Bruckner dans la grande salle de la Bastille (tél. : 44-73-13-00). Deux étages plus bas, dans la petite salle du Studio, un hommage est donné par l'Ensemble Accroche-note au jeune compositeur Pascal *Dusapin, dans la série « Soirées-Portraits »* du nouvel Opéra parisien (même numéro de téléphone).

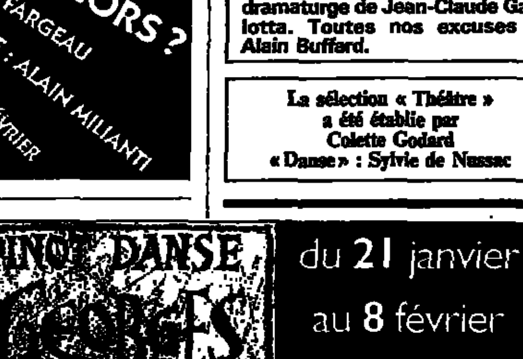
***Et ce n'est pas tout. Côté* théâtre lyrique, le choix est joyeusement laissé aux Parisiens entre le grand format (première de la *Khovanchtchina* de Moussorgski, par l'Opéra de Kiev au Palais des congrès, jusqu'au 26 ; *Mazeppa*, de Tchaïkovski, les 21, 22 et 23, tél. : 40-78-00-06) et le petit (poursuite de *la Scala di seta*, de Rossini, *revue et modernisée* par Serge Dutrieux pour l'orchestration et Michel Rostain pour la *mise en scène* ; Grande Halle de La Villette, jusqu'au 26, tél. : 42-49-77-22).**

Qui *n'aurait pourtant envie de réserver sa soirée à la première représentation d'une Clémence de Titus* toulousaine qui promet, direction Friedmann Layer, avec Rockwell Blake et Martine Dupuy (Théâtre du Capitole, *jusqu'au 26, tél. :* 61-22-24-30) ? Voire à la création, par Cyril Diederich dans la fosse et René Terrasson à la régie, de ce *Pauvre assassin* dont le livret, adapté d'une pièce de Pavel Kohout, a été mis en musique par Graciane Finzi (Opéra du Rhin, jusqu'au *24 à Strasbourg, puis à Mulhouse*, tél. : 88-75-48-40) ?

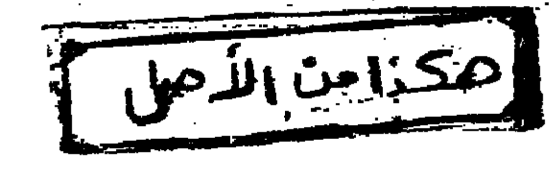
Mais pourquoi négliger le concert de l'Ensemble 2e2m à l'*Auditorium Edgard-Varèse* de Gennevilliers (Macland, Méfano, Wuiping Mo, une création de Francis Bayer, tél. : 47-99-48-74) ? A moins de mettre finalement en tête de ses préférences le festival marseillais du GMEM, qui offre ce soir-là, dans le cadre d'une *rétrospective Barraqué*, la gigantesque *Sonate pour piano*, par Michael Gaechter, après *Appel d'air*, de Michel Redolfi (les 16, 17 et 18, 20 h 45, Théâtre de la Criée, tél. : 91-48-09-82).

A. R.









DE LA SEMAINE

➡

Samedi 18

Beethoven

Duo pour alto et violoncelle « Avec lunettes obligées »

Schumann

Adagio et allegro pour violoncelle et piano op. 70
Marchenbilder op. 113

Brahms

Trio pour alto, violoncelle et piano op. 114

Tabea Zimmermann (alto), Steven Isserlis (violoncelle), Olli Mustonen (piano).
Têtus, les programmateurs du Théâtre de la Ville. Et c'est bien ainsi. En invitant la fine fleur des jeunes musiciens, ils leur offrent la possibilité de jouer devant l'un des publics les plus talentueux de la capitale. Un public qui peut, par son enthousiasme contagieux, consacrer un artiste à Paris. Il ne faudrait jamais oublier que c'est le Théâtre de la Ville qui, en son temps, fit connaître Claudio Arrau, Jorge Bolet et tant d'autres interprètes. Zimmerman, Isserlis et Mustonen n'ont pas quatre-vingt-dix ans à eux trois, mais leur talent est grand. Les pièces qu'ils ont choisi de jouer sont rares et belles.

Théâtre de la Ville, 18 heures. Tél. : 42-74-22-77. 75 F.

Bach

Suite pour violoncelle seul BWV 1009

Brahms

Fantaisies pour piano op. 116
Sonate pour violoncelle et piano n° 1

Schnittke

Sonate pour violoncelle et piano

Debussy

Sonate pour violoncelle et piano

Natalia Gutman (violoncelle), Vassily Lobanov (piano).
Natalia Gutman a le don d'attirer tous les violoncellistes à ses concerts. Il y a de bonnes raisons à cela.

Théâtre des Champs-Elysées, 15 heures. Tél. : 47-20-36-37. De 40 F à 110 F.

Dimanche 19

Beethoven

Sonates pour piano n°s 1 et 6

Liszt

Ballade pour piano n° 2
Variations sur la Cantate BWV 12 de J.S. Bach

Michel Dalberto (piano).
Quand l'élégance le dispute au sérieux de l'approche musicale, la maîtrise à l'inspiration : Michel Dalberto est un artiste, un musicien qui ne choisit jamais la facilité. Le 21 janvier, il sera au Centre culturel des Trois-Pierrots, à Saint-Cloud, pour un récital plutôt audacieux qui enchaîne la *Deuxième Ballade* de Chopin, à la *Fantaisie* de Schumann et à la *Sonate* de Liszt.

Théâtre des Champs-Elysées, 11 heures. Tél. : 47-20-36-37. 90 F.

Glinka

Rousan et Ludmilla, ouverture

Prokofiev

Concerto pour piano et orchestre, pour la main gauche

Tchaïkovski

Symphonie n° 6

Jean-Efflam Bavouzet (piano), Orchestre des Concerts Lamoureux, Moshe Atzmon (direction).
Moins connu que ses ex-condisciples du Conservatoire de Paris (Cabasso, Luisada, Cassart, etc.), Jean-Efflam Bavouzet n'en est pas moins l'un des plus remarquables jeunes pianistes français. Champion de la musique du vingtième siècle, de Bartok comme de Prokofiev, il est également un interprète vif, intelligent, de Haydn, dont il s'apprête à publier un disque de sonates (Harmonic Records). Il ne joue pas si souvent à Paris que l'on laisse passer cette apparition.

Salle Pleyel, 17 h 45. Tél. : 45-63-88-73. De 55 F à 155 F.

Lundi 20

Chopin

Nocturnes op. 48 n° 1, op. 55 n° 2, op. 62 n° 2
Sonate pour piano n° 3

Ravel

Valses nobles et sentimentales

Rachmaninov

Sonate pour piano n° 2

Ivo Pogorelich (piano).
Après des débuts fracassants, Ivo Pogorelich s'est fait moins présent au disque comme au concert (en France tout du moins). Si les dernières apparitions publiques du pianiste ont pu décevoir, il ne faut pas oublier qu'il est capable des meilleures choses.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 h 30. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 195 F.

Schumann
Wolf
R. Strauss

Lieder

Mozart

Bella mia fiamma, air de concert KV 528

Edda Moser (soprano).
Les concerts de chanteurs d'opéra qui chantent des airs d'opéra accompagnés au piano ne présentent guère d'intérêt musical et provoquent l'ennui si l'on n'est pas un aficionado du beau chant. Edda Moser n'est pas tombée dans ce travers. La grande soprano mozartienne a choisi d'associer trois compositeurs qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes à un répertoire qui, nous ne savons trop pourquoi, effraie encore le public, si l'on en juge par le peu qui assiste généralement aux soirées de Lieder.

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 110 F à 500 F.

Mardi 21

Lully

Atys

Howard Crook (ténor), Agnès Mellon (soprano), Jennifer Smith (mezzo-soprano), Nicolas Rivenq (baryton), Les Arts florissants, Ris et danceries, William Christie (direction), Jean-Marie Villégier (mise en scène), Francine Lancelot (chorégraphie).
Reprise d'un spectacle d'opéra qui a marqué notre époque. *Atys* a consacré la réhabilitation triomphale de Lully, et reste l'exemple de ce que devrait être toute production d'opéra : une fusion du chant, de la prosodie, du théâtre, de la danse et de la musique. Au-delà de cette exaltante performance collective, il faut saluer le travail de William Christie à la tête des Arts florissants. Cette formation a développé une identité désormais inséparable de tout un pan de la musique auquel elle est aussi consubstantiellement liée que peuvent l'être la Staatskapelle de Dresde à Richard Strauss ou le Festival de Bayreuth à Wagner.

Opéra-Comique. Salle Favart, 19 h 30. Tél. : 42-86-88-83. De 40 F à 430 F.



« Atys », mise en scène de Jean-Marie Villégier, à l'Opéra-Comique.

TRISTAN VALÈS/ENGUERAND

Jazz

West Indies Jazz Band

Héros jazz de l'arc Caraïbe, solistes noirs des Indes occidentales, légion swing cornaquée par Luther François, un des plus surprenants ténors actuels, rageur, souple, moelleux, féroce, le West Indies Jazz Band n'a pas choisi la facilité : les musiciens sont dispersés au gré des îles, le jazz n'est pas la musique dominante de la Caraïbe (mais son fantasme, oui !) et pourtant, ça tourne. Ca sonne, c'est bien écrit, les solistes ont du sel, et l'ensemble a ce goût inimitable du jazz teinté de rythmes et d'harmonies inattendus. Le séjour au Méridien Lionel-Hampton est le plus long qu'ils font ensemble ces derniers mois. Ce qui est, outre le confort du lieu, une des conditions de la musique.

Du 15 au 18. Jazz-Club Lionel-Hampton, 22 h 30. Tél. : 40-68-30-42.

Daniel Humair
David Friedman
Jenny-Clarke

On ne va pas revenir sur le thème : la rythmique est la plus ronde que l'on puisse rêver (Humair/Jenny-Clarke), David Friedman est un « musicien pour musiciens » qui plaît au public, l'atmosphère de La Villa propice à la musique. Soirée garantie sur tous les plans (qualité, club, dynamique, douceur).

Les 15, 16, 17, 18, 20 et 21. La Villa, 22 heures. Tél. : 43-26-60-00.

Louis Winsberg Trio

On l'annonce, la même semaine, leader d'un quartet où il tient les guitares, au Petit Journal-Montparnasse (jeudi 16), à Mantes-la-Jolie (Centre Georges-Brassens, le samedi 18), au Sceaux-What enfin. Winsberg est en outre l'un des guitaristes les plus demandés de l'heure. Il doit bien y avoir une raison : non, il y en a dix.

Le 16. Petit Journal-Montparnasse, 21 heures. Tél. : 43-21-56-70.

Rock

Public Enemy
Anthrax

A ma gauche, le premier (sans doute le meilleur) groupe de rap du monde, ses réserves inépuisables de rage, d'intelligence, de provocation et de dérapages en tout genre (idéologie, politique et musique comprises). A ma droite, l'un des premiers groupes de metal du monde, catégorie exclus de la société, décibels et extrémisme musical. Résultat : scènes de fraternisation entre B.Boys et hard rockers. Enfin, on l'espère.

Le 19. Zénith, 20 heures. Tél. : 42-08-60-00. 150 F.

Made To Measure

Quelques artistes affiliés au label belge Made To Measure (spécialité de musiques nouvelles, en général pas assez hygiéniques pour mériter le label *new age*), s'installent au Passage du Nord-Ouest, de plus en plus obligé ces temps-ci. Samy Birnbach (ancien chanteur du groupe Minimal Compact) et Benjamin Lew (inventeur de musiques sur claviers et bandes) joueront le 17 janvier à 21 h 30. Steve Sheehan, musicien ouvert à tous vents (jazz, contemporain, planétaire) jouera le 17 à 23 heures et le 18 à 21 h 30. Enfin Daniel Schell et Karo seront là le 18 à 23 heures. La composition de cette dernière formation donne une vague idée du programme : clarinette, violoncelle, synthétiseurs, chapman stick et tablas.

Le Passage du Nord-Ouest, 13, rue du Faubourg-Montmartre, Paris 9e. Tél. : 47-70-81-47.

Tournées

Stephan Eicher

Il faut se dépêcher : où que passe Stephan Eicher, les trompettes de sa renommée l'ont précédé, les places se sont vite vendues. S'il en reste encore, vous aurez de la chance, une vraie chance, de voir un chanteur à ce moment magique où son talent trouve un succès à sa mesure.

Le 17 janvier, Dijon, le Forum, 20 h 30, 130 F. Le 18, Clermont, Maison des congrès, 20 h 30, 170 F. Le 20, Lyon, Le Transbordeur, 20 h 30, 150 F. Le 21, Annecy, Hall des expositions, 20 h 30, 125 F. Le 22, Grenoble, Le Summum, 20 h 30, 130 F. Le 23, Nice, Théâtre de verdure, 20 h 30, 135 F.

Charles et les Lulus

Arno chante le blues depuis longtemps, du vrai blues, vraiment flamand. Aujourd'hui, il se fait appeler Charles, s'entoure de musiciens virtuoses (sauf qu'on s'aperçoit d'abord de leur originalité, pour ne pas dire de leur bizarrerie) et revisite ses sources américaines (Rufus Thomas, Sonny Boy Williamson...). C'est drôle et beau, qualités généralement contradictoires, mais pas chez les bluesmen belges.

Le 21 janvier, Tours, Le Bateau ivre, 21 heures, de 45 F à 70 F. Le 22, Le Mans, Palais des congrès, 20 h 30, 80 F. Le 23, Bordeaux, La Lune dans le caniveau, 23 heures, 80 F.

Primal Scream

Coqueluche anglaise (pas d'inquiétudes, on la soigne très bien aujourd'hui), Primal Scream chante les joies de la toxicomanie tous azimuts, récupère sur disque Jimmy Miller (producteur des Stones dans les années 80) et fait passer des recettes éprouvées pour des traits de génies. Sur scène, feront-ils preuve du même art de l'emballage ?

Le 18 janvier, Nancy, Le Terminal Export, 22 h 30, 80 F. Le 19, Paris, Elysée-Montmartre, 19 heures, 132 F.

Jimmy Oihid

Juste avant la sortie de son nouvel album, Jimmy Oihid revient. On sait ce qu'on aura : une voix, une présence, une intuition de ce que devrait être une soul arabisante. Et voici ce qu'on espère : des chansons qui tiennent debout toutes seules, un peu de rigueur.

Le 18 janvier, Lyon, Bourse du travail, 20 heures, 50 F.

Roadrunners

Les Roadrunners doivent sortir sous peu un album enregistré en public. De quoi convaincre tous les absents à leurs concerts, tous ceux qui ont tort de s'abstenir, parce que le rock des Roadrunners, simple, violent et élégant, vaut tous les détours.

Le 18 janvier, Lisieux, MJC boulevard Pasteur, 20 h 30, 55 F et 60 F.

Pigalle

Progressivement, le gang réaliste-alternatif se rapproche de Paris et de l'Olympia, son objectif ultime où l'accueilleront les ombres de ses idoles, Damia, Fréhel, et le souvenir tout frais de ses contemporains, La Mano Negra, Bérurier noir.

Le 17 janvier, Colmar, salle du Cercle Saint-Martin, 20 h 30. Le 18, La Tour-du-Pin, Centre Equinoxe, 20 h 30, de 40 F à 75 F. Le 20, Paris, l'Olympia, 20 heures, 105 F.

Chanson

Jacques Higelin

Grande fête sous le plafond étoilé du Rex, donnée par l'heureux papa (cf. l'album *Illicite*) entouré de ses copains musiciens et des cinq Bruxelloises-Zaroises Zap Mama.

Les 17, 18 et 21, 20 h 30 ; le 19, 17 h 30. Au Grand Rex. Tél. : 40-35-53-00. Location Fnac, Virgin, Billetel. De 140 F à 170 F.

Musiques du monde

Bratsch

Humour et swing pour cinq compères heureux en jazz, mélancoliques comme il faut, tout en mélopées tziganes, en développements manouches et en mélanges voyageurs. Violon, guitare, clarinette, bien-être, et qualité.

Du 15 au 18, 20 h 45 ; le 19, 17 heures. Olympia. 150 F.

Linton Kwesi Johnson

Journaliste militant, chanteur engagé, LKJ, jamaïcain de Londres, avec le Denis Bovell Band, ramène aux vérités essentielles de la politique (que fait-on pour le peuple ?) et de la musique (tendue sur un fil). Plus mélodique, toujours magique, le pape du dub met les mots en avant sur des rythmes cinglants.

Le 17. Zénith, 20 heures. Tél. : 42-08-60-00. 137 F.

Tournées

Geoffrey Oryema

Le troubadour ougandais, auteur d'un bel album, *Exile*, chez Real World, le label de Peter Gabriel, construit le bel édifice de la chanson africaine, entre rock occidental, traditions d'Afrique de l'Est et nostalgies européennes.

Le 17 janvier, Tours, Le Bateau ivre, 21 heures, de 45 F à 70 F. Le 19, Cannes, Palais des Festivals/Grand Auditorium (dans le cadre du MIDEM).

La sélection « Classique » a été établie par Alain Lompech.
« Jazz » : Francis Marmande.
« Rock » : Thomas Sotinel.
« Musiques du monde » et « Chanson » : Véronique Mortaigne.

ARTS

Nouvelles expositions

Nîmes

Jean Degottex

Comment, au milieu des années 50, Jean Degottex s'arracha à l'abstraction lyrique, prit l'exemple des calligraphes, se nourrit surtout de philosophie extrême-orientale, canalisa son geste pictural, voulut le Vide. Ces années (une décennie) de recherche autour du langage de l'écriture sont évoquées à Nîmes en une cinquantaine de peintures et quinze dessins.

Musée des beaux-arts, rue Cité-Foulc, 30033. Tél. : 66-76-73-47. Tous les jours de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Du 18 janvier au 22 mars.

Villeneuve-d'Ascq

Yvon Lambert collectionne

Yvon Lambert a été un des premiers à défendre les artistes conceptuels et minimalistes : Carl André, Sol LeWitt, Robert Ryman notamment ; et à exposer le Land Art, et Buren, et Toroni, et Dezeuze, et bien d'autres, dont Combas et Barcelo ; et à aimer très fort l'œuvre de Cy Twombly. Sa collection personnelle, présentée simultanément au Musée de Villeneuve-d'Ascq et au Musée de Tourcoing, est à l'image des engagements du galeriste.

Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59650. Tél. : 20-05-42-46. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 19 heures. Du 20 janvier au 5 avril.

Paris

Marcel Broodthaers

Au commencement de son œuvre était un manifeste surréaliste, contre Breton, avec Magritte, en 1947. Ce Belge, homme de lettres, plutôt poète que peintre, avec un penchant très fort pour Mallarmé, aura un autre penchant : Duchamp. Et c'est sous le double signe des objets (moules, œufs, pots...) et des mots qu'il faut placer son œuvre très originale, qu'il a livrée sous la forme d'un musée critiquant le musée d'art. Une rétrospective.

Galeries nationales du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris 8e. Tél. : 42-60-69-69. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Jusqu'au 1er mars. 30 F.

Dessins de Dürer et de la Renaissance germanique

Avec trois expositions : l'une de sculptures, l'autre de gravures et la troisième de dessins, le Louvre se met à l'heure allemande, celle du passage du Moyen Age à la Renaissance. Martin Schongauer (dont le musée du Petit Palais, de son côté, expose les gravures) et Dürer en sont les figures principales.

Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard - côté jardin des Tuileries, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 21 h 45. Jusqu'au 20 janvier. 35 F (ticket d'entrée au musée).

Max Ernst

C'est l'exposition du centenaire de la naissance de Max Ernst. Londres, Stuttgart et Düsseldorf l'ont reçue avant Paris. Tout y est, tout ce qu'il faut pour s'évader avec cet inventeur hors les règles de l'art, et plonger dans son iconographie ironique, scandaleuse ou visionnaire. Tout y est sauf le moins bon. Et c'est très bien ainsi.

Centre Georges-Pompidou, grande galerie 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 27 janvier.

Gisèle Freund

Colette, Joyce, bien sûr Aragon, Malraux durant plus de quarante ans, Virginia Woolf, Sartre et Simone de Beauvoir, le jour du prix Goncourt, mais aussi le nord de l'Angleterre en crise et Evita Peron. La rétrospective d'une ancienne sociologue qui a parcouru le globe et traversé l'histoire de son siècle.

Centre Georges-Pompidou, grande galerie - 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 27 janvier.

Alberto Giacometti

Revoir, ou découvrir le sculpteur, le dessinateur, le peintre et son vertige face à la figure humaine, qui lui échappe, qu'il tente d'approcher, de cerner. Une grande rétrospective réunissant plus de trois cents œuvres depuis les essais de jeunesse, à Stampa, jusqu'aux portraits d'Annette ou de Diego.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 40, mercredi jusqu'à 20 h 30. Sam. et dimanche jusqu'à 19 heures. Jusqu'au 15 mars. 40 F.

René Lalique

Orfèvre, ciseleur, émailleur, dessinateur, sculpteur et surtout verrier, René Lalique, cette figure majeure de l'art nouveau, fut un grand explorateur de matériaux, qu'il a pliés à ses caprices stylistiques. Naturellement! A signaler, en prime, une réunion de 100 vases de sa période art déco, galerie Doria (4, rue Bourbon-le-Château, 75006).

Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, Paris 1er. Tél. : 42-60-32-14. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 18 heures, dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé le 15 janvier. Jusqu'au 5 avril. 20 F.

Les Couleurs de l'argent

Le Musée de la Poste (oui lui, et pas celui de la Monnaie, dont l'humour n'est pas le fort) a entrepris de montrer la représentation de l'argent dans l'art du XVIe siècle à nos jours. Vaste sujet, qui nous promène, un peu confusément, de la pluie d'or illuminant le corps de Danaé aux *Dollar Signs* d'Andy Warhol.

Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard, Paris 15e. Tél. : 43-20-15-30. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 1er février.

Les Dubuffet de Dubuffet

C'est au Musée des arts décoratifs qu'eut lieu, grâce à François Mathey, la première rétrospective Dubuffet. Le peintre, en remerciement et par amitié, fit au musée, en 1967, une importante donation. Celle-ci y est présentée en permanence, mais partiellement. L'accrochage d'aujourd'hui permet de la voir tout entière.

Musée des arts décoratifs - Palais du Louvre, pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli, Paris 1er. Tél. : 42-60-32-14. Tous les jours sauf lundi et mardi de 12 h 30 à 18 heures, dimanche de 12 heures à 18 heures. Jusqu'au 29 mars. 20 F.

François Morellet

François Morellet a toujours adoré dessiner des projets réalisables ou fous, tirer des lignes, calculer, chiffrer, géométriser en y laissant une bonne part d'accidentel. Particulièrement abondants en un temps où l'artiste faisait de l'art son second métier, nombre de ces travaux avaient été oubliés dans des fonds de tiroir. Les voici exposés.

Centre Georges-Pompidou, cabinet d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 8 mars.

Photographie et sculpture

D'Hippolyte Bayard aux icônes modernes de Georges Rousse et de Pascal Kern, sous forme de statuette, bas-relief, buste, installation ou corps humain, qu'il s'agisse d'organiser des effets de lumière, d'agencer l'espace, de valoriser la matière ou de décalquer le réel, la sculpture décline ses facettes et acquiert une autre dimension par l'image fixe.

Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 6 avril. 25 F (entrée du musée).

Rops et la modernité

On connaît Félicien Rops symboliste et satiriste. On connaît moins ses représentations de la vie moderne, intérieurs bourgeois, drames sentimentaux, appétits inavouables. A travers des gravures et des dessins rarement montrés, l'exposition tente de rendre à son œuvre toute sa diversité.

Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, Beaunord, 127-129, rue Saint-Martin, Paris 4e. Tél. : 42-71-26-16. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 23 février. 20 F.

Robert Ryman

Des tableaux que l'on dit blancs, dont le potentiel coloré et la picturalité ne sauraient échapper à qui les regarde longuement. Sur les murs blancs d'un nouvel espace pour l'art contemporain, dont le cinéaste Claude Berri est le patron. Pas mal pour un début.

Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille, Paris 7e. Tél. : 42-60-22-99. Tous les jours sauf dimanche, lundi, mardi de 12 heures à 17 heures, samedi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 juin.

SIME 1992

Pour la troisième fois, au Grand Palais, les musées s'exposent, tous les types de musées, musées dits de société et musées d'histoire, Musée d'archéologie et musées d'art. Qui ont trouvé en ce Salon biennal l'occasion de mieux se faire connaître.

Grand Palais, av. Winston-Churchill, pl. Clemenceau, av. du Général-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 42-56-45-06. Tous les jours de 12 heures à 18 heures, samedi, dimanche de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 19 janvier. 20 F.

La lumière et la ville

Se coucher tard nuit, dit le poète Devos. Pourtant c'est tard, la nuit, que la ville d'aujourd'hui révèle ses richesses architecturales et urbaines, ses espaces. C'est aussi le moment où les plus vives distorsions surgissent entre les rêves suggérés et les pauvretés, les solitudes qui viennent s'y brûler. Evidemment, l'exposition prête plutôt aux riches.

Espace Art Défense - Art 4, 15, place de la Défense, la Défense, 92200. Tél. : 49-00-15-96. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 11 mars.

Régions

Alès

Michel Seuphor

« La traversée du siècle » d'un écrivain, romancier, poète et critique d'art né à Anvers en 1901. Qui, dès le début des années 20, a milité pour l'art abstrait, le Stijl et le constructivisme en particulier. Mondrian, le « moine » et Arp, le « joueur », les deux principaux amis de Seuphor, figurent évidemment dans l'exposition.

Musée-bibliothèque Pierre-André-Benoît, 52, montée des Lauriers, Rochebelle, 30107. Tél. : 66-86-98-69. Tous les jours sauf lundi, mardi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 2 février.

Bordeaux

Peter Halley

Un New-Yorkais à la mode, figure principale du mouvement des néo-géos, pour qui l'ordre géométrique, utopique, des constructivistes, des néo-plasticiens et même des minimalistes, n'a plus sa raison d'être aujourd'hui. Et il le dit, tout en faisant de la géométrie.

Musée d'art contemporain, 7, rue Ferrère, 33000. Tél. : 56-44-16-35. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 19 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 2 février. 20 F.

Calais

Hannah Höch

En 1912, Hannah Höch est à Berlin ; en 1915, elle y rencontre Raoul Hausmann ; et dès 1917-1918, elle réalise, dans la mouvance de dada, des collages abstraits à base de dentelles et de *feuilles de patrons de mode*, puis ses premiers photomontages ironiques à souhait en regard de la société, et du sort réservé en particulier à la femme artiste.

Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue de Richelieu, 62100. Tél. : 21-46-62-00. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30. Jusqu'au 17 février.

Grenoble

Sarkis

« Scènes de nuit, scènes de jour », en douze pièces ou « chambres » réalisées par Sarkis depuis la fin des années 60, et qui sont pour la première fois réunies. L'artiste, qui compte parmi les plus singuliers de sa génération, y développe son idée de la création comme projection de son univers mental. Qu'il traite sur le mode métaphorique, à coups de projecteurs.

Centre national d'art contemporain, 155, cours Berriat, 38000. Tél. : 76-21-95-84. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 23 février 1992.

Labège-Innopole

Sam Francis

Sam Francis est, de tous les abstraits américains apparus dans les années 50, celui dont la peinture atteint le plus facilement une sorte de splendeur aérienne. Les couleurs dansent et s'entrelacent sur fond blanc. Il passe dans ses toiles comme un air de liesse.

Centre régional d'art contemporain Midi-Pyrénées, 31328. Tél. : 61-39-29-29. Tous les jours sauf lundi et mardi de 12 h 30 à 20 heures. Jusqu'au 1er février. 10 F.

La Roche-sur-Yon

Michel Verjux

Son matériau, c'est la lumière. Il en fait des ronds, des demi-lunes, très simplement, à coups de projeteurs, bien ciblés, dans l'architecture. C'est peu, mais le plus souvent, c'est bien.

Musée municipal, rue Jean-Jaurès, 85000. Tél. : 51-05-54-23. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, dimanche de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 26 janvier.

Marseille

Jouer dans l'Antiquité

A quoi jouaient les petits Egyptiens, Grecs et Romains? A la poupée, aux osselets, à la balle, au yoyo, à la toupie... Quant aux grands, ils connaissaient nombre de jeux de stratégie. Une bonne idée d'exposition, où l'on voit que les gestes et les objets n'ont pas tellement changé depuis.

Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité, 13002. Tél. : 91-56-28-38. Tous les jours de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 16 février.

Marseille au XIXe siècle

Au XIXe siècle, la « jolie ville » dont parlait Stendhal devient une grande métropole moderne. Saisir de grands chantiers en monuments, entre docks et palais Longchamp, les étapes de cette transformation spectaculaire ; en montrer l'arrière-plan économique, social, politique : tel était le projet de cet ensemble d'expositions éclaté dans les musées marseillais.

Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité, 13002. Tél. : 91-56-28-38. Tous les jours de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 15 février. 12 F.

Rennes

Tibet

En puisant dans les collections du Musée Guimet et dans la donation Fournier, Gilles Béguin a rassemblé une anthologie tibétaine qui met en lumière les relations innombrables entre peinture, sculpture, art décoratif d'une part et bouddhisme d'autre part. C'est une leçon d'ethnologie religieuse doublée d'un hommage aux anonymes des monastères himalayens.

Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola, 35000. Tél. : 99-28-55-85. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 3 février.

Saint-Etienne

Trésors d'une cité

Si l'exposition, qui rapproche l'art ancien et l'art moderne, est là pour rappeler la diversité et la richesse des collections de peintures que possède la ville de Saint-Etienne, elle a aussi pour objectif de conduire une réflexion sur l'histoire et le devenir de toute institution muséale. Qui se meurt si on ne l'enrichit pas. Qu'on se le dise!

Musée d'art moderne de Saint-Etienne, La Terrasse, 42000. Tél. : 77-93-59-58. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 19 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 2 mars.

Strasbourg

Giuseppe Penone

Cet excellent artiste italien, issu d'Arte Povera, expose à l'Ancienne Douane quelque 500 « dessins » réalisés depuis vingt ans : traces, empreintes, frottages et autres procédés, sur papier, tissu, ardoise... Un main, qui a de belles façons d'absorber les choses de la nature.

Ancienne Douane, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons, 67000. Tél. : 88-32-48-95. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 16 février.

La sélection « Arts » a été réalisée par : Geneviève Breerette. Sélection « Photo » : Patrick Roegiers.





هكذا من الأصل

DE LA SEMAINE

DISQUES

Classique

Gershwin

Song Book – Rialto Ripples – Trois Préludes – Impromptu en deux tonalités – Three-Quarter Blues – Merry Andrew-Piano Playin'Jazzbo Brown – Promenade – Songs : The Man I Love; Just Another Rumba ; Love is Here To Stay, etc.

William Bolcolm (piano), Joan Morris (mezzo-soprano).

Les pianistes «classiques» qui, à notre connaissance, ont enregistré les pièces pour piano seul de Gerswhin ont tous été déboussolés par leur légèreté allusive, leur brièveté, leur densité quasi minérale (la majorité des pièces durent environ une minute), une «sentimentalité» qui a peu à voir avec le romantisme et les tics expressifs et pianistiques qui lui sont liés. Avec quelques exceptions notables : l'Américain Raymond Lewenthal et, plus surprenant, le Russe Lazar Berman dans un album enregistré en public lors de ses débuts triomphaux à Carnegie Hall (CBS, non réédité sur disque compact).

William Bolcolm est-il un pianiste «classique»? Oui, si l'on se réfère à son enregistrement des *Makrokosmos* du compositeur américain George Crumb, comme à son activité de compositeur. Mais si peu lorsqu'il interprète Gerswhin. Son jeu est d'une aisance, d'une fluidité nonchalante, d'une mélancolie si émouvante, qu'aucun de ses confrères n'a simplement approchées. En fin de programme, Bolcolm accompagne Joan Morris dans dix chansons dont les paroles sont d'Ira, le frère du compositeur. La mezzo-soprano américaine les chante avec un grand art de diseuse, une voix qui colle à chacun de ces petits chefs-d'œuvre, qui valent bien des lieder allemands et des mélodies françaises, avec un esprit que n'ont pas des chanteuses de jazz comme Sarah Vaughan ou Ella Fitzgerald, mais que l'on peut apprécier dans les bandes-son des comédies musicales de Fred Astaire. Car Gershwin n'était ni un compositeur classique au sens ou on l'entend en Europe, ni un jazzman, c'était un compositeur américain dans le plus belle acception du terme.

1 CD Elektra Nonesuch 7559-79151-2. Distribué par WEA.

Borodine

Quatuors à cordes nos 1 et 2 – Serenata alla spagnola

Quatuor Borodine

Deux quatuors qui sonnent «russe» (couleurs de l'harmonie ; caractère des thèmes). Mais la rigueur du contrepoint, la solidité de la construction leur donnent une allure beethovénienne étonnante. Le jeune Quatuor Anton les joue sans la moindre faiblesse d'intonation, sans la moindre imprécision rythmique, avec une tenue, une expression chaleureuse que vient parfois raidir un sentiment hautain. Comme si ces jeunes Russes voulaient réhabiliter ces pièces délaissées par tant de quatuors illustres.

1 CD Le Chant du Monde LDC 278 1060.

Prokofiev

Alexandre Nevsky – Lieutenant Kijé

Jard Van Nes (mezzo-soprano), Chœur et Orchestre symphonique de Montréal, Charles Dutoit (direction).

Les bons, enregistrements d'*Alexandre Nevsky* ne manquent pas : Evgeny Svetlanov, Karel Ancerl, Fritz Reiner, Riccardo Chailly. Ce n'est pas une raison pour ne pas saluer la réussite du dernier en date. Il ne plonge peut-être pas dans l'effroi comme celui d'Ancerl (sans doute le plus recommandable de tous), interprétation légendaire dont la tenue exemplaire, l'atmosphère désolée, la force brute sont ici remplacées par des couleurs somptueuses, une opulence sonore, un souci du détail instrumental qui en ferait la bande-son idéale d'un *Alexandre Nevsky* tourné aujourd'hui. A défaut d'être très philologique, Jard Van Nes chante d'une voix somptueuse. Beau complément avec une interprétation scintillante de la suite du *Lieutenant Kijé*.

1 CD Decca 430 506-2.

A. Lo.

Jazz

Rollins/Ornette Coleman

The Paris Concert 65

Paris, 4 novembre 1965. Ben Barka vient d'être enlevé devant chez Lipp. La veille du meeting de protestation (Sartre, etc.), à la Mutualité, un double concert reste immédiatement – on le sent sur place, – gravé à jamais. Olé! Combien étions-nous? Qui étions-nous? Rollins, coiffé jusqu'aux sourcils d'un béret basque, s'est mis à arpenter la scène d'un air impérieux, dansant, tendant le pavillon aux cintres, dévorant des airs de jazz, des airs classiques, des bêtises, interrompant assez sèchement ses deux soutiens (Gilbert Rovère et Art Taylor, peu à l'aise, semble-t-il, et plutôt desservis par le son dont l'ingénieur était probablement celui des meetings politiques). Saga, fresque, folie, Rollins s'est offert ce soir-là la première déambulation parfaitement libre et libérée, suffocante, terrible, comique (*O sole mio!*), désespérante pour ses plus vieux suppôts qui se désespéraient à l'entracte.

En deuxième partie, dans son pyjama bleu ciel, Ornette Coleman, en trio (Charles Moffett, David Izenzon), s'est enfermé avec cette gaieté acidulée qui n'est qu'à lui, dans son monde. Le plus lyrique, le plus chantant de l'époque. On l'attendait. Il était le musicien phare. Il ne déçut point. Mais après le tour de force de Rollins... Bien. C'était le 4 novembre 1965, et l'on n'a jamais retrouvé Mehdi Ben Barka. Cela dit, on publie tout, à l'usage sans doute de ceux qui tiennent absolument à vivre par procuration. C'est un style.

Or, il faut le dire, Rollins joua ce soir-là comme Lacan parlait à l'époque : à côté, ou très loin du micro. Les micros, parlons-en, avaient été bricolés à la hâte dans l'après-midi, par un étudiant en pharmacie qui touchait sa bille en *matière de poste à galène. La salle* de la Mutu n'a jamais passé pour un modèle acoustique. Bref, l'ensemble, pour l'oreille moderne, est assez calamiteux. Aujourd'hui, on enregistre les imbéciles avec un matériel digne des dieux de l'Olympe. En 1965, on donnait à Rollins et Ornette des outils qui *feraient rire maintenant en* Ukraine. Mais c'étaient vraiment Rollins et Ornette, et ils jouaient comme des dieux. A vous de voir.

2 CD Magnetic Records 121-122. Distribués par Média 7.

Sonny Rollins Trio

Live in Europe 65

Deux jours avant le concert de Paris, le 2 novembre 1965, donc *(lire Rollins/Paris Concert 65)*. Rollins est avec son trio. La Mutualité n'avait probablement pas les sous pour faire venir N. H. O. P. (le meilleur bassiste de ces vingt-cinq dernières années) et Alan Dawson, drummer trop peu connu, trop discret, trop effacé (on parle de sa carrière, pas de son jeu). Le répertoire est le même qu'à Paris, la manie ambulatoire itou, le son, pas loin. Reste la différence de trio à deux jours près : autant dire, vue l'intensité de l'époque, toute l'histoire du jazz.

1 CD MRCD Magnetic Records 118. Distribué par Média 7.

F. M.

Rock

Roy Rogers & Norton Buffalo

R&B

Non, ce n'est pas du rhythm'n'-blues, mais du blues rural, joué la plupart du temps en duo à la guitare acoustique (Roy Rogers) et à l'harmonica (Norton Buffalo) avec une délicatesse et une précision rares. Roy Rogers (rien à voir avec le cow-boy chantant : si son nom vous dit quand même quelque chose, c'est qu'il a été étroitement associé à la renaissance discographique de John Lee Hooker) connaît le blues du Delta dans ses moindres méandres. Ses *affinités* vont sans doute vers les plus raffinés des maîtres du genre : Lonnie Johnson ou Mississippi John Hurt. Norton Buffalo remonte aux sources de l'harmonica, avant les micros, avant que les bluesmen britanniques n'imposent les notes distordues si pratiques pour masquer une technique limitée. A force d'érudition et de respect pour ses sources, le duo (qui compose la quasi-totalité de son matériel en retrouvant le tour de main d'il y a soixante ans) frise parfois l'esthétisme, la reconstitution historique. Heureusement, le blues et la dévotion qu'il suscite sont trop vivaces pour se laisser embaumer. *R&B* est un disque instructif (on y *retrouvera des avatars du blues* – drôle, élégant,- léger – qui n'ont plus tellement cours) mais surtout gai et énergique.

Blind Pig BP74491. Import. Dixie frog.

Austin deLone

DeLone At Last

Même s'il est photographié de très loin sur la pochette, on voit bien qu'Austin deLone n'est pas un débutant. Si l'on écoute ce disque sans prétention (mais pas sans ambition), on s'apercevra qu'il a passé une bonne partie de sa quarantaine d'années à jouer du piano : cette aisance dans le boogie de bar, cette fluidité *urbaine* dans les ballades, sentent le vieux routier.

Voici donc l'histoire d'Austin deLone : ancien étudiant de Harvard, il a émigré en Grande-Bretagne au début des années 70. Avec son groupe, Eggs Over Easy, il a contribué à la naissance du pub rock britannique, rejoignant même un temps Nick Lowe au sein de Brinsley Schwartz. D'ailleurs Nick Lowe coécrit et joue sur deux titres de *DeLone At Last*. Puis deLone est reparti pour les Etats-Unis où il a taquiné l'ivoire pour le compte de Commander Cody et joué dans tous les bars de la baie de San-Francisco.

DeLone At Last fait entendre les échos de toutes ces étapes, le rock à boire et le blues des fins de nuit, le pastiche et l'hommage. Au milieu, une reprise des *Visions of Johanna* de Bob Dylan, d'une intelligence et d'une sobriété aussi étonnantes que l'idée même de s'attaquer à ce monument empoussiéré (mais rendu à sa splendeur première) des années LSD.

Demon FIENDCD 708. Import. Média 7.

T. S.

Chanson

Dalida

Les années Barclay

Cela commence par un fado de Caco Velho, *Barco Negro*, lourde prière à la Madone, vierge de la *mer immortalisée* par Amalia Rodrigues, revisitée à l'italienne par la méditerranéenne Yvette Giglioti, dite «Dalida», comme le précise la Légion d'honneur offerte par le général de Gaulle à celle qui colora tant la France des années 50. Puis il y a *Gondolier, Come Prima, Amore Scusami, Nel blu dipinto di blu*, pierre fondatrice de la chanson d'auteur italienne, *Le jour où la pluie viendra, les Enfants du Pirée*. Belles pièces d'anthologie de la chanson populaire, doublée de fantaisies adolescentes qui nous font rire sans moquerie aujourd'hui : *Itsi bitsi petit bikini*, ou l'Amérique faussement dévergondée des années 60 naissantes, *Speedy Gonzalez* dans une adaptation de Danyel Gérard, ou encore *le Jour le plus long*, de Paul Anka. Le tout tient dans un coffret de dix CD pour les passionnés, résumé à deux pour l'amateur éclairé. S'il fallait encore élaguer, nous n'en garderions qu'un : celui des jeunes années (1956-1960), nature, sans fard et ensoleillé à souhait.

Un double CD Barclay 511 572-2.

Dick Annegarn

Frères

Réédition en CD d'un très bel album de Dick Annegarn réalisé en autoproduction en 1985. Disque militant, *«De Sabra et Chatila à la prison d'Attica, j'incrimine le crime»*. Promenade entre la rue Saint-André-des-Arts et les usines Renault, qui débute sur un poème d'Arthur Rimbaud (*l'Eternité*) et finit de même (*Vers nouveaux*). Avec son drôle d'accent et sa guitare à cordes métalliques, le Hollandais francophone dresse en huit chansons le portrait d'un monde agité entre les réclames, les horaires, la vidéo et les pesanteurs de son passé.

La présence de l'accordéoniste Richard Galliano cosignataire des arrangements, qui joue du piano et des synthétiseurs, apporte du brillant, une musicalité et une diversité mélodique qui manquent parfois à un Dick Annegarn très attaché aux textes et aux décalages harmoniques.

1 CD Nocturne NTCD 307. Distribué par Media 7.

Isabelle Aubret

In Love

Quatorze titres empruntés à l'Amérique, des standards du jazz, à Gershwin, Cole Porter, Duke Ellington. Isabelle Aubret se promène d'une voix magnifique dans cet univers embué de swing, enveloppé d'atmosphère. *Caravan, Cry me a river, 'Round Midnight, Stella by Starlight*, arrangés sobrement par Sylvano Santorio laissent libre cours à la musique, soulignent la souplesse et la clarté d'une des meilleures interprètes françaises.

1 CD Meys 174428. Distribué par EMI.

V. Mo.

«MISTER SWING MEETS CLAUDE DEBUSSY»

Des airs d'impossible

PASSONS sur le côté généreux, débordant, irrésistible, de Gérard Badini. Ce côté donne souvent de très grands musiciens de jazz (ce qu'il est, mais enfin, ce n'est pas à proprement parler une nouvelle) : ça ne donne pas forcément de grands disques.

Or, *Mister Swing Meets Claude Debussy* est une énorme réussite, rare, à souligner, et qui enchante. Qui enchante pourquoi? Parce qu'on la sentait venir. Parce que Badini la mérite. Mais souvent, parce qu'elle compte déjà dans les annales du jazz, qu'au passage elle pourrait bien contribuer à démythifier, à agrandir, à diffuser.

Reprenons : Badini, saxophoniste de respect (comme on dit d'un taureau qu'il est un taureau de respect), swingman devant l'Eternel et essayeur chez Selmer, ami universel de la planète du jazz et invité notoire à rejoindre les pupitres de Count Basie (peu d'Européens à pouvoir s'en flatter), Badini se lance dans une aventure qui fait enfin justice de l'étendue de ses qualités musicales.

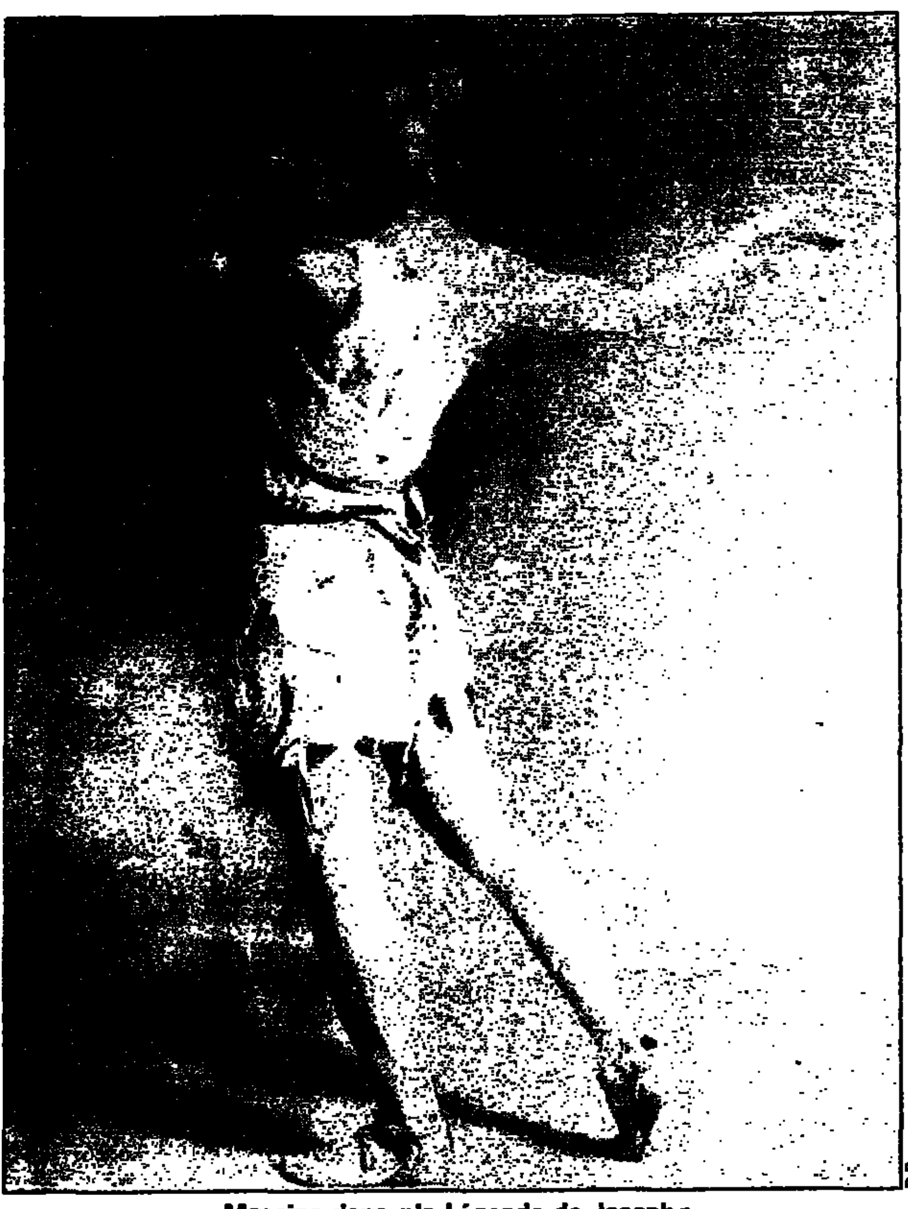
Il réunit une cohorte d'excellents musiciens. Bon. Ça ne suffit pas toujours à faire un excellent disque. Il s'en faut. Or ici, d'entrée, on est pris à la gorge par la mise en place, le souffle, et cette dynamique si peu accessible qui communique instantanément une euphorie vraie, une sorte d'irrépressible envie de rire. *Doctor Gradus ad Parnassum* a des airs d'impossible. La rencontre authentique d'une œuvre hantée par les sources afro-américaines (Debussy) avec un authentique jazzman qui ne cherche pas à se faire une vertu classique. Il est bien au-delà.

Et tout est à l'avenant. On a assez souffert de tout un pompiérisme où l'on rajoutait une rythmique à un classique (Mozart, Couperin, Bach et Laverne) ; on a assez tremblé de la remise en service de Jean-Christian Michel ; on souffle enfin devant cette intelligence pure de l'acte musical changée en opéra du swing. *Serenade for the Doll, Children's Corner, la Plus que lente* (orchestrée naguère par Gerry Mulligan), *Passepied* ou la *Toccata* très enlevée (sans improvisation) par Hervé Sellin, tout sonne juste, fort, tonique, avec des morceaux de bravoure (Sylvain Beuf), des arrangements parfaits (François Biensan), et un goût qui emportent! La première surprise de l'année. Elle est de taille.

FRANCIS MARMANDE

★ 1 CD WMD/Mantra Records 064. Distribué par Wotre Musique.

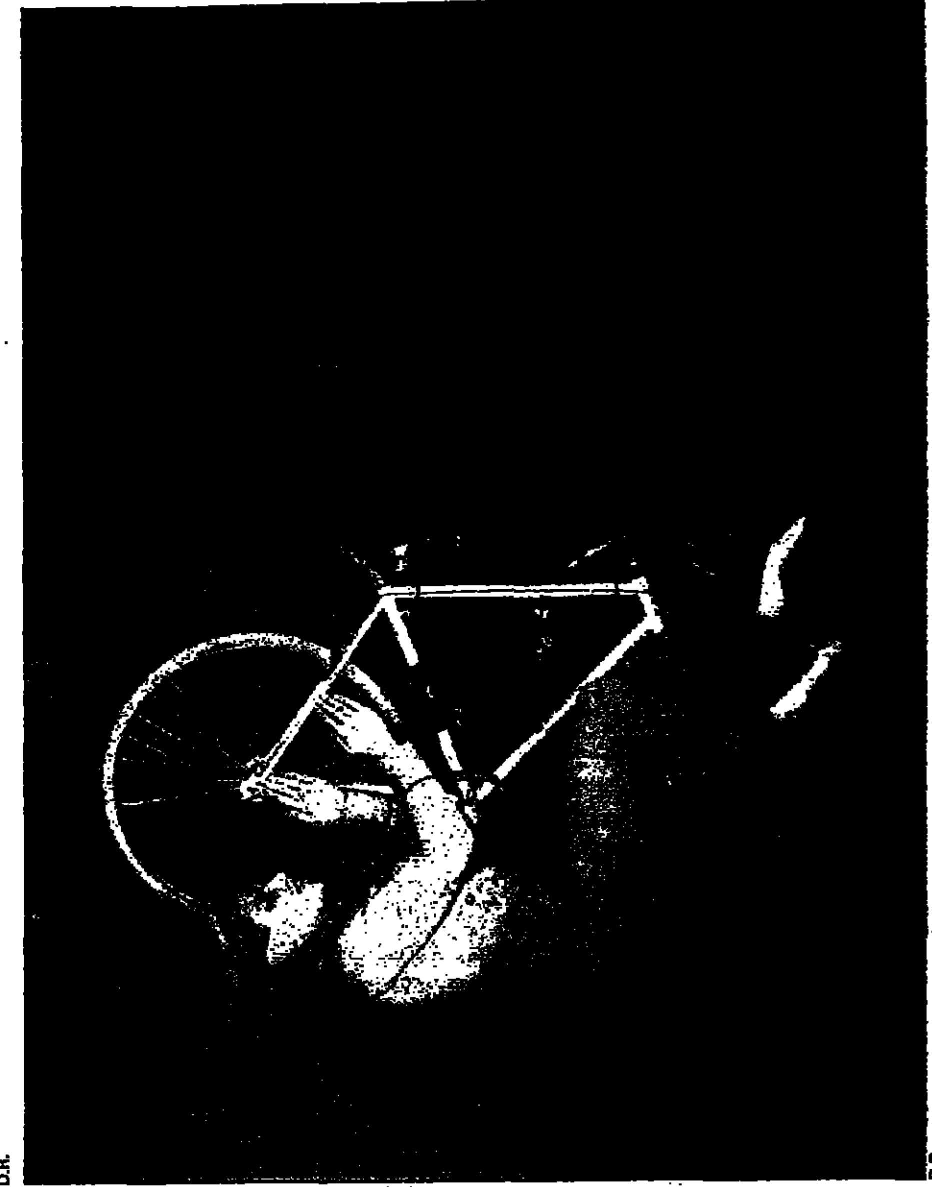
DANSE



D.R.



Massine dans «la Légende de Joseph».



D.R.

Serge Lifar dans «Pastorale».

LA PREMIÈRE EXPOSITION DE LA BIBLIOTHÈQUE-MUSÉE DE L'OPÉRA DE PARIS

Au bon souvenir des Ballets russes

Pour la réouverture au public de sa bibliothèque-musée, dans les espaces splendides conçus par Richard Peduzzi et Jean-Loup Roubert, l'Opéra présente la fabuleuse épopée des Ballets russes au travers de costumes, dessins, esquisses et sculptures issus de ses propres collections, qui comptent de très nombreux trésors enfin présentés comme ils le méritent.

«DIAGHILEV *était «anti-collection», il ne possédait que le strict nécessaire pour la vie courante et n'avait assemblé des livres et des tableaux que pour les donner à ses disciples et amis,* raconta dans une interview Boris Kochno, qui fut pendant neuf ans le plus proche collaborateur du fameux directeur des Ballets russes. *Il n'aimait ni lire ni écrire, disant que toute lecture est épuisante, car elle demande de la concentration, tandis que la musique et la peinture sont des formes d'art reposantes et qui n'apportent que du plaisir. Quant à ses archives personnelles, elles étaient minimes. Autour de lui, il n'y a jamais eu de «paperasserie», mais rien que des cahiers de notes pour les projets futurs et des factures. Cet anonymat administratif intrigua la direction fiscale, et lorsqu'un jour des inspecteurs des finances vinrent dans sa chambre de l'Hôtel Continental et demandèrent à voir ses livres de comptes, il sortit de sa poche un petit calepin où on lisait : Taxi 3 francs 50 centimes. Picasso décor 10 000 francs, déjeuner 14 francs...»*

Boris Kochno, disparu en décembre 1990 à quatre-vingt-sept ans, n'était pas «anti-collection», lui, heureusement. Les œuvres d'art et documents de toute espèce qu'il amassa constituent une bonne partie de l'exposition temporaire «Les Ballets russes de l'Opéra», que présente pour sa réouverture la Bibliothèque-Musée du palais Garnier, à partir du 20 janvier (jusqu'en mai). Exposition réalisée sans emprunts extérieurs, uniquement à partir du fonds propre de l'Opéra, le plus riche du monde en la matière. Même si l'on trouve ailleurs – et jusqu'en Australie, ainsi qu'en témoignait récemment une superbe exposition sortie des collections du Musée de Canberra – assez de «souvenirs des Ballets russes» pour faire songer aux innombrables «morceaux de la vraie Croix», capables de reboiser l'Amazonie...

Le lac «Ballets russes» de l'Opéra provient de diverses rivières. Pour ne citer que les plus récentes, la collection Boris Kochno a été acquise en deux temps : en 1975, d'abord – grâce à Michel Guy, alors ministre de la Culture, – une partie fut achetée par la Bibliothèque nationale, une autre par le mécène Juan de Beistegui, qui en fit aussitôt le dépôt à l'Opéra. En décembre dernier, ensuite, lors de la vente à Monte-Carlo, par Sotheby's, des archives que Boris Kochno avait gardées dans l'intention d'écrire un livre : pas encore dépouillées entièrement, ces archives ne figurent pas dans l'exposition, mais elles pourraient bien, selon Martine Kahane, la très futée conservatrice de la Bibliothèque-Musée de l'Opéra, *«jeter un jour nouveau sur les coulisses des Ballets russes»*. Entre-temps – grâce cette fois à Maurice Fleuret, alors directeur de la musique et de la danse, – la B. N. avait pu acquérir tout ce qui concernait les Ballets russes dans l'importante collection André Meyer, grand amateur d'iconographie musicale.

On a dit ici (*le Monde* du 20 décembre 1991) tout le bien qu'il fallait penser du travail accompli par les deux maîtres d'œuvre de la «rénovation» de la Bibliothèque-Musée, Jean-Loup Roubert, architecte en titre du palais Garnier, et Richard Peduzzi, scéno-muséographe et décorateur. On ne va donc pas s'étendre, mais on ne peut s'empêcher d'y ajouter son grain de sel : leur travail est proprement admirable, la splendeur des lieux magnifie tout ce qu'ils abritent et vaudrait le voyage au palais Garnier, même en l'absence de tout accrochage.

Parcourons cependant l'expo et le musée, auxquels *on accède désormais par la façade et non plus*, sur le flan ouest de Garnier, par les allées en pente prévues pour les calèches impériales. Dans les premières salles, voici un Nijinski curieusement féminin, bleus et verts fondus, vu par Valentine Hugo dans le ballet *Narcisse* (collection Meyer). Nijinski encore, avec Tamar Karsavina, aisément reconnaissables dans deux dessins de Maxime Dethomas (don de Mme Doublet-Vaudoyer). Un magnifique ensemble Léon Bakst, exemplaire mosaïque de sources diverses patiemment accumulées : le décor de *Thamar* et celui du premier acte du *Martyre de Saint-Sébastien*, dons de la Société générale en 1980, deux dessins de costumes pour *la Boutique fantasque* (refusés par Diaghilev, qui en commanda d'autres à André Derain !), achetés dans la galerie aujourd'hui disparue de Gilberte Cournand, un costume pour *Phèdre* (fonds ancien) et une maquette de décor pour la même œuvre, achetée en 1990 chez un marchand de Londres.

Autre ensemble cohérent autour de *Noces*, le chef-d'œuvre de la chorégraphe Bronislava Nijinska, la sœur de Nijinski (ce ballet figure toujours au répertoire de Garnier) : deux dessins de costumes (collection Kochno) et deux aquarelles de décors (collection Meyer) de Nathalie Gontcharova. De Gontcharova encore : deux costumes pour les *Contes russes*, acquis par le musée il y a trente ans. Larionov : le rideau et le décor de *Chout*, la maison de *Renard*. Derain : deux costumes et un décor pour *la Boutique fantasque*. Dans un coin, deux portraits assez terribles : Serge Lifar et Boris Kochno, vus par Tchelitchev...

Dans la rotonde Louis Vuitton – juste hommage au mécène qui a participé pour 8 millions de francs aux travaux de rénovation, – pas de cimaises, mais huit vitrines trapézoïdales et mobiles, en verre et merisier, conçues par Richard Peduzzi. Elles abritent les impressionnants costumes de *Boris Godounov*, l'opéra de Moussorgski, présenté par Diaghilev à l'Opéra de Paris *lors de sa toute première saison, en 1908.* Criblé de dettes à l'issue de cette saison, Diaghilev les abandonne; ils sont rachetés par le père du célèbre chef d'orchestre sir Thomas Beecham, en train de monter une compagnie d'opéra pour son fils. Lorsque cette compagnie est dissoute, c'est Jacques Rouché, directeur (et mécène, sur sa propre cassette) de l'Opéra de Paris, qui les rachète, et les utilisera pour plusieurs productions de *Boris Godounov*... Ce sublime manteau en tissu d'or semé de fleurs bleues stylisées et à col de fourrure était-il posé sur les épaules de Chaliapine?

Dans des niches, une maquette de la machinerie de la seconde salle de l'Opéra au Palais-Royal et quatre statues de Degas prêtées par le Musée d'Orsay. Dans le *grand escalier, neuf grands dessins d'architecture de* l'atelier de Garnier, jamais vus sauf lors d'une brève exposition à Orsay. *«Mais exposer du Garnier dans du Garnier, c'est tout de même autre chose»*, dit Martine Kahane. On débouche alors, en face, sur la porte de la salle de lecture de la Bibliothèque – repeinte d'un capiteux vert céladon, et meublée de tables on ne peut plus épurées de Richard Peduzzi – et, à gauche, sur une immense perspective. D'abord, sur les grilles de protection des étages de livres, un accrochage de photographies des Ballets russes, pourvu, comme les autres salles, de ces panneaux didactiques et cartels qui manquent à tant d'expositions.

On rêve sur ces *Sylphides*, aux pieds desquelles serpentent des traces d'eau laissées *par l'arrosoir d'un* machiniste; sur ce portrait de Pavlova, évanescente. Sur Massine, sur Karsavina en mannequin de haute couture, sur Nijinska en fée de *la Belle au bois dormant*, sur ces surprenants costumes de la création de l'*Apollon* de Balanchine : de longs tutus et bonnets de bain, alors que nous l'avons toujours vu, depuis, en tuniques ultra-courtes. Man Ray photographie Nijinska maquillée en abominable sorcière des *Contes russes*. Diaghilev et Picasso posent dans l'atelier du peintre à Londres, au moment du *Tricorne*; Massine et Matisse devant un personnage du *Rossignol*; Stravinski, Diaghilev et Bakst à Lausanne.

Ici finit l'exposition «Ballets russes» et commence l'accrochage du Musée, susceptible de se modifier, lui aussi, au gré des prêts consentis à des expositions extérieures. D'abord, une exposition de maquettes en volume : *les Huguenots, la Juive, le Prophète, l'Africaine, la Favorite, Guillaume Tell*... Le regard ébloui embrasse alors la longue galerie des cimaises transparentes, en verre, inventées par Richard Peduzzi pour laisser visible l'architecture de Garnier. C'est le domaine des peintures : le ballet *le Déserteur*, vu par Moreau le Jeune en 1788, une scène de l'opéra *Zémire et Azor* de Grétry *vue par Gramont, deux sublimes* Hubert Robert, vues de l'incendie de la seconde salle du Palais Royal, le célèbre portrait de Richard Wagner par Renoir (le compositeur le détestait, se trouvant *«l'air d'un pasteur protestant»*), le stupéfiant décor de l'église de *Faust*, plus gigantesque qu'une cathédrale, conçu par Desplechin... On voit encore, dans un cadre d'or, circulaire, la première ébauche du plafond conçu par Leneupveu pour le palais Garnier – à vous faire maudire Chagall. Et l'on sort, étourdi, sur le Grand Foyer.

«Cette exposition est minuscule, comparée aux richesses du musée, dit Martine Kahane. *Songez que nous possédons 25 000 estampes, 30 000 maquettes originales de costumes, 3 000 dessins de décors et 100 000 photographies!»* La prochaine exposition temporaire sera consacrée à l'œuvre du décorateur et metteur en scène Pier-Luigi Pizzi; la suivante au photographe Pascal Delcey, qui s'est passionné pour l'architecture du palais Garnier et à des portraits de danseurs du Ballet de l'Opéra. Suivra une expo *«Rossini et l'Opéra»*.

La dernière pièce attendue, quelques jours avant l'inauguration de la nouvelle Bibliothèque-Musée, était un bronze de Maillol offert par Dina Vierny, dernier modèle et légataire du sculpteur. L'emplacement prévu était une niche, mais au dernier moment Dina Vierny s'y opposa, préférant un emplacement central. *«Pourquoi?»*, lui demanda-t-on. *«Parce qu'il faut pouvoir tourner autour et lui caresser les fesses»*, répondit-elle.

SYLVIE DE NUSSAC

★ Bibliothèque-Musée de l'Opéra palais Garnier, entrée par la façade du théâtre, place de l'Opéra. A partir du 20 janvier, de 10 heures à 17 heures, tous les jours sauf les jours fériés. Tél. : 47-42-07-02.

